



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITE ABOUBAKR BELKAÏD - TLEMCEM
Faculté des Lettres et des Langues



École doctorale de français

Pôle Ouest

Antenne de Tlemcen

Thème :

Les stratégies argumentatives dans les discours du président

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Étude de la désignation

Thèse de Doctorat en sciences du langage

Présentée par

Mme Souâd AIN-SEBAÂ

Sous la codirection de :

M. Boumediène BENMOUSSAT (Professeur, Université Aboubakr Belkaïd – Tlemcen)

Mme Nathalie AUGER (Professeur, Université Paul Valéry - Montpellier III)

Membres du jury :

❖ Mr Zoubir DERRAGUI	Professeur	U. Tlemcen	Président
❖ MrBoumediene BENMOUSSAT	Professeur	U. Tlemcen	Co-rapporteur
❖ Mme Nathalie AUGER	Professeur	U. Montpellier III	Co-rapporteur
❖ Mr Jérémi SAUVAGE	Professeur	U. Montpellier III	Examinateur
❖ Mme Sabeha BENMANSOUR	Professeur	U. Tlemcen	Examinatrice
❖ Mme Nabila HAMIDOU	M.C.A	U. Oran	Examinatrice

Année universitaire : 2013 – 2014

Dédicaces

A mes tendres parents,

A mon époux bien aimé ;

Et à mes chers enfants ;

Je vous aime tous très fort.

Remerciements

J'aimerais remercier ici les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce projet, à savoir :

Tout d'abord, mes deux co-directeurs de recherche, Mme Nathalie Auger et Monsieur Boumediene Benmoussat, pour leurs conseils, leurs encouragements et leur confiance.

Les membres du jury, M Zoubir Derragui, M Rémi Sauvage, Mme Sabéha Benmansour et Mme Nabila Hamidou, qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Tous les collègues du département qui m'ont apporté une aide et particulièrement mon amie Messaouda pour ses relectures judicieuses.

Mes chers parents qui ont toujours été là pour moi, ainsi que chaque membre de ma famille.

INTRODUCTION

En Algérie, comme partout dans le monde, le citoyen se retrouve au centre d'un réseau complexe de communication produit par et à travers diverses instances.

En parlant de communication, nous faisons d'abord référence à cet acte permettant d'établir des relations avec l'autre et d'échanger des propos, favorisant ainsi la création de liens sociaux entre les hommes. Partant de cette idée, nous nous mettons du côté de ceux qui, en analyse du discours, pensent à « l'impossibilité de ne pas communiquer » (Walzlawick et al 1972 :45, cité par Charaudeau et Maingueneau 2002 :111) et considèrent la communication comme un mélange d'explicite et d'implicite, de conscient et d'inconscient dans le but de produire et d'interpréter du sens.

La communication est un contrat dont il faut connaître les termes afin d'assurer une bonne interprétation. En effet, le sens qui naît de tout acte de communication, dépend de la situation de communication elle-même. Il s'agit d'une forme de dialogue entre des interlocuteurs qui mettent en commun ce qu'ils ont à se dire, à échanger, à discuter pour préciser leurs points d'accord ou de désaccord. Cette présentation suppose une alternance dans l'échange. Cependant, ce qui nous intéresse dans ce travail, c'est beaucoup plus la transmission de message à sens unique, dans lequel le procès de communication n'est considéré que dans sa phase de diffusion allant du locuteur à un auditoire qui n'a pas la parole¹. Dans ce cas, il est question très souvent d'une communication dans laquelle l'énonciateur représente un pouvoir politique ou administratif, d'une institution légitime visant un auditoire qui n'a aucune possibilité de prise de parole, et se présente donc uniquement comme récepteur.

Nous pensons notamment au discours politique émanant d'hommes politiques et considéré par beaucoup de chercheurs comme un discours de pouvoir Salavastru (2003), Charaudeau (2005). En effet, toute personne voulant accéder au pouvoir fait appel au discours comme instrument de persuasion. C'est à travers le discours que

¹ Il est à noter cependant, que même dans ce type d'échange, il y a interaction entre les partenaires de l'échange. Le destinataire peut répondre au locuteur par d'autres moyens que la parole : mimiques, applaudissements, etc.

l'homme politique expose ses idées et son programme. Ainsi, l'action politique se lie au discours politique.

Cependant en parlant de discours politique, il faut prendre en considération certains facteurs qui vont entrer en jeu dans sa constitution, tels que les situations historiques, les différentes appartenances idéologiques au sein de la même société, les savoirs communs et partagés entre les membres de cette société constituant ainsi une « doxa », etc. Tous ces éléments doivent être pris en considération par l'homme politique. Lorsqu'il pense s'adresser à un auditoire aussi hétérogène, il doit chercher à trouver ce qui peut unir et unifier cet auditoire. De ce fait, il fait appel à un certain nombre de stratégies qu'il adapte à la situation de communication et à l'auditoire dans le but d'emporter l'adhésion de ce dernier à la thèse défendue.

En parlant de stratégies, la plupart pense à un plan de travail organisé et bien étudié afin d'atteindre un objectif déterminé, telle qu'une stratégie de guerre, stratégie de défense, etc. Mais dans le domaine de la communication, cela fait penser le plus souvent à ce qui n'est pas clairement dit et franchement énoncé, à ce qui se cache derrière la parole, afin de faire adhérer à un programme ou une thèse en particulier. Cela est ressenti beaucoup plus vis-à-vis des paroles considérées comme étant persuasives par excellence, telle que la parole politique.

Le recours à la notion de stratégie est nécessaire dans la mesure où ce qui nous intéresse dans ce travail, c'est l'étude du discours mis en rapport avec les pratiques des sujets parlant en situation, leurs objectifs, leurs intentions communicatives. L'analyse s'appuie sur le repérage des marques linguistiques qui assurent une organisation argumentative du discours, conçues comme indicateurs de stratégies. Elle part de l'hypothèse que les indices d'allocution que l'on retrouve dans un discours peuvent être des stratégies employées par le locuteur pour donner plus de force à son argumentation.

Notre intérêt pour l'analyse du discours politique a commencé lors du travail de recherche que nous avons effectué dans le cadre du magistère. Nous nous sommes intéressée, à ce moment, aux différentes stratégies discursives auxquelles fait appel le

président algérien Abdelaziz Bouteflika dans ses discours. Voulant affiner un peu plus notre travail en doctorat, nous nous sommes penchée sur l'étude d'un cas en particulier, celui de la désignation. Nous nous sommes interrogée sur les différents moyens verbaux auxquels fait appel Bouteflika pour s'adresser aux Algériens et pour les désigner dans ses discours. Ce travail porte donc sur l'emploi spécifique des désignants dans le discours politique. De là, est née la question principale de notre recherche, et qui peut être formulée comme suite : **Peut-on considérer l'emploi de certains désignants dans les discours de Bouteflika comme des stratégies argumentatives ?**

Ces dernières décennies ont été marquées en Algérie par le multipartisme, suite à quoi on assiste à une multitude de discours à travers lesquels les acteurs politiques s'adressent aux citoyens pour présenter leurs programmes, défendre leurs thèses ou exprimer leurs oppositions :

- A quels types de stratégies fait appel l'homme politique algérien en s'adressant au peuple ?
- S'agit-il des mêmes stratégies employées dans différentes situations de prise de parole ou à chaque situation correspondent ses propres stratégies ?
- Les mots et expressions qui reviennent dans les différents discours ont-ils le même sens ou leur sens varie selon les situations et conditions d'emploi ?
- Quels sont les moyens verbaux utilisés par Bouteflika pour assurer à sa parole plus d'efficacité ?
- Quelles sont les modalités d'inscription du locuteur et de l'allocataire dans le discours ?

A partir de cette problématique et des différentes questions qu'elle suscite, trois hypothèses se présentent à nous :

La première, est que le président algérien Abdelaziz Bouteflika donne force à son discours à travers des stratégies bien déterminées qu'il développe dans chaque situation où il est appelé à prendre la parole, en insérant toutes les catégories sociales (jeunes, femmes, intellectuels, etc.) dans une argumentation politique globale.

La seconde hypothèse est que les désignants nominaux et pronominaux utilisés par Bouteflika pour référer à soi-même ou à son auditoire ne servent pas seulement d'outil de référence et d'identification, mais constituent en plus une stratégie énonciative visant à emporter l'adhésion de l'auditoire aux arguments présentés.

Enfin, nous pensons qu'il existe un dénominateur commun sur lequel il fonde ses discours pour faire adhérer le plus grand nombre possible de citoyens à son/ses projet(s).

Le premier objectif de cette étude est d'examiner la façon dont le locuteur a choisi de disposer les éléments de son discours à l'intention de son auditoire. En effet, il n'est pas question d'analyser les discours du président comme matériel textuel afin de mieux comprendre la réalité politique, mais de chercher à dégager comment le locuteur s'inscrit dans ses énoncés, en montrant comment le sens d'un discours, n'est pas tributaire de son seul contenu thématique, mais aussi de son mode d'énonciation et notamment du rapport entre locuteur / allocutaire. Un mode d'énonciation qui laisse des traces dans l'énoncé.

Pour cela, nous nous sommes intéressée particulièrement à l'étude de la désignation dans les discours de Bouteflika. D'une part, nous avons étudié la désignation pronominale pour voir vers quoi s'oriente le choix du président dans l'emploi des pronoms. D'autre part, nous avons analysé les désignants nominaux (sociopolitiques) en fonction des noms qui marquent les différents discours. Nous cherchons à savoir ce que l'analyse des désignants peut apporter à la compréhension et à l'interprétation des discours choisis.

Afin de répondre à ces différentes questions et vérifier le degré de validité de nos hypothèses, nous avons constitué un corpus composé de dix (10) discours de Bouteflika. Nous nous sommes située, dans cette analyse, dans la plus petite dimension de notre corpus, c'est-à-dire au niveau du mot, en s'intéressant particulièrement au système désignatif de soi, de l'autre et des objets du monde auquel fait appel le locuteur. Nous y avons appliqué la méthode des champs lexico-sémantiques telle qu'elle fut adaptée et développée par J. Dubois dans l'étude du

vocabulaire de la commune de Paris, ensuite reprise par Marcellesi et Chauveau (1971), Bonnaïfous (1991). Il s'agit d'appliquer les principes de l'analyse distributionnelle en considérant que pour définir une unité lexicale, il doit être fait appel aux combinaisons dans lesquelles elle entre, ainsi qu'aux propositions dans lesquelles elle est impliquée.

À l'instar de Benveniste (1974), nous considérons que l'analyse sémantique nous permet d'approcher le sens des mots à partir de leur emploi en discours. Nous avons d'abord étudié les unités en prenant en considération leur environnement immédiat (analyse paradigmatique), ensuite nous avons procédé à l'analyse des propositions dans lesquelles apparaissent ces unités.

À travers ce choix de l'objet d'étude en tant que genre spécifique, nous avons envisagé de montrer que les mots utilisés par Bouteflika sont chargés de valeurs et de croyances qui renvoient à une idéologie déterminée. L'objectif sera donc de dégager, à travers l'étude du choix lexical du président son identité discursive, et par suite donc son positionnement politique.

Le présent travail se situe dans le cadre de l'analyse du discours (AD) comme technique de recherche telle qu'elle a été développée en France dans les années soixante. Nous avons opté pour ce choix, car il exprime un positionnement de l'objet de recherche considéré entre social et langagier, ce qui nous permet de savoir plus sur la face sociale qui peut nous être accessible par celle du discours. Particulièrement en ce qui concerne la détermination socio-historique des énoncés et l'événement social qu'ils constituent.

La méthode appliquée ici est celle de l'analyse du discours, dans la mesure où elle se donne comme objectif de rendre compte de faits de parole transphrastiques. Par là, nous rejoignons la dimension de l'analyse qui oppose le discours à la phrase (Gary-Prieur 2009).

Nous nous sommes engagée sur la voie de la caractérisation des discours choisis en faisant appel à trois approches issues de théories différentes.

Tout d'abord, à la théorie énonciative telle qu'elle a été développée en France par les travaux de Benveniste (1966 et 1974), Maingueneau (1981) et Orecchioni (1999) qui repose sur l'étude du fait de langue qui renvoie à une situation de communication et met en évidence la notion de subjectivité. Nous avons cherché à dégager les traces du locuteur dans son énoncé ainsi que son positionnement par rapport à ce dernier, à son interlocuteur et au monde. Nous avons pu ainsi déterminer selon quelles règles sont établies les relations énonciateur / énonciataire, ainsi que l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé.

Ensuite à la pragmatique considérée comme partie intégrante de la linguistique développée par certains chercheurs français tels que Diller et Récanati (1979), Récanati (1981), Ducrot (1984). Nous y avons fait appel, dans la mesure où elle prend en charge tous les éléments pertinents pour une interprétation complète des énoncés en contexte. A travers des aspects liés à l'énonciation des discours choisis, il s'agit de dégager le sens de l'énoncé.

Enfin à la théorie du dialogisme de Bakhtine (1920) telle qu'elle a été présentée par Bres (2005).

Sur le plan de la méthodologie, ce travail s'inscrit dans le champ de l'analyse argumentative et plus précisément dans la tendance représentée par les travaux de chercheurs français, Charaudeau (2001, 2002b, 2005a, 2008) et Amossy (2000, 2008, 2012), qui abordent l'argumentation dans le discours d'un point de vue *non normatif*¹.

Charaudeau voit dans cette approche une pleine intégration de l'argumentation dans l'analyse du discours. D'après lui, l'analyste ne se limite pas à étudier l'usage des arguments ou le modèle d'enchaînement argumentatif, mais examine les tentatives d'agir sur l'autre par les moyens verbaux. En se plaçant dans une "problématique de

¹ Nous parlerons en détail des points de vue de chaque linguiste dans le second point du premier chapitre.

l'influence", l'argumentation permet de dégager les jeux de force et insiste sur le rapport du discours au pouvoir.

Amossy situe la théorie de l'argumentation dans le discours dans la lignée de la rhétorique, en particulier celle de Perelman, comme "négociation de la différence". Présentée ainsi, l'argumentation examine la façon dont les gens s'influencent en utilisant les moyens verbaux en relation avec l'ethos, le pathos et le logos. Ces échanges doivent être étudiés en fonction de deux éléments : le cadre institutionnel dans lequel ils se développent et le genre discursif.

Dans leurs travaux, ces chercheurs ne visent pas à distinguer l'argumentation "fallacieuse" de l'argumentation "rationnelle", ce qui les oppose aux travaux anglophones qui se réclament de la nouvelle dialectique ou de la logique informelle et qui ont un aspect normatif, car ils examinent la validité logique des raisonnements soumis à l'autre et tentent de repérer tout ce qui ne respecte pas les règles de la délibération.

Le point de vue adopté ici est, à l'instar de Charaudeau et d'Amossy, purement *descriptif*. En effet, il s'agit de déconstruire le discours et d'essayer de retrouver ses composantes afin de dégager la logique qui préside à l'élaboration d'un discours en fonction de données socio-institutionnelles. Micheli (2012) présente l'approche descriptive comme issue de la rhétorique et des sciences du langage, elle s'intéresse aux ressources subjectives et émotionnelles du discours et à sa capacité de représenter le réel.

Ce travail est divisé en trois chapitres, composé chacun de différentes sections. Le premier constitue l'arrière-plan de l'analyse, à savoir le cadre théorique et méthodologique. En un premier point, nous avons exposé les notions clés en analyse du discours ainsi que les différentes approches auxquelles nous avons fait appel. La notion de discours, au cœur de cette étude, est présentée selon deux acceptions : celle d'objet d'étude de l'analyse du discours, d'une part, et celle du genre du discours

d'autre part. Dans un deuxième point nous avons présenté la théorie de l'argumentation dans le discours (Amossy 2000).

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du corpus, aux différentes étapes de sa constitution ainsi qu'à l'outil d'analyse utilisé. Nous nous sommes penchée par ailleurs sur le genre politique en tant qu'objet de la recherche. Nous avons procédé également, dans le dernier point de ce chapitre, à une analyse quantitative des données relevées après avoir introduit la notion de désignation qui constitue l'élément clé de notre analyse.

Le dernier chapitre est consacré à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus. Nous avons d'abord parlé de la désignation pronominale pour voir quand et comment sont utilisés les différents pronoms personnels pour référer au locuteur, à l'auditoire ou à l'objet du discours, en nous appuyant essentiellement sur les travaux de Benveniste (1966-1974), Amossy (2000), Orecchioni (1999) et Charaudeau (2005). Ensuite, dans un deuxième point, nous nous sommes intéressée à la désignation nominale en étudiant les mots auxquels fait appel Bouteflika dans sa désignation des différents éléments (objets ou individus) de son discours. Enfin, dans un troisième point, nous avons abordé la désignation interpellative.

Ce travail se situe essentiellement dans le cadre d'une approche analytique et plus précisément représentative. En effet, à partir de l'analyse de mots relevés dans les discours de Bouteflika et que nous considérons comme représentatifs d'un positionnement, nous visons à dégager les stratégies déployées par le locuteur à l'intention de son auditoire, et à déterminer la façon dont il a choisi de disposer les éléments de son discours.

CHAPITRE I :
ANCORAGE THÉORIQUE ET CHOIX
MÉTHODOLOGIQUES

L'objectif de ce premier chapitre est de présenter le cadre théorique et méthodologique de notre travail. Il s'agit de préciser les grandes lignes de l'approche que nous appliquerons dans la partie d'analyse.

Nous commencerons par présenter l'analyse du discours en tant que courant pluridisciplinaire ainsi que les différentes méthodologies qu'il propose.

Avant d'aborder notre étude et afin de poser les principaux fondements méthodologiques sur lesquels nous nous appuierons dans notre recherche, il nous paraît nécessaire de retracer brièvement la genèse et le parcours des différents courants en montrant leurs spécificités et leurs influences mutuelles.

I.1. L'ANALYSE DU DISCOURS

Selon la définition proposée dans le Dictionnaire d'Analyse du Discours, cette dernière s'intéresse particulièrement à l'étude de l'activité langagière en articulant le texte produit et le lieu social dans lequel il est produit : « on rapporte plutôt l'analyse du discours à la relation entre texte et contexte » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :42). Son objet se situe alors au-delà du mot et de la phrase : le discours, qui suscite l'intérêt de différentes sciences humaines. Il s'agit d'expliquer le sens du discours analysé « à l'aide d'outils qui permettent de le saisir et de le décrire dans sa matérialité » (Détrie, Siblot et Verine 2001 :25)

La première remarque que nous pouvons faire en parlant d'analyse du discours est la grande variété d'acceptions que peut avoir cette notion. En effet, se trouvant à la croisée des chemins de plusieurs disciplines différentes, ce mouvement bénéficie d'une part d'un apport pluridisciplinaire mais souffre en même temps de la difficulté de se présenter comme une discipline homogène. Nous y trouvons alors une diversité d'approches, des concepts et des présupposés théoriques reliés à la diversité des corpus. Ainsi l'objet d'étude de l'analyse du discours devient difficile à cerner car

toute forme de production (verbale ou non verbale, écrite ou orale) peut constituer un objet d'analyse du discours. Maingueneau explique ces difficultés en précisant que :

Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. (1996 :8).

À l'origine, elle s'intéressait à l'interprétation des discours pensant que celle-ci se résumait à l'interprétation des phrases qui le composent. Cependant les éléments qui composent une phrase ne peuvent pas tous être interprétés au sein de la phrase elle-même, ils peuvent faire appel à des éléments d'une autre phrase, c'est le cas notamment des connecteurs dit "pragmatiques" (Ducrot 1980), ainsi on peut dire « qu'un certain nombre d'éléments ne soient pas interprétables au niveau de la phrase, mais puissent seulement l'être au niveau du discours » (Reboul et Moeschler 1998 :13). L'analyse du discours est ainsi présentée comme une sous discipline de la linguistique qui essaie d'expliquer certains faits, tel que celui de l'anaphore, des connecteurs etc. en faisant appel à des unités supérieures à la phrase : le discours.

L'analyse du discours est travaillée de manières différentes selon les écoles et selon les sources d'inspirations auxquels elles se rattachent. De là sont nées plusieurs tendances telles que l'analyse du discours « française » qui s'appuyait essentiellement sur les travaux d'Althusser (1970), Foucault (1969), Pêcheux (1969), l'analyse du discours « anglo-saxonne » s'appuyant sur ceux de Austin (1962), Searle (1969), Grice (1979) et l'analyse du discours « allemande » se basant sur les travaux de Habermas.

Maingueneau (2005 :65) présente une catégorisation qui prend en considération les domaines de recherche qui s'articulent autour de théories particulières. Il précise qu'« en analyse du discours comme ailleurs, la transformation des modes de communication a modifié en profondeur les conditions d'exercice de la recherche. »

L'analyse du discours telle que nous l'appliquerons dans ce travail, renvoie à la méthodologie développée par la « tendance française » dont l'histoire donne un éclairage sur les bases fondamentales qui la définissent.

I.1.1. L'analyse du discours à la française.

Denise Maldidier considère l'apparition de l'analyse du discours, à la fin des années soixante, comme un événement dans l'histoire des pratiques disciplinaires en France. Cette dernière (AD) « a proposé aux linguistes un mode d'approche du rapport entre la langue et l'histoire ; elle a fait sortir les marxistes du discours spéculatif de la philosophie du langage » (Maldidier 1993 : 4)

L'analyse du discours dite à « la française » est née dans les années soixante grâce à des chercheurs qui venaient de disciplines différentes mais complémentaires, et s'est développée sur un corpus spécifiquement politique. Ces analyses qui s'inspiraient au départ d'une linguistique structuraliste ou harrissienne, se sont ensuite enrichies d'études d'origine énonciative et pragmatique.

J. C. Coquet (1982 :11) fait remarquer que « les chercheurs ont eu à leur disposition, à peu près à la même époque en France, dans les années soixante, deux types d'approches, l'une plus syntaxique, l'autre plus sémantique » (cité par G. E. Sarfati 1997 :12)

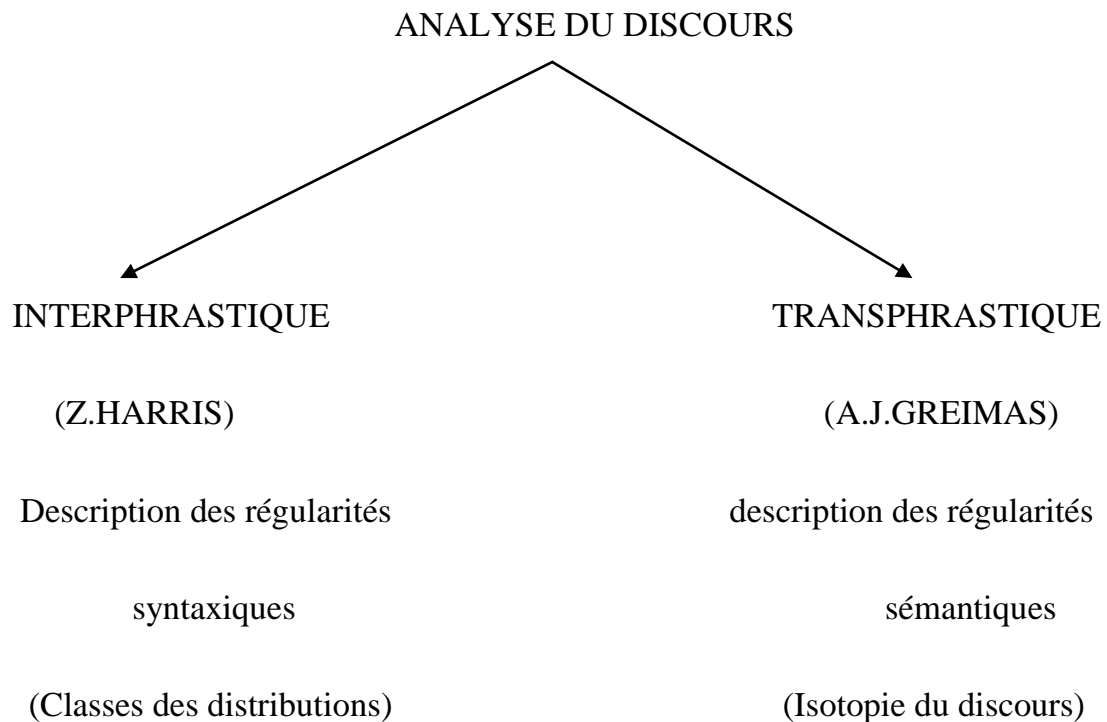
Les deux perspectives aussi bien celle de Z. Harris que celle de A. J. Greimas considèrent le discours comme un « tout » qui dépasse le cadre de la phrase mais en se situant à deux niveaux d'analyse différents.

Z. Harris pense que l'analyse distributionnelle permet de rendre compte de la langue qui se présente en « discours suivi ». Il travaille sur les marqueurs linguistiques des relations entre les phrases à partir d'un examen de l'environnement syntaxique des classes d'éléments. Il s'agit de repérer « les corrélations spécifiques des morphèmes du texte tels qu'ils se présentent dans [le] texte et, ce faisant, nous découvrons quelque chose de sa structure, de ce qui s'y passe. Il se peut que nous ne sachions pas

exactement CE QUE le texte dit, mais nous pouvons déterminer COMMENT il le dit »
(1952/1969 :8 Cité par Détrie et al 2001 :26)

A. J. Greimas considère le discours comme un « tout de signification » et oriente sa recherche vers l'analyse des règles logico-sémantique.

G.E.Sarfati (1997 :13) schématise cette distinction comme suite :



La considération du discours comme objet d'étude a marqué une révolution dans le domaine des sciences du langage, l'intérêt allant de la phrase aux relations des phrases entre elles. Le niveau sémantique de la langue s'est trouvé intégré à l'interprétation du discours.

Avec les événements de Mai 1968, les recherches sont orientées beaucoup plus vers le discours politique, notamment avec J. P. Faye qui articule une théorie du rapport discours - pouvoir. S'intéressant d'une part à la relation entre la parole et l'action, comme l'affirme H. Arendt:« [...] l'acte ne prend un sens que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire » (Cité par Charaudeau 2005 a : 31) et d'autre part au « surgissement de l'autre ou d'un autre discours dans l'énoncé d'un

sujet »(J.Guilhaumou et D.Malidier, cité par S. Bonnafous et al 1995 :77). De nouveaux champs d'analyse de la langue se sont déterminés renvoyant à l'étude du discours à travers les notions d'énonciation et de contextes de production, comme le confirme P.Charaudeau :

A l'heure actuelle d'ailleurs, les études qui se développent sur le discours politique tentent de combiner plusieurs [de ces] méthodes : une analyse lexicométrique qui en utilisant une méthode de traitement statistique des corpus, essaye de déterminer des univers sémantiques et des positionnements des locuteurs impliqués d'une façon ou d'une autre dans le champ politique ; une analyse énonciative qui met en évidence les comportements locutifs des acteurs de la vie politique et au-delà leur positionnement idéologique ; une analyse argumentative qui tente de mettre en évidence les logiques de raisonnement qui caractérisent les dits positionnements. (2005 a : 28)

Différentes tendances prennent corps autour de projets théoriques distincts à partir de lieux différents où les chercheurs essaient de donner à leurs approches un ancrage universitaire.

C'est J. Dubois (1969) qui introduit le syntagme « analyse du discours » en France avec la traduction, qui ouvre le numéro treize de la revue *Langages*, de l'article de Z. Harris paru aux États-Unis en 1952 « Discourse analysis ». Il rassemble autour de lui à l'université de Paris X-Nanterre une équipe de chercheurs qui s'intéressent particulièrement à l'analyse dite « harrissienne ». Dubois qui dirigeait alors ces recherches, était l'auteur d'une thèse importante sur le vocabulaire politique, son travail reposait sur une lexicologie structurale qui définissait la valeur des unités lexicales à partir de leur distribution.

Autour de M. Tournier, l'École normale supérieure de Saint-Cloud développe des recherches fondées sur le traitement statistique des données.

Dans le cadre de « l'analyse automatique du discours »(AAD), Pecheux élaborera les principes d'une théorie du langage d'inspiration marxiste. Ses projets sont réalisés à l'université de Paris VII, en association avec le Laboratoire de

psychologie sociale du CNRS. Ses recherches ont contribué historiquement de façon décisive à la constitution de l'analyse du discours en discipline scientifique.

Deux aspects ont marqué le début de ses travaux. Premièrement, la construction d'un dispositif informatisé centré sur le concept de condition de production comme principe constitutif d'un corpus, ce qui va permettre sur le plan théorique de poser la détermination du discours par son extérieur et permettre une analyse sociolinguistique. Deuxièmement, il propose une « théorie du discours » et définit des procédures d'analyse.

A partir de 1965, dans le cadre de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Greimas ouvre la voie à une sémiotique générale et mène des travaux dans la perspective de « sémantique structurale ».

I.1.2. Origines philosophiques

On ne peut parler de l'objet discours sans faire référence à Foucault et à ses « formations discursives » et aux origines althusseriennes de l'analyse du discours. Ceci nous renvoie vers ce qui représente la première période dans l'histoire de l'école française de l'analyse du discours. Cette période se situe dans les années soixante et soixante-dix, ce que Maingueneau (1987) appelle « l'analyse du discours de première génération ». Elle voit naître deux perspectives qui s'opposent : celle du discours (Foucault : 1969) et celle d'idéologie (Althusser 1970). Les recherches sont alors centrées sur l'étude des idéologies dans un cadre linguistique et portent sur le discours politique.

Le point de départ d'Althusser est le décalage irréductible entre la science et l'idéologie. Sa pensée cherche à établir des modalités d'un discours scientifique en rupture avec l'idéologie. Par sa relecture du marxisme il apporte des notions qui vont aider à comprendre le schéma d'une formation sociale.

Althusser avance deux thèses qui ont une portée définitionnelle :

- 1- L'idéologie est une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence (p114).
- 2- L'idéologie a une existence matérielle (p118). (Cité par Sarfati 1997 :97)

Althusser développe ainsi une « théorie des idéologies » pour laquelle l'idéologie représente un rapport imaginaire de l'individu à son existence. Il précise ensuite qu'il ne s'agit pas d'un rapport psychologique mais d'un rapport qui se concrétise à travers des pratiques qui définissent l'individu, son identité et son mode de vie. Selon lui « l'idéologie interpelle les individus en sujets » (Cité par Sarfati 1997 : 98). Cette compréhension de l'idéologie montre qu'il ya en réalité un « assujettissement » des individus; de ce fait, le sujet qui croit être à la source du sens du discours qu'il énonce, n'est en réalité que « le jouet de fonctionnements discursifs qui le manipulent à son insu. L'efficacité du processus tient à ce que, convaincu d'adhérer lui-même librement aux valeurs qu'il défend, le sujet *marche à l'idéologie* sans en avoir conscience. » (Détrie et al 2001 :126)

C'est dans le cadre de cette théorie althussérienne empruntant elle-même aux propositions de la psychanalyse de Lacan « du sujet parlant » et se référant au marxisme que la plupart des fondateurs de l'école française de l'analyse du discours s'inscrivent.

Comme le remarque F. Rastier (Rastier, 2001, pp 243-246) l'école française d'analyse du discours, influencée par le marxisme althussérien, a insisté dès l'origine sur l'importance du locuteur, et plus précisément sur l'importance de la place sociale du locuteur dans la production d'un discours. (Cité par Mayaffre 2002 : 517),

Les perspectives de M. Foucault prennent une autre orientation. Il s'intéresse à l'étude des rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales en mettant l'accent sur ce qu'il appelle « l'instance de l'événement énonciatif ». Travaillant sur des archives, il établit un ensemble conceptuel à propos du discours ayant pour point central la notion de formation discursive qui « désigne des ensembles d'énoncés

rapportables à un même système de règles, historiquement déterminées » (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 270). Le but était d'étudier les modalités d'organisation des discours d'un même ensemble et d'en dégager les règles de formation.

Cette notion a été reprise plus tard par Pecheux dans *Langages* 24 (1971) dans le cadre de l'analyse automatique du discours appliquée principalement à des corpus politiques. C'est ainsi « qu'autour de Pecheux (de 1969 à 1983) des linguistes, des philosophes et des historiens s'efforcent d'articuler théorie du discours et théories des idéologies » (Ibid. 203). Il s'agit de construire une théorie du discours articulée à une théorie des idéologies dans le cadre du matérialisme historique. Approfondissant le travail que mène à l'époque Althusser sur l'instance idéologique et l'interpellation du sujet par l'idéologie, il reste sourd à Benveniste et à sa théorie de l'énonciation.

Chez Pecheux, la formation discursive est posée comme une composante de la formation idéologique, déterminant « ce qui peut et doit être dit à partir d'une position donnée, dans une conjoncture donnée » (*L'inquiétude du discours* p 24. Cité par Maldidier 1993).

À cette première génération, s'oppose donc une « seconde génération, liée aux théories énonciatives » (Maingueneau 1987 :15). Aujourd'hui, l'analyse du discours pratiquée en France n'a que peu de rapport avec celle développée par Pecheux.

Suite à ces deux théories qui appréhendent chacune l'objet *discours* à sa manière, apparaissent deux méthodes d'analyse mettant en œuvre des procédures qui les caractérisent.

D. Maingueneau fait remarquer qu'à chacune de ces deux conceptions correspondent en général deux types de démarche : « Alors que la tendance althussérienne traque les forces cachées à l'œuvre dans les condensations et les déplacements du texte, Foucault défend plutôt une conception du discours comme dispositif énonciatif et institutionnel qui récuse toute quête d'un sens dissimulé » (1993 :4)

Dès le début de l'analyse du discours, beaucoup de confusions sont apparues suite à cette double divergence entre les deux types d'approches :

- 1- Une approche analytique qui vise à montrer que le discours, loin d'être un objet simple, est un objet construit qui cache des stratégies et des « pôles de résistance ». Le rôle de l'analyse est de « désarticuler le discours » pour mettre à jour ses stratégies et « laisser entrevoir un "autre" discours à l'œuvre à travers le premier » (Ibid. 3). Cette démarche est issue de la théorie d'Althusser ; elle reposait, à ses débuts, essentiellement sur des énoncés politiques.

Mais elle-même n'est pas homogène car elle peut correspondre à deux options divergentes. La première considérée comme réaliste, repose sur une théorie des idéologies et renvoie les formes de totalisation textuelle à une unité imaginaire. Selon cette version, « le discours dit tout autre chose que ce qu'il paraît dire. Il est source de mystification, parce qu'il dissimule ses " véritables enjeux" » (Sarfati 1997 :103).

La seconde est plutôt représentative, elle considère l'analyse comme une manière d'arriver à identifier la formation discursive. Son travail repose essentiellement sur le vocabulaire qui peut être "représentatif" d'un positionnement. Selon la version représentative « le discours fixe ses véritables enjeux à autant « d'indices » (particulièrement certains mots dont la fréquence dans un texte se laisse interpréter) qu'il convient de comprendre comme des symptômes » (Ibidem)

- 2- L'approche intégrative est issue de l'archéologie du savoir de Foucault qui travaillait sur des corpus constitués d'énoncés scientifiques. Cette démarche étudie les diverses composantes d'une formation discursive qu'elle considère dans leur fonctionnement globalisant. Elle «présuppose qu'un discours est accessible à l'analyse moyennant sa mise en rapport avec d'autres paramètres qui lui donnent sens » (Ibidem).

I.1.3. Les différentes approches en analyse du discours.

La transdisciplinarité est une caractéristique importante de l'analyse du discours. C'est un courant qui sollicite différents domaines de recherche. Maingueneau (2005 : 65) affirme que « le développement [de l'AD] implique non seulement une extension de la linguistique, mais aussi une configuration de l'ensemble du savoir ». Il s'agit bien de "discours" donc de langage mais qui ne peut être appréhendé sans faire appel aux autres disciplines.

Cette multiplicité disciplinaire conduit à la prise en compte de nombreux courants qui vont avoir un rôle important dans le développement de l'AD. Schiffrin (1994) présente six approches de l'analyse du discours qui sont d'origine anglo-saxonne et qui travaillent sur le discours. Chaque théorie a ses propres outils méthodologiques. Il s'agit notamment de : la théorie des actes de langage, la sociolinguistique interactionnelle, l'ethnographie de la communication, la pragmatique, l'analyse conversationnelle et la théorie variationniste.

Maingueneau rapporte le développement de l'analyse du discours française en particulier au « développement des courants pragmatiques, des théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :41). Cette diversité des sources d'inspiration accorde à l'analyse du discours une richesse au niveau des analyses qu'elle rend possible et permet une meilleure interprétation des données discursives.

Dans ce qui suit, nous passerons en revue les principales définitions et classements élaborés dans différents cadres théoriques. Le parcours que nous proposons ne vise pas l'exhaustivité, mais devrait permettre, d'une part de saisir la complexité du champ de l'analyse du discours de par sa transdisciplinarité, et d'autre part de déterminer les approches qui nous seraient utiles dans l'analyse de notre corpus.

Nous commencerons par présenter l'approche énonciative telle qu'elle a été développée par Benveniste (1966-1974) qui met en évidence la notion de subjectivité , par Maingueneau (1981), ainsi que par Orecchioni (1999) qui vient compléter le schéma de communication de Jakobson en lui intégrant des données importantes. Nous

présenterons ensuite l'approche pragmatique qui s'est développée sur la base de la théorie des actes de langage (Austin : 1962, « quand dire c'est faire »), (Searle : 1969, « Les actes du langage ») en nous intéressons particulièrement aux travaux de Ducrot (1972-1980) dans le courant pragmatique français. Enfin nous parlerons de la notion de dialogisme telle qu'elle a été développée selon la conception de Bakhtine.

Afin d'arriver à une bonne compréhension du fonctionnement de la langue, beaucoup de linguistes ont opté pour une prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours. De ce fait, les unités linguistiques sont inévitablement reliées à des facteurs extralinguistiques, c'est – à – dire d'une part à leur référence et d'autre part à leur prise en charge par un énonciateur.

Cette nécessité d'une analyse du discours, qui prendrait en charge à la fois les unités extralinguistiques en plus des unités intralinguistiques, sur laquelle se fonde la démarche que nous allons suivre, régit notre approche des discours de A. Bouteflika : La mise en évidence du rapport d'extériorité que le texte entretient d'une part avec un hors-texte et son insertion en tant que discours dans une optique énonciative et d'autre part son rapport avec d'autres textes.

I.1.3.1. Théories de l'énonciation.

À chaque fois que nous parlons, nous mettons la langue en exercice et nous produisons un énoncé. L'énoncé peut se répéter mais l'acte en lui-même est à chaque fois individuel et unique, il n'est jamais le même parce qu'il dépend de plusieurs paramètres qui changent d'une situation à l'autre. Si nous considérons que l'énoncé est le produit ou le résultat de cette mise en exercice de la langue, l'énonciation représente l'acte de production.

Le terme a été employé depuis le Moyen Âge, avec un sens logique et grammatical. L'énonciation correspondait à la proposition, au sens logique du terme. A partir du XIX^{ème} siècle le mot a pris un sens très large et un sens précis.

Au sens strict, l'énonciation désigne l'acte même d'énoncer (énoncer + ation = action d'énoncer). Toutefois pour l'étudier il est clair qu'il faut prendre en considération un grand nombre d'éléments : la personne qui parle, par exemple, mais aussi à qui elle parle, le lieu et le moment de l'énonciation, les conditions socio-historiques qui l'entourent, etc.

Dans le domaine des sciences du langage, la prise en compte de tels paramètres a conduit à de grandes modifications dans la description de nombreux phénomènes. En effet, la parole qui a longtemps été marginalisée par les études linguistiques s'est retrouvée au cœur des théories de l'énonciation, car définir l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1974 :80), c'est aussi introduire l'aspect extra linguistique pour expliquer les phénomènes langagiers.

C'est pourquoi l'analyse « linguistique » d'un discours dans une approche énonciative doit d'abord passer par :

- un repérage du locuteur : par quels moyens inscrit-il sa présence à l'intérieur de son discours ? D'après Benveniste le locuteur « s'approprie l'appareil formel de la langue » ; il énonce sa position par « des indices spécifiques » tels que les pronoms personnels, les possessifs, etc.
- la détermination du contexte d'énonciation : Quand ? où ? et pourquoi cet énoncé a-t-il été dit ?
- Et enfin, par l'identification du destinataire de l'énoncé : A qui s'adresse-t-il ? qui est (sont) visé(s) par le contenu de cet énoncé ? Car le locuteur « implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Ibid.82)

Ainsi, le rapport locuteur- allocutaire s'inscrit dans un contexte particulier qui correspond à la situation du discours et qui permet à chacun d'eux d'identifier l'objet de discours par le processus de la référence.

Il faut dès le départ essayer de préciser la différence entre énoncé et énonciation même si les limites ne sont pas bien tracées.

I.1.3.1.1. Énoncé / Énonciation

Les deux termes étant très polysémiques, plusieurs définitions se présentent à nous : « Ce que produit un locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est (donc) pas une phrase, mais un énoncé particulier d'une phrase » à partir de cette citation de Ducrot (1980 :7) on peut dire que l'énoncé peut être considéré comme le produit ou le résultat d'un acte puisqu'il s'agit de la réalisation d'une phrase dans une situation donnée. L'énonciation est alors vue comme le processus même qui a pour point d'arrivée la réalisation de l'énoncé.

Donc, pour comprendre un énoncé, il est important de comprendre les raisons qui ont participé à sa réalisation et qui changent à chaque situation. Car « l'énonciation est un processus unique, en ce sens qu'elle ne peut être reproduite sans que soient modifiées les conditions dans lesquelles elle se réalise » (Bracops 2006 :174)

C'est ainsi que Maingueneau (1981 :5) parle de « l'énonciation comme acte individuel d'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation ». Il oppose alors l'acte au produit (résultat de cet acte).

Dans Langue française 9, Provost - Chaveau parle d'un même objet vu sous deux angles différents :

- Comme objet événement, il est extérieur à l'individu ;
- Comme objet fabriqué par le sujet dans lequel il s'inscrit et laisse des traces :

À L'énoncé comme objet événement, totalité extérieure au sujet parlant qui l'a produit, se substitue [dans la perspective d'une linguistique de l'énonciation] l'énoncé objet fabriqué, où le sujet parlant s'inscrit en permanence à l'intérieur de son propre discours, en même temps qu'il y inscrit l'autre, par les marques énonciatives (Chaveau 1971 :12)

a) L'énonciation chez Benveniste

La théorie de l'énonciation a été développée en France par les travaux de Benveniste (1966-1974) qui a mis l'accent sur la présence de « l'homme dans la langue ».

La définition benvenistienne privilégie le pôle de l'énonciateur en s'intéressant à la relation du locuteur à la langue : « l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours » (Benveniste 1974 :81), ceci suppose que l'acte d'énoncer peut être envisagé sous différents aspects, celui qui l'intéresse le plus concerne la détermination du cadre formel de sa réalisation.

En parlant d'acte individuel, il présente le locuteur comme premier paramètre dans les conditions de l'énonciation, il transforme la langue en discours : « après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours »(Ibidem)

Cette réalisation individuelle est vue aussi comme une « appropriation » de la langue par le choix des différents indices qui vont lui permettre de se poser comme locuteur et de poser l'autre comme allocutaire. « En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue comme un procès d'appropriation» (Ibid. : 82)

Enfin l'énonciation permet au locuteur d'exprimer sa vision du monde. Pour cela, il doit référer aux objets de ce monde de manière à permettre à son allocutaire une interprétation. Il lui donne des indices pour une co-référence. Pour Benveniste, la particularité de chaque situation d'énonciation réside dans ces éléments. C'est de là qu'est née la théorie de l'énonciation, il s'agit de l'étude et de l'analyse de toutes les marques de subjectivité. Tout ce qui indique la présence du sujet parlant dans son discours, allant des pronoms personnels, des démonstratifs, etc. Car engendrés par une énonciation, ils désignent à chaque fois à « neuf », « ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits » (Benveniste 1966 :262).

b) L'énonciation chez Maingueneau

Maingueneau considère tout acte d'énonciation comme un événement unique qui s'établit entre un énonciateur et un destinataire particuliers dans une situation particulière. Il la renvoie au domaine de la parole (acte individuel) par opposition à la langue (système). Cependant, il opère « une distinction entre chaque énonciation individuelle et le phénomène, le schéma général de l'énonciation, invariant à travers la multiplicité des actes d'énonciation. » (Maingueneau 1981 :6).

En effet l'énoncé, considéré comme un ensemble de données stables était mis au premier plan par rapport à l'acte de produire l'énoncé, qui lui dépend de plusieurs paramètres. Dans ce cas il parle *d'énoncé-type* et *d'énoncé – occurrence*, car on peut considérer le même énoncé tantôt comme occurrence tantôt come type.

Il propose l'exemple suivant :

Les mammifères allaitent leurs petits.

Il explique alors que lorsque cet énoncé est pris indépendamment de la personne ou de la situation d'énonciation, il est *type*. Si par contre on s'intéresse à qui l'énonce et dans quelle(s) situation(s), l'énoncé correspondra à autant d'occurrences distinctes.

C'est la description du fonctionnement de ces paramètres qui est l'objet de l'énonciation. Il s'agit de savoir comment le système qu'est la langue est transformé par l'individu en discours. A partir de là, le langage n'est plus un instrument "neutre" mais une activité qui permet au locuteur de se situer par rapport à son allocutaire, au monde, à son énoncé et à celui des autres. « Ainsi le langage n'est pas un simple intermédiaire s'effaçant devant les choses qu'il "représente" : il y a non seulement *ce qui est dit* mais *le fait de le dire*, l'énonciation, qui se réfléchit dans la structure de l'énoncé » (Ibid. 8).

C'est ainsi que le sens d'un mot dépend de sa mise en exercice et acquiert une « valeur pragmatique ».

c) L'énonciation chez Orecchioni.

Pour Orecchioni, la problématique de l'énonciation se définit dans la « recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de "la distance énonciative") » (1999 :36).

Orecchioni propose de complexifier le schéma de communication de Jakobson par un enrichissement du cadre énonciatif. Elle prend en compte, en plus des six éléments fondamentaux de la communication, d'autres paramètres en relation avec l'opération d'encodage/ décodage, les compétences linguistiques et culturelles des partenaires de l'échange ainsi que les contraintes de la situation de communication et de l'univers du discours :

Nous appellerons "univers de discours" quelque chose d'extrêmement complexe et hétérogène, qui englobe :

- Les données situationnelles, et en particulier la nature écrite ou orale du canal de transmission, et l'organisation de l'espace communicationnel, objet de la réflexion "proxémique". Il convient de préciser que toutes les données ne sont pertinentes que sous formes d'"images" de représentations que les sujets énonciateurs s'en construisent [...]
 - Les contraintes thématique - rhétoriques qui pèsent sur le message à produire.
- (ibid. :23)

En précisant la distinction entre énoncé/énonciation, Orecchioni introduit deux perspectives qui relèvent de la « spécialisation » (réduction d'extension) pour parler de linguistique de l'énonciation « restreinte » ou « étendue » selon que l'approche adoptée admet ou non la restriction du parcours communicationnel.

- Dans le cadre d'une énonciation « étendue », la linguistique aura pour but la description des relations qui s'établissent entre les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif et l'énoncé. Autrement dit, l'analyse

s'intéressera aux partenaires de l'échange ainsi qu'à la situation de communication qui englobe les éléments spatio – temporels, le contexte socio-historique, la nature du canal, etc.

Orecchioni introduit ici le terme « énonciatème » pour faire référence à tous ces faits énonciatifs qui sont des marques qui s'inscrivent dans l'énoncé et que la linguistique se doit d'identifier.

- D'un point de vue restrictif, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des éléments constitutifs du cadre énonciatif : le locuteur. Ainsi, il s'agit de repérer les marques linguistiques de la présence du locuteur dans son énoncé. ce que Benveniste présente sous l'expression de « la subjectivité dans le langage », elle le nomme « subjectivème ».

À partir de cette présentation des différentes définitions de l'énonciation, nous pouvons dire que notre vision de la problématique de l'énonciation peut être formulée à travers les questions suivantes :

Quels sont les moyens linguistiques mis en œuvre par Bouteflika pour s'inscrire dans son message ?

Comment se positionne-t-il par rapport à ce qu'il dit ?

Quelle est sa vision du monde ? comment est-elle exprimée ?

À l'instar de Benveniste, il est important pour nous de repérer et d'identifier les éléments auxquels fait appel Bouteflika dans son discours pour permettre à son (ses) auditoire une **co-référence**.

A partir de chaque énoncé relevé dans les différents discours et constituant ainsi des énoncés-occurrences (Maingueneau 1981), nous étudierons l'importance de la situation d'énonciation dans la détermination du sens de l'énoncé.

Enfin, toujours dans une optique énonciative, nous nous intéresserons à l'étude des conditions de la communication telles qu'elles ont été présentées par Orecchioni

(1999) ainsi qu'à la détermination de l'univers des discours de Bouteflika. Nous nous situerons ainsi dans le cadre d'une énonciation étendue.

Nous pensons particulièrement aux deux points qu'a soulevés Orecchioni et que nous pensons très déterminants dans la construction des discours de Bouteflika. Il s'agit tout d'abord des conditions de production du discours, c'est-à-dire la nature particulière du locuteur : quel est son statut ? Dans quel cadre institutionnel prend-il la parole ? Qu'est ce qui lui donne le droit de prendre la parole dans telle ou telle situation ? La nature des allocutaires (réels ou potentiels), de l'organisation de la relation qui s'instaure entre locuteur et allocutaires.

Il s'agit aussi des caractères thématiques du discours, ce qui va permettre de le classer dans un genre particulier répondant aux exigences de ce genre. Dans notre cas par exemple, il est question de discours politiques qui s'adressent à la nation, ils doivent donc obéir aux contraintes du discours politique. C'est ce qu'Orecchioni propose de regrouper sous l'appellation d'« univers du discours »; et à côté de la compétence linguistique, elle introduit aussi la compétence psychologique et psychanalytique¹, ainsi que la compétence culturelle et idéologique, qui fait référence d'un côté à l'ensemble des savoirs que le sujet (émetteur ou récepteur) possède sur le monde et d'un autre côté au système d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel.

Il s'agit donc de repérer des marques qui seront pour nous des indices (implicites ou explicites) de l'inscription de l'énonciateur dans son énoncé, de sa position par rapport à son interlocuteur et par rapport à l'objet de son discours.

I.1.3.1.2. Les différents indices linguistiques de la subjectivité.

La problématique de l'énonciation est liée à celle de « la subjectivité dans le langage ». Elle met l'accent essentiellement sur la présence de l'homme dans la

¹ Nous ne développons pas ici les déterminations psychologiques et psychanalytiques car elles ne font pas parti des points que nous analyserons dans notre travail, en plus de notre manque de connaissances dans les deux domaines.

langue par l'étude des différentes unités linguistiques qui sont des « indices spécifiques » à travers lesquelles le locuteur énonce sa position (par rapport au monde et par rapport à l'autre)¹.

Le mot déictique désigne un type de référence où le référent est identifié à travers l'énonciation. Celui d'embrayeur, qui est la traduction française de « shifter » correspond beaucoup plus aux classes d'unités qui manifestent la « réflexivité fondamentale de l'activité linguistique » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :212)

Pour Kleiber (1986 : 12) ce sont des unités linguistiques « dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent ».

Ducrot les considère comme des termes à contenu procédural car, par opposition aux termes à contenu conceptuel, ils ne désignent pas des objets mais expliquent la façon avec laquelle les phrases sont utilisées dans la communication :

Ducrot constate que certains mots renvoient à des entités du monde, ou aux événements et aux actions dans lesquelles ces entités sont impliquées. [...] : Ils sont appelés **termes à contenu conceptuel**.

En revanche, certains autres mots ne désignent pas des objets, des propriétés ou des actions du monde, mais livrent des instructions sur la façon d'utiliser les phrases dans la communication. Il s'agit essentiellement de pronoms personnels (je, tu,...) de certains verbes (les performatifs d'Austin) et des conjonctions, adverbes, etc. Ces mots sont des **termes à contenu procédural**. (Bracops 2006 :148)

Dans le même sens, Kaplan (1989) montre que ces éléments n'ont pas un contenu conceptuel mais plutôt un contenu procédural, c'est-à-dire que « leur contenu lexical correspond à une procédure qu'il faut appliquer pour interpréter le terme en question, qui, dans le cas de *je* serait *cherchez le locuteur* » (cité par Reboul et Moeschler 1998 :33)

¹Ces indices sont présentés sous différentes appellations : déictiques (Orecchioni 1999), embrayeurs (Jakobson 1963), (Maingueneau 1981) ou shifters en anglais

a)Embrayeurs et/ou déictiques

Dans les différents travaux dans le champ de la linguistique énonciative, l'emploi des termes déictique et embrayeur n'est pas très net, étant parfois accepté comme des synonymes (Orecchioni 1999) et dans d'autres cas distingués, les déictiques sont alors considérés comme un sous ensemble des embrayeurs (Maingueneau 1981).

Dans les deux cas, il est important de prendre en considération certains paramètres constitutifs de la situation d'énonciation. Ce que font les deux partenaires de l'échange c'est désigner les objets ou les personnes qui constituent la réalité extralinguistique, c'est ce que Jakobson appelle « fonction référentielle ». Il s'agit en effet du « processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est – à - dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique » (Orecchioni 1999 : 40). Ce processus se réalise aussi bien pendant l'opération d'encodage que pendant celle de décodage durant lesquelles les sujets utilisent des références déictiques.

De là nous avons plusieurs définitions des déictiques qui s'appuient sur la notion de référence. Orecchioni propose la définition suivante :

Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans l'énonciation les actants de l'énoncé
 - La situation spatio-temporelle du locuteur et éventuellement de l'allocutaire.
- (Ibid.41)

Pour Maingueneau, les déictiques renvoient uniquement aux indices spatio-temporels et sont donc inclus dans la classe des embrayeurs à côté des pronoms personnels : « A côté des personnes il existe d'autres embrayeurs, les déictiques dont la fonction est d'inscrire les énoncés – occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur » (Maingueneau 1981 :21).

Dans les travaux actuels, la plupart des linguistes ne font pas la distinction entre déictiques et embrayeurs, c'est-à-dire :

[ils englobent] dans le cadre de la deixis les indices personnels (je, tu) et les indices temporels, apte à manifester, en relation avec la situation d'énonciation qui leur sert de repère, la simultanéité (maintenant) l'antériorité (hier), l'ultériorité(demain, bientôt)[...]tous les indices linguistiques qui ne construisent une saturation référentielle que dans leur articulation à la situation d'énonciation appartiennent à la deixis. (Charaudeau et Maingueneau 2002 :73)

b) S'agit – il d'anaphores ?

La notion d'anaphore est elle aussi utilisée pour désigner une référenciation. Cependant il s'agit de deux types différents. Dans l'anaphore, la référenciation est endophorique, elle renvoie à un élément présent dans le message et oblige un retour en arrière ; alors que dans la deixis, elle est exophorique car elle dépend de la situation dans laquelle l'énoncé est produit. Il s'agit donc d'une différence de localisation du référent, dans le premier elle est contextuelle tandis que dans le second elle est situationnelle.

Dans notre travail nous emploierons le mot embrayeur ou déictique avec un sens similaire pour faire référence aux éléments linguistiques qui permettent de désigner les personnes ou les objets de l'échange et de les situer dans un cadre spatio-temporelle.

c) Les différents embrayeurs

En français les unités que l'on met dans la catégorie des embrayeurs sont de natures différentes. Elles recouvrent tous les éléments qui suscitent une référence situationnelle tels que les pronoms personnels de première et deuxième personne et les possessifs qui leur correspondent (mon, ton, le sien...), les désignations démonstratives (ce, ça + nom...), les adverbes et les locutions adverbiales locatives et temporelles (ici, maintenant...)

- **La personne :**

Les pronoms liés à la personne regroupent d'une part les pronoms personnels *je/tu – nous/vous* et d'autre part les pronoms et adjectifs possessifs qui ont une relation avec ces personnes :

Mon / ton – nos / vos cahier(s) = le cahier de moi / le cahier de toi

Les cahiers de nous / les cahiers de vous

De même pour :

Le mien/le tien – le notre/le votre = le cahier de moi / de toi

De nous / de vous

- Je / Tu.

Benveniste voit dans l'emploi des deux pronoms personnels *je* et *tu* une référence particulière car ils ne renvoient pas à des objets définissables et identiques dans chaque situation de discours. Leur existence n'est définissable que dans l'acte de production lui-même.

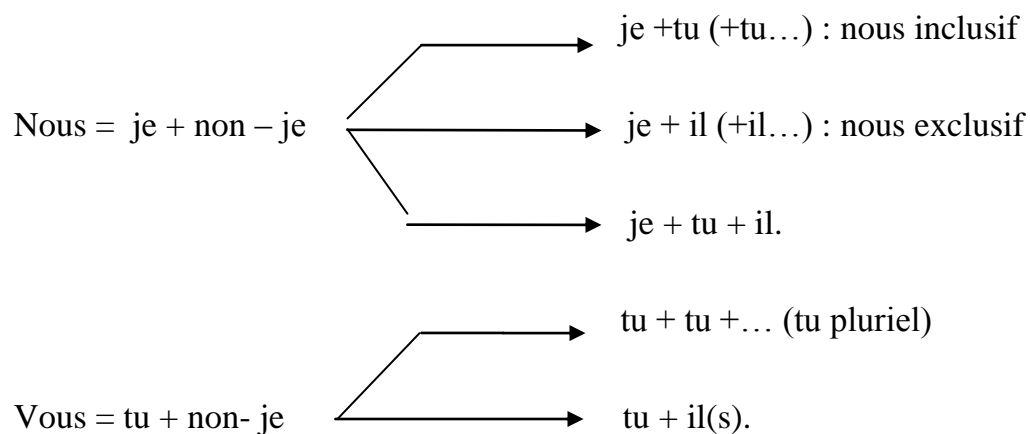
Il propose la définition suivante : « *Je* est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* », par conséquent, en introduisant la situation d'« allocution », on obtient une définition symétrique pour *tu*, comme l'« individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu* » (1966 : 252-253)

Donc, le référent n'est créé que par l'acte lui-même et à partir des emplois qui en sont faits, c'est ce qui fait d'eux des embrayeurs. Ces deux morphèmes grammaticaux, considérés par certains linguistes comme référentiellement vides, appartiennent à la langue mais « en tant que signes inscrits dans une énonciation unique ils réfèrent en marquant qu'un sujet s'empare du système et ouvre un rapport réversible à quelqu'un qu'il pose comme allocutaire » (Maingueneau 1981 :14).

Quant à Orecchioni, elle n'accepte pas la définition que donne Benveniste sur les pronoms comme « formes vides » et considère que même s'ils le sont référentiellement, ils ne le sont pas sémantiquement. Elle pense que les pronoms personnels eux aussi réfèrent à des « objets extralinguistiques et non à leur propre énonciation » (1999 :49

-Nous / Vous.

Ces deux pronoms ne représentent pas les pluriels de *je* et *tu*, ils sont plutôt considérés comme des « personnes amplifiées » qui peuvent être représentés ainsi :



On voit qu'il n'y a pas multiplication de *je* mais extension. « S'il ne peut y avoir plusieurs "je" conçus par le "je" même qui parle, c'est que "nous" est, non pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre "je" et le "non-je" quel que soit le contenu de ce "non-je" » (Benveniste 1966 : 233)

On peut éventuellement citer le cas du *nous* qui tient lieu du singulier, tel que le *nous* de majesté ou le *nous* d'orateur/auteur. Dans ce cas, nous remarquons une très forte prédominance du *je*, ce pluriel qui tient lieu de singulier fait référence à une personne plus diffuse et moins définie.

-Le cas de la non-personne :

En parlant de la non – personne Benveniste fait référence à la troisième personne : « Il ne faut donc pas se présenter la "3^{ème} personne" comme une personne

apte à se dépersonnaliser. Il n'y a pas aphérèse de la personne, mais exactement la non-personne » (Ibid.230).

Il explique ceci par les différences qui existent entre la troisième personne (*il/elle*) et les personnes *je/tu* :

- D'abord *il* peut renvoyer à une "infinité de sujets" ou aucun alors que *je* et *tu* se caractérisent par leur "unicité" spécifique.
- De plus *je* et *tu* sont inversibles, c'est-à-dire que dans l'échange à tout moment le *je* peut devenir *tu* et le *tu* un *je* ce qui n'est pas possible entre un de ces pronoms et le *il*

Cependant pour Maingueneau, la catégorie de non – personne correspond « aux groupes nominaux et à leurs substituts pronominaux, plus largement aux éléments ayant le statut syntaxique de groupes nominaux ; ce sont donc tous les objets dont parle *je* et *tu* ». (1981 : 15)

Donc les non-personnes à la différence des personnes :

- peuvent être définis ou non par la situation d'énonciation.
- Leurs référents peuvent être présents ou absents, visibles ou non.
- Disposent d'une grande variété de substituts pronominaux.

Ce qui nous intéresse le plus dans l'étude de la personne dans les discours de Bouteflika c'est d'abord de voir si le jeu des pronoms personnels et pronoms et adjectifs possessifs fait partie d'une stratégie discursive. A qui réfèrent les différents pronoms personnels utilisés par Bouteflika ? Quels sont les taux de fréquence du *je* et du *nous* dans les discours choisis et quel est l'écart dans l'emploi de chacun d'eux par rapport aux autres pronoms personnels ?

- **La localisation :**

Il existe des mots qui peuvent inscrire l'événement dans l'espace et dans le temps en prenant comme référence le point de repère que constitue l'énonciateur.

C'est ce que Maingueneau (1981) nomme *déictiques*, mais dans la plupart des cas ils sont en même temps anaphoriques. Nous les évoquerons ici en tant que déictiques et non pas en tant qu'anaphoriques.

- **Le temps :**

Les déictiques temporels permettent d'exprimer le temps en localisant l'événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment pris comme référence, c'est le moment d'énonciation, « le moment où l'énonciateur parle ». Cependant les indications temporelles ne sont pas toutes repérées au moment d'énonciation. Pour l'expliquer Maingueneau propose les exemples suivants :

(1) *Le lendemain de la fête Paul s'est promené avec Sophie.*

(2) *Hier, il s'est promené avec Sophie.*

Dans (1), *le lendemain* est relatif au contexte. Sa situation dans le temps ne se fait pas par rapport au moment d'énonciation mais par rapport au repère que constitue le syntagme *la fête*.

En revanche, dans (2) l'adverbe *hier* se rapporte directement au moment d'énonciation. Il s'agit donc bien d'un déictique temporel.

Cette localisation peut s'effectuer essentiellement grâce aux formes temporelles de la conjugaison verbale et aux adverbes et locutions adverbiales.

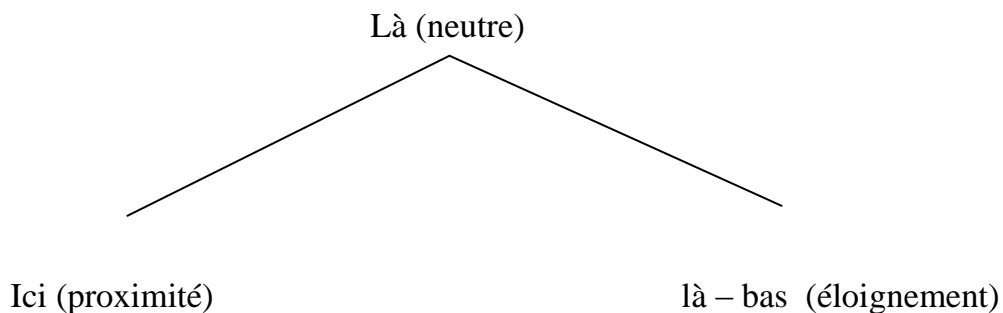
Orecchioni considère que le choix d'une forme temporelle (passé/présent/futur) est de nature déictique car ce choix se fait selon différents axes aspectuels qui « mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès, lequel peut être (quelles que soient ses propriétés objectives) dilaté ou ponctualisé, considéré dans son déroulement ou dans son achèvement "enfoui dans le passé " ou au contraire relié à l'activité présente » (Orecchioni 1999 :52).

- **L'espace :**

Le point de repère se situe alors par rapport à la place qu'occupe l'énonciateur au moment de l'énonciation. Il existe plusieurs types de déictiques spatiaux :

- Les démonstratifs :

En emploi déictique, il est important de faire la distinction entre les éléments de la classe des déterminants (*ce.../ (ci/là)*), leur répartition se fait selon l'axe proximité/éloignement. Mais dans l'usage actuel des adverbes de lieu, "là" est considéré comme neutre par rapport à "ici", qui marque univoquement la proximité et "là - bas" pour signifier l'éloignement. Orecchioni représente ainsi l'opposition comme étant ternaire et non plus binaire.



- Les présentatifs : voici/voilà
- Les éléments adverbiaux :

Près (de) / loin (de)

Devant / derrière

En haut / en-bas

A gauche / à droite

L'emploi de ces expressions dépend étroitement de la position du locuteur, ainsi s'il change de place, leur interprétation change corrélativement. Il dépend aussi de la présence ou non des deux protagonistes au même endroit, c'est – à – dire que la

situation peut ne pas être partagée par les deux interlocuteurs. Les éléments de cette situation qui sont pertinents pour l'interprétation des déictiques, et auxquels l'allocutaire n'a pas directement accès, doivent être explicités verbalement.

Pour conclure cette partie sur les déictiques, nous précisons que nous travaillerons avec les déictiques tels que présentés par Benveniste comme permettant un repérage par rapport à des éléments concrets de la situation de communication. C'est à travers ces éléments que nous essayerons le long de notre travail de voir comment Bouteflika a converti la langue en se l'appropriant à travers la parole. Comment il a organisé son discours autour des trois repères « je/ici/maintenant » et s'est posé comme locuteur dans un environnement spatio-temporel bien structuré.

Certains linguistes ont introduit d'autres catégories et ont ainsi étendu la classe des déictiques pour y insérer tous les faits de langage qui sont relatifs au procès d'énonciation et tous les indices de subjectivité, tel que Benveniste (1970 :84) par exemple qui considère l'interrogation, l'assertion et l'intimation comme des déictiques. Nous préférons quant à nous la restreindre en un premier temps à trois catégories : personnelle, temporelle et spatiale pour procéder à l'identification de certains constituants du cadre énonciatif.

I.1.3.2. L'approche pragmatique

La prise en compte de tous ces éléments nous renvoie aussi à ce qui est regroupé sous la notion de pragmatique pour désigner tout ce qui s'intéresse à la relation des signes à leurs utilisateurs. Ce terme dérive du grec et signifie : action, exécution, accomplissement, manière d'agir, conséquence d'une action, etc.

La notion de pragmatique a une valeur instable. Elle est employée pour désigner en même temps une sous-discipline de la linguistique, un certain courant d'étude du discours qu'une certaine conception du langage.

I.1.3.2.1. Les étapes de l'évolution de la pragmatique

Bracops (2006) résume l'évolution de la pragmatique en trois grandes étapes. La première, dite radicale formaliste, se situe dans les années 1930 à 1940 nous y retrouvons la tripartition proposée par Morris (1938) qui considère que l'étude et la compréhension de chaque langue doit se baser sur trois domaines : « (1) La syntaxe, qui concerne les relations des signes aux autres signes, (2) la sémantique, qui traite de leurs relations avec la réalité, (3) la pragmatique qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leurs emplois et à leurs effets.» (Cité par Charaudeau et Maingueneau 2002 : 454)

La pragmatique prend son essor et acquiert le statut de véritable discipline à part entière à partir des années 1950-1970 avec les travaux des philosophes du langage anglo-saxons (Austin, Grice, Searle). Ils ont montré que la fonction du langage ne se limite pas à décrire le monde mais qu'il permet d'agir sur lui, de le transformer et de changer les comportements des autres : c'est la « théorie des actes de langage ». Ainsi, par rapport aux sémioticiens des années 1930-1940, la pragmatique voit son champ d'application s'élargir même si elle est toujours critiquée par certains linguistes.

La dernière grande étape se situe entre les années 1980 et 1990 pendant laquelle elle va évoluer selon deux courants distincts. L'un, anglo-saxon, s'inspire des théories logicistes et de la philosophie du langage (école d'Oxford) et considère la pragmatique comme discipline indépendante, il s'agit de la pragmatique cognitive. L'autre s'inscrit dans le prolongement de la linguistique de l'énonciation inaugurée par Benveniste. C'est une pragmatique intégrée développée par des chercheurs français (Anscombe, Ducrot, Récanati, Kerbrat-Orecchioni) qui s'intéressent à l'étude des aspects liés à l'énonciation et dont la sémantique ne traite pas. Cependant, il existe des points communs entre ces deux courants : tous deux considèrent le langage en tant que moyen d'action.

I.1.3.2.2. Pragmatique intégrée : Le point de vue de Ducrot

À la différence du courant anglo-saxon, le courant pragmatique français considère la pragmatique comme une discipline fille de la linguistique, à laquelle on fait appel pour interpréter des énoncés là où la sémantique a épuisé ses possibilités. C'est ainsi que l'envisage Ducrot et Anscombe qui ont développé une théorie sémantique non vériconditionnelle car fondée beaucoup plus sur la valeur argumentative de l'énoncé que sur sa valeur informative.

Ce qui intéresse le plus Ducrot et Anscombe c'est l'étude des relations argumentatives assurées par le lexique ou par la structure des phrases. En plus des actes de langage décrit par Austin pour déterminer la valeur illocutoire marquée par un énoncé, Ducrot introduit la notion de « présupposition » comme moyen mis à la disposition du locuteur par le langage pour exprimer « implicitement » un moyen de « dire et ne pas dire ». Il la considère comme un acte de langage spécifique qui a la capacité de modifier les rapports intersubjectifs des interlocuteurs. Sa spécificité « réside dans la façon dont elle impose à l'interlocuteur un cadre pour la continuation du dialogue : elle l'oblige à faire comme si le contenu du présupposé était une vérité acquise, ne pouvant être remise en question » (Cervoni 1992 : 120)

Pour Ducrot chaque énoncé a un contenu posé, communiqué explicitement par l'énoncé et un contenu présupposé, qui véhicule une information implicite. Cependant la vérité ou la fausseté de l'un ne dépend pas de la vérité ou de la fausseté de l'autre, « donc, la valeur de vérité de la présupposition et celle de l'énoncé sont indépendantes l'une de l'autre » (Bracops 2006 :151)

Soit l'exemple :

Le Père Noël est généreux

Présuppose : « Le Père Noël existe »

D'après Ducrot cet énoncé ne peut être considéré ni vrai, ni faux, il est tout simplement dénué de sens car son présupposé est faux.

Le locuteur peut aussi communiquer implicitement une information sous forme de contenu « sous-entendu », il fait appel dans ce cas, pour des raisons imposées par la situation d'énonciation, à un énoncé proche de l'énoncé explicite, mais qu'il juge plus acceptable. « Le sous-entendu résulte donc d'une réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation » (Ibid.152)

En faisant appel au sous-entendu, le locuteur peut, au cas de "problème", se retrancher derrière le sens littéral de ses paroles et laisser l'interlocuteur assumer la responsabilité de son interprétation. L'analyse pragmatique doit permettre de donner accès au sens non littéral de l'énoncé par l'analyse des différentes circonstances d'énonciation qui se combinent au sens littéral.

Pour conclure nous pouvons dire que la pragmatique représente un riche carrefour interdisciplinaire pour des linguistes, des logiciens, des philosophes, etc. De cette pluridisciplinarité nous retiendrons trois courants principaux :

(1) La pragmatique apparaît comme l'une des composantes de la sémiotique. Elle s'intéresse particulièrement à l'étude des symboles indexiaux c'est-à-dire des unités dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur emploi.

Le Grand Larousse Universel(1984) les présente comme des unités « dont on ne saurait dire qu'elles ont un sens, mais dont la fonction essentielle est de régler l'échange en fixant notamment le rôle des participants à la communication ».

(2) L'approche pragmatique est aussi tributaire de la théorie des actes de parole développé par Austin (1962) et Searle (1969). Il ne s'agit plus d'opposer la parole à l'action, mais de considérer la parole elle-même comme une forme et un moyen d'agir : « parler c'est agir ».

Ils reconnaissent certains types d'actes et découvrent l'existence d'un type particulier d'énoncés : « les énoncés performatifs, qui ont la propriété de pouvoir, dans certaines conditions, accomplir l'acte qu'ils dénomment, c'est-à-dire de "faire" quelque chose du seul fait de le " dire " » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :17).

Cette conception du langage comme « acte doté d'une force » (Amossy 2000) est principalement orientée vers l'allocataire.

(3) La pragmatique hérite de la linguistique de l'énonciation développée par Benveniste lorsqu'elle définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative et donne une image du sens basée sur sa fonction énonciative.

La définition qui nous semble se rapprocher le plus de notre objectif de recherche est celle qui considère la pragmatique comme une linguistique qui étudie les énoncés dans leur situation de communication et analyse l'influence du contexte sur l'interprétation des énoncés

Nous nous intéressons particulièrement aux conditions qui ont rendu le discours possible, aux relations qui s'établissent entre les phrases et le locuteur et lui permettent de produire des énoncés en contexte.

I.1.3.3. Dialogisme vs polyphonie

En choisissant l'approche énonciative dans notre travail, nous avons souvent croisé la notion de dialogisme et/ou de polyphonie. Tous les chercheurs en analyse du discours et particulièrement ceux qui ont développé l'approche énonciative sont d'accord pour dire qu'il ya toujours les traces d'un autre discours dans celui qu'on est en train d'analyser ; et qu'un locuteur ne peut marquer son positionnement que par rapport aux positions des autres et en fonction de ce que disent les autres sur le même sujet. D'autre part ce positionnement est toujours vu comme s'opposant à un autre qui précède et suscite donc des réponses qui vont suivre. En particulier dans le domaine politique qui est considéré comme polémique.

La problématique de la pluralité des instances énonciatives a été développée par différentes approches qui se trouvent au carrefour des théories de l'énonciation, de l'analyse du discours, de la sociolinguistique et de la pragmatique. Certains d'entre eux s'inspirent du concept bakhtinien de "dialogisme" tels que : intertextualité (Julia Kristeva (1967), polyphonie

énonciative (Oswald Ducrot 1984), hétérogénéités (Jacqueline Revuz 1982).

Authier-

Le concept de dialogisme est issu des travaux de Bakhtine (fin des années 1920), il repose sur le constat que l'énoncé laisse entendre d'autres voix que celle de l'énonciateur principal. En équivalence, nous retrouvons le même type d'approche sous un terme différent, celui de polyphonie, notamment dans les travaux de Ducrot et ceux qui s'en sont inspirés tel que la ScaPoLine.

Les deux dictionnaires d'analyse du discours présentent la relation entre les deux notions de polyphonie et de dialogisme de deux manières différentes : Charaudeau et Maingueneau (2002) tendent à séparer les deux notions, pour Bakhtine et V.N.Volochinov, « Les énoncés longuement développés et bien qu'ils émanent d'un interlocuteur unique [...] sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques » (Volochinov 1981 :292). Ainsi comprise, « l'orientation dialogique est bien entendu, un phénomène caractéristique de tout discours. »(In Todorov 1981 :98 Cités par Charaudeau et Maingueneau 2002 :175). Alors que l'approche praxématique les situe à l'intersection l'une de l'autre. C'est ainsi que le dialogisme est défini comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » ((Detrie et al 2001 :83), « ...la polyphonie consiste à faire entendre la voix d'un ou plusieurs actants aux côtés de la voix du narrateur avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière » (Ibid. 256).

I.1.3.3.1. Les concepts de dialogisme et de polyphonie chez Bakhtine

Dans les travaux de Bakhtine, les deux notions se recouvrent sans pour autant être équivalentes. Certains linguistes, chercheurs ont tenté d'apporter un éclairage aux deux notions en procédant à la relecture de l'œuvre de Bakhtine dans sa langue. Nous citons notamment un article d'Alexandra Nowakowska (2005) dans lequel elle étudie

le vocabulaire de Bakhtine en comparant dans la langue source les termes introduits en français par *dialogisme*, *dialogue interne*, *harmoniques dialogiques*, *dialogisation*, etc. afin d'essayer d'articuler les deux concepts de dialogisme et de polyphonie.

Selon elle, le problème réside dans la difficulté à interpréter certains mots russes. Elle cite plusieurs exemples parmi eux celui de *slovo*. En effet le mot russe *slovo* peut signifier : mot, terme, discours ou parole. Donc *slovo* désigne aussi bien un élément – unité du langage (le mot) que l'enchaînement des mots, des séquences (le discours).

La conclusion à laquelle elle arrive, est que chez Bakhtine, le mot *polyphonie* (polifonija) est souvent associé à celui de roman pour décrire exclusivement la singularité du texte de Dostoïvski. « Le terme de polyphonie , emprunté au champ musical par métaphore, consiste à faire entendre la voix d'un ou plusieurs personnages, aux côtés de la voix du narrateur, avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière, mais sans phénomène de hiérarchisation » (Nowakowska 2005 :23). Alors que le terme de dialogisme, est repris dans plusieurs de ses écrits, « Bakhtine utilise essentiellement le réseau des six termes suivants pour parler de dialogisme : *dialogichnost* (dialogisme), *dialogizatzija* (dialogisation), *dialogizovanyj* (dialogisé), *dialogicheskij* (dialogique), *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant) » (Ibid.24)

Ainsi le texte russe fait apparaître que la différence entre polyphonie et dialogisme réside dans leur application à des champs différents. La première notion se limite aux études littéraires alors que la seconde englobe toutes les pratiques langagières. Nowakowska précise que pour rester fidèle au texte de Bakhtine, il convient de « réserver le terme de polyphonie au domaine littéraire, et plus précisément encore à un certain type de roman ; et de ne parler pour la parole quotidienne, que de dialogisme » (Ibid.26). La synthèse qu'elle propose, présente les deux notions dans une relation de complémentarité et non d'exclusion ou de concurrence.

I.1.3.3.2. Nouvelle polyphonie : Oswald Ducrot

Ducrot développe sa théorie de la polyphonie énonciative dans ses travaux (1980-1984) avec l'objectif de remettre en cause « l'unicité du sujet parlant » au niveau de l'énoncé linguistique. « Pour Ducrot, l'activité énonciative se définit comme le produit de plusieurs voix ou points de vue. Cette idée d'une pluralité de voix dans un même énoncé est appelée théorie polyphonique de l'énonciation » (Bracops 2006 :174). Il reprend la métaphore musicale de la polyphonie à Bakhtine mais la déplace sur l'énoncé quotidien. Il n'y a pas, en effet, chez Ducrot une distinction entre les deux notions de polyphonie et de dialogisme, il assimile les deux.

Ducrot opère une distinction entre le sujet parlant d'une part, qui est l'individu qui prononce l'énoncé, l' "être réel" et d'autre part, l'instance responsable de l'énonciation : le locuteur (L) et l'énonciateur (E) qui est l'instance responsable d'un acte illocutoire accompli à travers l'énonciation :

Par définition, j'entends par locuteur un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable [...] c'est à lui que réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première personne [...], on remarquera que le locuteur, désigné par *je*, peut être distinct de l'auteur empirique de l'énoncé, de son producteur-même si les deux personnages coïncident habituellement dans le discours oral. Il est en effet des cas où, d'une façon presque évidente, l'auteur réel a peu de rapport avec le locuteur. (Ducrot 1984: 193-194)

Ainsi le locuteur peut s'identifier à l'énonciateur comme il peut s'en distancier selon qu'il prend ou non en charge la responsabilité de l'acte illocutoire. En effet « Si le locuteur choisit d'assumer la responsabilité de cet acte illocutionnaire, **il s'identifie à l'énonciateur** (L = E) ; s'il refuse d'endosser cette responsabilité, le locuteur se contente de « mettre en scène » l'énonciateur : il ne s'identifie pas à l'énonciateur, mais au contraire **s'en distancie** (L ≠ E). »(Bracops 2006 :178)

Dans le cas du discours rapporté, par exemple, un énoncé unique met en jeu deux locuteurs : le premier (L1) correspond alors au sujet parlant de l'énoncé global, et le second (L2) correspond au sujet parlant du discours rapporté.

Le modèle polyphonique de Ducrot propose aussi d'opérer une distinction entre l'allocutaire (A), qu'il présente comme « l'être de discours à qui s'adresse l'énonciation », et le destinataire (D), qui est celui « visé par l'acte illocutionnaire accompli au travers de cette énonciation »(Ibid.181)

Pour conclure, nous précisons qu'actuellement les chercheurs parlent de deux types de dialogisme :

- Un dialogisme interdiscursif dans lequel la rencontre avec d'autres discours se fait dans la saisie du même objet : « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. »(Bakhtine 1935/1978 :92 Cité par Détrie et al 2001 :84)
- Un dialogisme interlocutif qui se présente comme une réponse anticipée de la part du locuteur qui s'adresse à un interlocuteur : « tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu [...] Se situant dans l'atmosphère du déjà-dit[=dialogisme interdiscursif], le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue »(ibidem :84).

Bres parle d'un troisième type qu'il propose de nommer « dialogisme intralocutif ». Il s'agit d'après lui, d'un type évoqué incidemment par Bakhtine et qu'Authier présente sous l'appellation d' « autodialogisme » et où l'énonciateur dialogue avec son propre discours, « la production de sa parole se fait constamment en interaction avec ce qu'il a dit antérieurement, avec ce qu'il est entrain de dire, et avec ce qu'il a à dire. »(Bres 2005 :53).

Au niveau linguistique, le dialogisme peut se manifester de différentes manières. Bakhtine propose de l'appréhender par des métaphores. Il parle de « résonances », d'«échos » de « reflets ...des énoncés d'autrui dans mon énoncé », d' «harmoniques dialogiques...de mon énoncé avec les énoncés d'autrui » (Ibidem). Mais, il précise aussi que, la dialogisation peut dépasser ces appréhensions imagées pour affecter les structures profondes de l'énoncé, c'est-à-dire au niveau de sa composition, sa syntaxe

ou de sa sémantique. Comme elle est très variée, elle peut être explicite, par exemple le cas du discours rapporté, ou implicite.

Dans notre travail, nous ferons appel à l'approche dialogique dans la même perspective que celle qu'utilise Bres (1999) dans « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français » pour désigner la pluralité des voix dans un énoncé unique, en écartant celui de polyphonie.

Comme pour Bres, ce choix s'adapte à notre objet ainsi qu'à notre objectif de travail. Il préfère parler de dialogisme car ce terme permet de concevoir les phénomènes étudiés comme le résultat d'une interaction interne entre deux énoncés. Ce qui lui permet en plus de considérer la parole comme *réponse* :

Dire que l'énoncé est réponse c'est dire que l'intention de parole du locuteur ne peut se réaliser qu'en interaction avec les autres discours. Au-delà, et en prolongement, on peut avancer que l'*interdiscours* est la condition du discours, que le sujet est parlé tout autant qu'il parle. Au-delà des voix que le locuteur met en scène, il y a celles qu'il rencontre sans le vouloir, sans le savoir ; ...celles dont il ignore d'autant plus qu'elles habitent sa parole qu'elles ont pour lui la transparence et la familiarité de l'évidence. (Bres 2005 :58).

Nous nous intéresserons à la fois à l'étude de la relation du sujet parlant à l'objet de discours qu'il met en mots, et à la façon dont s'articulent ces mots avec d'autres mots du même locuteur dans des situations différentes ou avec ceux d'autres locuteurs se trouvant dans des situations semblables.

I.1.3. La notion de discours

Nous allons clore cette partie concernant l'analyse du discours en présentant le concept même de discours et les différentes acceptions que le mot peut recouvrir selon les linguistes et selon les différents domaines auxquels ils le rapportent. Nous allons donc présenter en un premier temps les acceptions que nous jugeons proches de notre champ d'étude, pour essayer ensuite de tirer une « définition » que nous adopterons le long de notre travail.

Il s'agit d'une notion polysémique qui est au centre de tout travail se réclamant de l'analyse du discours. Dans le dispositif conceptuel du Cours de linguistique générale (CLG) de Ferdinand De Saussure « le concept n'est pas attesté » (Sarfati 1997 :9). En effet, le discours qui correspond à la parole dans le CLG est considéré comme secondaire et est écarté en tant qu'objet d'étude au profit de la langue : « on peut (...) parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet » (Saussure 2002 [1916] : 32). Aujourd'hui, les recherches qui se réclament de l'analyse du discours travaillent sur des corpus très variés. Appartenant à l'oral ou à l'écrit, il peut être question d'allocution d'un président d'état, de textes officiels ou même d'une conversation ordinaire.

Pour l'analyse du discours, il était important au départ d'étudier le discours (oral ou écrit) dans son cadre socio-historique, et de le considérer comme la résultante de ses propres conditions de production. En parlant de conditions de production nous rejoignons la définition de J-J. Courtine (1981) qui inclut tous les facteurs extralinguistiques qui président à un acte d'énonciation.

C'est à partir des années 80 que le mot "discours" apparaît dans plusieurs travaux linguistiques indiquant une « modification dans la façon de concevoir le langage » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :187). Cette modification est le résultat de l'influence de plusieurs courants. Ainsi pour mieux déterminer la notion de discours, beaucoup de chercheurs la considèrent dans un couple d'opposition.

Tout d'abord, il y'a l'opposition *phrase vs discours* où le discours est vu comme une succession de phrases. C'est dans ce cadre que Z. Harris parle« d'analyse du discours ». Le discours est alors étudié du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. Mais ce qu'il avait envisagé alors comme champ plus vaste que celui de la phrase c'était celui du texte.

D'autres considèrent l'opposition *langue vs discours*. La langue est alors présentée comme un système de valeurs virtuelles ou comme un système partagé par les membres d'une même communauté linguistique. Dans ce cas le discours est

l'équivalent de parole en tant que langage mis en action et assumé par un sujet parlant. A. H. Gardinet l'oriente dans ce sens vers une dimension sociale, pour lui, le discours est « l'utilisation, entre les hommes, de signes sonores articulés, pour communiquer leurs désirs et leurs opinions sur les choses. » (Cité par Charaudeau et Maingueneau 2002 :186).

De plus le discours est opposé au texte dans le sens où il (le discours) s'intéresse « aux conditions de production et de réception » (Adam 1999 :39). Le texte est alors considéré comme l'objet empirique indépendamment de ces conditions. Il est étudié en fonction de paramètres qui permettent de contextualiser l'interpellation. Le texte possède ses propres clôtures, il s'ouvre par une introduction et suit un cheminement qui le mène logiquement vers une conclusion. Ceci lui permet de s'organiser comme une unité autonome. Tandis que le discours n'a ni début ni fin, il peut traverser un ensemble de textes.

Enfin la distinction énoncé vs discours permet d'appréhender le discours différemment. Avec les deux termes on est dans une unité transphrastique, dans le premier il s'agit d'une unité linguistique qui est le résultat d'un acte d'énonciation, alors que dans le second on considère les traces d'un acte de communication. Guespin avance la distinction comme suite :

L'énoncé ; c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un "discours". (Guespin 1971 :10)

Dans un article ultérieur, Guespin précise encore plus ce qu'il entend par conditions de production en réponse à Robin :

Relevant une équivoque qui nous avait échappé, Régine Robin suspend son accord à une certaine lecture "s'il entend par là que les conditions de production (cadre institutionnel, appareil idéologique dans lequel il s'inscrit, représentations qui le sous-tendent, conjoncture politique, rapport de forces, effets stratégiques

recherchés, etc.) ne sont pas un simple contexte, des « circonstances » qui exerceraient à leur façon de simples contraintes sur le discours, mais que ces conditions caractérisent le discours, le constituant, et, le constituant, sont repérables par l'analyse linguistique". C'est bien évidemment notre propos : la relation d'appartenance d'un discours à une formation discursive est facteur constitutif du discours, et cette relation est "repérable par l'analyse linguistique". (Guespin 1976 :4-5)

Au sens de Benveniste, le discours désigne tout d'abord l'instance énonciative envisagée dans une dimension interactive (par opposition au récit) « c'est la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique » (1966 :266). Il s'agit de la mise en œuvre de la langue par un sujet parlant.

Nous remarquons que le même élément discours n'a pas le même statut pour l'analyse du discours et pour la linguistique. Pour la première, il est l'objet même d'une analyse dont le champ est beaucoup plus grand que celui de la linguistique, à qui il présente les données lui permettant d'élaborer certains points de la description du système de la langue.

I.1.3.1. Définition du mot "Discours"

Tous ces rapports sémantiques ont contribué à la polysémie du mot. Cependant, il est important pour nous de déterminer à quoi il renvoie puisque nous allons l'utiliser tout au long de notre travail.

Nous considérons le discours comme objet d'étude dans la mesure où c'est une pratique sociale qui à côté des autres pratiques, participe à l'existence du monde. Par la manière de nommer et de désigner les choses, nous pensons que le locuteur traduit sa vision du monde à travers une catégorisation particulière. Les énoncés qu'il produit sont une mise en scène qui témoigne de cette vision.

Nous considérons alors le discours, tout d'abord comme équivalent de parole, qui est utilisation de la langue comme objet abstrait dans une situation déterminée. Il s'agit d'une actualisation « qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité d'un discours » (Détrie et *al* 2001 :14-15). Nous utiliserons par ailleurs, à l'instar des travaux de Harris, le concept de discours comme unité transphrastique, pour déterminer la cohérence discursive en étudiant la succession des phrases : « la séquence des phrases constitue l'énoncé qui devient discours lorsque l'on peut formuler des règles d'enchaînement des suites de phrases » (Sumpf et Dubois 1969 : 3-4). Enfin, nous nous situerons dans une linguistique de l'énonciation qui considère le discours comme énoncé renvoyant à une instance énonciative (Benveniste 1966)

Le discours doit donc être, dans notre conception, relié à son extérieur. C'est - à dire que nous analyserons les discours dans leurs contextes. Nous rejoignons par là la définition présentée par Détrie et *al* pour qui « le terme discours renvoie aux manifestations concrètes du langage, et implique donc une prise en considération du locuteur, du référent et de la situation de communication » (2001 :168).

Nous jugeons qu'un discours ne peut pas être analysé en dehors de ses conditions de production, c'est d'ailleurs la première caractéristique de l'analyse du discours : « domaines des sciences du langage qui traite des unités textuelles dans leur rapport à leurs conditions de production » (Ibid. 24).

I.1.3.2. Le discours, une donnée sociale

En considérant, d'une part le discours comme l'équivalent de la parole et donc comme actualisation de la langue, nous ne pensons pas uniquement à l'aspect individuel de la parole, telle qu'elle a été présentée par Saussure (par opposition à la langue). Pour Saussure la langue, qui est l'objet même de la linguistique, est présentée comme un phénomène social alors que la parole est individuelle. « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel, 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel » (Saussure 2002 [1916] : 23).

Ainsi, selon Saussure, l'étude du langage comporte deux parties l'une essentielle, la langue, l'autre secondaire, la parole. Et même s'il les présente dans une relation d'interdépendance, il précise que ce sont « deux choses absolument distinctes ». Il ne voit rien de collectif dans la parole, et dans son étude de la langue il écarte tout élément externe à son organisation.

D'autre part, dans une linguistique énonciative, le discours représente « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle » (Benveniste 1966 : 266), mais cette utilisation se fait dans le cadre d'un échange et doit donc respecter des règles et des contraintes qui assurent l'échange dans l'opération de production / interprétation.

Ainsi dans notre conception, le discours est une pratique sociale. En effet, la relation entre l'organisation langagière et les conditions d'utilisation du langage est au fondement de l'analyse du discours tel que l'a précisé Maingueneau (2005 : 66) : « L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique ».

I.1.3.3. Le discours comme action

Lorsque nous prenons la parole, nous le faisons pour s'adresser à autrui, même lorsque nous sommes seuls et que nous parlons à haute voix, nous le faisons en imaginant que quelqu'un est en face de nous, ou que nous sommes dans une situation particulière. Par exemple, il nous arrive de répéter un discours devant le miroir, ou de préparer des répliques ou des réponses possibles à des demandes éventuelles de la part de l'autre.

Dans tous les cas notre parole est construite en fonction de l'autre, selon « un principe d'altérité » (Charaudeau. 2007) ou encore en fonction de la situation d'énonciation. Dès lors notre prise de parole n'est jamais "gratuite" ou "innocente", nous voulons toujours agir sur l'autre, lui faire changer d'avis ou lui faire faire quelque chose. C'est ainsi que le discours est lié à l'action.

« Tout discours s'inscrit dans un cadre actionnel où sont déterminés les identités sociales, les buts et les rôles sociaux des partenaires de l'échange » (Charaudeau 2002). C'est dans ce cadre que se concrétise le projet d'influence de l'interlocuteur. Il procède à une mise en scène discursif qui présentera son positionnement par rapport au monde tout en tenant compte des représentations des autres, car, comme le précise Charaudeau, « l'acte de communication se définissant comme un acte d'échange toujours « interactionnel », le sens qui en résulte ne dépend pas de la seule intention du sujet parlant mais de la rencontre entre cette intention et celle du sujet interprétant » (Ibid.)

La question qui se pose est : comment faire pour amener l'autre à s'exécuter ?

Selon Charaudeau (2007), cela dépend de la relation qui existe entre les partenaires de l'échange. Il existerait soit une menace ou une gratification qui confère au sujet parlant une autorité en le plaçant en position de dominant et qui pousse le sujet cible à s'exécuter en le plaçant en position de dominé.

Ce qui donne sa légitimité à cette relation, réside selon Charaudeau, dans deux lieux de base où se trouve une force de vérité qui peut être d'ordre "transcendantale" ou "personnelle". Dans le premier cas, elle est extérieure aux partenaires de l'échange. Elle est liée à un "tiers mythique" qui occupe la place d'une autorité et qui dicte la loi à laquelle se réfèrent les deux partenaires. Exemple : droit divin, rois, représentant religieux, prophètes) Cette entité peut même avoir été instituée par les hommes comme entité abstraite, par exemple : l'Etat, la Nation, etc.

Le deuxième cas présente cette vérité comme interne au sujet communiquant telle que dans la filiation (parenté) ou l'expérience (savoir-faire) à partir des quelles s'instaure un rapport direct de dominant-dominé.

I.2. THÉORIE DE L'ARGUMENTATION.

Nous faisons constamment appel à l'argumentation dans notre vie quotidienne. Que le domaine soit culturel, politique, social ou économique, chacun de nous en

possède une expérience pratique et personnelle. Persuader /convaincre est devenu une activité primordiale dans un espace social basé sur la compétition, sur des rapports de force auxquels il faut trouver une alternative, un consensus.

Ainsi, l'échange discursif implique une prise de décision ou de position qui doit toujours être soutenue afin de faire adhérer l'autre à notre choix en le persuadant de son bien-fondé.

Notre objet de recherche nous oriente vers l'étude de l'argumentation en tant que « fait de discours, relevant de la pratique du langage en contexte » (Plantin 1996 : 18). Il s'agit pour nous de comprendre la pratique de l'argumentation dans le discours politique.

Donc, dans cette deuxième partie du premier chapitre, nous présenterons d'abord les traits définitoires de l'argumentation selon les différents travaux consacrés à l'élaboration d'une théorie de l'argumentation. Nous essayerons ensuite d'identifier les visées qui peuvent être à l'origine d'une argumentation, particulièrement dans le discours politique. En effet, l'un des objectifs essentiels de la théorie de l'argumentation est l'analyse des diverses modalités d'évaluation des arguments. Elle cherche à montrer que la force d'un argument ne se trouve pas nécessairement dans le raisonnement logique.

I.2.1. L'analyse argumentative.

Nous commencerons par présenter dans un premier point les fondements qui sont à la base de la théorie de l'argumentation dans le discours, en précisant les différentes distinctions qui existent. Il ne s'agit pas de distinctions approuvées de manière générale, mais on peut parler de classifications qui sont souvent propres à un linguiste en particulier.

Nous parlerons ensuite de l'analyse argumentative et des différentes questions qui se rapportent à cette approche. Nous terminerons ce point en précisant

l'importance du cadre énonciatif dans lequel se situe la nouvelle théorie de l'argumentation.

Dans un deuxième point, nous traiterons de la notion de stratégie dans le sens où chaque prise de parole se fait en fonction d'objectifs déterminés. La mise en discours se fait selon un choix tributaire de la situation de communication ainsi que des partenaires de l'échange.

I.2.1.1. Fondements et approches d'une théorie de l'argumentation.

Si nous partons de la définition de Benveniste (1974 :241-242) qui présente le discours comme « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière », nous pouvons dire que tout énoncé a pour objectif d'agir sur l'autre.

Dans le même sens Charaudeau (2005 a) présente l'acte de langage comme émanant d'un sujet qui se définit par sa relation à l'autre (principe d'altérité) de façon à exercer son influence sur lui (principe d'influence), cependant il doit gérer une relation dans laquelle le partenaire a le même projet d'influence (principe de régulation).

Christian Plantin pense que « toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée ; Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement. » (Plantin 1996 :18)

À partir de ces positions, peut-on dire de chaque discours qu'il est argumentatif ?

Les différentes définitions des théories de l'argumentation dans le discours s'accordent pour dire que le discours argumentatif est un discours dont la visée est de produire un changement d'attitude chez l'allocutaire par rapport à un point de vue donné.

Cependant, il existe des convergences et des questionnements quant à la nature du changement, du point de vue à propos duquel il y a changement ainsi que de la relation qui existe entre la visée et les moyens qui permettent son accomplissement. C'est à partir de là qu'il y a eu construction de la notion d'argumentation.

I.2.1.1.1. Fondements rhétoriques.

Dans la rhétorique aristotélicienne, seuls certains genres de discours relevaient du domaine de l'argumentation, tels que le juridique, le délibératif et l'épidictique. Aristote qui souligne la spécificité tout à fait singulière de cet art la définit telle que « la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader ». (Cité par Pougeoise 2001 :8). En plus de ces trois domaines, Aristote présente des "lieux communs" à tous genres d'argumentation, c'est ce qui représente des principes logiques d'argumentation. Pour la théorie aristotélicienne, « la parole a une force qui s'exerce dans des échanges verbaux au cours desquels des hommes doués de raison peuvent, par des moyens non coercitifs, amener leurs semblables à partager leurs vues en se fondant sur ce qu'il paraît plausible et raisonnable de croire et de faire » (Amossy 2000 :3)

Les sophistes la définissaient comme l'art de persuader et de convaincre par le discours, un auditoire sur des sujets divers. Alors que chez les stoïciens, c'était l'art de bien dire, de bien parler. La rhétorique comme art de bien dire fut réduite au style et principalement aux figures et aux tropes, alors que tout ce qui relève du raisonnement est transporté au domaine de la dialectique.

La rhétorique des anciens visaient principalement le discours oral. Sa spécificité résidait dans la double relation qu'entretient le logos (discours en soi) d'une part avec l'ethos (image du locuteur), d'autre part avec le pathos (l'émotion que le locuteur veut provoquer chez son (ses)auditeur(s)).

La nouvelle rhétorique, qui se ressource à la rhétorique antique et mène sa réflexion sur « le pouvoir du verbe envisagé dans sa dimension d'échange social »

(Amossy 2000 :7), élargit un peu plus cet ensemble en y incluant les discours scientifiques, philosophiques et littéraires.

Pour Perelman (1970 :19), « la théorie de l'argumentation conçue comme une nouvelle rhétorique (ou une nouvelle dialectique) couvre tout le champ du discours visant à convaincre ou à persuader, quel que soit *l'auditoire auquel il s'adresse, et quelle que soit la matière sur laquelle il porte.* » (Cité par Declercq 1992 :120).

La nouvelle rhétorique de Perelman et d'Olbrechts Tyteca (1970 [1958]) définit l'argumentation comme toute tentative qui vise à emporter l'adhésion d'un auditoire. Elle met au centre de ses travaux l'aspect communicationnel et langagier de l'argumentation rhétorique. Elle s'intéresse à la relation entre le locuteur et son auditoire afin de déterminer l'aspect verbal des techniques destinées à emporter l'adhésion. C'est pour cela qu'elle « se fonde sur des prémisses qui doivent faire l'objet d'un accord préalable » (Amossy 2000 :8). Donc pour Perelman, il ne s'agit pas d'un raisonnement logique ou déductif en dehors de l'interférence du sujet, au contraire, la nouvelle rhétorique est essentiellement basée sur la dynamique de l'échange verbal et sur la relation locuteur/ allocutaire. « L'influence réciproque qu'exerce l'un sur l'autre l'orateur et son auditoire dans la dynamique du discours à visée persuasive constitue ainsi l'une des clés de voûte de la "nouvelle rhétorique" »(Ibid.)

I.2.1.1.2. Fondements logiques

L'argumentation n'échappe pas au domaine de la logique tant informelle que naturelle. En effet, il s'agit d'un raisonnement qui comporte des opérations cognitives et une organisation finalisée, donc qui se constitue selon sa logique propre. C'est ainsi que la logique "informelle" qui s'est développée en Amérique du Nord dans les années 70, prend pour objet le raisonnement dans la vie quotidienne. Cette discipline philosophique s'est intéressée à la nature et à la structure de l'argument, ainsi qu'aux critères de sa validité. Elle avait une dimension beaucoup plus normative que descriptive. Ce type d'approche a pour objectif de permettre la distinction entre une

argumentation honnête et un discours qui tente d'obtenir une adhésion des esprits par tous les moyens possibles.

Depuis la fin des années 60, Grize travaille sur la mise en place d'un modèle capable de rendre compte de l'argumentation en langue naturelle. Il associe les opérations de pensée à des activités discursives qui s'inscrivent dans un cadre de communication. Grize (1971 :3) définit l'argumentation comme «l'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S » (Cité par Amossy 2000 :13). Le point de vue que propose Grize est fondé sur la relation locuteur-allocutaire. À partir de l'idée qu'il se fait de celui à qui il s'adresse ; le locuteur construit des représentations discursives de ce dont il est question : « Grize appelle "représentations" les images préalables de l'objet et des partenaires de l'échange verbal que se font le locuteur et l'allocutaire : il s'agit de façons de voir qui précèdent la prise de parole(en quelque sorte, des "représentations sociales") » (Ibidem)

I.2.1.1.3. Fondements pragmatiques.

Beaucoup de théories contemporaines de l'argumentation vont dans le sens de la restriction en ne prenant en considération que les discours dont le but est d'agir sur l'auditoire par le moyen du raisonnement. Citons notamment la pragma-dialectique qui se fonde sur les avancées de la philosophie du langage élaborée par Austin et Searle pour l'adapter à une vision normative de l'argumentation. Elle est dite pragmatique car elle considère le discours comme un échange d'actes de langage, et dialectique parce qu'elle voit dans cet échange une tentative méthodique de résoudre une différence de points de vue.

La pragma-dialectique cherche à mettre en place un modèle qui permet d'évaluer les argumentations concrètes. Ce modèle comporte des règles que les parties de l'argumentation doivent respecter. C'est dans cette lignée que se situent les travaux d'Anscombe et de Ducrot qui considèrent l'argumentation comme un fait de langue et non de discours :

Le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter. (Anscombe et Ducrot 1983 : Avant-propos)

L'approche pragmatique travaille essentiellement sur les connecteurs qui permettent l'enchaînement des énoncés en langue. Elle permet donc d'étudier l'orientation argumentative des énoncés.

Dans cette conception restrictive de l'argumentation, nous retrouvons également les travaux d'autres courants dont l'analyse des conversations et l'analyse des interactions argumentatives.

L'analyse des conversations initiée par J. Moeschler (1985) sous l'influence des travaux d'E. Roulet s'intéresse au rapport entre "faits argumentatifs" et "faits conversationnels". Pour Moeschler,

Toute interaction verbale, dont le lieu de réalisation est la conversation, définit un cadre de coaction et d'argumentation. À savoir, un espace où certaines actions étant engagées, ou certaines « conclusions » visées, les interlocuteurs sont obligés de débattre, perdre ou gagner la face, marquer des points, négocier pour arriver ou non à une solution, confirmer des opinions ou polémiquer. L'analyse du discours conversationnel aura donc pour objectif de mettre à jour les coactions et argumentations qui interviennent dans les interactions verbales. (Cité par Amossy 2000 : 20)

Christian Plantin développe des approches de l'interaction argumentative en s'intéressant à l'étude des situations de confrontation sur une question donnée. En effet, dans les travaux de l'analyse des conversations, les études portaient essentiellement sur la façon de négocier un désaccord. Selon Plantin, il existe des formes d'interactions qui visent la résolution du conflit et d'autres qui sont plutôt tournées vers l'amplification du désaccord, il s'agit pour lui de différents "degrés d'argumentativité".

Dans les approches pragmatiques, l'analyse pragmatique du discours développé par Moeschler, se distingue de la pragmatico-sémantique de Ducrot et Anscombe qui

travaillent sur des énoncés construits de toutes pièces, par son attachement aux conversations authentiques pour étudier les types d'actes de langage et leurs enchainements.

C'est ainsi que la théorie de l'argumentation se nourrit de ces différents courants dans le cadre de l'analyse du discours.

1.2.1.1.4. Entre visée argumentative et dimension argumentative

D'autres travaux se situent, par opposition aux premiers, dans une conception plus large de l'argumentation entendue comme une recherche à orienter, à modifier la vision que peut avoir l'allocutaire sur une question donnée. Dans ce cas « l'argumentation considère l'interlocuteur ; non comme un objet à manipuler mais comme un alter égo auquel il s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles » (Grize 1990 :41 cité par Amossy 2008 :3).

Cette seconde définition est celle défendue par Amossy qui considère que l'argumentation concerne aussi bien les discours qui ont pour visée de faire adhérer l'allocutaire à une thèse que ceux qui visent à orienter sa façon de voir ou suscite un questionnement sur un problème donné. Elle propose de distinguer entre la visée argumentative et la dimension argumentative d'un discours. Cette conception large de l'argumentation revient à faire de l'argumentation une composante intrinsèque de la discursivité:

Pour éviter les confusions, il faut dans cette optique différencier la dimension argumentative inhérente à de très nombreux discours, de la visée argumentative qui caractérise seulement certains d'entre eux. En d'autres termes, la simple transmission d'un point de vue sur les choses qui n'entend pas expressément modifier les positions de l'allocutaire, ne se confond pas avec l'entreprise de

persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet. (Amossy 2000 : 25)

Elle rappelle qu'un discours même lorsqu'il n'a pas une visée argumentative à partir de laquelle le locuteur défend ou réfute explicitement une thèse, il possède une dimension argumentative en orientant la façon de voir et de penser de l'interlocuteur :

Toute parole tend à faire partager un point de vue, une manière de réagir à une situation ou de ressentir un état de fait. Les schèmes de raisonnement y sont plus ou moins élaborés et plus ou moins visibles. Souvent l'orientation donnée au discours apparaît dans des traces langagières (modalités, axiologiques, connecteurs, etc.) sans que se dégage pour autant un argument formel. (Amossy 2012 : 6)

Cette distinction est présentée par Maingueneau (1993) sous les termes d'argumentation "directe" et "indirecte" où la première seulement produit des séquences argumentatives.

Certains linguistes tels que Grize (1990), Vignaux (1981) considèrent qu'il y a argumentation du fait même que le locuteur choisit de dire certaines choses, d'une certaine manière, cela signifie qu'il projette d'agir sur les opinions et les attitudes des autres. D'autres, à l'instar de Plantin (2005), pensent qu'il ne peut y avoir argumentation que s'il y a confrontation d'opinions sur une même question.

Dans la nouvelle rhétorique, Perelman et Olbrechts-Tyteca voient dans cette opposition explicite un modèle de la communication argumentative, mais pas le seul. Ils considèrent qu'il y a argumentation quand le locuteur cherche à renforcer l'adhésion ou même quand il y a co-construction des réponses. Dans ces deux derniers cas, les discours ne seront pas sentis comme une persuasion mais auront une dimension argumentative et orienteront des façons de penser.

Amossy pense que la confrontation des points de vue (polémique surtout) n'est qu'un des pôles de l'argumentation, l'autre est « la dimension argumentative des discours qui infléchissent des façons de penser, de voir et de sentir sans se donner explicitement comme une entreprise de persuasion » (Amossy 2012 :7)

Les deux théories contemporaines de Grize et de Perelman se mettent d'accord pour dire que l'argumentation est un discours en situation qui implique au moins deux partenaires. Chaque partie se construit une image de l'autre : sur sa culture, ses croyances, ses principes,...etc. et c'est sur cette image que se fonde l'échange. Elles s'inscrivent toutes deux dans un horizon philosophique, et s'intéressent aux opérations logiques qui assurent, et l'adhésion des esprits, et la possibilité d'une rationalité de la vie sociale.

I.2.1.2. Argumentation linguistique vs Argumentation discursive

Dans les travaux francophones, la théorie de l'argumentation a longtemps été dominée par des recherches orientées vers l'étude de l'argumentation dans la langue ou "argumentation linguistique" selon les formulations de Ducrot.

Pour Ducrot et Anscombe (1983) l'argumentation est constitutive de la langue, la signification des expressions linguistiques est donnée dans les enchaînements argumentatifs. Ils considèrent que la force ou l'orientation argumentative d'un énoncé est « la classe de conclusions suggérées au destinataire : celle que l'énoncé présente comme une des visées de l'énonciation » (Anscombe et Ducrot 1983 :149). Cette force a des marques dans la structure même de l'énoncé ce qui entraîne le destinataire vers une conclusion déterminée. Ils défendent l'idée que l'argumentation est une activité de la raison, et qu'il est question d'une logique argumentative dans laquelle « l'expression de la passion ne peut être que source de dévoiement de cette activité » (Charaudeau 2002 :24). Cette théorie définit l'argumentation comme une composante fondamentale de la signification des énoncés.

Cependant, à partir des années 1980, les études francophones sur l'argumentation ont connu de nouvelles orientations. Notamment avec les travaux de J-M Adam (1997-2004) qui étudie l'argumentation comme un mode d'agencement des énoncés dans un texte ; en analyse du discours, l'argumentation dans le discours telle qu'envisagée par Amossy présente l'argumentation de façon large comme « toute

parole qui oriente des façons de voir, ou qui suscite la réflexion autour d'une question autorisant des réponses antagonistes » (2000 : 30).

Enfin, dans les travaux qui se réclament de l'analyse des interactions, l'argumentation est envisagée dans un modèle "dialogal" qui se fonde sur "une confrontation discursive" ; Plantin (2005 :53) définit « la situation argumentative typique comme le développement et la confrontation de points de vue en contradiction en réponse à une même question ». (Cité par Amossy 2008)

Puisque notre travail de recherche se situe dans le champ de l'AD, nous nous intéresserons particulièrement, à la théorie de l'argumentation dans le discours.

I.2.1.2.1. Théorie de l'argumentation dans le discours développée par R. Amossy

En se basant sur les deux grands modèles – la nouvelle rhétorique et la pragma-dialectique- Amossy (2012) présente les modalités d'intégration de l'argumentation dans l'analyse du discours ou ce qu'elle présente dans Amossy (2000) comme « la théorie de l'argumentation dans le discours ».

Ce qui intéresse l'analyse du discours c'est l'étude du langage en usage ainsi que des différentes fonctions qu'il peut remplir dans l'espace social. Il s'agit de voir comment « l'analyse peut intégrer la composante argumentative pour éclairer le fonctionnement du discours en situation » (Amossy 2012 :4). Elle met l'accent sur la mise en discours de l'argumentation. L'analyse argumentative doit dans un premier temps dégager les arguments de la matérialité discursive afin de déceler le modèle selon lequel est construit l'argument. Ensuite, elle détermine comment l'argument est pris en charge par un discours qui lui donne son sens et sa force. C'est en tenant compte de ces deux étapes « qu'il est possible d'éclairer les modalités d'utilisation du langage en situation en y intégrant ses visées d'influence »(Ibidem)

Dans une approche socio discursive de l'argumentation, le discours est étudié en situation, en fonction de certaines contraintes institutionnelles et dans des cadres sociaux que le locuteur doit prendre en considération en construisant son argumentation.

Selon Amossy, l'analyse doit « dégager les éléments constitutifs de l'argumentation discursive en les rapportant à une situation de discours, à des rapports de place, à un interdiscours saturé d'idées reçues et d'argumentaires préformés » (Ibidem). Ainsi les partenaires de l'échange seront obligés de respecter la situation de communication dans laquelle ils se trouvent engagés. C'est en fonction de cette situation et à partir d'elle qu'il y aura production et interprétation des actes de langage, et donc de construction /co-construction de sens.

Ainsi, l'argumentation acquiert un aspect pragmatique en replongeant dans un espace social ayant des normes et des contraintes institutionnelles. On retrouve des locuteurs capables de prendre des décisions et d'agir (tels qu'ils étaient présentés par la rhétorique), mais dont le pouvoir reste limité et conditionné par les forces sociales. Selon Amossy :

Un triple déplacement s'effectue ainsi : celui qui replonge les raisonnements abstraits dans le fonctionnement global du discours sans les y dissoudre ; celui qui replonge l'argumentation dans un espace social comprenant des normes, des contraintes institutionnelles et des jeux de pouvoir qui la contraignent sans diluer l'entreprise de persuasion ; et celui qui prive l'argumentateur de sa maîtrise absolue en faisant ressortir les forces sociales qui le conditionnent, sans le priver de sa liberté et de sa responsabilité. (Ibidem)

C'est à partir de l'articulation des composantes de a) l'énonciation telle qu'elle a été initié par Benveniste et repensée en termes discursifs ; b) de la notion de dialogisme de Bakhtine prolongée par celle d'interdiscours ; c) de la pragmatique qui considère le dire comme un faire ; qu'Amossy situe l'argumentation dans le discours en proposant une intégration de l'argumentation rhétorique dans l'analyse du discours.

Dans une pratique analytique, elle parle d'une argumentation qui rend compte de « la façon dont le discours fonctionne » à travers l'étude du « dispositif communicationnel et des techniques discursives qui permettent de faire adhérer à une position » (Amossy 2012 : 8). Il s'agit de déconstruire le discours et d'essayer de retrouver ses composantes afin de dégager la logique qui préside à l'élaboration d'un discours en fonction de données socio-institutionnelles. C'est une approche qui a été qualifiée de descriptive par opposition à l'approche normative issue de la logique et de la dialectique.

Mucheli (2012) présente l'approche descriptive comme issue de la rhétorique et des sciences du langage, elle s'intéresse aux ressources subjectives et émotionnelles du discours, et à sa capacité de représenter le réel. Cette approche est descriptive dans la mesure où elle ne cherche pas à confronter le discours à des normes mais se contente de « rendre compte d'une dynamique dans sa complexité propre » (Amossy 2012).

Par cette approche, Amossy se distingue nettement des travaux de Fairclough et Fairclough (2012) qui se situent dans le courant de la CDA (analyse critique du discours) développé dans les sciences sociales. En se proclamant de l'argumentation et particulièrement de la pragma-dialectique, ces travaux ont un aspect normatif. Ils examinent la validité logique des raisonnements soumis à l'autre et tentent de repérer tout ce qui ne respecte pas les règles de la délibération.

I.2.1.2.2. Charaudeau et la problématique d'influence

Charaudeau propose une intégration de l'analyse argumentative dans l'analyse du discours en se focalisant sur une problématique d'"influence". Il considère l'analyse argumentative comme « l'un des moyens de procéder à l'analyse de tous les processus discursifs qui interviennent dans la co-construction du sens à laquelle se livrent les partenaires, dans une visée d'influence » (Charaudeau 2008 b : 12).

Pour lui l'analyse du discours s'attache moins à la découverte de la vérité, qu'aux jeux de mise en scène de la vérité comme "croire" et "faire croire". Il s'agit notamment du processus de prise de contact, comment le sujet établit sa relation avec l'autre et impose sa présence ; du processus de construction de l'image de l'orateur(ethos), du processus langagier qui peut toucher l'autre et le faire adhérer sans résistance (pathos) et enfin du processus d'influence qui est le mode d'organisation du discours. Charaudeau considère que chacun de ces processus fait l'objet d'une mise en scène qui obéit à une certaine mécanique et fait appel à certains procédés que l'on peut décrire et catégoriser. Il part de l'idée qu'aucun raisonnement n'a de force en soi et que la raison argumentative dépend de certaines considérations. Tout d'abord c'est en fonction de la situation de communication que se construit le sens de tout acte de langage, et c'est à partir de là qu'un argument acquiert sa validité¹.

Ainsi, en considérant que c'est la situation de communication qui donne à l'acte argumentatif sa force de validité, Charaudeau définit trois grands ordres argumentatifs : la démonstration correspond à la situation qui a pour objectif d'établir une vérité (exemple de l'article scientifique) ; l'explication permet de faire savoir une vérité déjà établie (exemple d'un manuel scolaire de physique) et la persuasion qui correspond aux situations de faire croire (exemple de la publicité). Il s'agit là d'enjeux situationnels qui permettent d'établir une distinction à l'intérieur de l'activité argumentative.

De plus, ce sont les conditions de mise en scène discursive qui permettent de juger la pertinence de l'argumentation. Pour cela le sujet argumentant doit respecter les trois étapes suivantes dans sa mise en argumentation : La première est l'étape de problématisation, elle introduit le thème et la question qui se pose à son propos. Il s'agit de présenter plusieurs situations qui peuvent s'opposer et prêter à discussion. De plus c'est une problématisation vis à vis de laquelle le locuteur doit se positionner, il

¹ Charaudeau présente la validité comme l'effet sémantique produit en cohérence avec la situation dans laquelle sont employés les mots

doit préciser quel est son point de vue, quelle est la position qu'il défend ou celle à laquelle il s'oppose.

Cependant, il peut y avoir des cas où le sujet expose les avantages et les inconvénients de chaque position sans pour autant se positionner lui-même. Enfin, après avoir problématisé et pris position, la personne qui argumente doit justifier son choix afin de convaincre l'autre et le pousser à adhérer à son point de vue. Dans ce cas, elle peut se livrer à deux types d'opérations. Le premier concerne les opérations de raisonnement qui consistent à établir des rapports de cause/conséquence en précisant la force du lien qui existe entre eux (possible-probable-nécessaire-inéluçtable-etc.). Le second se présente sous forme de choix entre des arguments de valeur qui joueront le rôle de "garant" du raisonnement et qui auront un impact sur le destinataire.

Charaudeau précise que « tout acte de langage se trouve sous la responsabilité d'un *sujet* qui est à la fois *contraint* par la situation et libre de procéder à la mise en discours qu'il jugera adéquate à son projet de parole ». (2007 :15). Autrement dit, ces déterminations sociales ne vont pas bloquer l'échange, car le locuteur va pouvoir choisir librement de construire son discours en fonction de son projet de persuasion. Mais cette liberté engagera aussi sa responsabilité.

I.2.1.3. Dispositif d'énonciation

Pour la théorie de l'argumentation ancrée dans les sciences du langage, il ne s'agit pas de dégager l'enchaînement des propositions logiques de la langue naturelle qui les véhicule, mais de savoir comment fonctionne l'entreprise de persuasion dans une situation déterminée où il y a échange entre deux ou plusieurs partenaires ayant chacun l'intention d'influer sur l'autre.

Il est question du « langage mis en action, et nécessairement entre partenaires » (Benveniste 1966 : 258). C'est en fonction de cette situation et en tenant compte de

son allocataire, que le locuteur opère des choix linguistiques et stratégiques. En effet, le locuteur doit toujours se faire une idée de son auditoire, il doit tenir compte de la situation concrète d'énonciation.

C'est ainsi que l'argumentation rejoint l'analyse du discours qui s'intéresse à l'étude du discours en situation telle que l'a précisé Maingueneau :

L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. (2005 : 66)

C'est à l'étude et à l'analyse de ce dispositif d'énonciation que la nouvelle rhétorique prête la plus grande attention, en s'intéressant à la description des instances et des règles de fonctionnement de cette dynamique communicationnelle. En effet, l'étude de la relation entre le locuteur et son auditoire¹ est importante du moment qu'il s'agit d'une argumentation dont la finalité est d'obtenir l'adhésion des personnes auxquelles on s'adresse. Donc tout va se baser sur ces personnes :

quelles sont leurs caractéristiques ? Comment les définir ? qu'est-ce qu'elles ont en commun ?

C'est à ces questions que doit répondre le locuteur pour se faire une idée sur son auditoire.

I.2.1.3.1. Comment se définit un auditoire ?

Le terme d'auditoire est utilisé par Perelman pour désigner, de manière générale, « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation »

¹ Le terme d'auditoire est un terme rhétorique auquel correspond en linguistique celui d'allocataire ou destinataire et dans un sens général, celui de public. Celui d'interlocuteur est utilisé lorsqu'il y a dialogue effectif.

(1970 : 25 Cité par Amossy 2000 : 34). Donc, que l'auditoire soit physiquement présent ou absent, déterminé ou pas, singulier ou pluriel, c'est en fonction de lui que se construit le discours. Il peut s'agir d'un échange effectif, dans le sens d'une interaction verbale réelle ou d'un cas où l'allocutaire ne prend pas une part active dans l'échange verbal. Mais dans ce dernier cas le caractère dialogique du discours est pris en compte. Maingueneau pense que :

Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive (on parle aussi de dialogisme) ; elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours. (1998 : 40)

De ce fait, toute activité de parole implique de la part du locuteur une prise en compte d'un destinataire auquel il doit s'adapter en tenant compte de l'interprétation qu'il va faire de ses propos. L'auditoire constitue ainsi un élément important dans tout projet de persuasion, et s'adapter à lui n'est pas chose facile pour le locuteur, surtout si son public est constitué d'un ensemble de personnes. Il faut alors trouver un point commun qui les relie : des opinions, des valeurs traditionnelles, des croyances, qui constituent des points d'accord.

En termes de rhétorique, il s'agit de la doxa qui se situe « au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive. Elle fournit les points d'accord susceptibles de s'établir sur un sujet donné dans une assemblée composée d'hommes de bon sens » (Amossy 2000 : 90). Il s'agit là de ce qui est admis par tout le monde ou par la majorité.

Ce qui intéresse l'analyse argumentative, c'est de voir comment les éléments partagés par un ensemble de personnes peuvent autoriser une entreprise de persuasion. Elle s'intéresse particulièrement au fonctionnement discursif en étudiant les modalités selon lesquelles le discours peut construire un consensus.

Pour pouvoir dégager les bons éléments doxiques¹ sur lesquels asseoir son argumentation, le locuteur a besoin aussi de se construire une image de son auditoire. Orecchioni souligne qu' « on ne parle pas à un destinataire réel, mais à ce que l'on croit en savoir » (1999 : 30), c'est là aussi un des points sur lesquels la nouvelle rhétorique a apporté sa contribution.

En effet, s'il veut connaître les points d'accord, les opinions dominantes, il faut que le locuteur sache exactement à qui il va s'adresser et puisse se construire une image aussi proche que possible de la réalité de son auditoire : « L'image que le locuteur projette de son allocutaire reste en effet distincte de la réalité concrète et immédiate de celui-ci.[...]La distance entre l'image de l'auditoire élaborée par l'orateur et le public effectif détermine l'efficacité de l'argumentation » (Amossy 2000 : 37)

Dans le même sens que Perelman, Grize (1990) pense que le locuteur se fait une "représentation" de la personne à qui il s'adresse. Or le locuteur A « n'a aucun accès direct aux représentations de [l'allocutaire] B. Il s'ensuit que ce qui va effectivement compter, ce sont les représentations que A se fait des représentations de B » (Grize 1990 : 35).

Pour avoir une bonne représentation il faut toujours parvenir à rattacher les personnes auxquelles on s'adresse à un groupe ou une catégorie sociale, culturelle, politique ou autre. C'est ainsi que cette notion de représentation telle que l'utilise Grize est proche de celle de stéréotype qui est présentée par Amossy comme une image collective figée, « le stéréotypage permet de retrouver en fonction du groupe-cible les idées, croyances, évidences, préjugés dont l'orateur doit tenir compte. » (Amossy 2000 : 40)

Le locuteur peut avoir en face de lui deux types d'auditoire. Le premier, caractérisé d'homogène, se compose de personnes qui partagent les mêmes objectifs et

¹ L'expression est d'Amossy (2000) qui préfère parler d'éléments doxiques que de doxa car, elle considère que dans un même espace socioculturel, il coexiste différentes doctrines opposées

ont les mêmes valeurs. Dans ce cas, l'orateur vise un dénominateur commun sur lequel il fonde son argumentation. Si l'auditoire partage le même point de vue que l'orateur, l'argumentation aura pour objectif de « renforcer une communion autour de certaines valeurs, que l'on cherche à prévaloir, et qui devront orienter l'action vers l'avenir » (Perelman 1970 : 33 Cité par Amossy 2000 : 47).

Le choix d'un paramètre précis pour définir cet auditoire est donc nécessaire, car il s'agit de personnes très différentes les unes des autres mais qui constituent un ensemble unifié autour de valeurs qui soudent le groupe.

Cependant ceci ne veut pas dire que l'auditoire homogène partage toujours les mêmes points de vue que le locuteur, il se peut même qu'il s'y oppose. Le locuteur doit alors se baser sur les valeurs les plus largement acceptées par son auditoire.

Le second types d'auditoire est "composite", il est alors difficile de « réaliser dans un même discours des objectifs divers et simultanés, et à miser sur les valeurs et les opinions des uns sans heurter celles des autres » (Amossy 2000 : 51).

Pour dépasser ces difficultés Perlman propose de se représenter un "auditoire universel", ainsi l'orateur n'aura pas à utiliser des arguments s'adressant à un groupe déterminé et s'opposant aux points de vue d'autres personnes sur le moment. Cette universalité ne réside pas dans le fait d'avancer des arguments qui peuvent convaincre tout le monde, mais dans le choix d'arguments valables « pour la raison de tout être humain, indépendamment du temps et du lieu » (ibid.54). Ainsi le locuteur ne donne pas l'occasion à son adversaire de retourner contre lui tous les arguments qu'il a utilisés à l'égard des différentes parties de son auditoire.

Mais Perelman (1970 : 43) précise aussi que « chaque culture, chaque individu a sa propre conception de l'auditoire universel, et l'étude de ces variations serait fort instructive, car elle nous ferait connaître ce que les hommes ont considéré, au cours de l'histoire, comme réel, vrai et objectivement valable. » (Cité par Amossy 2000 : 56).

Par là on comprend que l'auditoire universel n'a pas d'existence objective, c'est l'image que l'orateur se fait de l'homme de raison, de ses modes de pensée qui variera en fonction des lieux et des cultures.

Qu'il soit composite ou homogène, l'auditoire est repérable dans le discours grâce à certains indices linguistiques, ce qu'Orecchioni appelle "indices d'allocution". Parmi ces indices nous trouvons la désignation nominale qui est l'emploi de noms propres ou d'appellatifs permettant d'identifier l'allocutaire avec certitude. Ces désignations nominales peuvent se développer en véritables descriptions.

I.2.1.4. Les savoirs partagés : fondements de l'argumentation

L'argumentation est toujours construite sur une base ou plate-forme qui doit être commune à la majorité des gens. Nous pensons que pour parvenir à régler un différend – sujet d'argumentation – et trouver un consensus, il faut partir de points sur lesquels tout le monde est d'accord, sans conteste. C'est d'ailleurs ce qui permet d'établir et d'assurer la continuité de l'échange entre les différents partenaires.

En rhétorique, le concept de lieu renvoie justement à cette base. Dans "Dictionnaire de rhétorique et de poétique", nous avons trouvé plusieurs définitions de ce concept, ayant toutes pour point commun l'idée d'un accord ou d'une rencontre sur laquelle se construit l'argumentation. Ainsi, il est présenté comme « ce sur quoi se rencontrent un grand nombre de raisonnements oratoires à propos de différents sujets : ce sont aussi les prémisses qui *s'appliquent pareillement à tous les genres* » (Aquien et Molinie 1999 : 224). C'est donc en s'appuyant sur cet ensemble de lieux, appelé aussi topique¹, que l'orateur essaie de convaincre ses

¹C'est Aristote qui a mis au point cette théorie des lieux pour inventer les arguments et les prémisses. Il répertorie toutes les notions communes et les classe selon certains critères tels que : « le préférable ; le plus, le moins ; le possible, l'impossible ; le grand, le petit ; l'universel, l'individuel ; etc. » Cité par Aquien et Molinie (1999 :224) et Pougeoise (2002 : 213). En plus de ces lieux communs, Aristote cite des lieux en relation avec le caractère et les passions. Aquien et Molinie les présentent sous forme de tableaux synoptiques (1999 :29-3)

auditeurs et de les faire adhérer à sa thèse : c'est dans cet ensemble qu'il tire ses arguments. Aristote précise « qu'un traité de rhétorique doit d'un bout à l'autre être rédigé en vue de l'opinion » (Rhétorique, III, 1404 a. Cité par Aquien et Molinie, 1999 : 213).

Le concept d'opinion renvoie à l'ensemble des croyances, des représentations généralement admises et partagées, des idées reçues. Par là, "opinion" est synonyme de "doxa". La même idée est développée par Amossy (2000 : 89) lorsqu'elle dit que « le savoir partagé et les représentations sociales constituent donc le fondement de toute argumentation ».

Dans les travaux actuels sur l'argumentation, la notion de lieu est reprise sous différentes appellations. Nous trouvons ainsi le concept de "*cliché*", de "*stéréotype*", de "*topos*", de "*lieu commun*" etc. En effet, la perception ainsi que l'usage du mot "*lieu*" ont évolué de l'antiquité à notre époque, ils dépendent du champ disciplinaire qui la convoque. Souvent, il a un sens péjoratif, renvoyant à l'idée commune et collectif qui s'impose au choix individuel.

Topique des arguments qui ont traits aux mœurs, aux caractères	Topique des arguments qui ont traits aux passions, aux sentiments
Jeunesse Vieillesse Âge mûr Noblesse Richesse Pouvoir Chance	Colère Douceur Amitié Crainte Confiance Honte-Sentiment de l'honneur Obligeance Pitié Indignation Envie Émulation

Tableau n°1 : Les lieux Éthiques.

Tableau n°2 : Les lieux pathétiques

I.2.1.4.1. La notion de doxa

La notion de topos ou lieu commun peut être rapportée à la doxa telle que définie par Aristote ou au stéréotype au sens moderne. Amossy se situe dans le sillage d'Aristote et de Perelman pour étudier l'argumentation dans le discours c'est-à-dire « la façon dont une instance de locuteur agit sur des allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou tout simplement d'orienter leur réflexion sur une question donnée » (Amossy 2002(b) : 11).

Elle pense restaurer les mots de "cliché", "stéréotypes", "idées reçues" dans leurs fonctions communicationnelles et argumentatives. Ainsi parviendra-t-elle à établir un continuum entre topoï rhétoriques, topoï pragmatiques et lieux communs dans le sens d'idées reçues et de stéréotypes pensant qu'« ils (ces éléments doxiques) fondent le logos sur la façon de penser et de voir de la communauté, ils l'articulent sur le pathos, sur les façons communes de sentir qui permettent de toucher le cœur en même temps que la raison » (Ibidem).

La doxa est vue comme ce qui s'oppose à la connaissance authentique, au savoir scientifique. Déjà, Aristote opposait le syllogisme démonstratif sur lequel se fonde la science et les syllogismes dialectiques et rhétoriques qui s'articulent sur l'opinion et ont pour objectif : convaincre et persuader l'auditoire. La doxa ne se fonde pas sur le vrai mais sur le vraisemblable. Amossy (2000) fait remarquer que chez Aristote, la doxa se fondait une fois sur l'opinion de la majorité (ou parfois de la totalité) et une autre fois sur l'opinion des hommes de bon sens qui représentent et parlent au nom de tous. Il y a alors association entre l'autorité, qui légitime ces opinions, et la tradition qui représente ce qui est entériné par la coutume.

Le discours argumentatif va alors se construire sur cet ensemble d'éléments partagés pour entreprendre son projet de persuasion. Il faut cependant signaler que dans certains travaux, notamment Barthes (1975), la doxa est considérée sous un angle péjoratif à partir duquel elle est associée à la notion d'idéologie vue comme aliénation de l'individu sujet et de son opinion. Il la définit comme « l'opinion

publique, l'esprit majoritaire, le consensus petit-bourgeois, la voix du naturel, la violence du préjugé. » (Barthes.1975 : 51. Cité par Amossy 2000 : 91). À partir de cette citation, nous remarquons que la doxa est jugée comme étant négative car elle peut être utilisée par le pouvoir qui utilise ce savoir partagé afin de bloquer la réflexion individuelle en lui imposant et/ou en la soumettant à l'opinion collective. Ce type de discours est même très souvent considéré comme manipulateur.

I.2.1.4.2. La notion de "lieu commun" comme schème logico-discursif

Amossy distingue deux types de lieux : ceux qui relèvent du logique et ceux qui relèvent du doxique. En ce qui concerne le lieu commun d'Aristote, il correspond dans les recherches contemporaines au modèle logico-discursif du topos comme structure formelle. C'est « un schème sans contenu déterminé qui modèle l'argumentation » (Amossy 2000 : 100). C'est une sorte de moules dans lesquels peuvent se couler différents énoncés.

C'est ce que précise Aquien et Molinie en disant que « ce sont des méthodes d'argumentation, d'ordre d'abord logique, mais consubstantiel à la mise en discours » (1999 : 224). C'est donc la mise en discours qui va donner forme et concrétiser ces schèmes qui ne sont au départ que des relations abstraites. Plusieurs catégories ont été répertoriées présentant les différentes actualisations possibles de ces schèmes.

Aquien et Molinie présentent de manière très sommaire les lieux communs aux trois genres rhétoriques selon la conception d'Aristote en insistant sur : le possible et l'impossible, le grand et le petit, le plus ou le moins, l'universel et l'individuel.

Perelman présente quant à lui une catégorisation qui met en évidence deux grandes catégories de lieux : des lieux quantitatifs et des lieux qualitatifs. Au couple qualité-quantité, il fait correspondre également d'autres lieux tels que celui de l'ordre, de l'existence, de l'essence et de la personne.

Il distingue entre les lieux :

- De la quantité, quelque chose vaut mieux que quelque chose d'autres pour des raisons quantitatives. Ainsi ce qui est admis par le plus grand nombre est meilleur que ce qui est admis par un petit nombre
- De la qualité –comme supérieur à la quantité- ainsi la valorisation de l'unique.
- De l'ordre : l'antérieur est supérieur au postérieur, le principe à l'effet.
- De l'essence : est préférable ce qui incarne le mieux une essence.

(Perelman 1970 : 112-128. Cité par Amossy 2000 : 101)

Selon Perelman, le choix d'un de ces schèmes logico-discursif par rapport à d'autres peut nous renseigner aussi sur les valeurs et les façons de voir de l'époque. « Il décèle ainsi une dimension doxique dans les topoï rhétoriques » (Ibidem). Autrement dit, le choix et l'utilisation de ces schèmes logico-discursifs n'échappent pas à des données socio-historiques.

Amossy précise que cette dimension réside au niveau des valeurs qui sous – tendent ces schèmes et non pas au niveau du thème. Elle insiste par ailleurs sur la distinction entre le topos ou lieu rhétorique et ce que nous pouvons rencontrer dans certains travaux sous l'appellation de lieu commun. Elle présente les définitions suivantes

Le topos ou lieu, qu'on appellera pour le distinguer topos rhétorique : c'est le sens du topos aristotélicien (repris par Perelman) comme schème commun sous – jacent aux énoncés (topos logico – discursif qui n'est pas en soi doxique, puisqu'il consiste en une forme vide.

[...] le lieu commun (est) un thème rabattu ou une opinion partagée qui insiste seulement sur le caractère collectif d'une idée, d'une prise de position, sur leur mise en commun et leur circulation au sein d'une communauté (Amossy 2000 : 102).

Un autre point de vue s'ajoute à la détermination de la notion de lieu commun, celle de la pragmatique intégrée : Anscombe (1995) et Ducrot et *al* (1980). En effet, pour la pragmatique, l'argumentation se définit au niveau de la langue comme un enchaînement d'énoncés. Le topos est alors une croyance commune non formulée qui assure cet enchaînement :

Les pragmaticiens réservent la notion de topos, dans le sens d'opinion commune et non pas de forme vide, au lieu commun qui articule deux énoncés, c'est-à-dire qui remplit une certaine fonction dans le discours. C'est son rôle de chaînon argumentatif qui fait le topos pragmatique. (Amossy 2000 : 105-106)

Les pragmaticiens distinguent deux types de topoï pragmatiques :

- Les topoï intrinsèques qui fondent la signification d'une unité lexicale et contribuent à lui donner son orientation. Reprenons l'exemple cité par Amossy (2000) : "riche" = + POSSEDER, + pouvoir d'achat. Le topos intrinsèque de "riche" oriente dès lors l'énoncé qui contient ce mot en autorisant certaines suites et en excluant d'autres.

On peut dire par exemple

Pierre est riche, il peut s'offrir une Jaguar.

- En ce qui concerne les topoï extrinsèques, ils ne sont pas inscrits au départ dans le sens du vocable. Ainsi dans l'exemple :

Pierre est riche : il a beaucoup d'amis,

La forme topique (+POSSEDER, + être sollicité, entouré) ne fait pas partie de la signification de "riche". Ils peuvent être considérés comme des topoï ajoutés qui viennent « du réservoir idéologique que toute langue possède à une époque donnée. Il peut s'agir de proverbes, de slogans, d'idées reçues,... » (Anscombe 1995 : 57)

Autrement dit, à chaque fois qu'un locuteur utilise un mot, il convoque les topoï qui lui sont fondamentalement rattachés.

I.2.2- Stratégies argumentatives

I.2.2.1. Approche définitoire.

Nous ne pouvons parler de stratégie argumentative avant d'avoir défini la notion de stratégie. À force d'être utilisé, ce mot est devenu vague et imprécis. Du point de vue étymologique, il s'agit d'un mot d'origine grecque issu de *stratêgos* qui signifie stratège : chef d'armée, de *stratos* : armée et *agein* : conduire.

La notion de stratégie rappelle explicitement le domaine militaire, elle signifie « l'art d'amener sur le champ de bataille les moyens militaires de combat » (Dictionnaire Usuel Illustré 1981 :1719). Mais à côté de la guerre, d'autres domaines de nature et de dimension tout à fait différentes font appel à ce concept, si bien que nous assistons à une multitude de définitions.

Cependant, nous pouvons dire que ce mot est vu de deux manières différentes. Certains l'apparentent à la ruse, la tromperie et à la dissimulation, considérant que c'est une forme de manipulation des esprits de la part du stratège pour arriver à ses fins. D'autres, par contre, voient dans la stratégie un moyen d'agir en connaissance de cause afin d'arriver à la réalisation des objectifs. Il s'agit donc de se fixer des objectifs et de se donner les moyens de les atteindre. Les uns en vantent les mérites alors que les autres la rejettent. À partir de là, nous pouvons dire que la stratégie est une somme de moyens choisis en fonction des buts à atteindre.

Pour donner du poids à son argumentation et plus de force, le sujet parlant fait appel à différents types d'arguments. Chez les anciens, l'orateur pouvait faire appel à des preuves techniques et des preuves extra-techniques. Les preuves extra-techniques sont un type utilisé surtout dans le discours judiciaire, telles que les aveux, les témoignages, etc. Mais même si elles sont exploitées par l'orateur, elles ne sont pas construites par lui. Les preuves techniques relèvent en revanche de l'art de l'orateur, et sont de trois types reliés chacun à un des éléments constitutifs de l'acte de communication, à savoir : le locuteur, le message transmis et l'allocataire qui le reçoit :

[...] comme la rhétorique a pour objet un jugement (et en effet on prononce sur des délibérations, et toute affaire est un jugement), il est nécessaire non seulement d'avoir égard au discours et de voir comment il sera démonstratif et fera la conviction, mais encore de se montrer soi-même sous un certain jour et de mettre le juge lui-même dans une certaine disposition. (Aristote II, I, 1377b. Cité par Gardes-Tamine. 1996 : 48).

Les preuves techniques qui rendent le discours persuasif reposent donc autant sur le logos, qui relève de la raison et permet de convaincre, que sur l'ethos et le pathos qui relèvent de l'émotion et permettent d'émouvoir.

I.2.2.2. Logos ou raisonnement logique

Le logos peut être défini comme la dimension logique du discours. Il s'agit de présenter des preuves logiques considérées aussi comme des "preuves objectifs". Selon Aristote, il existe deux procédures logiques sur lesquels se fonde le logos : la déduction et l'induction, auxquelles correspondent d'une part l'enthymème dérivé du syllogisme et d'autre part l'exemple ou analogie.

Ainsi, pour Aristote, «l'argumentation au niveau du logos repose principalement sur les raisonnements logiques qui sous-tendent le discours à visée persuasive et lui confèrent sa validité » (Amossy 2000 : 115).

Amossy explique comment l'analyse argumentative considère ces procédures logiques. L'enthymème fait partie des preuves techniques, c'est « le syllogisme de la rhétorique. Il a pour spécificité, tout en entraînant techniquement une position nouvelle et nécessaire de prémisses posées, de dépendre de prémisses qui sont le plus fréquemment reconnues comme probables, mais pas forcément d'une manière nécessaire » (Aquien et Molinie 1999 : 154)

Donc pour Aristote, l'enthymème fait appel à des prémisses probables et pas nécessaires qui se fondent sur des lieux communs. Ainsi le locuteur n'est pas obligé d'énoncer toutes les prémisses, laissant ainsi à l'auditeur le soin de le compléter. C'est dans ce sens qu'il est souvent fondé sur l'implicite. En effet « le locuteur peut renforcer l'effet de son argumentation sur l'auditeur en n'entrant pas dans les détails et en présentant les prémisses ou les conclusions comme allant de soi par le fait qu'il ne les mentionne pas explicitement » (Van Eemeren et Grootendorst 1984. Cité par Amossy 2000 : 118).

Cependant, certaines critiques ont été faites à l'utilité de l'emploi de l'enthymème dans la communication argumentative car la reconstruction du syllogisme à partir de l'enthymème n'est pas toujours réussie. Amossy (2000 : 120) dégage deux points essentiels : le premier est que « cette reconstruction est souvent trop coûteuse pour être féconde et ne constitue pas un stade obligé de l'analyse » ; le second est qu'elle peut laisser « échapper l'essentiel de l'échange argumentative » en réduisant le discours basé à l'origine sur un échange d'énoncés entre locuteurs en une série de propositions logiques.

Le deuxième point important sur lequel Aristote fonde le logos est l'exemple appelé aussi "preuve par analogie". Il distingue entre l'exemple réel que l'on tire du passé et l'exemple fictif que l'orateur invente pour les besoins de la cause. Très souvent ; il est fait appel à l'exemple historique pour appuyer une argumentation en montrant ce qui est arrivé dans le passé, soit pour faire de même et arriver normalement aux mêmes résultats, ou si les conséquences sont néfastes, éviter de refaire les mêmes erreurs du passé.

I.2.2.3. Stratégies éthiques et stratégies pathétiques

Le travail de l'argumentation se construit aussi sur les représentations du locuteur qui se forge une image de son auditoire, comme de l'auditoire qui se forge une image du locuteur. Ces deux catégories qui concernent d'une part l'étude de l'image de l'orateur, et de l'autre l'étude de la composition de l'auditoire ont été reprises et redéfinies par les études portant sur la nouvelle théorie de l'argumentation.

I.2.2.3.1. Stratégies éthiques.

L'ethos est un terme emprunté à la rhétorique antique pour désigner « l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire » (Amossy 2000 : 60). Beaucoup de travaux contemporains se sont intéressés à la notion d'éthos et l'ont reprise, notamment Maingueneau (1991), Amossy (2000), Charaudeau (2005), Ducrot (1984). Ces travaux abordent chacun à sa manière et selon ses objectifs et son objet d'étude la construction de l'image de soi ainsi que les indices qui font émerger cette image dans le discours. La question qui reste cependant posée et est toujours sujet de débat est de savoir s'il s'agit d'une image réelle du locuteur ou d'une image qui se construit par et dans le discours.

Dans sa Rhétorique, Aristote présente l'ethos comme l'image de l'orateur produite par le discours et qui peut lui venir de trois aspects fondamentaux :

Il y a trois choses qui donnent de la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, en dehors, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens (phronesis), la vertu (areté) et la bienveillance (eunoia) (Aristote 1991 :182 Cité par Amossy 2000 : 61).

L'orateur doit donc paraître raisonnable, franc et manifester de la sympathie pour le public. Barthes explique comment l'orateur, selon la rhétorique antique, doit être attentif à développer ces trois qualités en même temps qu'il prononce son discours : « En somme, pendant qu'il parle et déroule le protocole des preuves logiques, l'orateur doit dire sans cesse : suivez-moi (phronesis), estimez-moi (areté) et aimez-moi (eunoia) » (Barthes. 1970 : 212)

Donc, en plus des compétences que doit posséder l'orateur pour procéder à une argumentation, il doit pouvoir mettre en œuvre d'autres qualités selon les besoins de la situation. Dans la tradition de la Grèce antique, l'ethos se fonde sur la réputation du locuteur, son nom, ce que l'on sait de lui. Il s'agit d'une "image préalable", ainsi « la tradition initiée par Isocrate et développée plus tard par les latins [...] définit l'ethos

comme une donnée préexistante fondée sur l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur » (Charaudeau et Maingueneau 2002 :238).

La notion d'ethos est remise à l'honneur par les sciences du langage contemporaines qui ont repris l'étude de l'image de soi du locuteur sous différentes formes en s'inscrivant pour la plupart dans la lignée d'Aristote et en la situant dans les limites du discours. Dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation, l'ethos est lié à la notion d'énonciation. Chez Benveniste, il est question d'un locuteur qui mobilise la langue qu'il fait fonctionner par un acte d'utilisation, l'intérêt est porté sur l'inscription du locuteur dans son dire. Kerbrat- Orecchioni (1999 :36) oriente ses travaux vers les « procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative) ».

Ainsi le repérage d'unités verbales qui fonctionnent comme indices de l'inscription du sujet de l'énonciation dans l'énoncé permettent de saisir l'image de soi du locuteur. Ducrot (1980-1984) réemploie le terme d'ethos qu'il intègre à sa théorie polyphonique de l'énonciation en se référant directement à Aristote. On assiste à une remise en cause de l'unicité du sujet parlant divisé en être empirique, locuteur et énonciateur. Or analyser L (locuteur) dans le discours, c'est étudier l'apparence que lui confèrent les modalités de sa parole plutôt que ce qu'il dit de lui-même :

Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments[...] Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est à la source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. (Ducrot 1984 : 201)

Ainsi, selon Ducrot, l'ethos se montre, il ne se dit pas.

La réutilisation que fait Maingueneau de la notion d'ethos est bien celle d'une image de soi construite dans le discours telle qu'elle a été définie par Aristote et étudiée comme moyen de "preuve" :

Ce que l'orateur prétend *être*, il le donne à entendre et à voir : il ne *dit* pas qu'il est simple et honnête, il le *montre* à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire (Maingueneau. 1993 :138. Cité par Amossy. 2000 : 66).

Selon Maingueneau, il s'agit d'une représentation dynamique qui se construit au fil du discours, à travers la parole. L'ethos est lié à « l'énonciation même, et non à un savoir extra discursif » (Maingueneau 2002). Pour construire une image du locuteur, le destinataire se réfère à ce qui a été dit dans le discours. Même s'il peut faire appel parfois à certains éléments qui ne sont pas réellement intra discursifs tels que le ton, la voix, les gestes, la mimique, etc. qui sont des éléments, que certains chercheurs qualifient de psychologiques, et qui peuvent contribuer à la construction de l'ethos. Cependant, n'existe-t-il pas déjà, dans l'esprit de l'auditoire, une image de l'orateur avant même sa prise de parole ?

Si on prend l'exemple des hommes politiques, ce sont des acteurs constamment présents sur la scène politique, donc déjà associés à un type d'ethos, chacun d'entre eux, peut dès lors, infirmer ou confirmer cette image. Amossy (2000) établit une distinction entre ethos discursif et ethos prédiscursif ou préalable :

On appellera donc ethos ou image préalable, par opposition à ethos tout court (ou ethos oratoire, qui est pleinement discursif) l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur dans l'espace sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir). Mais aussi sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne. (Amossy 2000 : 70)

Amossy considère que l'image de soi qui est construite dans le discours se base sur des éléments préexistants, des éléments qui peuvent être de nature sociale et/ou individuelle.

Maingueneau pense que la distinction entre ethos discursif et ethos préalable doit prendre en compte la diversité des genres dans lequel s'inscrit le discours, car par « le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit les attentes en matière d'éthos » (Maingueneau 2002 : 57). La même idée est aussi développée par Amossy (2000 : 66) qui affirme que « l'inscription du sujet dans le discours ne s'effectue pas seulement à travers les embrayeurs et les traces de la subjectivité dans le langage[...] elle se fait aussi par l'activation d'un type et d'un genre de discours dans lesquels le locuteur occupe une position définie d'avance ». À partir de la citation d'Amossy, on voit qu'il peut y avoir une double construction de l'éthos : d'un côté l'image que le locuteur donne à voir de lui-même dans son discours, d'un autre l'image que se fait l'auditoire de l'orateur avant sa prise de parole. Donc si on considère le point de vue du destinataire, plusieurs autres éléments viennent s'ajouter à la construction de cette image.

En effet la fonction institutionnelle du locuteur, sa réputation, par exemple, sont des éléments que le destinataire ne peut pas ignorer. Même s'il ne les évoque pas consciemment, elles sont présentes dans son esprit et participent dans l'opération de schématisation.

C'est dans cette perspective que nous allons prendre en considération dans notre analyse de l'éthos le statut institutionnel du locuteur. Du moment qu'il s'agit du Président de la République, l'auditoire a déjà une image de cette homme politique, donc on ne peut pas ignorer l'image préalable, préexistante à chaque prise de parole. Les questions sont :

S'agit – il d'une image préalable qui reste fixe au fil du temps ou d'une image qui se transforme suite aux événements et des discours antérieurs ou "autres" ?

Le président maintient-il une image qui lui est favorable ou essaie-t-il plutôt de changer une représentation chez son auditoire qui lui est défavorable ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous sommes tenues de faire à chaque fois appel à la situation d'échange et à en tenir compte. C'est ce que Maingueneau (2002) présente sous la notion de "scénographie", comme la scène de parole que le locuteur met en place selon un choix qui convient à la situation d'énonciation et qui lui dicte une certaine posture. « Dès son émergence, la parole est portée par un certain ethos, lequel, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même ». (Maingueneau 2002 : 10)

Ainsi l'ethos se définit à travers plusieurs facteurs qui entrent en interaction. Ne pas prendre en compte un de ces facteurs risque de nous faire perdre une des facettes constitutives de l'ethos. C'est pour cela que dans notre analyse nous essayerons d'étudier tous les éléments pouvant nous renseigner sur l'ethos du locuteur. Nous nous intéresserons aussi bien à l'ethos prédiscursif qu'à l'ethos discursif ou "*ethos montré*" (Maingueneau 2002). Nous analyserons aussi les fragments du texte où l'énonciateur évoque sa propre énonciation directement ou indirectement ("*ethos dit*" Ibidem).

I.2.2.3.2. Les stratégies pathétiques

Le pathos est l'un des facteurs essentiels sur lesquels se fonde l'argumentation. Il est important, voire nécessaire que le locuteur sache dans quelles dispositions affectives se trouve son auditoire pour pouvoir construire son argumentation. La rhétorique donnait une grande importance aux sentiments et aux passions. Aristote en donne la définition suivante : « La passion, c'est ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements et qui est suivi de peine et de plaisir. » (Aristote, Rhétorique, II, I, 1378 a. Cité par Gardes-Tamine 1996 : 52). Ceci représente tout ce qui peut toucher le cœur et influencer le jugement.

Beaucoup de théories, notamment la logique informelle et certaines théories de l'argumentation telle que la pragma-dialectique ont dénoncé la dimension manipulatrice inhérente à l'argumentation par le pathos en considérant qu'une bonne argumentation ne doit se baser que sur le raisonnement logique centré sur la vérité objective. Ils considèrent les passions comme une source d'erreurs et les pourchassent dans l'étude des paralogismes. Ils pensent que « l'appel à l'émotion devient fallacieux non pas lorsqu'on a simplement recours au sentiment, mais lorsqu'on le mobilise au point qu'il entrave la capacité à raisonner. » (Amossy 2000 : 167).

D'autres, par contre, avancent qu'il est tout à fait légitime de faire appel aux passions car elles marquent ce qui nous unit et nous sépare des autres. Charaudeau relie les émotions à un "savoir de croyance" et leur accorde une dimension sociale : « Les émotions ou les sentiments sont liés à des croyances [qui] s'appuient sur l'observation empirique de la pratique des échanges sociaux et fabriquent un discours de justification qui met en place un système de valeurs érigé en norme de référence » (Charaudeau 2008 a: 49-50).

Il est vrai qu'un même phénomène ne suscite pas les mêmes sentiments chez tout le monde, et même s'il arrive qu'il soit ressenti de la même manière, il l'est à des degrés d'intensité différents. En effet, il ne s'agit pas seulement d'une sensation d'échauffement ou de montée d'adrénaline lorsqu'on ressent de la haine ou de la pitié par exemple, mais d'un ensemble d'informations et de connaissances qui permettent au sujet d'évaluer le phénomène et de se positionner par rapport à lui. Autrement dit, tout est relié à la subjectivité de l'individu. Le cercle peut être élargi au groupe auquel appartient l'individu, dans cette perspective, « les émotions seraient à traiter au regard de jugements qui s'appuieraient sur les croyances que partagent un groupe social, et dont le respect ou non entraîne une sanction morale » (Charaudeau 2000 : 7).

Charaudeau propose d'inscrire les émotions dans une problématique de la représentation et distingue entre représentation "pathémique" et représentation "socio-discursive". La représentation pathémique « décrit une situation à propos de laquelle un jugement de valeur collectivement partagé - et donc institué en norme sociale - met

en cause un actant qui se trouve être bénéficiaire ou victime, et auquel le sujet de la représentation se trouve lié d'une façon ou d'une autre. » (Ibid. 9). Il parle de représentation socio-discursive du moment que le processus de configuration symbolisante du monde s'effectue par des signes. Il s'agit là d'énoncés produits par un locuteur, dans une situation particulière et qui témoignent de la manière dont le monde est perçu.

Dans une communauté, ces énoncés peuvent devenir un objet de partage entre les membres de cette communauté et constituent ainsi un savoir commun ou "savoir de croyance". Charaudeau réserve donc la qualification de socio-discursive « aux représentations qui impliquent le sujet, l'engagent à prendre parti vis-à-vis des valeurs par opposition aux savoirs de connaissances qui lui sont extérieurs, ne lui appartiennent pas, viennent à lui et ne l'impliquent pas. » (Ibidem).

Afin d'insérer l'analyse du discours dans la filiation de la rhétorique, Charaudeau préfère utiliser au lieu d'émotion, les termes de pathos, pathémique et pathémisation. L'objectif de l'analyse du discours devant être de « tenter d'étudier le processus discursif par lequel l'émotion peut être mise en place, c'est-à-dire traiter celle-ci comme un effet visé (ou supposé) sans jamais avoir la garantie sur l'effet produit » (Ibid. 11-12).

Dans notre analyse, nous chercherons à voir où se situe exactement l'effet "pathémique" :

S'agit-il d'une énonciation de "l'expression" pathémique à travers laquelle le locuteur décrit ou exprime un état émotionnel dans lequel il est censé se trouver et/ou par la description de l'état dans lequel l'autre (destinataire) devrait se trouver ?

Ou d'une énonciation de "la description" pathémique par laquelle le locuteur fait le récit d'une scène dramatisante afin de susciter une émotion particulière ?

En effet, l'emploi de certains mots qui décrivent des émotions tels que peur, crainte, colère, angoisse, etc. peut avoir un effet pathémique. Cependant certains

énoncés ne contiennent aucun mot "pathémisant" et pourtant produisent des effets pathémiques. De ce fait, l'emploi de ces mots peut-il garantir que le locuteur exprime réellement un "éprouvé"? De plus, peut-on être sûr qu'ils produiront un effet pathémique sur l'interlocuteur ?

Ce qui est sûr pour l'instant, c'est qu'on ne peut pas traiter du pathos sans le mettre en relation d'une part avec les partenaires de l'échange et d'autre part avec la situation d'énonciation.

Pour clore cette partie, nous dirons à l'instar de Maingueneau que « Les "idées" suscitent l'adhésion du lecteur à travers *une manière de dire* qui est aussi *une manière d'être*.» (2002 : 65). Il est donc important pour le locuteur de donner à voir une bonne représentation de lui-même ou de réussir à modifier une représentation négative déjà présente chez son auditoire s'il ne veut pas mettre en péril son projet de persuasion. L'argumentation est alors une construction qui se fonde sur plusieurs paramètres : à la fois logiques, éthiques et pathétiques.

CHAPITRE II
OBJET, CORPUS ET
OUTIL D'ÉTUDE

II.1. OBJET D'ETUDE : LE DISCOURS POLITIQUE

Dans cette première partie du deuxième chapitre, nous allons mener une réflexion autour de la notion de genre du discours et particulièrement celle de discours politique. Ceci nous permettra de montrer les spécificités du corpus par rapport aux autres genres qui existent.

II.1.1. Le discours politique : un genre discursif

Il est difficile de déterminer la classe d'appartenance d'un discours, car il est très délicat de décrire les propriétés de quelque chose d'aussi vaste que le discours politique par exemple. Néanmoins, il est important de pouvoir dire précisément quels sont les paramètres qui définissent la situation de communication en fonction de laquelle s'opèrent les choix mis en place et qui ont permis la production de ce discours.

Charaudeau précise que :

Les genres sont nécessaires à l'intelligibilité des objets du monde. Il faut pouvoir repérer des ressemblances et des différences dans la manière de configurer le sens qui aboutissent à l'établissement de catégories, lesquelles servent de modèle ou contre modèle de production-lecture du discours. Dès lors, les genres s'inscrivent dans une relation sociale en tant qu'ils témoignent d'une codification qui peut varier dans l'espace (différences culturelles) et dans le temps (changements historiques).(1997 : 82)

Plusieurs points de vue peuvent être à l'origine des typologies et des classements en genres de discours car les critères de détermination des genres peuvent relever de divers ordres. C'est ainsi que les chercheurs retiennent les axes descriptifs qui les intéressent le plus et répondent à leurs objectifs de recherche. « Tantôt ils choisissent de se référer aux institutions fondamentales d'une société comme le politique, le religieux...Tantôt ils renvoient à des types d'activité langagière comme le démonstratif, le persuasif, le narratif ou encore à des modes énonciatifs comme le discours et le récit. » (Branca-Rosoff 1999 : 7)

Cette diversité de point de vue va jusqu'à la dénomination. Certains parlent de "genres de discours" et d'autres de "genres de textes", J. M. Adam (1999) oppose "genres" et "types" de textes, Maingueneau (2007) distingue "genre de discours", "hypergenre" et "type de texte", Charaudeau (2001) distingue des "genres et sous-genres situationnels".

De ce fait, peut-on définir le discours politique comme un genre spécifique ?

Qu'en est-il du discours politique algérien ?

Comment s'est-il développé et transformé selon les différents modes et lieux d'énonciation ?

Afin de répondre à ces questions, nous allons retracer le parcours de la notion de genre selon les différents points de vue pour essayer d'identifier le genre discursif particulier dans lequel se situe notre corpus. Il importe de parvenir à le situer à la fois dans un secteur d'activité qui détermine une situation du discours et, à l'intérieur de cet espace, dans un cadre formel qui jouit d'une certaine reconnaissance institutionnelle.

II.1.1.1. La notion de genre aujourd'hui

La notion de genre a refait surface ces dernières années dans le domaine des sciences du langage et des sciences de l'information et de la communication. Cependant lors de notre recherche, nous avons trouvé plusieurs définitions de la notion de genre car, comme le précise Bakhtine (1984 : 265) : « La variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable : et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire de genres de discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. » (Cité par J. M. Adam 2001 : 15)

A partir de cette citation, nous pouvons parler d'une certaine dynamique de l'activité langagière, issue d'un locuteur donné et surgissant dans une sphère sociale

déterminée. C'est ce que Moirand (2003) présente dans une définition provisoire du genre comme "une situation X", "une communauté Y", "une langue Z" et "une culture Z'".

J. M. Adam précise que la variété existe aussi bien sur le plan synchronique des différentes pratiques socio-discursives que sur le plan diachronique, car les genres évoluent, et on assiste même à la naissance de nouveaux genres et à la disparition de certains avec les formations sociales auxquelles ils sont associés.

En effet l'apparition de nouveaux dispositifs de communication tels que les forums de discussion, le courriel, les chats ; entraîne l'émergence de nouvelles sphères d'utilisation du langage qui correspondraient à de nouveaux genres tel que la communication électronique (Mourlhon-Dallies : 2007)

En abordant le sujet de catégorisation des discours, Amossy (2000) privilégie les deux notions de genre et de champ discursif par rapport à celles de type et de formation discursive. Elle définit le genre comme étant :

Un modèle discursif qui comprend un ensemble de règles de fonctionnement et de contraintes. Les genres sont reconnus et valorisés par l'institution selon des principes de hiérarchisation variables. Ils permettent de socialiser la parole individuelle en la coulant dans des formes entérinées et répertoriées qui déterminent un horizon d'attente(...). Ils (les genres) autorisent en effet la bonne réception d'un discours en orientant d'emblée l'écoute ou la lecture. (Amossy 2000 :198)

Nous remarquons dans cette définition que certains éléments surgissent dans la détermination du genre d'un discours. Il est tout d'abord question de "principes de hiérarchisation" et de "règles de fonctionnement" cela suppose que chaque locuteur, en prenant la parole doit être conscient que sa parole devra se structurer selon un modèle particulier. Ce modèle sera déterminé en fonction de son statut en tant que locuteur, mais aussi en fonction des attentes de son (ses) destinataire(s) et de la situation de communication.

Dans le même sens Dolinine (1999 :33) définit les genres discursifs « comme des types de comportements discursifs existants à une époque donnée, déterminés psychologiquement par des rôles discursifs et réglés par des prescriptions génériques et par les attentes mutuelles des communicants ». La réflexion de Dolinine porte sur la détermination de la parole à partir des différents éléments qui constituent la situation de communication, ainsi que de l'influence qu'ils exercent sur le discours. Il propose un certain nombre de composantes de la situation de communication qui impose chacune une norme qu'il conçoit en termes de "restrictions" plutôt que de "prescriptions" :

Le rapport entre l'énoncé pris dans l'unité de ses divers aspects (sémantique, style, structure, intonation, etc.) et la SC (situation de communication) peut être décrit par les variables suivantes :

- Le locuteur (L) (...) envisagé comme une personnalité porteuse d'un ensemble de traits de caractère et sujette à un état psychologique au moment de la parole.
- Le destinataire (D) considéré sous les mêmes aspects.
- L'observateur (O), c'est-à-dire celui(ou ceux) qui assiste(nt) éventuellement à l'acte de communication.
- La situation référentielle(SR), c'est-à-dire la situation ou l'état de choses décrits dans l'énoncé.
- Le canal de communication(Can) qui peut être l'oral, l'écrit, le téléphone, etc.
- Le contexte de l'action (CA) dans laquelle L est engagé et auquel participe son discours. (Dolinine 1999 : 28)

Ainsi chaque communicant identifie la situation de communication comme correspondant à un modèle contextuel sur lequel il s'appuie pour construire son propre discours.

Sarfati (1997) établit une correspondance entre type et genre du discours en présentant le second comme une subdivision du premier, ainsi :

Les types de discours se recrutent dans les différents domaines de l'activité socio-historique et culturelle : discours littéraire, discours politique, discours scientifique, discours religieux, discours juridique, discours journalistique, etc. Les genres de

discours se répartissent quant à eux en fonction des types de discours. (Sarfati 1997 : 79)

Pour Sarfati, le type renvoie à des divisions de secteurs d'activité à l'intérieur duquel on trouve le genre qui va répondre à des règles d'organisation plus particulières.

Rastier (2001) insiste sur la distinction entre genre et type et relie la différence au nombre de critères qui définissent chacun d'eux. Il présente le type comme une classe qui ne repose que sur un critère déterminé par l'analyste lui-même. Tandis que le genre est défini par un ensemble de critères à partir desquels il acquiert son caractère d'objectivité.

Dans notre travail nous considérons la notion de type et de genre dans une certaine complémentarité car pour pouvoir classer les discours à partir desquels nous travaillons, nous faisons appel en même temps à des données linguistiques et à des données situationnelles.

II.1.1.2. La notion de genre selon différents points de vue

Le Dictionnaire d'Analyse du Discours (2002 : 278), présente une synthèse qui constitue des repères pour suivre les différentes pistes des linguistes dans leurs conceptions du genre selon la théorie dans laquelle s'inscrit chacun d'eux.

II.1.1.2.1. Le point de vue fonctionnel

Ce point de vue est « développé par certains analystes qui essaient d'établir des fonctions de base de l'activité langagière à partir desquelles les productions textuelles peuvent être classées selon le pôle de l'acte de communication vers lequel elles sont orientées »(Ibidem). On trouve dans cette catégorie les travaux de Jakobson(1963) qui distinguait la fonction référentielle, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction métalinguistique, la fonction poétique et la fonction émotive. Pour Jakobson, chaque texte est caractérisé par la dominance d'une fonction.

II.1.1.2.2. Le point de vue énonciatif

Ce point de vue trouve sa source dans les écrits de Benveniste (1966) quand il pose l'existence de « l'appareil formel de l'énonciation » et propose une distinction entre *discours / histoire* reprise dans de nombreux travaux ultérieurs sous l'opposition *discours/ récit*. Les discours sont alors classifiés à l'aide de paramètres qui définissent la situation d'énonciation tels que ; la personne, le temps, le lieu, les diverses modalités. Branca-Rosoff précise que « Les marques énonciatives permettent en effet d'articuler l'énoncé et la situation organisant et définissant des places d'énonciateurs ; de plus, elles constituent un système grammatical fermé, bien délimité, et se prêtent donc à une description systématique » (1999 : 13). Elle considère que ce point de vue est important lorsqu'on cherche à déterminer, dans le discours, les jeux de positionnement des acteurs ainsi que les rapports de force institués dans et par la parole.

II.1.1.2.3. Le point de vue textuel

Il s'intéresse à l'organisation des textes dans le but de déterminer leur régularité compositionnelle. J. M. Adam (1992 : 29) propose de parler d'un niveau intermédiaire entre la phrase et le texte et qui est la séquence. Il précise que « La séquence, unité constituante du texte, est composée de paquets de propositions (les macro-propositions), elles-mêmes constituées de n propositions » (Cité par Sarfati 1997: 80). Ce modèle de structure compositionnelle est proposé par Adam pour remplacer l'idée de "typologie des textes" qui, selon lui, gomme la complexité spécifique de chaque texte. Il représente le genre comme étant une pratique discursive à laquelle se rattache une famille de textes. « En fonction de leurs objectifs, intérêts et enjeux spécifiques, les formations sociales élaborent différentes sortes ou "familles" de textes qui présentent des caractéristiques assez stables pour qu'on les qualifie de "genres" » (J. M. Adam 92 : 84)

Ainsi, il présente une classification en cinq types de textes : narratif, descriptif, explicatif, argumentatif ou dialogal, des séquences de composition textuelle qu'il considère comme petites et elles- mêmes combinables. Le plus souvent, les paquets de

propositions ne réalisent même pas des séquences complètes. Il considère alors que la structuration séquentielle est facultative tandis que le facteur unifiant et obligatoire de ces structures est le plan de texte qui peut être réglé par le genre. Il s'agit pour lui d'en décrire les composantes homogènes qui constituent l'armature des textes : *les séquences*. Le dosage des relations entre ces divers composants fait la spécificité du genre.

Pour J. M. Adam (2001), les genres sont "régulateurs" des énoncés en discours, "indispensables" à la production comme à la réception, "prototypiques" c'est-à-dire définissables en termes tendanciels.

II.1.1.2.4. Le point de vue communicationnel

Sur ce point l'article du Dictionnaire d'Analyse du Discours présente deux orientations différentes. D'abord celle de Bakhtine (1984) qui se base sur " la nature communicationnelle" de l'échange verbal pour distinguer ce qu'il considère comme des "genres premiers " et qui regroupent les productions "naturelles", spontanées de la vie quotidienne des "genres seconds" qui sont des productions "construites", institutionnalisées, ce sont des genres qui caractérisent l'échange culturel complexe. Ensuite celle de Maingueneau et Cossutta (1985) qui introduisent la notion de genres "constituants" qui regroupent « un ensemble de discours qui servent en quelque sorte de garants aux autres discours et qui, n'ayant pas eux-mêmes en amont des discours qui les valident, doivent gérer dans leur énonciation leur statut en quelque sorte "autofondé". »(Charaudeau et Maingueneau 2002 : 133)

II.1.1.3. Les différentes conceptions de la notion de genre discursif

II.1.1.3.1. Selon Bakhtine

La conception du genre de Bakhtine se base essentiellement sur sa théorie de l'énoncé qui remet en cause la conception saussurienne d'une parole qui serait individuelle. Tel que présenté par Bakhtine, l'énoncé a un contenu, un style, une

construction compositionnelle. C'est ainsi qu'à la différence de la parole saussurienne, il est défini par une "sphère de communication " ou "sphère d'activité langagière" :

Les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage(...). L'utilisation de la langue s'effectue **sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux et écrits)** qui émanent **des représentations de tel ou tel domaine de l'activité humaine**. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines, non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue-moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux-, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. **Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle)** fusionnent dans **le tout que constitue l'énoncé**, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours » (Bakhtine 52-53, traduction 1984 : 265. Cité par Moirand 2003).

Le cercle bakhtinien conçoit le genre comme un "tout" qui relie entre la structure interne(ou sémantique) de l'énoncé et la réalité extra verbale, ce que Moirand (2003) présente comme : « les constituants de la situation de communication telle qu'elle est perçue et vécue par les interlocuteurs ». Ce sont donc les participants à l'échange qui déterminent la nature de la situation de communication.

Selon Bakhtine, c'est à travers le genre en tant qu'instance discursive que l'individualité du locuteur prend forme en entrant en contact avec d'autres individus. À l'intérieur de chaque sphère d'échange, le locuteur opère des choix discursifs qui vont lui permettre de s'adapter à la situation de communication. C'est ainsi que le locuteur inscrit son énoncé dans une pratique discursive déterminé et normée que l'allocutaire peut comprendre et interpréter selon les mêmes normes. Bakhtine présente l'énoncé comme un tout unique et concret qui reflète les conditions spécifiques ainsi que les finalités des différents domaines de l'activité humaine à partir de trois éléments qui sont : la construction compositionnelle de l'énoncé, son style de langue et son contenu thématique.

Bakhtine précise aussi que chaque sphère de l'activité humaine a son propre répertoire de genres qui respectent les normes de fonctionnement. Ce répertoire est sans cesse reconstitué avec l'apparition et/ou disparition de certaines pratiques ou activités.

II.1.1.3.2. Selon Charaudeau

Dans son article "Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle", Charaudeau (2001) présente une manière de définir les genres discursifs en rompant avec la tradition littéraire. En déterminant les différentes façons d'aborder la notion de genre, il propose de les articuler au lieu de les considérer séparément.

Ainsi la notion de genre se définit selon certains paramètres tels que l'ancrage social du discours, sa nature communicationnelle, les régularités compositionnelles des textes ou même les caractéristiques formelles des textes produits.

a) L'aspect de l'ancrage social

Les genres sont déterminés en fonction des activités sociales qui existent dans une société. Elles constituent ainsi un point de repère pour les acteurs langagiers sans lequel l'échange serait impossible, comme l'explique Bakhtine (1984 : 285) : « si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en n'avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible » (cité par J. M. Adam 2001 :16).

À l'intérieur de ces pratiques langagières, considérées comme un champ structuré (Bourdieu) ou domaine de pratique langagière (Charaudeau), s'établissent des rapports de forces symboliques qui déterminent à l'avance l'identité ainsi que le rôle de chaque acteur de l'échange. La signification du discours produit va donc dépendre de la position de son énonciateur. Charaudeau (2002) pense que « c'est le statut de l'acteur social et le rôle qu'il joue qui sont déterminants pour juger de la conformité d'un discours vis-à-vis du domaine dans lequel il est produit ». De ce fait, on fait dépendre

la signification du discours du statut du producteur de l'acte de langage ; de sa position de légitimité plus que de son rôle de sujet énonciateur. Autrement dit, « quelle que soit la façon de parler, il produirait un discours typique du domaine concerné »(Ibidem).

Ainsi, par exemple, appartiendrait au genre politique, tout discours produit dans le domaine de pratique politique.

Charaudeau propose de structurer le domaine de pratique sociale en domaine de communication pour trouver le moyen d'articuler le domaine de pratique sociale avec l'activité discursive.

b) Les types d'activités langagières

Il s'agit de déterminer à quoi correspondent ces activités langagières du point de vue de la production. Sont-elles des opérations mentales ou des modes d'organisation textuelles ? Charaudeau présente les deux tendances qui se dégagent des travaux sur la question. La première, cognitive, décrit les opérations de la pensée qui serait en correspondance avec telle ou telle organisation textuelle. Cette tendance suppose l'existence dans l'esprit de schématisations abstraites ordonnées qui fonctionneraient comme des prototypes à partir desquels se construit le discours et s'interprète.

La deuxième tendance appelé sémi-discursive s'appuie sur ce qui constitue la structure d'un texte pour pouvoir parler de classement. Dans ce cas, les schématisations sont considérées comme le reflet de l'"armature" du texte (J. M. Adam 1992). Selon cet auteur, les prototypes qui constituent cette armature sont des "séquences autonomes" : description, récit, explication, argumentation et dialogue. Charaudeau parle de "modes d'organisation du discours" (narratif, descriptif, argumentatif) qu'il considère comme des conditions de construction du discours.

Pour Charaudeau, la production langagière est soumise à des contraintes. Si ces contraintes agissent au niveau des caractéristiques formelles des textes (nominalisations, tournures impersonnelles, présence de *on*, construction appositive des phrases, etc.), le sujet n'a plus de liberté, il serait tenu pour faire connaître le genre

dans lequel il s'exprime de se conformer à un modèle (donc de disparaître comme sujet). Si ces contraintes agissent au niveau des conditions de production apportées par les domaines de pratique, le sujet serait complètement déterminé par la place que lui donne les dispositifs de ce domaine. Selon Charaudeau, il existerait chez le sujet parlant trois mémoires qui s'articulent entre elles et entre la situation de communication pour le doter de genres empiriques qu'il institue en normes de conformité langagière et qu'il rattache à des lieux de pratique sociale. Il s'agit notamment d' :

1. Une mémoire des discours. En effet, les discours construisent des savoirs de connaissance et de croyance sur le monde, circulent dans la socialité et fragmentent la société en "communautés discursives" qui rassemblent (virtuellement) des sujets qui partagent le même positionnement.
2. Une mémoire des situations de communication comme dispositifs qui norment les échanges langagiers. Ainsi se constituent des "communautés communicationnelles". Il ne s'agit plus de la représentation du contenu (de ce qui est montré), mais du lieu situationnel dans lequel s'est montré. Ces communautés rassemblent, physiquement, des sujets qui partagent la même vision de ce que doivent être les constantes de situations de communication.
3. Une mémoire des différentes formes de signes qui servent à échanger à travers leur usage et constituent des "communautés de savoir dire", autour de façon de parler ou "communautés sémiologiques". Cette mémoire permet aux individus d'avoir un esprit critique, et de porter des jugements sur la manière de parler ou de se comporter au nom de certaines normes sociales supposées partagées.

Ainsi donc, une analyse des genres doit s'appuyer sur une théorie du discours qui implique que soient déterminés différents niveaux d'organisation du fait langagier. Charaudeau s'inscrit dans une théorie psycho socio communicative qu'il appelle "sémio discursive". Parmi les principes généraux(ou aspects fondamentaux) de cette

théorie, il retient le "principe d'influence"¹ qui est à l'origine de certaines visées qui déterminent l'orientation de l'acte de langage comme acte de communication en fonction du rapport que le sujet parlant veut instaurer vis-à-vis de son destinataire. Dans chaque situation de communication s'instituent des contraintes qui déterminent l'enjeu de l'échange. Ces contraintes peuvent provenir de différentes composantes que l'on ne peut dissocier tels que :

- L'identité de chaque partenaire ainsi que la place qu'il occupe dans l'échange.
- La finalité qui les relie en termes de visées.
- Le propos et les circonstances matérielles dans lesquelles il se réalise.

Ainsi lorsque plusieurs situations ont en commun un certain nombre de caractéristiques, elles appartiennent à un même domaine de communication. De ces composantes, Charaudeau s'intéresse particulièrement à celle de la finalité car il considère que c'est elle qui détermine l'orientation discursive de la communication en sélectionnant un type de visée. Il considère que l'analyse des discours devrait commencer, méthodologiquement par ce niveau. Il propose de distinguer les contraintes discursives des contraintes formelles. Ce qui relève des contraintes discursives est de l'ordre d'activités d'ordonnement du discours (modes discursifs). Ce qui relève des contraintes formelles correspond à un emploi obligatoire des manières de dire qu'on retrouve nécessairement dans tout texte appartenant à la même situation.

II.1.1.3.3. Selon Maingueneau

D. Maingueneau distingue deux grands régimes de généricité : les genres conversationnels et les genres institués.

- Les genres conversationnels ne dépendent pas de lieux institutionnels ni de rôles déterminés. Leur organisation et leur thématique sont très variables car

¹ Nous avons déjà parlé de la théorie de l'influence telle qu'elle a été développée par Charaudeau. Cf. chapitre I : 2.1.2.2.

elles ne sont pas liées à un cadre formel. Ils regroupent les différentes interactions conversationnelles.

- Les genres institués regroupent les genres que Maingueneau qualifie de "routiniers" et ceux qu'il nomme "auctoriaux". Les genres auctoriaux sont le fait d'un auteur ou d'un éditeur, qui donne par un titre ou un sous-titre une indication paratextuelle telle que : "essai", "méditation", "traité", etc. Ils peuvent être présents dans différents types de discours : littéraire, religieux, philosophique, politique... L'étiquette attribuée à ce genre de discours permet dès le départ d'instaurer un cadre à l'activité discursive en indiquant comment on prétend qu'il soit reçu.
- Les genres routiniers « sont ceux qui correspondent le mieux à la définition du genre de discours comme dispositif de communication défini socio historiquement » (Maingueneau 2007 :30). Ces discours sont caractérisés par la stabilisation des contraintes en relation avec une activité verbale dans une situation sociale particulière. À l'intérieur des genres routiniers, Maingueneau définit une échelle qui permet de classer ; d'un côté les genres totalement ritualisés qui ne laissent qu'une très petite marge de variation, il donne l'exemple des actes juridiques ; de l'autre côté, il y a ceux qui laissent une marge plus grande aux variations personnelles et sont peu contraignants.

Maingueneau propose aussi quatre modes pour les genres institués :

1. Genres institués de mode(1) : ils sont soumis à des modèles préétablis et n'admettent pas ou très peu la variation (exemple du courrier commercial, fiches administratives)
2. Genres institués de mode (2) : ils suivent de préférence un modèle attendu, mais peuvent accepter des écarts (exemple des guides de voyage).
3. Genres institués de mode(3) : Ils ne suivent pas un modèle préétabli, bien au contraire, ils incitent à l'innovation parce qu'ils visent généralement à capter l'attention d'un public, le cas par exemple des publicités, des chansons, etc.
4. Genres institués de mode (4) : ce sont les genres auctoriaux où c'est l'auteur qui "autocatégorise" sa production verbale. Le nom donné à cette production

représente le positionnement de l'autre par rapport à un champ. Maingueneau présente ces genres de mode (4) comme étroitement liés aux discours constituants, « sont constituants essentiellement les discours religieux, scientifiques, philosophiques, littéraires, juridiques » (Maingueneau et Cossutta 1995 : 112).

À partir des différentes approches citées et qui se sont intéressées à la détermination du genre discursif, nous dégageons certaines caractéristiques qui peuvent constituer des points d'accord et déterminer la notion du genre discursif.

D'abord, le genre discursif est produit par un groupe socio-culturellement défini. Il désigne un dispositif de communication socio-historiquement défini présenté sous le terme de "contrat" (Charaudeau) ou de "rituel". Dans ce cas plusieurs paramètres peuvent entrer dans la caractérisation d'un genre tels que : le type d'organisation textuelle, le rôle des participants à l'échange, le cadre spatio-temporel, etc.

De plus, le genre est "interdiscursif" car ce qui constitue un genre de discours c'est sa ressemblance avec d'autres discours.

Enfin, il s'agit de normes, de règles qui contrôlent et permettent la communication. En effet, se situer dans un genre particulier, signifie pour le locuteur qu'il est obligé de respecter les contraintes de ce genre, mais cela veut dire aussi qu'il dispose d'un réservoir(ou répertoire)de possibilités ou d'applications dans lequel il va puiser et faire des choix pour construire son discours.

II.1.2. Le genre politique

Ayant compris que la parole est action, les hommes politiques actuels ont adopté de nouvelles méthodes et recherchent un nouveau langage pour s'adresser au citoyen. Les thèmes évoqués aussi ont changé ; ils sont en rapport direct avec les préoccupations quotidiennes. Les propos touchent chaque membre de la société, on

parle de la femme, du travail, de la famille, de valeurs traditionnelles en essayant de faire naître chez chacun l'espoir d'un "plus". Pour cela, l'homme politique fait appel à des stratégies et des conduites qui varient selon les positions du pouvoir occupées et des situations vécues.

Nous avons déjà présenté la notion de "discours", d'une part en la mettant en rapport avec la société après avoir précisé le caractère fondamental de la communication dans l'établissement du lien social ; d'autre part, en la présentant comme reliée à l'action. Le discours se présente donc comme un objet linguistique dont la signification est sociale et/ou politique.

Dans ce qui suit, nous allons approcher notre objet d'étude, qui est le discours politique, en déterminant ses caractéristiques, ses spécificités et ses contraintes, car comme le précise Le Bart (2003 : 97) « Le discours politique existe comme produit d'une activité discursive spécifique, il émane d'un champ social singulier, c'est pour cela qu'il doit être étudié comme genre singulier doté d'une certaine cohérence ».

II.1.2.1. Idéologie vs Politique

Nous avons vu, en délimitant notre cadre théorique, que la plupart des fondateurs de l'école française d'analyse du discours s'inscrivaient dans le cadre de la théorie althussérienne. Comme le remarque Rastier (Rastier, 2001, pp 243-246) :

« L'école française d'analyse du discours, influencé par le marxisme althussérien, a insisté dès l'origine sur l'importance du locuteur, et plus précisément sur l'importance de la place sociale du locuteur dans la production d'un discours. Dans l'instance du discours, la formation idéologique de l'émetteur, son appartenance à une classe sociale, sa position et ses intérêts joueraient un rôle central.» (Cité par Mayaffre 2002 : 517)

La notion d'idéologie était très présente dans les travaux de recherche dans différents domaines : philosophie, sociologie, sciences politiques, etc. Nous

la retrouvons aussi en analyse du discours qui s'est intéressée à ses débuts particulièrement à l'analyse des discours politiques. Trois périodes sont ainsi délimitées, la première s'étend de 1960 à 1970 pendant laquelle deux perspectives opposées coexistent, celle d'idéologie (Althusser 1970) et celle de discours (Foucault 1969). Au milieu des années 70, Pêcheux (1975) tente d'articuler discours et idéologie. À partir des années 80, nous assistons à un délaissement progressif du concept l'idéologie au profit de celui de discours.

Afin d'essayer de comprendre le rapport entre l'idéologie et la politique, et pour voir si l'idéologie est toujours présente dans le discours politique contemporain, nous allons d'abord présenter la notion d'idéologie et ses formes d'apparition dans le discours.

II.1.2.1.1. La notion d'idéologie

Le mot idéologie a été défini par le philosophe Destut de Tracy(1970) comme « la science des idées ». Dans les sciences politiques, le concept renvoyait aux systèmes de croyances politiques. Mais depuis les travaux de Marx, Engels (1976) le mot est souvent employé dans un sens négatif, faisant référence aux fausses idées, ou bien idées reçues. Ainsi, le premier aspect qui ressort de la notion d'idéologie est sa nature "dominante". Les approches classiques soulignent que l'idéologie a pour but la légitimation de l'abus de pouvoir par la minorité qui gouverne. Gramsci(1971) parle d'"hégémonie" pour faire référence à une forme de domination idéologique acceptée et considérée comme naturelle par les groupes dominés.

Plusieurs acceptions sont proposées pour définir le concept d'idéologie. G. Bourque et J. Duchastel (1995) proposent trois emplois du concept. Dans un premier sens l'idéologie « comprend l'ensemble des formes d'expression et de représentation du monde : langage, rites et coutumes, connaissances, normes et valeurs, etc. » (Bourque et Duchastel 1995 : 612). Cette acception renvoie à la

fonction symbolique qui peut être représentée sous deux formes : mythique dans les sociétés archaïques, religieuse dans les sociétés traditionnelles.

Le second sens renvoie à une représentation du monde caractéristique de la modernité. Cette acception repose sur l'idée que « la société s'autoproduit sans référence à aucune transcendance extérieure » (Ibid. 608).

Enfin dans la troisième acception, il est question d'une forme plurielle de cette notion. Les idéologies « tendent à s'approprier et à produire des explications du monde à la défense de la vérité et des intérêts de certains groupes » (Ibidem).

Qu'elle soit unique ou plurielle, l'idéologie est vue comme une représentation du monde. Cette représentation donne naissance à un espace discursif au sein duquel s'affronte les idéologies. « Tout discours peut alors être considéré comme le lieu d'explication, de confrontation et d'hégémonisation des idéologies » (Ibid. 614)

II.1.2.1.2. La notion de représentation sociale chez Charaudeau

Le propos du politique touche à l'organisation de la société, à travers le discours, l'homme politique entend régler des différends, proposer des solutions, promettre une situation meilleure que revendique chaque citoyen. Mais ce qu'il faut aussi préciser, c'est que le discours politique s'adresse à un auditoire hétérogène qui n'a pas les mêmes valeurs, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes objectifs. Le discours politique doit donc être organisé de manière à répondre à toutes ses attentes sinon à un maximum d'entre elles. Charaudeau (2005 : 147) présente des "imaginaires de vérité" du discours politique, il met en relation vérité et discours. C'est par et à travers le langage que la vérité prend forme et devient "système de valeurs", "système de connaissances", "système d'idées" ou "système de croyances". Des dénominations différentes qui renvoient aux représentations qui permettent à l'homme de saisir le monde. Ces représentations ont pour fonction « d'interpréter la réalité qui nous

entoure d'une part en entretenant avec elle des rapports de symbolisation, et d'autre part en lui attribuant des significations » (Guimelli 1999 : 64 Cité par Charaudeau 2005 a: 151).

C'est en partant de la notion de représentation sociale comme phénomène cognitivo-discursif que Charaudeau aborde la question de l'idéologie. Il part de l'hypothèse que ses représentations constituent pour le sujet des façons de voir et de juger le monde, à travers des discours qui engendrent des savoirs. Ces savoirs sont des manières de dire qu'il regroupe en deux types :

- Des savoirs de connaissances qui « visent à établir une vérité sur les phénomènes du monde »(Ibid.153). Ils existent en dehors de la subjectivité du sujet.
- Des savoirs de croyance qui « visent à porter un jugement sur le monde » (Ibid.153). Ces jugements concernent beaucoup plus les êtres du monde, leur pensée et leur comportement que la connaissance du monde. Il est donc tout à fait normal que plusieurs jugements soient possibles à propos d'un même phénomène. C'est à partir de là que le sujet opère un choix qu'il partage avec certains, mais à travers lequel il s'oppose à d'autres.

« Ces savoirs, en tant que représentations sociales, construisent le réel en univers de significations, selon un principe de cohérence, on parlera d'"imaginaire"» (Ibid.157). L'imaginaire dont parle Charaudeau ne s'oppose pas à la réalité, mais représente plutôt une image de la réalité, en tant qu'interprétation de celle-ci et « la fait entrer dans un univers de significations ». L'imaginaire va refléter la vision de l'homme sur le monde, donc il va donner une image qui n'est pas nécessairement la vraie, ni nécessairement la fautive, « l'imaginaire est de l'ordre du vraisemblable », c'est-à-dire qu'il peut être vrai comme il peut ne pas l'être. Ces imaginaires se matérialisent de différentes manières qui sont soutenues par une rationalisation discursive au sein des groupes sociaux.

II.1.2.2- Les caractéristiques du discours politique

Déjà chez les premiers théoriciens de la politique, la place de la parole est fondamentale. Le discours politique est un genre très ancien qui remonte jusqu'à la Grèce classique, où la parole était considérée comme instrument de délibération et de persuasion politique et juridique.

Beaucoup de définitions sont proposées pour déterminer les contours du discours politique ainsi que son champ d'action. Il est mis en relation avec la gestion de la cité et la vie publique. Dans le sens où, la politique renvoie à tout ce qui, dans une société, problématise et organise la vie collective au nom de certaines valeurs qui constituent une référence morale. Bonnafous (1991) le présente comme toute parole s'assignant comme fonction de discourir de la "polis", au sens grec de ce terme : « la politique est donc la gestion de la vie collective, la régulation de la cité et sa défense, en un mot, l'art de gouverner des citoyens regroupés » (Bonnafous et Tournier 1995 :67). Pour Le Bart, dans une première définition qu'il présente comme plutôt restrictive, il s'agit du « discours émanant des seuls acteurs investis dans le champ politique » (2003 : 97).

C'est ainsi que le discours politique est cet ensemble d'énoncés qui possède un mode de production et de structuration complexe mais stable. Charaudeau (2005 :24) précise que : « Parler (...) de "discours politique" c'est tenter de définir une forme d'organisation du langage dans son usage et dans ses effets psychologiques et sociaux, à l'intérieur d'un certain champ de pratiques ».

Pour étudier le discours politique, on peut commencer par définir l'objet même de notre étude à travers les rapports qui existent entre *langage* et *pouvoir* d'une part et *langage* et *action* d'autre part. En effet, un des traits essentiels qui caractérisent le discours politique est qu'il s'agit d'un discours d'influence qui vise l'accession au pouvoir ; et s'inscrit dans une pratique sociale. Ghiglione le définit comme « un discours d'influence produit dans un monde social » dont le but est « d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire » (1989 :9).

Le discours politique est très souvent opposé à la notion d'actes, laissant entendre par là que les acteurs politiques parlent beaucoup, mais n'agissent pas. Leurs paroles sont souvent prises pour des paroles trompeuses ou des mensonges à des fins bien déterminées. Une fois l'objectif atteint, les paroles s'envolent dans l'air. Ce que nous cherchons à montrer dans notre travail, c'est que la parole, et particulièrement la parole politique est elle-même action et qu'elle peut être dotée d'un grand pouvoir. Action dans le sens où elle agit sur l'autre et le fait agir dans un sens voulu.

Prendre le pouvoir par le discours revient à changer le monde de croyances et de représentations de son ou ses co-énonciateur(s). C'est ainsi que le discours se présente comme mode d'action. « On peut dire que tout acte de langage est noué à l'action à travers les rapports de force qu'entretiennent les sujets, rapports de force qui construisent en même temps du lieu social » (Charaudeau 2005a : 12). Charaudeau présente le langage et l'action comme deux composantes de l'échange social qui sont en relation d'interdépendance. L'un est constitutif de l'autre. Il précise aussi que « la politique est un espace d'action qui dépend des espaces de discussion et de persuasion » (Ibid. 21).

Ce qui peut justifier l'étude de la politique par son discours, c'est que l'action politique est liée au discours politique. Ce lien est encore plus fort lorsqu'il est justifié par une situation de communication qui le "politise" en déterminant des enjeux d'échanges langagiers particuliers que Charaudeau présente en trois lieux de fabrication de la pensée politique.

- Le premier concerne l'organisation du contenu. Le discours politique est vu comme « système de pensée » autour duquel se regroupent les membres d'une communauté autour d'une idéologie et sont liés par des croyances partagées. Ils forment ainsi une « communauté d'opinions ».
- Le second enjeu présente le discours politique comme « acte de communication ». Il est tourné vers les participants à la scène de communication politique, il en résulte des sortes de « communautés

communicationnelles ». « L'enjeu consiste à influencer les opinions afin d'obtenir des adhésions, des rejets ou des consensus. » (Ibid.30).

- Le troisième et dernier enjeu est celui qui présente le discours politique sous forme de commentaire. Il parle du politique mais sans finalité politique. Ce type d'enjeu ne révèle pas le degré d'engagement du sujet parlant et ne constitue pas de communauté spécifique, « c'est un discours du "comme si" l'enjeu était d'exprimer une opinion politique alors qu'il ne l'est pas » (Ibid.31)

II.1.2.3. Les contraintes du discours politique

Les études sur le discours politique peuvent faire appel à deux approches différentes. La première s'intéresse aux propos des hommes politiques (logos) et analyse les arguments avancés afin de déterminer le système de pensée auquel ils appartiennent. La seconde s'intéresse beaucoup plus aux mécanismes de la communication et aux procédés de leur mise en scène (étudie l'ethos et le pathos).

Une mise en scène discursive dans laquelle, selon Charaudeau, le sujet parlant est libre et contraint à la fois. Libre dans son choix des mécanismes de mise en scène du langage. Cependant, contraint par les normes et conventions langagières qu'il partage avec le groupe. Ce sont ces contraintes qui permettent à tous les acteurs participants à la scène politique de reconnaître le discours en tant que discours politique et de respecter ses caractéristiques. Les normes et conventions langagières représentent les croyances et les savoirs construits par les uns et reconstruits par les autres. « Elle (L'intervention politique) obéit à un certain nombre de contraintes formelles(...); elle ouvre une attente et escompte des résultats; elle traite une altérité (celle du public en général) et des adversaires politiques en particulier et tente d'établir (...) un "consensus" » (Marc Auge, cité par Charaudeau 2005a : 41).

Charaudeau énumère trois contraintes qui sont inscrites dans le contrat de communication politique

II.1.2.3.1. La contrainte de simplicité

L'homme politique est soumis à des logiques de situation dont la composition du public auquel il s'adresse. Dans le cas du discours d'un président, l'auditoire est hétérogène de par son instruction, son expérience sur la vie collective ainsi que par sa capacité de raisonnement et de jugement. Le sujet parlant doit dans ce cas parvenir à trouver des points communs pour un maximum de son auditoire (un dénominateur commun), un discours qui s'adresse à tout le monde sans fâcher personne. Il doit aussi s'exprimer de manière à être compris par le plus grand nombre de personnes possible. C'est pour cela qu'il est appelé à simplifier les idées et le raisonnement.

Ainsi, il doit penser à développer une idée à la fois de manière simple et claire, afin d'orienter l'attention des auditeurs dans un seul sens et ne pas prendre le risque de perdre leur attention en multipliant les propositions.

Cependant, en simplifiant, il court le risque d'aboutir à ce que Charaudeau appelle une « fausse vérité ». En effet, le système de pensée est complexe et en essayant de simplifier, l'homme politique perd un peu de vérité en route, « Simplifier le raisonnement conduit l'orateur politique à abandonner la rigueur de la raison au profit de sa force. Il ne s'agit pas tant de vérité que de véracité : dire, non pas ce qui est vrai, mais ce que je crois vrai et que vous devez croire vrai » (Charaudeau 2005 b : 32).

Dans ce cas, l'homme politique peut avoir recours à trois types de raisonnement. Le premier est dit "*principliel*" car il pose le principe d'abord qui entraîne obligatoirement un acte déterminé. De la sorte, il vise à faire adhérer les individus à un principe qui représentera le choix moral sur lequel se basera leur adhésion. Il est aussi appelé « raisonnement éthique ». Le second raisonnement est de type pragmatique. L'orateur propose une conséquence comme étant la seule possible. « Le discours politique à raisonnement éthique vise à placer l'individu devant un choix moral (« au nom de quoi il faut agir »), alors que le raisonnement pragmatique vise à le placer devant une responsabilité (« quels moyens se donner pour aboutir à ses fins ») (Charaudeau 2005 a :78).

Le troisième et dernier type est souvent utilisé dans le discours politique. Il repose sur la comparaison avec des faits antérieurs et les actions des grands hommes politiques qui ont marqué l'histoire pour les mettre en rapport avec les situations présentes.

II.1.2.3.2. La contrainte de crédibilité

En parlant de crédibilité, nous pensons au sujet parlant tel qu'il se présente à travers son discours. Nous avons déjà parlé de l'ethos et nous avons indiqué qu'il s'agit d'une image construite par le sujet lui-même. C'est plus une identité discursive qu'une identité sociale. Sur le plan de la crédibilité, le sujet doit toujours penser à comment faire pour être cru. C'est l'image qu'il arrive à donner de lui-même qui servira de support d'identification pour ses auditeurs. Pour cela, il doit répondre à certaines conditions telles que « la sincérité et la transparence », ce qu'il dit doit correspondre à ce qu'il pense. Il doit aussi être capable de tenir ses promesses et appliquer ce qu'il a annoncé avant ; Ce qui mettra en évidence ses « performances » et son « efficacité ».

« Dans le discours politique, la crédibilité est fondamentale puisque l'enjeu consiste à tenter de persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir. » (Charaudeau 2005 a : 92). L'homme politique doit se construire une identité discursive à partir de laquelle il est jugé « digne de crédit ». Pour cela ces dires doivent correspondre à ce qu'il pense. Il doit alors avoir les moyens de concrétiser ses promesses en les mettant en exécution. Charaudeau présente trois conditions qui assurent la crédibilité de l'homme politique : la condition de sincérité ou de transparence, la condition de performance et la condition d'efficacité. Les trois conditions dépendent de la situation de communication.

II.1.2.3.3. La contrainte de dramatisation

Le discours politique dont la visée première est de faire adhérer le public à un projet procède très souvent à des mises en scène. L'homme politique fait appel à tout ce qui peut toucher les sentiments de son auditoire. « Le discours politique est soumis à des conditions qui exigent que les valeurs soient présentées selon un scénario dramatisant susceptible de toucher l'affect du public, soit pour le faire adhérer au projet que l'on défend, soit pour le dissuader de suivre un projet adverse » (Charaudeau 2011).

Ainsi, pour toucher le public et pouvoir produire sur lui un effet émotionnel, il faut faire en sorte que tous les facteurs nécessaires soient réunis. Le locuteur doit faire attention au choix de l'univers de croyances auquel renvoie son discours. Il doit aussi penser à la mise en scène qui lui correspond le mieux et qui met en valeur le thème traité. En effet, le récit d'un accident n'aura pas obligatoirement le même effet sur les différents interlocuteurs, il peut même arriver qu'il n'en ait aucun car tout dépend du public auquel on s'adresse et de l'effet qu'on espère produire.

A partir de ces trois contraintes présentées par Charaudeau, nous pouvons conclure que la mise en scène du discours politique repose sur la raison d'une part et la passion d'autre part, mélangeant ainsi les trois composantes de la rhétorique à savoir, logos, ethos et pathos. Mais la question qui se pose est quelle est la part qu'occupe chacune de ces données dans la conception du discours politique de nos jours ? Est-ce que l'homme politique donne plus d'importance à l'organisation d'une argumentation rationnelle (le logos) ? Ou s'applique-t-il à construire une image de lui-même en vue d'influencer son auditoire ? Enfin, quelle place occupe les sentiments dans le discours politique aujourd'hui ?

Beaucoup de recherches dans ce domaine, notamment Charaudeau (2005) ont établi que le discours politique « s'est progressivement déplacé du lieu du logos vers celui de l'ethos et du pathos, du lieu de la tenue des arguments, vers le lieu de sa mise en scène ». Le Bart (1998) souligne que l'émotion véhiculée dans le discours

politique (rire, fierté, haine, peur) fait naître chez l'auditoire l'impression de partager quelque chose d'intense qui renforce la cohésion du groupe.

II.1.3. L'argumentation dans le discours politique

II.1.3.1. Le discours politique entre convaincre et persuader

Charaudeau (2005 (b) : 25) considère l'argumentation comme « un mode d'organisation du discours » tournée essentiellement vers l'interlocuteur puisqu'il s'agit de « décrire le pourquoi et le comment des phénomènes du monde ». Cependant, il opère une distinction entre la persuasion et la conviction. Il pense que dans la persuasion, il est beaucoup plus question pour le sujet parlant d'« avoir raison que d'établir une vérité », alors que la conviction est « une modalité du savoir qui décrit un état du jugement » (Ibid. 28). Cette distinction diffère de celle de Perelman et Olbrechts- Tyteca qui proposent d'appeler « persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison. » (1958 : 36 cité par Charaudeau 2005b)

Lorsque nous observons de près le discours politique, nous voyons clairement que son argumentation ne repose pas uniquement sur le raisonnement logique, mais fait appel d'avantage aux sentiments sinon plus. L'homme politique s'occupe beaucoup plus de la mise en scène politique que de l'argumentation logique. Il se trouve dans des situations dont la visée première est d'inciter l'auditoire à faire quelque chose, pour cela il doit parvenir à gagner l'adhésion de la majorité du public. Ainsi les stratégies qu'il utilise doivent se baser d'une part sur la façon dont il perçoit l'opinion publique et d'autre part sur la façon dont il pense que l'opinion publique le perçoit en plus des idées qu'il doit présenter et développer.

Il fera donc appel à des procédés de mise en discours orientés tantôt vers les idées (logos), tantôt vers la construction de sa propre image (ethos) et tantôt vers l'auditoire lui-même en cherchant à atteindre ses sentiments (pathos). Son raisonnement, loin d'une visée explicative ou démonstrative, doit être construit sur un

raisonnement causal simple qui s'appuie sur des croyances fortes supposées partagées par la majorité afin de montrer la force de la raison.

Cependant, il se trouve face à un problème, celui de la pluralité des valeurs. Comment parvenir à trouver un consensus homogène ou majoritaire ?, « Cela oblige l'homme politique à satisfaire à une condition d'adéquation, d'adéquation à ce que sont les valeurs du plus grand nombre – du moins à ce qu'il imagine qu'elles sont-, sans pour autant se contredire » (Charaudeau 2005 a :33).

À l'instar de Charaudeau, nous considérons l'argumentation dans le discours politique dans sa dimension persuasive, et que raison et passion ont partie liée. Nous chercherons à voir, dans notre analyse des discours de Bouteflika, comment il peut faire naître un/des sentiment(s) chez son auditoire afin de renforcer une adhésion et/ou engager à l'action.

II.1.3.2. Les différents types d'arguments dans le discours politique

Tout en respectant la première contrainte du discours politique, à savoir celle de la simplicité, l'homme politique doit faire un choix quant aux arguments à utiliser pour arriver à obtenir l'adhésion de son auditoire. Charaudeau 2005 (a) présente quelques-uns en précisant qu'on ne peut pas employer tous les types d'arguments (répertoriés par Plantin 1996), car ils ne correspondent pas aux contraintes du discours politique.

Parmi ces arguments, il cite l'argument du "présupposé d'évidence". Cet argument rappelle à l'auditoire la force des valeurs partagées, ce qui doit ou ne doit pas être fait selon des croyances admises et partagées par la majorité. De plus, il présente l'argument qui fait appel à la justification par le poids de la circonstance et sa contrepartie ; un autre argument est celui qui exprime la volonté d'agir du sujet argumentant ou encore l'argument par l'autorité dans lequel l'homme politique s'appuie sur sa légitimité et sa crédibilité. Par ailleurs, l'homme politique peut faire appel à des arguments qui ont recours à l'univers des sentiments et

participent dans la dramatisation de la scène de la vie politique. Il s'agit notamment d'arguments de "menace cachée" qui présentent le risque de ne pas faire le bon choix ; ou encore d'arguments qui procèdent à la disqualification de l'adversaire à travers une attaque directe ou indirecte de celui-ci. Enfin un dernier type d'arguments très abondant dans les discours politiques est celui qui procède par analogie. En effet, la comparaison avec des faits ou des hommes qui ont marqué l'histoire peut avoir un impact très fort en jouant le rôle de "référence absolue".

Nous remarquons que les différents arguments présentés par Charaudeau sont des arguments qui appartiennent autant au domaine du logos qu'à celui de l'ethos et du pathos. En renvoyant à l'ethos de l'orateur ces arguments peuvent servir de support d'identification pour l'auditoire. Et en renvoyant à l'univers des affects, ils sont destinés à dramatiser la scène de la vie politique.

II.1.4. Le discours politique algérien : un discours populiste

Le discours politique algérien a toujours trouvé ses fondements dans la notion de populisme. C'est une notion qui présente beaucoup de variantes relatives aux pays et à leur histoire. Dans son émergence vers la fin du 19^{ème} siècle en Russie et en parallèle aux États-Unis, le mouvement populiste était un mouvement contestataire dirigé contre le capitalisme. Mais l'expression de régime populiste est employée surtout pour désigner les régimes politiques qui naissent en Amérique latine à partir des années cinquante. L'histoire nous apprend que dans chaque pays est née une forme de populisme particulier. Cependant, il existe des points communs entre toutes ces formes qui peuvent être dégagés des discours des grands "leaders populistes". En effet, le populisme naît dans un pays en situation de crise, c'est là que le leader apparaît en promettant des jours meilleurs à un peuple qui a le droit de décider de son propre sort.

Le discours populiste peut être envisagé comme un simple avatar du contrat politique, comme une stratégie de manipulation, dans la mesure où il manie les mêmes catégories que celui-ci. Mais il les manie dans l'excès, un excès qui joue sur l'émotion au détriment de la raison politique et porte la dramatisation du

scénario à son extrême : exacerbation de la crise, dénonciation de coupables, exaltation de valeurs et apparition d'un sauveur (Charaudeau 2011 :106)

Donc, comme le discours politique, le discours populiste fait appel à des stratégies de persuasion qui visent en même temps la raison et les passions. Mais l'appel aux sentiments y est utilisé de manière excessive, si bien qu'il est vu comme un discours de manipulation. En effet, dans son discours, le populiste présente la situation de crise dans laquelle se trouve le pays comme étant une situation grave et désastreuse. Pour cela, il exploite les ressentiments du peuple et fait en sorte de faire naître l'angoisse et la peur en présentant un lendemain en décadence et en régression continues. Il présente alors un coupable (individu ou groupe) difficile à identifier, présent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. C'est là enfin qu'apparaît le rôle du politiste, celui de sauveur. Le leader est là pour faire revivre les valeurs fondamentales qui sont à la base de la constitution de la nation. Afin de convaincre tout le monde, il puise dans l'histoire et les traditions du pays dans le but de reconstruire "une identité perdue". Elle peut être nationale, religieuse ou autre, mais doit faire l'unité du peuple. Le populiste peut même aller jusqu'à proposer des "solutions miracles" pour mettre fin à la crise.

À quel niveau peut-on alors déceler la différence entre un discours populiste et un discours politique non populiste ?

Selon Charaudeau(2011), c'est à travers l'image de soi qu'il développe dans son discours que le populiste est repéré. Il se montre comme le représentant du peuple, il est là pour répondre à l'appel et aux attentes du peuple. Les éthos ainsi développés sont d'une part celui de l'authenticité qui lui permet d'établir un rapport de "confiance aveugle" ; et d'autre part, celui de puissance où il montre qu'il est capable de changer les choses et réaliser les espérances du peuple. IL doit être vu comme "le chef charismatique"

II.1.4.1. Le populisme en Algérie

Même s'il a toujours été présent dans l'histoire de l'Algérie, le contenu du mot populisme change selon les différentes périodes et les événements qu'a connus le pays.

Pendant la guerre de libération, son contenu est idéologique. Il permet de dresser l'image d'un peuple uni prêt à affronter l'ennemi commun. Le nationalisme algérien considère « le peuple comme la vraie force révolutionnaire » (Addi 1997). Il s'agit d'une idéologie de combat qui a permis de resserrer les rangs de la population dans sa lutte contre le colonialisme français. Sous cette notion, toutes les divergences devaient disparaître.

Après l'indépendance, son contenu est politique. Il permet d'accéder au pouvoir et de justifier sa conservation. Les hommes politiques se voient comme les représentants du peuple et parlent en son nom. Ils se donnent même le droit de désigner « les personnes dignes ou non dignes de faire partie du peuple » (Addi 1990 :1).

Cependant en tant qu'idéologie de combat, le populisme n'avait plus raison d'être en Algérie après 1962, c'est ce qui lui fait perdre de sa pertinence et de son efficacité au fil des années jusqu'en 1988 où des contestations ont éclaté dans l'ensemble du pays. Mais même après l'instauration du multipartisme en Algérie, le populisme apparaît avec le parti politique considéré comme l'adversaire redoutable du pouvoir : le FIS (Front Islamique du Salut).

En effet, le discours du FIS s'appuyait toujours sur l'unité du peuple en introduisant la dimension religieuse. « La popularité du FIS laisse suggérer que l'Algérie était à la recherche d'un autre parti unique, composé de militants sincères et honnêtes et dont la sincérité et l'honnêteté seraient garanties par la crainte de Dieu » (Addi 1997 : 6).

L'annulation des élections législatives de décembre 1991 fait prendre aux événements une tournure sanglante qui dure presque une décennie. Chacun des partis

pense qu'il est le mieux placé pour représenter le peuple et défendre ses intérêts, considérant l'autre, non pas comme un adversaire politique, mais comme un ennemi qu'il faut faire disparaître. Une fois de plus, en 1999, Abdelaziz Bouteflika fait appel au peuple sous la thématique de la concorde civile et de la réconciliation nationale.

II.1.4.2. Le discours populiste en Algérie

Le discours populiste qui précède l'indépendance était le discours d'un populisme nationaliste qui s'opposait au capitalisme qui était à l'origine du colonialisme. C'était donc pour lui une possibilité de combattre le colonialisme, et c'est ce qui a permis d'unifier les rangs du peuple algérien malgré les divergences qui pouvaient exister à l'intérieur de ces rangs.

Après l'indépendance, le discours populiste ne pouvait plus puiser pendant longtemps sa force dans le nationalisme, car la dégradation du pouvoir se faisait ressentir avec la dégradation du niveau de vie de la population. Toutefois, le populisme en tant qu'idéologie perdure sous une forme religieuse. Mais le discours n'est pas tout à fait un discours politique puisqu'il s'agit le plus souvent d'un discours contestataire de la mosquée ;

C'est un discours moral, c'est un discours ethico-religieux qui, tout en puisant dans le geste populiste du mouvement de libération nationale renouvelle l'idéologie populiste en réactualisant son contenu. Ce discours contestataire [...] se limite à imputer l'échec à quelques individus, à des dirigeants, coupables d'avoir importé des idées et des modèles d'institutions étrangers au peuple arabo-musulman et se propose alors de "purifier" le populisme des influences étrangères, notamment marxiste. (Addi 1990 : 3)

II.1.4.3. La notion de peuple dans le discours politique algérien.

Une étude faite par Serres (2012) intitulé "Les variations sur le thème de l'union du peuple dans les discours politiques en Algérie" indique que le discours politique

algérien a toujours fait appel à la notion de peuple en insistant sur l'importance de son unité.

La notion de peuple algérien a été introduite dans le discours politique pendant la période coloniale dans le but de montrer l'unité du peuple dans sa contestation et sa lutte pour l'indépendance.

Ainsi, lorsque le PPA (Parti du Peuple Algérien) fait appel au peuple, c'est « à toute la population sans distinction d'opinion [...] il défendra tout le peuple algérien, il ne fera aucune distinction entre ses enfants ; il travaillera, précisément, pour que l'ensemble de la population, sans distinction de race ni de religion puisse jouir des mêmes droits, des mêmes libertés, en accomplissant les mêmes devoirs[Simon,2005 :1 Cité par Serres 2012 :3).

Nous remarquons que le signifiant peuple parvient à réunir différentes composantes en mettant en valeur le point qu'ils ont en commun, celui d'être tous victimes de l'injustice coloniale.

Après l'indépendance, cette notion persiste, mais dans un cadre différent. Du renversement d'une domination, il devient le premier atout entre les mains de ceux qui sont en quête du pouvoir afin de mettre en place un gouvernement fondé sur l'adhésion de tous.

A chaque occasion, les hommes politiques rappelaient dans leurs discours que ce qui a fait la réussite de la révolution algérienne c'était justement l'union de son peuple. Une union qui lui a permis de battre une des plus grandes forces de l'époque. C'est sur cette union qu'insistent les hommes politiques pour pouvoir faire face aux dangers de l'extérieur qui peut menacer la nation : « Le discours unanimiste, en tant qu'élément de la mise en scène du régime, est répété sur plusieurs décennies jusqu'à imprégner les comportements politiques »(Ibid.6).

Même lorsque sont apparus les nombreux partis politiques après les événements d'octobre 1988, ils se fondaient chacun sur un unanimisme particulier, Tel que le FIS

par exemple qui faisait appel à une société algérienne unie dans l'harmonie de la religion musulmane.

II.2. CHOIX DU CORPUS

Pour répondre aux questions posées, il est important de définir d'abord, de se situer ensuite par rapport à son propre objet de recherche c'est-à-dire le corpus car « le corpus est l'objet de la recherche construit en fonction de présupposés théoriques et méthodologiques » (Charaudeau 2009). Dans cette partie, nous allons présenter la démarche que nous avons suivie pour la constitution du corpus de travail. Nous décrirons ensuite le corpus obtenu et poserons les premiers résultats quantitatifs à partir desquels nous entamerons notre démarche d'analyse. Nous définirons par ailleurs l'objet de notre analyse : la désignation.

Dalbera (2002 : 2) définit le corpus tel qu'il est étudié en sciences du langage comme «un ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique ». Cet ensemble peut être constitué de données langagières ou d'un échantillon de langage. Il peut également être conçu comme un ensemble de mots ou comme un ensemble d'énoncés ou de textes. Mayaffre (2005 :3) le présente comme « le lieu linguistique où se construit et s'appréhende le sens. », il le considère comme un « observé vivant, dynamique » (Ibid.)

En procédant ainsi à la collection des textes en fonction des données à analyser, on travaille sur un "corpus échantillon" qui est représentatif d'une réalité plus large. Ainsi la sélection des données est dès le départ orientée vers l'objectif d'analyse. À partir de là, nous considérons le corpus comme objet construit dans lequel il faut opérer des choix et faire un tri, garder certains éléments et abandonner d'autres.

François Rastier et Bénédicte Pincemin distinguent plusieurs « niveaux » de corpus : le corpus « existant », qui correspond « aux textes accessibles dont on peut disposer »; le corpus « de référence », constituant « le contexte global de l'analyse,

ayant le statut de référentiel représentatif, et par rapport auquel [...] se construit l'interprétation des résultats »; et le ou les corpus « de travail », correspondant à un « ensemble de textes pour lesquels on veut obtenir une caractérisation » (Rastier et Pincemin 2000, cités par Moirand 2007 : 3).

Nous adopterons dans notre travail cette terminologie pour opérer une distinction entre *corpus existant* c'est-à-dire les discours du président disponibles en raison de leur accessibilité ; *corpus de référence* (ce que nous considérons comme représentatif en fonction de notre problématique de départ) et *corpus d'analyse* (ensemble(s) de taille(s) encore inférieure(s) sur lequel se fera le travail de caractérisation).

Il s'agit pour nous de décrire des phénomènes discursifs qui s'étalent sur des surfaces textuelles importantes. Nous avons donc choisi de travailler sur un ensemble de textes appartenant au domaine politique réuni en fonction de notre problématique de départ pouvant ainsi constituer un ensemble homogène.

Notre corpus devant être construit selon des variables qui nous permettraient de procéder à une analyse contrastive, il nous a semblé que la meilleure façon de dégager ses stratégies était de constituer un corpus consultable par d'autres chercheurs et permettant des comparaisons. Nous avons donc choisi un ensemble de discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika, allant de 1999 à 2009.

II.2.1. Pourquoi les discours du président Bouteflika ?

Lorsque nous avons décidé d'analyser les stratégies argumentatives dans le discours politique algérien, nous étions à la fin de l'année 2007, soit quelques mois avant les élections législatives de novembre 2007. Nous avons pensé que nous pourrions facilement nous procurer les discours des chefs de partis politiques présents aux élections. Mais nous nous sommes heurtée à un problème majeur, celui de

l'inaccessibilité à ces discours. Nous n'avons réussi à obtenir que quelques brefs enregistrements qui étaient insuffisants pour notre analyse.

Nous avons donc dû abandonner l'idée de travailler sur les discours des chefs de partis politiques et nous nous sommes orientée vers ceux du président A. Bouteflika, et ceci pour plusieurs raisons.

D'abord, ils sont les seuls disponibles en langue française. En effet, nous avons effectué une recherche pour essayer de retrouver des discours en français des autres candidats aux élections présidentielles, mais nous n'avons trouvé que des discours en arabe. Certains d'entre eux, avec qui nous avons pris contact, nous ont expliqué ceci par le fait que l'arabe est la langue officielle du pays.

Allant du côté de l'Internet , nous n'avons trouvé que deux sites opérationnels : celui du parti des travailleurs (PT) représenté par Mme Louisa Hanoune et celui d'Abdelaziz Bouteflika. Seulement, sur le site du PT, il n'y avait qu'un discours en français ce qui était toujours insuffisant pour notre analyse. Nous avons alors consulté le site du ministère algérien de l'intérieur, où nous avons pu récupérer tous les discours de Bouteflika pendant les dix années de sa présidence.

Parmi les discours de cette période, il a fallu choisir ceux pouvant constituer un corpus homogène.

Qui est Abdelaziz BOUTEFLIKA ?

Notre présentation de Bouteflika sera essentiellement une présentation de l'homme politique, nous parlerons donc beaucoup plus de l'homme politique que des idées et des programmes.

Bouteflika est le 5ème président de la République algérienne démocratique et populaire depuis le 27 avril 1999. Son parcours politique débute à l'indépendance de l'Algérie, quand, en septembre 1962, à l'âge de 25 ans ; il devient ministre de la jeunesse et du tourisme. En juin 1963, il est appelé aux fonctions de ministre des affaires étrangères (à l'époque, le plus jeune ministre de ce département au monde). Il

dirigea la diplomatie algérienne qui faisait de l'Algérie un pays porte-parole du Tiers monde et l'interlocuteur privilégié dans les rapports entre le nord et le sud. Au cours de la même période il obtint sa plus grande consécration en présidant la 29^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974. Il conclut avec la France, au nom de la République algérienne, l'accord du 27 décembre 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles. Il conserva son poste jusqu'à la mort du président HOUARI Boumédiène.

Il est élu président de la République le 15 avril 1999¹.

II.2.2. Présentation du corpus existant

Il était difficile d'établir au départ un choix entre les discours du président, car la période est longue, les discours très nombreux et les thèmes très variés. En effet, il s'agit d'une période qui s'étend sur dix années de 1999 à 2009. La première date correspond à l'arrivée de Bouteflika à la présidence et la deuxième correspond tout simplement au début de notre recherche. Durant cette période et surtout pendant le premier mandat, le président prenait la parole très souvent et prononçait des discours en diverses occasions: religieuses, historiques, nationales, etc. telle que la journée de la femme, l'ouverture de l'année universitaire, le premier novembre, etc.

En entrant sur le site officiel de la présidence nous avons pu trouver tous les discours de Bouteflika depuis son arrivée à la présidence. Nous avons opté au départ pour un choix en fonction du thème traité. Mais là aussi nous nous sommes heurtée à deux difficultés, d'une part les thèmes étaient très variés, car le président prononçait des discours à chaque occasion, et cela nous donnait un nombre de discours trop grand qui risquait de devenir pour nous difficile à analyser. D'autre part l'auditoire auquel il s'adressait à chaque occasion était bien déterminé et ne représentait à chaque fois qu'une partie du tout.

¹ Ces informations ont été recueillies sur le site de Wikipédia et sur le site de la présidence.

Nous avons commencé par représenter dans un premier tableau tous les discours prononcés en cette période de 1999 à 2009. Ceci nous permet de voir à quel rythme le président prenait la parole et comment cela a évolué dans le temps. À partir du tableau n° 1, nous avons pu évaluer le nombre des discours de cette période à 777 discours comprenant messages et allocutions. Nous avons remarqué qu'il y a une très forte inégalité quant au nombre de discours par an qui varie entre 104 discours en 2000 et 2005 et seulement 40 discours en 2007.

Nous avons alors choisi de travailler à partir de dix discours seulement de Bouteflika qui s'étalent sur une période de dix ans¹.

Mois Année	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septem bre	octobr e	novem bre	décem bre	Total
1999	Ø	Ø	Ø	2	6	4	16	6	12	7	14	5	72
2000	6	4	11	13	18	19	8	4	6	7	5	3	104
2001	4	2	8	14	19	Ø	4	3	2	10	2	2	70
2002	4	5	6	16	11	7	5	2	7	16	1	8	88
2003	3	7	13	4	4	10	5	2	7	7	2	16	80
2004	2	12	1	4	10	6	5	1	11	17	11	11	91
2005	6	16	11	13	30	8	4	3	7	Ø	5	1	104
2006	1	2	8	4	10	3	10	1	4	1	12	6	62
2007	7	6	5	Ø	4	3	2	1	2	3	5	2	40
2008	4	4	8	5	8	12	1	Ø	Ø	3	3	4	52
2009	3	5	5	1	-	-	-	-	-	-	-	-	14
total	40	63	76	76	120	72	60	23	58	71	60	58	777

Tableau n° 1 : Nombre des discours de Bouteflika de 1999 à 2009²

¹.Le chiffre dix ne correspond pas à un discours par an, c'est une simple coïncidence entre le nombre d'années et le nombre de discours choisis

² Le symbole Ø que l'on retrouve dans les colonnes de l'année 1999 représente les mois où Bouteflika n'avait pas encore accédé au pouvoir. Ceux dans les colonnes correspondant à 2001, 2005, 2007 et 2008 indiquent une

Le corpus que nous avons ainsi constitué à partir des dix discours de Bouteflika sera désormais désigné par le corpus de référence à partir duquel nous avons procédé à une opération d'extraction afin de constituer d'autres corpus d'analyse étant chacun adapté aux différents objectifs et méthodes d'analyse.

Notre travail va porter donc sur la traduction officielle du texte arabe en langue française. Cette traduction est un texte second mais frappé de la même authenticité que son modèle.

II.2.3. Constitution du corpus de référence

En fonction de notre problématique de départ qui vise à étudier la parole de l'homme politique algérien s'adressant au peuple, nous avons décidé de travailler à partir de discours où l'auditoire est clairement défini dès le départ. Dans notre sélection nous avons remarqué que certains discours étaient classés comme étant des discours à la nation. Par cette désignation, il est fait référence à tous les membres de la nation sans aucune définition d'ordre social, culturel ou autre.

II.2.3.1 Présentation et description du corpus de référence

Nous avons constitué un corpus à partir des discours dans lesquelles le président s'adresse à tous les citoyens en des occasions différentes et où il était précisé qu'il s'agit d'un "discours à la nation".

Nous avons donc deux critères d'homogénéisation. Le point commun qui unifie ces discours et accorde son homogénéité à notre corpus est l'auditoire¹ constitué par

absence de discours pendant ces mois. Tandis que celui qui se trouve dans les colonnes de l'année 2009 (le tiret) correspond aux mois qui viennent après notre collecte des données.

¹ Dans la suite de notre travail, nous utiliserons dans un sens similaire le terme d'« auditoire » auquel fait appel la rhétorique, ou celui de « public » beaucoup plus général, ou encore les termes linguistiques « allocutaire // destinataires ».

« l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perlman, cité par Amossy 2000 : 34).

A partir de cette définition de Perlman, il importe peu que le public soit présent ou absent, délimité ou indéterminé. C'est un public dont le locuteur essaiera toujours de se représenter une image en fonction de laquelle il organisera son discours.

Il s'agit donc des auditeurs présents et cibles de l'intention persuasive organisant explicitement l'intention de l'orateur, et par extension, l'ensemble des destinataires potentiels de son discours. Donc il s'agit d'une part des personnes physiquement présentes et visées par le projet de persuasion du locuteur, et d'autre part de tous les destinataires potentiels des discours.

Ainsi c'est en fonction de cet auditoire que le sujet parlant organise le contenu de son message. En fonction de points d'accords qui réunissent les différents éléments constitutifs de la nation : « C'est seulement en fondant son discours sur des prémisses d'ores et déjà entérinées par son public que l'orateur peut emporter l'adhésion. » (Amossy 2000 : 36).

Notre travail consistera à identifier les éléments sur lesquels se basent Bouteflika et qui peuvent constituer un point commun chez un auditoire aussi hétérogène que le peuple algérien pour mettre en place son argumentation.

Quelle image le président se fait-il de cet auditoire ?

Le second point commun est que tous les discours sont diffusés sur la chaîne de télévision. Il s'agit donc pour tous les discours d'énoncés médiatisés qui se caractérisent par des points particuliers. Maingueneau (1993 : 7) précise qu'en général l'analyse du discours a une préférence pour le discours médiatisé, car ce dernier « suppose un encadrement institutionnel contraignant, une forte restriction thématique, ses énonciateurs ne s'expriment pas en leur nom propre, mais tirent leur autorité d'un rôle ou d'un faisceau de rôles [...]. Il en va de même pour les co-énonciateurs [...] ils sont saisis à travers un statut qui transcende leur individualité ».

La variable quant à elle , réside dans le fait qu'il s'agit de périodes différentes et d'occasions de prise de parole différentes , ce qui va constituer pour nous des contextes situationnels différents à étudier, analyser et comparer.

Du moment que notre objet d'étude ne met en scène qu'un seul homme politique, nous pouvons envisager une perspective évolutive des discours.

Les discours ont été pris du site officiel de la présidence, donc leur traduction en langue française est une traduction officielle et par là assumé et prise en charge par l'énonciateur que nous considérons aussi comme auteur. Bronckart (1997 : 318) appelle "*auteur*" l'instance en charge du discours qui vaut par l'articulation de deux principes : celui de l'origine et celui de la responsabilité : « S'agissant de la production langagière ou textuelle, la notion d'auteur semble (...) bien correspondre à la définition générale qu'en proposent les dictionnaires : "celui qui est à l'origine" et "celui qui est responsable" » (Cité par Vincent Capt et *al* 2009 : 138).

Cependant il est connu que de nombreux hommes politiques ne sont pas à l'origine de leurs discours et font appel à divers conseillers en communication, ce qui fait qu'une certaine disjonction se produit entre ces deux principes. À la suite de Capt et *al* (2009), nous considérons que la responsabilité prime du moment que l'homme politique prononce ce texte, cela signifie qu'il en prend la responsabilité comme l'ayant produit. « L'auteur est ainsi présenté comme l'instance à laquelle on impute la responsabilité d'un texte » (Ibid.139). Dans le cas de notre corpus ; l'auteur est désigné le long des textes par son statut social (Président de la République).

Notre corpus se compose ainsi de 10 discours que nous avons numérotés selon un ordre chronologique. Parmi ces discours, il y a ceux qui ont été prononcés par le président juste après sa victoire aux élections (1999-2004-2009). Ce sont des discours dits d'investiture ou de prestation de serment, ils sont au nombre de trois. À travers ces discours, il remercie le peuple de lui avoir accordé sa confiance et présente les grandes lignes de son programme. Le discours d'investiture est un discours à haute portée politique, bien préparé et à partir duquel on peut attendre une importante connotation idéologique.

Quant aux discours présentés comme étant des "discours à la nation", ils n'entrent pas dans un cadre thématique particulier. Ils s'adressent à toute la nation et surviennent suite à des événements graves qui la touchent¹.

Discours 1 : Cérémonie de prestation de serment

Alger, mardi 27 avril 1999

Discours 2 : Discours à la nation

Alger, samedi 29 mai 1999

Discours 3 : Discours à la nation

Alger, vendredi 17 septembre 1999

Discours 4 : Déclaration à la nation

Alger, le 30 avril 2001

Discours 5 : Discours à la nation

Alger, mardi 12 mars 2002

Discours 6 : Discours à la nation

Dar El Beida, vendredi 30 mai 2003

Discours 7 : Discours à la nation

Blida, jeudi 12 juin 2003

Discours 8 : Discours à la nation

Alger, vendredi 9 avril 2004

¹ Nous avons numéroté les discours de 1 à 10 afin de pouvoir y faire référence facilement dans notre travail

Discours **9**: Cérémonie de prestation de serment

Alger, lundi 19 avril 2004

Discours **10** : Discours du président de la république à la nation lors de la cérémonie d'investiture. Alger 19 avril 2009

II.2.3.2. Tropes V8 un outil de travail

Nous avons enregistré les dix discours que nous avons soumis à une première analyse par le logiciel Tropes V8.

Tropes est un logiciel libre et gratuit d'analyse de texte, d'analyse du discours et d'analyse qualitative initialement développé par Pierre Molette et Agnès Landré sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione. Durant son évolution, le logiciel s'est appuyé sur d'autres travaux scientifiques que ceux des premiers auteurs. En particulier les rafales (adaptées à partir de la thèse de Mathieu Brugidou) le scénario (inspiré de la linguistique anglo-saxonne et partiellement des travaux de John Lyons 1980) ainsi que le style général du texte (adapté à partir de la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau 1992).

Nous nous intéressons dans notre travail particulièrement à ce dernier point. En effet, le logiciel nous présente un diagnostic du style général du texte et de sa mise en scène verbale en fonction des indicateurs statistiques récupérés au cours de l'analyse. C'est ainsi que nous avons pu constituer nos différents corpus de travail.

Pour traiter un texte, le logiciel travaille en 6 étapes :

- découpage des phrases et des propositions,
- levée d'ambiguïté des mots du texte,
- identification des classes d'équivalents sémantiques,
- statistiques, détection des rafales et des épisodes,
- détection des propositions remarquables (contraction du texte),
- mise en forme et affichage du résultat.

Les mots sont regroupés en plusieurs grandes catégories, dont :

- les verbes,
- les connecteurs
- les modalisations (adverbes ou locutions adverbiales),
- les adjectifs qualificatifs,
- les pronoms personnels,
- les substantifs et les noms propres.

Pour effectuer une analyse sémantique, Tropes effectue un traitement complexe visant à affecter tous les mots significatifs dans ces catégories, à analyser leur répartition en sous catégories (catégories de mots, classes d'équivalents), à étudier leur ordre d'arrivée à la fois à l'intérieur des propositions (relations, actants et actés), et sur l'intégralité du texte (graphe de répartition, rafales, épisodes, propositions remarquables).

Après avoir chargé le texte, Tropes procède à une analyse morphologique du corpus sous forme de phrases, par analyse syntaxique et de mots par analyse lexicale. L'étape suivante procède à une analyse sémantique vers une analyse cognitivo – discursive permettant un traitement statistique des données.

En plus de l'organisation et le classement des données, Tropes permet aussi une analyse de texte (contexte, thème, acteurs), et une analyse qualitative (style, mise en scène, catégories sémantiques) en identifiant les "univers de référence" par la construction de "scénarios".

Ainsi les descripteurs fournis par Tropes sont les suivants :

- Des statistiques générales : nombre total de mots, de propositions, de substantifs, de verbes, d'adjectifs, de pronoms. Les pronoms personnels sont détaillés en personne et en nombre auxquels s'ajoute "on".
- Des modalisateurs (en général des adverbes) : temps, lieu, manière, affirmation, doute, négation, intensité.

- Des connecteurs (en général des conjonctions) : condition, cause, but, addition, opposition, comparaison, temps, lieu.

Tropes identifie ces descripteurs en effectifs réels et proportionnels.

II.2.3.2. Présentation de chaque discours :

Les résultats d'analyse par Tropes pour chaque discours sont présentés, ci-dessous, sous forme de tableaux qui nous renseignent sur le style de chaque discours, ainsi que sur sa mise en scène verbale en fonction des statistiques récupérées au cours de l'analyse.

De plus, les tableaux nous permettent de voir les différentes catégories de mots du texte analysé. Chaque ligne comprend une catégorie, sa répartition dans la sous-catégorie concernée (pourcentage) et le nombre d'occurrences trouvées.

Tableau n°2 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°1 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Le premier discours est un discours d'investiture, prononcé par le président juste après les élections présidentielles. Il commence par remercier le peuple de sa confiance et présente de manière générale son programme.

Tableau n°3 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°2 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Dans **le discours n°2**, il s'agit de la première prise de parole du président depuis sa prise de fonction. Il donne une vue d'ensemble sur la situation du pays, qui à l'époque était marqué par le déchirement et la violence suite aux actes terroristes auxquels il fallait mettre fin. Le président présente alors un programme de concorde civile qui allait être soumis à référendum. Le projet était très ambitieux, c'était une chance, sans doute l'unique pour l'Algérie de sortir de son bain de sang.

Tableau n°4 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°3 selon l'analyse effectuée par Tropes V8

Le troisième discours est prononcé après la déclaration des résultats du référendum. Le peuple algérien a choisi de dire oui à cette démarche visant la paix. Mais le président prend la parole pour rappeler que ce n'est que la première étape de la reconstitution de l'État. Étape certes primordiale, mais non finale. Il précise que le projet de concorde civile n'est pas une fin en soi mais la condition nécessaire pour pouvoir aller de l'avant.

Tableau n°5 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°4 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Le discours n°4 vient suite à des actes de violence et de perturbation qui ont eu lieu en Kabylie et qui ont engendré des victimes et des dégâts matériels considérables. La prise de parole du président était nécessaire pour marquer d'une part l'intérêt donné au sujet, mais aussi le refus et la fermeté face à de tels agissements.

Tableau n°6 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°5 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Dans **le discours n°5**, qui est prononcé une année après le discours n°4, le président rappelle les tragiques événements de la Kabylie et fait le bilan des efforts de l'État dans les différents domaines. Il n'oublie pas de revenir à chaque fois sur la nécessité de la concorde civile et de la paix.

Tableau n°7 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°6 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Discours n°6 : Bouteflika prononce ce discours pour exprimer sa compassion à toutes les victimes et à leurs familles suite au séisme qui avait frappé le littoral algérien le 21 mai 2003, causant des pertes humaines et des dégâts au sein des biens public et privé.

Tableau n°8 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°7 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Discours n°7 : Après la prononciation du discours 6, le président s'adresse à la nation une seconde fois afin de faire le bilan de la catastrophe en apportant des chiffres officiels et annonçant les dispositifs mis en place pour la prise en charge des personnes touchées par la catastrophe.

Tableau n°9 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°8 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Le discours n°8 est fait le lendemain des élections présidentielles du 8 avril 2004 où Bouteflika a obtenu son deuxième mandat. Cependant le conseil constitutionnel n'avait pas encore proclamé officiellement les résultats définitifs.

Tableau n°10 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°9 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Le discours n°9 est un discours d'investiture dans lequel, après avoir remercié le peuple de lui avoir renouvelé sa confiance en l'élisant une seconde fois, il rappelle ce qui a été réalisé au cours de ce premier mandat et présente les perspectives de continuité pour les années à venir.

Tableau n°11 : Style et toutes catégories de mots dans le discours n°10 selon
l'analyse effectué par Tropes V8

Enfin le dernier discours constituant notre corpus est aussi un discours d'investiture prononcé après la réussite de Bouteflika aux élections présidentielles de 2009 où il bénéficie d'un troisième mandat.

II.2.4. Corpus d'analyse

Le corpus de travail, destiné à l'analyse du vocabulaire (désignations pronominales et nominales), est centré sur l'ensemble des énoncés comportant un désignant.

Une fois que nous avons déterminés les critères de sélection, nous avons procédé à un travail de dépouillement en faisant appel à l'outil informatique dans une approche quantitative qui sera à la base de notre approche qualitative.

Nous adopterons la méthode d'analyse de contenu pour notre travail de dépouillement. Selon la définition de Berelson, il s'agit d' « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication » (Bardin 1993 :21 cité par Charaudeau et Maingueneau 2002 :39)

Cette méthode d'analyse représente pour nous un instrument de travail qui nous permettra de quantifier les idées ou sujets développés dans notre corpus pour essayer ensuite d'en dégager le sens. Pour Mucchielli (1991) analyser le contenu d'un document c'est « rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication »

L'analyse de contenu peut être quantitative ou qualitative. L'analyse quantitative est rapide, elle repose sur l'outil informatique et se base sur un traitement automatique des données. Elle permet le calcul de fréquence des éléments de sens identifiés comme pertinents. Alors que dans l'analyse qualitative on considère les valeurs particulières des éléments linguistiques et les réseaux de sens. Mucchielli propose trois modes d'analyse de contenu qui peuvent apparaître à deux niveaux d'analyse du corpus : celui du "fond" et qui correspond à ce qui est dit, et celui de la "forme" et qui se rapporte à la manière de le dire.

- L'analyse logico-esthétique porte sur la forme de la communication pouvant renseigner sur l'état d'esprit du locuteur et ses dispositions idéologiques. Elle peut prendre en charge l'étude du vocabulaire, l'ordre des mots, les figures de style, la longueur des phrases, etc.
- L'analyse sémantique structurale vise à mettre en évidence les principes d'organisation du discours indépendamment du contenu de ses éléments. L'analyse porte principalement sur les relations qui structurent les éléments du discours.
- L'analyse logico-sémantique comprend trois moments :

1. L'analyse thématique dont l'objectif est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers du discours.

2. L'analyse du positionnement qui porte sur les jugements formulés par le locuteur ce qui permet de connaître la distance idéologique du locuteur par rapport à ce qu'il dit.

3. L'analyse fréquentielle qui permet de comparer la fréquence des thèmes.

À partir de cette méthode de recherche qui est à la fois qualitative et quantitative, nous espérons pouvoir approcher le sens des unités sélectionnées¹, qui seront des mots, en analysant leur univers lexicaux c'est – à – dire le vocabulaire qui leur est associé.

La sélection se fera par des procédures automatiques à l'aide du logiciel Tropes V8 qui possède un dictionnaire permettant d'indexer les mots du corpus, et d'extraire un tableau des effectifs de chacune de ses catégories pour chacun des discours.

II.2.4.1. Constitution du corpus d'analyse : Les désignants

¹ Selon Mucchielli les unités peuvent être de dimension inégale pouvant être des mots, des syntagmes, des propositions, des phrases. La forme de l'unité d'analyse dépendra de l'objectif de cette analyse.

Ce corpus est destiné à l'analyse du vocabulaire (désignations pronominales et nominales). À partir de la présentation des discours comme « des énoncés, des expressions, des exemples d'une langue, d'un dialecte, d'un style [qui] ont été prononcé par un locuteur » (J. Sumpf et J. Dubois 1969 : 5), nous avons constitué notre corpus d'analyse à partir de l'ensemble des énoncés comportant une désignation pronominale ou nominale. Nous considérons ce corpus comme clos puisqu'il est défini par l'ensemble des propositions observées, définies elles-mêmes par un élément constituant (soit un désignant pronominal : *nous, je, vous*; soit un désignant nominal : *peuple, nation...*)

En choisissant de travailler sur les discours de Bouteflika de 1999 à 2009, nous avons constitué un premier corpus à partir duquel il fallait former un ensemble directement analysable. Nous avons alors opté pour le choix de discours s'adressant à la nation, ce qui était un premier élément d'homogénéisation. Cela nous a conduit à retenir les discours dont le titre contient le mot nation à l'exclusion de tout autre. Cependant, Bonnafous (1991 :19) explique que cette méthode du "formalisme linguistique" doit être écartée. En effet, en lisant d'autres articles, nous nous sommes aperçue qu'un discours peut s'adresser à (toute) la nation sans que le nom de la catégorie (nation) ne figure dans le titre. Nous avons donc intégré les discours de prestation de serment qui s'adressent aussi à toute la nation.

L'objectif de notre travail étant de repérer les différents référents employés pour désigner la nation dont il est question, nous nous intéressons particulièrement à l'étude de la variation des désignations lorsque Bouteflika réfère aux différents acteurs mis en jeu dans différentes situations d'énonciation. C'est-à-dire tout d'abord à lui-même, ensuite à son interlocuteur et enfin à l'objet de son discours. En effet, en s'adressant à la nation, le président va évoquer des sujets d'ordre divers : social, économique, culturel, politique, etc. qui touchent les membres de cette nation.

Quelles sont alors les expressions référentielles auxquelles il fait appel pour d'une part, attirer l'attention de son auditoire, et d'autre part gagner son adhésion aux thèses qu'il défend ?

Pour faire référence à une même entité, Bouteflika fait appel à plusieurs formes linguistiques appartenant à différents types grammaticaux.

De quoi dépend chaque forme linguistique choisie ?

II.2.4.1.1. La notion de désignation.

Nous avons eu au départ du mal à dire de quoi il s'agit exactement, et la diversité des "appellations" qui s'offrait à nous à travers les différents travaux qui traitent de la question de la référence l'ont rendue encore plus difficile.

On trouve ainsi, référence, désignation, dénomination, nommer, etc. renvoyant tous à un acte par lequel on attribue un nom à une chose, une personne ou une entité.

Certains travaux marquent une nette distinction entre la nomination et la désignation (Kleiber 1984) ainsi qu'entre la nomination et la dénomination (Siblot, 1997). Nous avons donc commencé par voir comment les différents travaux traitent la question pour adopter ensuite une définition qui nous aide à répondre à notre problématique.

II.2.4.1.2. Les différentes conceptions de l'acte de nommer

Siblot définit la nomination comme « l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique » (Detrie et al 2001 : 205).

La problématique de la nomination a été développée à Montpellier dans le cadre d'une linguistique de la production de sens. La question qui était à l'origine des travaux de la praxématique (Lafont : 1978) était de savoir comment on produit du sens avec un mot. « La praxématique conteste l'immanence du sens au profit de sa production en discours par actualisation des moyens de la langue » (Siblot 2003 :

333). Ainsi en nommant l'objet, le sujet parlant exprime aussi son point de vue à l'égard de ce qu'il nomme et se positionne par rapport à ce qui a été dit sur le même objet (par rapport à d'autres nominations).

Moirand considère que « si on nomme pour l'autre, en nommant, on donne également une image de soi : **on se montre** » (2003 : 36). Le locuteur comme son interlocuteur dispose d'un stock de mots disponibles "comparable", ces mots sont mémorisés à partir de leur emploi dans différentes situations et différents contextes.

Donc, s'il est vrai que pour nommer, le locuteur opère un choix au sein du "paradigme désignationnel"¹ qui s'offre à lui, il ne faut pas perdre de vue que ces mots gardent des traces des emplois antérieurs, et par suite c'est à travers ce choix que le locuteur exprime son positionnement par rapport à l'autre et par rapport au monde.

C'est ce que Siblot propose d'appeler "le dialogisme de la nomination", il s'agit de « la manifestation du dialogisme considéré au niveau de la catégorisation et de la nomination » (Détrie et al 2001 :86).

Certains travaux présentent l'acte de nommer comme un acte social dans la mesure où la catégorisation est un problème d'appartenance des acteurs. Il s'agit de représentations qui se sont construites à travers l'histoire. On cite notamment Cassanas et al (2003 :66) qui considèrent la nomination « comme un *acte* de production de sens par lequel le locuteur, en choisissant un terme à l'intérieur d'un paradigme, choisit un ensemble de points de vue dont est lestée la mémoire du mot ».

Pour la dénomination, Siblot (2001 : 75) propose la définition suivante : « une dénomination est, de façon stricte, la désignation d'une chose ou d'une personne par un nom, mais l'usage a étendu le terme aux catégorisations adjectivales et verbales ». Il considère que nomination et dénomination désignent le même procédé vu de deux

¹ Mortureux (1993) présente les paradigmes comme « des listes de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné ». Elle distingue notamment ceux qui ont une valeur désignative et constituent alors un paradigme désignationnel, de ceux qui correspondent à des périphrases définitionnelles et constituent un paradigme définitionnel.

manières différentes : processuelle et dynamique dans le premier, résultative et statique dans le second.

Dans sa conceptualisation, Kleiber (1984 : 80) oppose la notion de dénomination à celle de désignation. Il présente la dénomination comme un acte qui « consiste en l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable ». Ce qui donne ce caractère durable à cet acte de référence, c'est le fait que l'acte de nomination doit être déjà enregistré par la langue, de manière à établir un lien conventionnel entre la catégorisation et sa dénomination. Kleiber parle d'un "acte de baptême" ou même "d'habitude associative".

Le processus de catégorisation est effectué à l'aide d'une dénomination. Ainsi, catégoriser se présente comme une opération de coalition, qui se réalise par une séquence linguistique, entre un objet et une classe d'objets permettant son identification. Dans une approche praxématique, la catégorisation est définie comme « la délimitation conceptuelle d'une notion, le découpage du réel, à partir de traits communs, en classes d'objets rangés sous une même dénomination, découpage qui varie selon les langues et les cultures » (Détrie et *al* 2001 : 48). On voit donc que la catégorisation autorise plusieurs facettes identitaires de l'objet ou de l'être nommé.

Par opposition, la désignation est présentée par Kleiber comme le fait d'établir une "association occasionnelle" entre un élément de la réalité et un signe linguistique. Donc il n'y a pas d'acte préalable, ni d'habitude associative.

Pour Kleiber, la dénomination et la désignation sont donc deux modes de représentations différents. Dans la première il s'agit d'une association référentielle durable entre l'expression linguistique et l'objet réel, alors que dans la seconde, c'est une association référentielle momentanée et non conventionnelle.

Ainsi, le rôle principal du signe linguistique est de "référer à" (renvoyer à, désigner, dénommer, nommer) un objet ou une personne appelé : le référent.

II.2.4.1.3. Désignation vs Référence

« L'acte de référence consiste à utiliser des formes linguistiques (mots, syntagmes, phrases) pour évoquer des entités (objets, personnes, propriétés, événements) appartenant à des univers réels ou fictifs, extérieurs ou intérieurs ». C'est ainsi que Riegel et *al* (2004 : 569) définissent la référence.

Dans toute communication, les locuteurs font appel à la référence pour représenter les objets qui constituent la réalité extra linguistique. Quel que soit le type de référent désigné (être, objet, propriété, etc.), la référence peut être générique ou particulière. Riegel et *al* présentent la référence générique comme un acte par lequel on désigne une classe entière ou un exemplaire jugé représentatif de la classe entière. Elle est dite particulière lorsque la référence visée concerne un ou des individus particuliers. Celle-ci peut être alors spécifique lorsque le référent est présenté comme identifiable dans une situation donnée. Comme elle peut être non spécifique si l'expression référentielle renvoie à un individu quelconque, pas nécessairement existant dans l'univers de discours du locuteur.

Différents moyens linguistiques peuvent être utilisés dans un acte de référence, notamment :

II.2.4.1.4. Les descriptions définies

Il s'agit d'expressions qui contiennent un nom (avec ou sans expansion) accompagné d'un article défini. Ces expressions sont considérées comme des expressions référentielles ayant la fonction de désignation. En effet, d'un point de vue sémantique, « l'article défini sert à référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du reste du GN [...] Autrement dit, l'article défini présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessibles qui vérifie(nt) la description de la réalité désigné par le GN » (Riegel et *al* 2004 :154). Dans la même catégorie des définies, sont aussi inclus les nominaux introduits par un possessif.

Dans Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage (1995) l'expression "mon livre" est interprétée comme "le livre qui est à moi", de ce point de vue, le déterminant possessif a la même valeur que l'article défini. Cependant un problème est soulevé quant à l'emploi référentiel des descriptions : « quel savoir doit être pris en compte pour déterminer l'adéquation d'une description à un objet, et donc pour repérer l'objet auquel on réfère ? » (Ducrot et Schaeffer 1995 :365).

II.2.4.1.5. Les noms propres

En philosophie du langage, les noms propres sont présentés comme des "désignateurs rigides ». Ils sont plus stables que les noms communs car ils désignent le référent indépendamment des situations où il se trouve engagé et des changements qu'il peut subir. Les noms propres peuvent désigner des personnes, des lieux, des objets, etc., mais du fait que leurs référents sont, normalement uniques, certains, dont les philosophes du langage, les considèrent comme dépourvus de sens, et les voient comme de simples étiquettes collées sur des choses¹.

D'autres, par contre, soutiennent qu'il n'y a pas de référence sans un sens, et qu'il serait anormal qu'un locuteur emploie un nom propre s'il ne pense pas que ce nom "dit quelque chose" à son interlocuteur qui est censé posséder quelques informations sur le porteur de ce nom. Ainsi « le "sens" d'un nom propre ordinaire, réside dans le mode de la désignation qu'il opère » (Riegel et al 2004 : 176)

D'un point de vue syntaxique, le nom propre a la caractéristique d'être dépourvu de déterminant et de modificateur ou bien se construit avec un déterminant contraint (c'est-à-dire l'article défini à l'exclusion de tout autre déterminant) notamment dans le cas des noms propres toponymiques autres que ceux des villes, des noms de bateaux. En emploi référentiel, les noms propres sans

¹ « La définition du nom propre comme **une étiquette non descriptive** servant à désigner tout ce qui a été ainsi étiqueté, rend compte du fait que pour beaucoup de noms propres l'attache à un référent unique n'est assuré que dans la situation où ils sont énoncés »(Riegel et al 2004 :176)

déterminants désignent un particulier sans le catégoriser. Précédés d'un déterminant et de modificateurs, ils peuvent avoir un caractère essentiel du nom commun¹ : « ils fonctionnent comme des termes généraux qui présupposent l'existence de classes référentielles comportant plus d'un membre » (Ibid.177).

II.2.4.1.6. Les démonstratifs

Il est fait recours au démonstratif (déterminant ou pronom) lorsque la condition d'unicité devant être assurée par l'emploi des descriptions définies ne l'est pas. Les démonstratifs connaissent deux sortes d'emplois : déictiques et non déictiques.

Dans ses emplois déictiques, le démonstratif désigne un référent présent et/ou accessible dans et/ou à partir de la situation de discours. Dans ce cas, il peut être accompagné de geste ou de mimique qui aident et facilitent son identification.

Dans ses emplois non déictiques, le démonstratif identifie anaphoriquement le référent. Autrement dit, la référenciation est endophorique car elle renvoie à un référent déjà évoqué de manière identique ou différente.

De manière générale, nous pouvons dire qu'un démonstratif, qu'il soit déterminant ou pronom fait référence à une réalité présente dans la situation du discours et même dans le contexte linguistique.

¹ Le cas par exemple des noms des peuples et d'habitants, qui s'écrivent avec une majuscule mais acquièrent les caractéristiques sémantiques et syntaxiques des noms communs. On remarque que leur déterminant n'est pas contraint et qu'ils renvoient à des classes de référents définis à partir de leur sens lexical.

II.2.4.1.7. Les pronoms

Il s'agit essentiellement des pronoms de première et deuxième personnes ainsi que des pronoms démonstratifs qui sont présentés comme des déictiques (leurs référents ne sont déterminés qu'à partir de la situation d'énonciation)¹.

Nous avons précisé dans les pages précédentes que notre travail s'inscrit dans une théorie de l'argumentation dans le discours, c'est dans ce sens que nous nous intéressons à l'emploi de certains mots dans des situations énonciatives particulières.

Nous pensons que le choix des procédés de référence ne se fait pas de manière neutre chez Bouteflika. Bien au contraire, nous pensons que chaque désignant utilisé acquiert en plus de sa valeur descriptive une valeur argumentative. La valeur descriptive réside dans le fait que ce mot représente une réalité en référant au monde ; la valeur argumentative dépend du contexte socio-discursif dans lequel il est employé.

En effet, comme le précise Moirand (2004), les mots sont chargés de sens et en choisissant d'utiliser tel ou tel mot c'est les différents sens qu'il transporte qui sont actualisés consciemment ou inconsciemment. C'est cette actualisation qui permet le passage des potentialités de la langue aux réalités du discours.

Nous avançons que les désignants qu'utilise Bouteflika reflètent un point de vue sur l'(es) objet(s) ainsi désigné(s). Le choix de ces désignations va lui permettre de se situer à l'égard de l'objet et d'essayer de faire adhérer son auditoire à sa position.

À travers notre analyse nous essayerons de dégager les éléments qui déterminent ou orientent ce choix.

¹ Ce point a déjà été développé dans le chapitre I : 1.2.1.6., lorsque nous avons parlé des différents embrayeurs.

II.2.4.2. Premier corpus de travail : la désignation pronominale

Les expressions personnelles sont considérées comme des embrayeurs ou « shifters » (notion Jakobsienne) ayant la possibilité de désigner un objet par le rôle qu'il accomplit dans l'énonciation. Elles désignent les interlocuteurs dans l'événement énonciatif où l'énoncé apparaît, renvoyant soit au locuteur soit à l'interlocuteur.

Cette classe peut être élargie pour comporter les mots qui désignent une possession. Ducrot précise que ce sont des mots comme « mon ou le tien, qui n

désignent pas les participants de l'énonciation, mais qui désignent des objets en les mettant en relation avec ces participants » (Ducrot et Shaeffer 1995 : 729)

À la lecture des textes formant le corpus, nous avons remarqué que les formes les plus spécifiques sont celles de la première personne qui tantôt est au singulier, tantôt au pluriel. Pour vérifier ce premier constat, nous avons fait appel aux données chiffrées. A l'aide du logiciel Tropes nous avons pu dégager tous les pronoms personnels de chaque discours, que nous avons ensuite réunis dans le tableau n°12 afin d'établir une comparaison entre la fréquence d'apparition de chacun.

En comparant les totaux obtenus dans ce tableau, concernant les pronoms personnels de chaque discours, avec ceux donnés par le logiciel Tropes, nous remarquons qu'ils ne sont pas identiques. Par exemple, dans le tableau n° 12, nous avons un total de 60 occurrences pour le discours n° 1 alors que dans le tableau n°2 (cf. p146) il y en a 75.

La raison est que le *se*, pronom personnel, « Forme atone du pronom réfléchi de la troisième personne, des deux genres et des deux nombres » (Flammarion et al 1981: 1648) est compté parmi la totalité des pronoms personnels, mais ne figure pas dans la liste détaillée.

Sur le tableau n°12, nous n'avons pas comptabilisé ce pronom, c'est pour cela que le nombre d'occurrences des pronoms personnels données par le logiciel Tropes et ceux qui se trouvent dans le tableau ne sont pas les mêmes.

D'autre part, nous ne considérons pas le pourcentage du *il* comme représentatif ou important. Même si elle atteint les 26,96%, nous n'avons pas retenu cette catégorie de forme lexicale. En effet, après vérification, nous avons remarqué que la quasi-totalité de ses occurrences¹ renvoyait à des formes impersonnelles.

Nous remarquons, par ailleurs, que le *Je* et le *nous* apparaissent dans les discours de Bouteflika avec un pourcentage presque égal : 28,83% pour le premier et 26,47% pour le second. Cependant, en regardant de plus près les résultats pour chaque discours, cette remarque n'est valable que pour le discours n° 5 (24,80% et 22,43%) et le discours n° 6 (22,80% et 20,60%). Pour les autres, l'écart est important allant parfois jusqu'à l'extrême, comme c'est le cas par exemple, pour le discours n° 1 où le pourcentage du *je* est de 21,66% alors que celui du *nous* est presque le double 40%, ou bien l'exemple du n° 3 où le pourcentage du *je* atteint les 41,25% et celui du *nous* 9,66%. Ces deux pronoms fonctionnent en distribution complémentaire. Comme l'explique Barry :

Ce passage d'une instance énonciative à une autre renvoie à la problématique de la construction et de la mise en scène des sujets individuels et collectifs qui sont engagés dans un processus de production diversifiée de figures énonciatives que Benveniste aborde dans sa théorie de l'énonciation (1960-1970). (Barry 2002 : 164).

¹ Une occurrence est l'apparition ou la présence d'un élément type (mot ou syntagme) à un point de la chaîne linguistique.

En termes d'occurrences il s'agira des apparitions de chacune des formes lexicales retenues. Nous nous situerons alors sur le plan d'une analyse quantitative. Tandis qu'en termes d'énoncés, nous étudierons les phrases dans lesquelles ces formes apparaissent, nous serons alors dans une approche qualitative

Pronoms personnels Discours	Je	nous	vous	il	ils	tu	On	total
	1	21,66% 13 4,43%	40% 24 8,92%	13,33% 8 9,30%	20% 12 4,37%	5% 3 4,05%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%
2	23,55% 49 16,72%	35,09% 73 27,13%	5,76% 12 13,95%	24,51% 51 18,61%	7,21% 15 20,27%	0,0% 0 0,0%	3,84% 8 40%	208 20,47%
3	41,25% 59 20,13%	6,99% 10 3,71%	11,18% 16 18,60%	30,76% 44 16,05%	7,69% 11 14,86%	0,0% 0 0,0%	2,09% 3 15%	143 14,07%
4	28,57% 14 4,77%	34,69% 17 6,31%	0,0% 0 0,0%	22,44% 11 4,01%	12,24% 6 8,10%	0,0% 0 0,0%	2,04% 1 5%	49 4,82%
5	24,80% 32 10,92%	22,48% 29 10,78%	2,32% 3 3,48%	37,98% 49 17,88%	10,07% 13 17,56%	0,0% 0 0,0%	2,32% 3 15%	129 12,69%
6	23,80% 15 5,11%	20,63% 13 4,83%	19,04% 12 13,99%	30,15% 19 6,93%	3,17% 2 2,70%	0,0% 0 0,0%	3,17% 2 10%	63 6,20%
7	21,97% 20 6,82%	37,36% 34 12,63%	8,79% 8 9,30%	27,47% 25 9,12%	4,39% 4 5,40%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	91 8,95%
8	52,30% 34 11,60%	13,84% 9 3,34%	24,61% 16 18,60%	1,53% 1 0,36%	7,69% 5 6,75%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	65 6,39%
9	26,41% 42 14,33%	32,07% 51 18,95%	5,66% 9 10,46%	25,15% 40 14,59%	8,80% 14 18,91%	0,0% 0 0,0%	1,88% 3 15%	159 15,64%
10	30,61% 15 5,11%	18,36% 9 3,34%	4,08% 2 2,32%	44,89% 22 8,02%	2,04% 1 1,35%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	49 4,82%
Total	28,83% 293	26,47% 269	8,46% 86	26,96% 274	7,28% 74	0,0% 0	1,96% 20	1016

Tableau n°12 : Les pronoms personnels dans les discours de Bouteflika

Quant aux autres pronoms personnels, leurs pourcentages sont considérés comme étant très faibles par rapport à ceux de la première personne par laquelle nous commencerons notre analyse.

II.2.4.3. Deuxième corpus de travail : la désignation nominale

Concernant la désignation nominale, nous avons opté pour un travail sur les substantifs qui permettent une désignation sur le plan de la délimitation d'un espace géographique : l'Algérie ou sur celui de l'appartenance à ce dernier.

Un premier dépouillement en machine à l'aide du logiciel Tropes a permis d'obtenir le tableau n°13 qui présente les substantifs dans l'ensemble des discours correspondant au nombre d'occurrences dans chaque texte.

Ce tableau met en évidence le fait que les mots n'occupent pas toujours la même fréquence d'apparition. Vu cette irrégularité, nous avons jugé utile d'étudier les substantifs qui désignent d'un côté l'Algérie, en tant que territoire, et ceux qui désignent les Algériens.

Les désignants qui apparaissent dans notre corpus ont ainsi été classés en deux catégories selon un ordre décroissant :

Désignation	Du territoire lui-même	Nombre d'occurrences	Des occupants Du territoire	Nombre d'occurrences
Substantifs	pays	115	Peuple	107
	Algérie	68	Algériens	87
	État	71	Citoyens	43
	nation	60	Frères et sœurs	41
	patrie	16	compatriotes	11

Tableau n°13 : La désignation nominale

Ce tableau permet de voir que les désignants " *pays* " et "peuple" apparaissent en tête de liste. En effet, ces deux formes ont le nombre d'occurrences le plus élevé.

Afin de pouvoir interpréter leur fréquence d'apparition dans chaque discours, nous avons procédé à l'étude détaillée de leurs champs sémantiques. Nous avons d'abord dressé les tableaux 14 et 15 qui nous ont permis de remarquer que certains désignants sont sur-employés dans un texte et sous-employés dans un autre.

Nous avons alors opté pour la méthode de l'analyse des réseaux "lexico-sémantique"¹ qui nous renvoie vers l'examen de l'entourage immédiat de chaque occurrence.

Notre recherche se situe au niveau des distributions contextuelles qui nous permettent de comparer les contextes d'apparition du mot étudié et impliqué dans plusieurs textes. Nous avons alors dressé un deuxième sous-corpus qui contient uniquement les phrases où apparaissent les unités à étudier. (cf. annexes)

¹La méthode des champs lexico-sémantique inaugurée par J.Dubois a été de définir le sémantisme des mots par leurs emplois en discours ». (Bonnafous 1991 :17)

substantif N°du discours	nation	Algérie	pays	patrie	Etat	total
1	24% 6 10%	20% 5 7,35%	12% 3 2,60%	12% 3 18,75%	32% 8 11,26%	25 7,57%
2	33,33% 24 40%	11,11% 8 11,76%	26,38% 19 16,52%	2,77% 2 12,5%	26,38% 19 26,76%	72 21,81%
3	9,52% 2 3,33%	33,33% 7 10,29%	33,33% 7 6,08%	4,76% 1 6,25%	19,04% 4 5,63%	21 6,36%
4	33,33% 6 10%	11,11% 2 2,94%	38,88% 7 6,08%	5,55% 1 6,25%	11,11% 2 2,81%	18 5,45%
5	10,34% 6 10%	25,86% 15 22,05%	31,03% 18 15,65%	0,0% 0 0,0%	32,75% 19 26,76%	58 17,57%
6	12% 3 5%	16% 4 5,88%	52% 13 11,30%	8% 2 12,5%	12% 3 4,22%	25 7,57%
7	10,63% 5 8,33%	25,53% 12 17,64%	31,91% 15 13,04%	10,63% 5 31,25%	21,27% 10 14,08%	47 14,24%
8	23,07% 3 5%	15,38% 2 2,94%	46,15% 6 5,21%	7,69% 1 6,25%	7,69% 1 1,40%	13 3,93%
9	3,03% 1 1,66%	33,33% 11 16,17%	57,57% 19 16,52%	3,03% 1 6,25%	3,03% 1 1,04%	33 10%
10	22,22% 4 6,66%	11,11% 2 2,94%	44,44% 8 6,95%	0,0% 0 0,0%	22,22% 4 5,63%	18 5,45%
Total	18,18% 60	20,60% 68	34,84% 115	4,84% 16	21,51% 71	330

Tableau n°14 : Les désignants nationaux

Dans le tableau ci-dessus nous avons classé les substantifs qui renvoient au territoire lui-même et qui est dans la plupart des cas objet du discours, nous les avons qualifiés de "désignants nationaux". Nous remarquons que la répartition des substantifs dans les différents discours est inégale.

A partir d'une comparaison des taux d'apparition d'un même substantif dans les dix discours nous remarquons que le mot *nation* atteint le taux le plus élevé dans le discours n°2 avec 40%. *Algérie* est le plus utilisé dans le discours n°5 où il atteint les 22,05%. Le mot *patrie* qui a le plus faible pourcentage apparaît avec 5 occurrences dans le discours n°7. *Etat* est utilisé avec un taux égal dans les discours n° 2 et n° 5. Quant au substantif *pays*, qui est le plus utilisé dans les dix discours, son taux d'apparition est important dans les cinq derniers discours.

A la lecture du tableau, nous pensons que ces différences d'emploi sont tributaires des conditions de production des discours. Ceci nous amènera donc à raisonner beaucoup plus en termes d'énoncés qu'en termes d'occurrences. En effet, nous avons déjà signalé, en parlant de l'analyse de contenu, que nous considérons l'approche quantitative, qui se base sur le repérage du nombre d'occurrences comme un point de départ sur lequel nous fondons notre analyse qualitative.

Nous traiterons donc de chaque forme lexicale sélectionnée successivement. Toutefois, nous remarquons que l'écart entre le nombre d'apparition est important, tant entre le même substantif dans les différents discours, qu'entre les différents substantifs dans le même discours¹.

¹Du moment que nous ne prenons pas en compte le nombre total des mots dans chaque discours, et pour ne pas occulter l'inégalité des longueurs des discours, les résultats sont exprimés en fréquence absolue et non pas relative.

Pour ce qui est du tableau n° 15, il représente les substantifs que nous avons présentés comme étant socio-politiques, car nous les considérons non pas dans leur emploi ordinaire, mais en tant que termes politisés¹

Nous nous intéresserons donc à l'usage politisant des formes retenues, celles-ci désignent les formes collectives qui constituent la nation. Il est à signaler cependant que ces formes sont utilisées par le locuteur pour désigner à qui s'adresse le message d'une part, et d'autre part, pour interpeller les allocutaires. Nous les étudierons donc dans les deux emplois.

L'analyse commencera par le substantif *peuple* qui atteint un pourcentage de 37,02% suivie par celle de *Algériens* avec un nombre d'occurrences qui équivaut à 30,10%. Pour ce qui est des autres substantifs nous les avons étudiés comme termes d'adresse uniquement car nous considérons que c'est en tant que tels qu'ils sont représentatifs.

¹ Debbasch et *al* définissent la politisation comme une «action par laquelle on donne une portée politique à une situation qui en était dépourvue » (2007 : 328)

Substantif N° du discours	Algériens	peuple	citoyen	frère /sœur	compatriote	total
1	66,66% 4 4,59%	33,33% 2 1,86%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	6 2,07%
2	13,79% 4 4,59%	58,62% 17 15,88%	27,58% 8 18,60%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	29 10,03%
3	20,75% 11 12,64%	52,83% 28 26,16%	5,66% 3 6,97%	20,74% 7/4 26,82%	0,0% 0 0,0%	53 18,33%
4	85,71% 6 6,89%	14,28% 1 0,93%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	7 2,42%
5	26,41% 14 16,09%	16,98% 9 8,41%	15,09% 8 18,60%	41,50% 11/11 53,65%	0,0% 0 0,0%	53 18,33%
6	6,97% 3 3,44%	48,83% 21 19,62%	32,55% 14 32,55%	11,62% 4/1 12,19%	0,0% 0 0,0%	43 14,87%
7	42,85% 15 17,24%	20% 7 6,54%	14,28% 5 11,62%	8,57% 2/1 7,31%	14,28% 5 45,45%	35 12,11%
8	35,71% 5 5,74%	21,42% 3 2,80%	7,14% 1 2,32%	0,0% 0 0,0%	35,71% 5 45,45%	14 4,84%
9	52,63% 20 22,98%	36,84% 14 13,08%	7,89% 3 6,97%	0,0% 0 0,0%	2,63% 1 9,09%	38 13,14%
10	45,45% 5 5,74%	45,45% 5 4,67%	9,09% 1 2,32%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	11 3,80%
total	30,10% 87	37,02% 107	14,87% 43	14,18% 24 /17 (41)	3,80% 11	289

Tableau n° 15 : Les désignants socio-politiques

CHAPITRE III

LA DÉSIGNATION COMME STRATÉGIE ARGUMENTATIVE DANS LE DISCOURS D'ABDELAZIZ BOUTEFLIKA : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

La communication, quelle que soit sa nature, met en présence des acteurs dont la relation est prédéterminée. Il y a intention de communiquer, de faire passer un message de la part d'un sujet locuteur, mais aussi, disposition de recevoir ce message, de la part d'un allocataire.

De ce fait, la communication est une opération volontaire et préparée dans la majorité des cas. Elle repose sur des stratégies qui assurent le bon déroulement de cette opération afin d'atteindre le but visé. Le discours est ainsi organisé selon certains paramètres tels que l'identité sociale du locuteur, l'image que celui-ci se fait de son auditoire ainsi que de la situation d'énonciation.

Il s'agit dans cette dernière partie du travail de retrouver les traces énonciatives des différentes instances du discours. Nous cherchons tout d'abord, à identifier le locuteur à travers l'emploi de marques grammaticales. Nous nous intéressons alors à l'emploi des pronoms en tant que référant à une personne, précisément à la première personne désignée comme « celui qui parle » et donc celui qui prend sur son compte ce qui est dit. Nous voulons, par ailleurs, déterminer la place du destinataire dans le discours de Bouteflika, en étudiant, d'une part, le pronom de la deuxième personne, et d'autre part l'interpellation en tant qu'acte par lequel le locuteur implique l'allocataire dans son énonciation. Nous étudions ensuite la désignation nominale à travers l'analyse des substantifs qui désignent d'une part la nation en tant qu'objet de référence et ceux qui désignent les destinataires du message.

Mais tout d'abord, nous allons commencer par définir les termes clés de ce chapitre.

Nous utilisons indifféremment la notion de « sujet parlant » et celle de locuteur ou énonciateur en se positionnant du côté de ceux qui rapportent ces divers statuts « à une seule instance compacte »¹(Charaudeau et Maingueneau 2002 :224), Considérant

¹Ces auteurs parlent de statuts en visant ce qui tourne autour de la subjectivité parlante : « sujet producteur effectif de l'énoncé, sujet organisateur du dire, sujet responsable de l'acte de langage, sujet source de point de vue, sujet point d'origine des repérages déictiques... »

que cette instance prend en charge l'énonciation, exprime un point de vue, une attitude. Pour cela, nous nous sommes basée sur les données suivantes :

Dans le champ de l'analyse du discours, l'intérêt est accordé plus à la complexité de la scène d'énonciation qu'à un sujet considéré indépendamment de la situation de communication. Maingueneau et Charaudeau précisent qu'« on tend à employer de préférence la catégorie « énonciateur » pour désigner une instance attachée à la situation construite par le discours, non une instance de production verbale "en chair et en os"[...] l'énonciateur est à la fois la condition et l'effet de l'énonciation[...] par le fait que le discours est un processus d'étayage réciproque entre le dire et les conditions de ce dire » . (Ibid.228)

Quant à la notion de locuteur définie comme étant la personne qui parle, c'est-à-dire « celle qui produit un acte de langage dans une situation de communication » (Ibid.15), elle peut être considérée au même point que celle d'énonciateur en la mettant en relation avec la façon de concevoir l'acte de communication : « s'il est considéré comme celui qui se trouve à l'intérieur de l'acte d'énonciation il est alors l'équivalent de l'énonciateur » (Ibid.16)

En ce qui concerne « le sujet parlant », cette expression désigne en linguistique la personne qui pratique l'activité du langage. Dans ce travail, nous nous situons du côté de l'hypothèse qui suppose que tout sujet parlant est susceptible d'être identifié selon deux critères : social et discursif, du fait que le sujet parlant prend la parole de par son statut au sein de la société dans un but déterminé et à travers une mise en scène discursive adéquate à la situation. C'est ce qu'affirme Charaudeau en parlant d'opposition locuteur externe/interne au discours :

L'identité sociale définit le sujet parlant comme celui qui prend la parole, qui a un statut social- en tant qu'être communicant- et qui est pourvu d'une intention communicative. L'identité discursive définit le sujet parlant comme un être de langage qui s'exprime à travers la mise en œuvre du processus d'énonciation (Ibid.17).

C'est dans ce sens que le long du présent travail nous ferons appel aux trois notions en référence à celui, qui en fonction de son statut social, celui de président, mobilise la langue dans différentes situations de communication à l'intention d'un auditoire précis dans le but d'explicitier une position ou un point de vue.

De même que pour désigner l' « instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours » (Maingueneau 1998 : 40), nous utiliserons généralement le terme d'auditoire tel qu'il a été introduit par Perelman et que nous avons déjà développé (cf. Chap I : 2.1.3.1) ou celui de destinataire auquel le locuteur peut s'adresser et désigner explicitement ou implicitement.

III.1. LA DESIGNATION PRONOMINALE : Je/Nous et les autres

Le discours politique comme toute autre forme discursive, sinon plus, doit suivre et répondre à ces règles par sa forme et son ton. Au sens de Benveniste, discours correspond à « [...] tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne ». (Benveniste 1966 :242).

D'une part, le pronom de la première personne du singulier *je* : « "je" désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de "je" : disant "je", je ne puis ne pas parler de moi » (Ibidem : 228).

D'autre part, le pronom *nous* en tant que forme de personne verbale au pluriel, renvoyant toujours à la première personne. Benveniste la qualifie de « personne amplifiée » dans le sens où il ne s'agit pas d'un pluriel au même titre que pour les objets par exemple, mais plutôt d'une association entre plusieurs personnes parmi lesquelles le *je* est prédominant. Il précise :

"Nous" est non pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre "je" et le "non-je", quel que soit le contenu de ce "non-je" [...] la prédominance du "je" est constitutive du "nous". (Ibidem: 223)

Donc la pluralisation de la personne verbale peut renvoyer à des contenus divers représentant les personnes que le locuteur a choisi de regrouper avec lui en *nous*.

Il s'agit de savoir tout d'abord

À qui renvoie chacun des pronoms de la première et deuxième personne employée dans les discours analysés ?

De quoi dépend l'emploi de l'une ou de l'autre forme de la personne verbale (singulier/pluriel) ? Et quel rapport entretient la fréquence de l'emploi du *nous* avec celle du *je* ?

En faisant appel au *nous*, quelles sont les personnes que le président a choisi d'inclure avec lui, et quelles sont celles qui ont été exclues ?

Pour répondre à ces questions, nous sommes partie des différentes combinaisons possibles afin de déterminer les situations qui conditionnent chaque emploi.

III.1.1- Etude de la désignation pronominale de la première personne.

Si l'instance énonciative à laquelle renvoie le *je* est homogène et facilement identifiable, ce n'est pas le cas pour le *nous*.

Dans son énonciation, le locuteur utilise la première personne du singulier en tant que sujet, objet ou possessif (*je, me, ma, mes*), mais fait aussi appel avec une fréquence supérieure à la personne du pluriel, toujours en référence à un sujet, un objet ou une possession (*nous, notre, nos*).

Dans un premier temps, nous avons cherché à comptabiliser ces pronoms dans notre corpus. Le tableau n°16 nous donne une idée sur les formes qui reviennent ainsi

que sur leur fréquence. Nous remarquons que le taux d'apparition des pronoms de la première personne du pluriel est nettement supérieur à celui du singulier. En effet, 563 occurrences pour le pluriel, soit 60,40% contre 369 pour le singulier, soit 39,59%.

Si l'on peut déjà dire que le *je* renvoie au locuteur, sujet parlant et prenant en charge son discours, il est difficile de déterminer le groupe auquel a choisi de faire partie le locuteur, sachant qu'avec l'emploi du *nous*, il se présente comme membre d'un groupe, qu'il s'agisse d'un groupe sujet ou d'un groupe objet. De plus il est intéressant de savoir si l'auditoire fait partie du groupe, ce qui nous renvoie vers le « *nous inclusif* » ou s'il est exclu du groupe, et on serait alors dans le cas du « *nous exclusif* ».

Pronoms et adjectifs Discours	je	ma/mon	mes	mous	notre	nos	Total
1	22,03% 13 4,43%	5,08% 3 5,66%	3,38% 2 8,69%	40,67% 24 8,92%	20,33% 12 6,31%	8,47% 5 4,80%	59 6,33%
2	25,92% 49 16,72%	3,70% 7 13,20%	1,58% 3 13,04%	38,62% 73 27,13%	18,51% 35 18,42%	11,64% 22 21,15%	189 20,27%
3	56,73% 59 20,13%	17,30% 18 33,96%	1,92% 2 8,69%	9,61% 10 3,71%	7,69% 8 4,21%	6,73% 7 6,73%	104 11,15%
4	27,45% 14 4,77%	1,96% 1 1,88%	1,96% 1 4,34%	33,33% 17 6,31%	19,60% 10 5,26%	15,68% 8 7,69%	51 5,47%
5	31,06% 32 10,92%	5,82% 6 11,32%	1,94% 2 8,69%	28,15% 29 10,78%	26,21% 27 14,21%	6,79% 7 6,73%	103 11,05%
6	30% 15 5,11%	0,0% 0 0,0%	0,0% 0 0,0%	26% 13 4,83%	34% 17 8,94%	10% 5 4,80%	50 5,36%
7	21,50% 20 6,82%	1,07% 1 1,88%	0,0% 0 0,0%	36,55% 34 12,63%	30,10% 28 14,73%	10,75% 10 9,61%	93 9,97%
8	49,27% 34 11,60%	14,49% 10 18,86%	10,14% 7 30,43%	13,04% 9 3,34%	8,69% 6 3,15%	4,34% 3 288%	69 7,40%
9	25,60% 42 14,33%	2,43% 4 7,54%	2,43% 4 17,39%	31,09% 51 18,95%	20,73% 34 17,89%	17,68% 29 27,88%	164 17,59%
10	30% 15 5,11%	6% 3 5,66%	4% 2 8,69%	18% 9 3,34%	26% 13 6,84%	16% 8 7,69%	50 5,36%
Total	31,43% 293	5,68% 53	2,46% 23	28,86% 269	20,38% 190	11,15% 104	932

Tableau n° 16 : Les pronoms et adjectifs de la première personne

III.1.1.1. La première personne du pluriel : Nous

Un premier regard porté au tableau n°16 permet de voir que les formes qui reviennent le plus souvent sont celles de la première personne du pluriel et en particulier le pronom *nous*. Geffroy (1985 :80), présente ce "Nous politique" comme « un collectif identique quant à son nom, variable quant à son contenu et ses fonctions ». En effet, les contours du *nous* ne sont pas toujours faciles à définir, ce qui nous a orienté vers le contexte d'énonciation pour essayer de lever quelques ambiguïtés. Comme l'explique Guillaumou « Les pronoms personnels reçoivent leurs référents au cours de leur "actualisation discursive"¹, cependant, dans le cas du *nous* "personne verbale du pluriel", on constate une importante marge d'indétermination au niveau des référents possibles. » (1985:92)

Du point de vue structurale, le *nous* se distingue de tous les autres pronoms personnels par le fait qu'il comprend l'énonciateur *je* auquel il peut associer " les autres "². L'étude de l'emploi du *nous* par le locuteur, permet la détermination de la dimension psycho-sociale du sujet à travers la grille de lecture possible que fournit le *nous*.

La présence du *vous* des Algériens à qui s'adresse les discours de Bouteflika indique avec le *nous* la mise en relation de deux pôles énonciatifs en vue de convaincre et persuader. Le discours ainsi construit à partir du *nous* est centré sur l'auditeur sur lequel il veut agir et faire agir. « Par le *nous* le destinataire est invité à s'approprier le message, à le faire sien. Par le *nous* le destinataire est défini comme celui qui peut (doit) s'identifier, au moins partiellement au locuteur » (Benoît 1985 :113). Il y a là un double mouvement d'identification et d'appropriation à travers lequel se constitue le groupe associé au locuteur.

¹ Rappelons qu'Orecchioni rejette l'idée de Benveniste selon laquelle les pronoms personnels sont des formes vides en précisant que l'on peut admettre qu'elles peuvent l'être référentiellement mais pas sémantiquement. De là, elle considère que les pronoms personnels reçoivent un référent au cours de leur actualisation discursive.

² Cf. p 37.

Ainsi la relation établie entre les différents X et le *je* qui forme les *nous*, dépend étroitement de la situation de communication. Le *nous* n'a alors de valeur que dans cette situation particulière.

Bonnafous (1991 : 157) signale que « structurellement, le *Nous* peut désigner plusieurs groupes de personnes : Locuteur + Locuteur, Locuteur unique, Locuteur + Allocutaire, Locuteur + Tierce – personne, Locuteur + Allocutaire + Tierce-personne ».

Dans une approche énonciative, il s'agit de déterminer « l'ensemble discursif où le locuteur entraîne tel interlocuteur ou englobe telle non- personne»(Guespin 1985 : 48). Cette détermination ne peut se faire qu'à partir du contexte qui spécifie la présence de l'autre. Cet autre qui est présent ou absent, destinataire du message ou tierce.

Notre travail va donc s'orienter vers l'étude des particularités du *nous* dans chaque discours le situant dans des univers spatio-temporels différents.

III.1.1.1.1. Les fonctions du Nous chez Bouteflika

Une première analyse de l'entourage lexical dans lequel se trouve la première personne du pluriel *nous* a permis d'établir le tableau (n°17). Nous avons constaté que les verbes qui accompagnent ce pronom sont intéressants à étudier. Nous retrouvons trois types de verbes associés au pronom *nous* : des verbes factifs qui transcrivent une action, des verbes statifs qui indiquent des propriétés ou des possessions dont les archilexèmes "avons" et "sommes" et des verbes réflexifs déclaratifs qui transcrivent une réflexion sur un état ou une action.

Discours Verbes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Etre	1	6	/	/	/	2	/	/	4	/	20% 13
pouvoir	3	5	/	1	2	/	2	4	1	/	29,23% 19
Avoir	1	2	/	/	3	/	/	/	/	/	9,23% 6
devoir	/	6	/	/	/	/	6	1	6	1	30,30% 20
Vouloir	1	1	/	2	/	/	/	/	3	/	10,76% 7
Total	6	20	1	3	5	2	8	5	14	1	65

Tableau n°17: Les verbes associés à la première personne du pluriel.

La première remarque que nous avons faite est que le *nous* appelle fortement les verbes *devoir*, *pouvoir*, *être*, *vouloir* et *avoir*. Parmi ces verbes, dominent le verbe *devoir* avec un pourcentage de 30,30% et le verbe *pouvoir* avec 29,23%; qui sont là pour confirmer la nécessité de l'action en assurant la possibilité de sa réalisation.

Ces verbes de modalité, qui servent à exprimer le rapport entre le locuteur et son énoncé, sont conjugués pour la plupart au présent de l'indicatif. Ce présent représente l'action immédiate ou proche en insistant sur l'urgence de son accomplissement.

Sur les 20 occurrences du verbe *devoir*, 18 sont au présent, une au passé et une au futur. De même sur les 19 occurrences du verbe *pouvoir*, 13 sont au présent et 6

sont au futur. Face à la nécessité et l'urgence de l'action, il y a la possibilité de la réalisation. Cela signifie qu'il n'est pas trop tard pour bien faire. Les verbes infinitifs introduits par "devons" et "pouvons" indiquent bien la fonction modalisatrice.

Ainsi le *nous* sujet se définit par la réalisation d'actes nécessaires. *Nous* est aussi quelques fois construit avec une préposition : *à, pour ; de, chez.*

Nous avons remarqué par ailleurs que certains verbes conjugués au présent sont des verbes constatifs, ils marquent un constat, une réalité qu'on ne peut pas ignorer ou ne pas voir. Mais cette même réalité ne doit pas marquer l'impossibilité de réaliser le changement.

L'emploi au présent des verbes "*nous vivons, admettons, payons, savons, connaissons, ressentons, mesurons, éprouvons, etc.*" exprime bien l'évidence partagée, faits d'observation, et ouvre l'univers du *nous* sur un présent immédiat, réaliste, sur des faits qu'on ne peut qu'admettre et partager.

Bouteflika insiste sur cette idée dans le discours n°2 par l'emploi du verbe *voir* à l'impératif présent, nous avons relevé 6 occurrences:

Voyons où nous ont conduit certaines politiques irréfléchies qui ont gaspillé des chances et les ressources de la nation

Voyons, tous, ce que nous ont coûté ces déchirements en vies humaines et en destructions.

Voyons où ont été réduites les espérances nées de la grandiose victoire de l'unité nationale qui avait consacré l'indépendance du pays.

Voyons la régression que nous avons subie sur tous les plans de notre vie économique et sociale.

Voyons de quel abaissement dans nos positions dans le monde et dans le prestige international de notre pays nous avons payé nos divisions et l'affaiblissement de la conscience nationale.

Voyons à quel péril extrême a échappé notre pays

Ces énoncés, qui sont des énoncés constatifs, marquent un constat et décrivent une réalité. Ils rendent compte de la situation dans laquelle se trouve impliqué le *nous*, volontairement ou involontairement. Cette situation est négative, le vocabulaire utilisé pour la présenter exprime bien le degré de gravité de la situation : "*politiques irréfléchies, régressions, abaissement, divisions, péril extrême, etc.*" cependant, l'impératif n'a pas ici une valeur injonctive¹, il est utilisé comme stratégie discursive d'interpellation du destinataire.

Cette idée est aussi renforcée par une expression qui se répète dans plusieurs discours, c'est l'emploi du verbe *pouvoir* au présent dans une forme négative : "*nous ne pouvons*" que nous retrouvons dans les énoncés suivants :

Nous ne pouvons-nous considérer plus musulmans, plus berbères, ou amazighs (discours 2)

Nous ne pouvons apprendre qu'auprès des autres (discours 2)

Nous ne pouvons prétendre...à une place honorable dans le monde sans rompre avec la médiocrité. (discours 2)

Nous ne pouvons pas faire comme si l'Algérie ne venait pas de vivre depuis plus d'une décennie une crise nationale multiforme. (discours 5)

Nous ne pouvons que déplorer l'exploitation vile et mesquine de cette tragédie. (discours 7)

¹ Le type de phrase injonctif ou impératif est associé à la gamme des actes directifs : le locuteur veut agir sur son allocutaire pour obtenir de lui un certain comportement.

***Nous ne pouvons pas** accepter que la femme algérienne soit soumise à un statut qui porte atteinte à ses droits. (discours 9).*

Cette forme montre bien que le sujet *nous* se refuse et se défend formellement l'action exprimée par l'infinitif introduit par ce verbe de modalité.

Nous avons remarqué aussi que *nous* peut être agent avec la fonction de sujet grammatical et occuper la position de tête de phrase ; comme il peut aussi être objet de l'action (ou patient).

Sur les 269 occurrences de *nous* présentes dans les dix discours, et mis à part les cas où il est pronom réfléchi ainsi que les *nous* qui apparaissent dans les paroles rapportées (qui sont des versets coraniques) il est, comme l'indique le tableau ci-dessous, 160 fois agent et 84 fois objet (ou patient), Ce qui attribue au *nous* une tâche à accomplir, un objectif à réaliser qui se projette dans le futur. Le *nous* sujet se définit donc par la réalisation d'actes nécessaires.

Fonction du nous Discours	sujet	objet	total
1	58,33% 14 8,75%	41,66% 10 11,90%	24 9,83%
2	67,16% 45 28,12%	32,83% 22 26,19%	67 27,45%
3	50% 5 3,12%	50% 5 5,95%	10 4,09%
4	52,94% 9 5,62%	47,05% 8 9,52%	17 6,96%
5	61,53% 16 10%	38,46% 10 11,90%	26 10,65%
6	71,42% 5 3,12%	28,57% 2 2,38%	7 2,86%
7	79,31% 23 14,37%	20,68% 6 7,14%	29 11,88%
8	88,88% 8 5%	11,11% 1 1,19%	9 3,68%
9	61,70% 29 18,12%	38,29% 18 21,42%	47 19,26%
10	75% 6 3,75%	25% 2 2,38%	8 3,27%
Total	65,57% 160	34,42% 84	244

Tableau n°18 : Les fonctions du *nous* chez Bouteflika

III.1.1.1.2. Les valeurs du nous chez Bouteflika

A partir de l'observation de l'entourage discursif du *nous*, nous avons pu dégager les valeurs du *nous* employé par Bouteflika en essayant de retrouver les référents discursifs possibles du *nous*: le *nous* national, le *nous* collectif, le *nous* idéologique et le *nous* cité (ceux du discours rapporté), et qui se présentent comme le montre le tableau n°19¹.

a) Le *nous* national

Ce *nous* est utilisé lorsque le locuteur associe à lui tous les Algériens, il s'agit d'un *nous* à récepteurs impliqués. Le groupe ainsi identifié est un groupe appartenant à la même nation : l'Algérie, ayant les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations vis-à-vis de cette nation.

Ce *nous* représente approximativement 58,73 % de l'effectif total des *nous* relevés dans les discours étudiés. Son identification est rendue plus facile grâce à son entourage linguistique. Nous avons remarqué en effet que ce *nous* "national" est toujours accompagné de mots qui renvoient à l'ensemble des Algériens tels que "*tous, ensemble, nation, national*". Comme nous retrouvons aussi dans son entourage l'emploi d'un vocatif, par exemple : "*Peuple algérien, Algériens, Algériennes.*"

¹ Nous avons exclu de notre analyse le *nous* du discours rapporté.

Le *Je* auquel s'associe les autres représente uniquement Bouteflika, donc notre analyse du *nous* s'intéresse à l'identification des X associés au *je* de l'énonciateur.

Les valeurs du <i>nous</i> Discours n	<i>nous</i> de modestie	<i>nous</i> national	<i>nous</i> idéologique	<i>nous</i> locuteur collectif	<i>Nous</i> cité	<i>nous</i> pronominal	<i>nous</i> indéterminé	Total
1	12,5% 3 37,5%	87,5% 21 13,29%	0% 0 0%	0% 0 0%	0% 0 0%	0% 0 0%	0% 0 0%	24 8,92%
2	0% 0 0%	68,49% 50 31,64%	13,69% 10 58,82%	10,95% 8 14,81%	4,10% 3 27,27%	2,73% 2 18,18%	0% 0 0%	73 27,13%
3	10% 1 12,5%	60% 6 3,79%	0% 0 0%	20% 2 3,70%	0% 0 0%	10% 1 9,09%	0% 0 0%	10 3,71%
4	0% 0 0%	58,82% 10 6,32%	5,88% 1 5,88%	29,41% 5 9,25%	0% 0 0%	0% 0 0%	5,88% 1 10%	17 6,31%
5	3,44% 1 12,5%	68,96% 20 12,65%	0% 0 0%	13,79% 4 7,40%	0% 0 0%	6,89% 2 18,18%	6,89% 2 20%	29 10,78%
6	0% 0 0%	53,84% 7 4,43%	0% 0 0%	0% 0 0%	46,15% 6 54,54%	0% 0 0%	0% 0 0%	13 4,83%
7	0% 0 0%	38,23% 13 8,27%	0% 0 0%	44,11% 15 27,77%	5,88% 2 18,18%	8,82% 3 27,27%	2,94% 1 10%	34 12,63%
8	0% 0 0%	44,44% 4 2,53%	44,44% 4 23,52%	0% 0 0%	0% 0 0%	0% 0 0%	11,11% 1 10%	9 3,34%
9	5,88% 3 37,5%	45,09% 23 14,55%	3,92% 2 11,76%	31,37% 16 29,62%	0% 0 0%	3,92% 2 18,18%	9,80% 5 50%	51 18,95%
10	0% 0 0%	44,44% 4 2,53%	0% 0 0%	44,44% 4 7,40%	0% 0 0%	11,11% 1 9,09%	0% 0 0%	9 3,34%
Total	2,97% 8	58,73% 158	6,31% 17	20,07% 54	4,08% 11	4,08% 11	3,71% 10	269

Tableau n°19 : Les différentes valeurs du *nous* dans les discours de Bouteflika.

L'emploi du *nous* national est une stratégie discursive à partir de laquelle Bouteflika interpelle tous les Algériens. Il s'adresse au peuple et non pas à l'individu. L'individu n'a alors d'existence que dans la collectivité, que dans l'entité supérieure qui est "*Le peuple algérien*". Barry (2002 : 170) explique qu'à travers ce *nous*, l'orateur transforme ses auditeurs « en une collectivité d'individus, ensuite en un individu collectif "Nous". ». Nous pensons qu'il se produit exactement la même chose avec ce *nous* utilisé par Bouteflika. Prenons un passage du discours n°2 :

Nous devons agir dans la cohérence.

Ensemble, nous devons venir à bout de ce gigantesque défi.

En effet, le programme de Bouteflika était basé sur une idée principale, celle de l'union de tous les Algériens autour du projet de concorde civile. Ces discours s'adressant à toute la nation interpellent la collectivité en lui demandant d'agir en un individu et voter en faveur de la concorde nationale.

b) Le *nous* locuteur collectif

Nous empruntons cette dénomination à Geffroy (1985)¹ pour faire référence à tous les cas où Bouteflika utilise le *nous* pour désigner son gouvernement ou l'État algérien en tant qu'institution dont il est le chef, et par là donc le porte-parole. Ces *nous* sont en quelque sorte la conséquence d'une situation antérieure (réunion, élection, délibération) qui rend possible et légitime l'énonciation d'un Nous » (Geffroy 1985 : 77)

Il s'agit en effet d'un *nous* où le je associe à lui d'autres personnes qu'il engage avec lui dans son discours. Nous remarquons que ce *nous* est très présent dans les discours n°7(15/34) et n°9(26/51) ce qui représente approximativement la moitié des *nous* de chacun des deux discours.

¹Anne Geffroy utilise cette dénomination dans les cas où le locuteur parle au nom d'un groupe « statuaire » qui a une existence extra-discursive explicitée dans le courant du discours.

Dans le discours n° 7, le président rend compte des efforts fournis par le gouvernement lors du séisme qui a frappé certaines régions du pays. Il remercie en tant que Chef de l'État, chacun dans son poste pour ce qu'il a accompli.

Nous félicitons les travailleurs des chaînes de la radio nationale.

Notre plus grande fierté et notre profonde reconnaissance, nous les vouons à nos médecins et à tous les personnels qui se sont mobilisés

Nous ne considérons pas ce *nous* comme un *nous* de modestie/majesté, car nous pensons que dans ces deux énoncés, Bouteflika parle en tant que président et c'est au nom de tous les membres de son gouvernement qu'il s'adresse à la nation et exprime sa fierté face à cet élan de solidarité envers une partie du peuple : les sinistrés.

Dans d'autres énoncés ; on voit plus clairement que ce *nous* collectif regroupe le locuteur(*Je*) + les responsables au niveau du gouvernement lorsque le président dit :

Nous avons parfois constaté, dans les zones sinistrés, ..., un mécontentement, une indignation, une colère et une inquiétude chez les personnes sinistrés

Nous comprenons ce sentiment au vu de la situation dramatique dans laquelle ils se sont retrouvés

Le *nous* utilisé dans ces deux énoncés pris du discours n° 7 ; permet au locuteur de s'exprimer en tant que premier responsable, mais pas le seul.

c) Le *nous* idéologique

C'est un *nous* qui permet de déterminer le statut politique du groupe ce qui présuppose l'existence d'un tiers exclu auquel il s'oppose. Ce *nous* réunit toutes les personnes qui partagent les idées du *je* et les défendent ; il forme ainsi avec lui une "communauté d'idées" (Charaudeau 2005 b) Mais en même temps, il désigne l'existence d'un adversaire dans le débat politique. Ce *nous* n'est pas présent dans tous les discours que nous avons analysés, sans doute parce que Bouteflika vise plus une unification, même au niveau discursif, qu'une discrimination. Cependant, nous avons

pu relever ce *nous* idéologique dans certains discours grâce à l'entourage lexical du pronom qui vient confirmer cette idée.

Dans le discours n° 2, par exemple, nous avons relevé dix occurrences du *nous* que nous avons qualifiés d'idéologiques.

En effet, en partant de l'idée que « les paroles montrent les idéologies de façon discursive » (Van Dijk 2006 : 8), nous voyons à partir du discours de Bouteflika quelle est sa position vis-à-vis des pays frères, amis et voisins. Le *nous* est ainsi situé par rapport aux autres. Il y a un déplacement dans l'espace: *nous* par rapport au Maghreb arabe, au monde arabe, à l'Afrique, à l'Europe et enfin au monde entier.

Là se dégage la politique de Bouteflika qui est une politique de l'extérieur. Dans ces discours, il situe le peuple algérien par rapport aux autres peuples. Il s'agit toujours de prouver aux autres et de leur montrer ce que "*nous avons accompli*" en terme de progrès.

Il s'agit aussi et surtout de corriger l'image du peuple algérien dans le monde. Pour cela, Bouteflika commence par revoir les relations qui lient l'Algérie aux autres pays afin de les renforcer ou de les renouveler quand cela est nécessaire. C'est ce qu'il affirme dans le discours n°2 lorsqu'il dit :

Nous sommes pleinement disposés à développer, tournés seulement vers l'avenir, dans le respect mutuel et la réciprocité, et dans toutes les possibilités, les relations qui découlent des appartenances communes, des traditions d'échanges économiques et humains, ainsi que des intérêts partagés.

Ce discours, considéré comme le premier discours important de Bouteflika président, permet de repérer son idéologie politique. Dans ce discours, nous avons relevé des mots importants qui rappellent la politique extérieure de l'Algérie depuis l'indépendance. En disant « *Nous entendons redevenir pleinement l'Algérie* » Après avoir précisé juste avant « *...loin de toute ingérence* », Bouteflika reprend d'une certaine manière ce qui a été déclaré par Boumediene juste après sa prise de pouvoir,

comme l'explique Nicole Giraud « *Plus de place pour les influences étrangères dans une "Algérie qui veut être l'Algérie tout court"* » (1984 : 15).

Peut-on alors considérer la politique étrangère d'un pays comme une idéologie politique ?

Nous pensons que oui ; car si nous revenons à la question de l'idéologie telle qu'elle a été définie et abordée par Charaudeau (2005 a), il s'agit de façons de voir et de juger le monde à travers des discours qui engendrent des savoirs.

Nous voyons que depuis l'indépendance, l'Algérie entend résoudre ses problèmes elle-même et refuse qu'un pays étranger intervienne dans ses affaires intérieures. Mais cela ne veut pas dire que l'Algérie ne va pas établir des relations avec les autres pays (chose qui est d'ailleurs impossible).

L'expression "*dans le respect mutuelle et la réciprocité*" permet de rappeler en effet une position que Bouteflika a bien défendue quand il était ministre auprès de son compagnon de combat et ami Houari Boumediene. Dans l'histoire de l'Algérie, l'intérieur et l'extérieur entretiennent des rapports très délicats et très difficiles à démêler ou expliquer. Dans un de ses discours, le président Boumediene avait affirmé que « *l'audience de notre pays sur le plan international reste avant tout déterminée par tout le succès de notre entreprise d'édification interne* » (Discours du 5 juillet 1965. Cité par Grimaud 1984 : 15).

Ce que veut préciser aussi Bouteflika, c'est que malgré les problèmes qu'a vécu l'Algérie, cela ne fait pas d'elle un pays faible ou soumis auquel on peut imposer tous types de relations. Donc "*respect mutuel*" est synonyme de non-ingérence et "*réciprocité*" signifie bien qu'il y a du profit à tirer pour les deux partenaires de l'échange.

Les relations que va entretenir l'Algérie avec tel pays ou tel groupe d'états sont différentes car elles dépendent de problématiques bien particulières. Ces mêmes types de rapports sont représentés par Giraud(1984) sous des vocables différents. Elle parle ainsi d'"environnement imposé" lorsqu'il s'agit de la relation de l'Algérie avec la

France, les deux super puissances¹ et l'Europe. Dans l'"environnement fraternel" sont classées les relations interarabes et enfin dans l'"environnement souhaité", il s'agit des relations avec les pays du Tiers-Monde. Ce même type de représentation, nous le retrouvons chez Bouteflika, dans le discours n°2 :

Nous sommes résolu à affirmer notre appartenance au Maghreb arabe, laquelle nous dicte d'œuvrer, par-delà les difficultés conjoncturelles, à combler l'immense retard pris par le processus d'union.

Notre place en Afrique nous commande naturellement la solidarité avec les détreesses, les espoirs et les revendications qui s'y expriment.

Au regard de la position géographique de l'Algérie, il nous fait, aussi, être conscients de ce que représente notre pays pour la paix et la sécurité dans la région et en Europe.

Il va sans dire que nous serons activement attentifs aux développements des rapports internationaux qui affectent la paix et la stabilité dans le monde.

Nous remarquons que les verbes qui accompagnent le *nous* marquent une obligation : *nous "dicte, fait un devoir, commande, faudra répondre, fait, serons attentifs"*. En plus, le *nous* est dans la majorité des cas objet de toutes les actions ainsi déterminées.

Objet ne signifie pas ici passivité par rapport à l'action ni "patient" pour qui on agit. Bien au contraire, ce qui pousse l'Algérie à prendre part dans toutes ces actions et ces relations, que Bouteflika présente comme découlant des "*appartenances*

¹ Il s'agit des deux super puissances qui correspondent à la période où l'étude a été faite à savoir 1962-1978 c'est-à-dire les USA et l'URSS.

communes, des traditions d'échanges économiques et humains, ainsi que des intérêts partagés", c'est justement ce système de croyances sociales stocké dans la mémoire à long terme et qui représente l'idéologie politique, pas uniquement de Bouteflika, mais de l'Algérie toute entière.

De là l'idéologie constitue « la ressource nécessaire à la coopération, la coordination et la cohésion au sein du groupe, ainsi qu'à la gestion des relations de compétition, de conflit ou de lutte entre les groupes » (VanDijk2006 : 4). Si nous considérons que le groupe ici c'est l'Algérie, et que les groupes c'est les autres pays; le *nous* n'est plus un *nous* national qui fait référence aux Algériens, mais un *nous* qui va au-delà pour rappeler "un système de croyances sociales".

A travers l'emploi du *nous*, Bouteflika confirme sa position de porte-parole légitime du peuple algérien. Nous retrouvons un *nous* inclusif lorsqu'il s'agit d'actions qui vont réunir tout le peuple algérien. Grâce aux *nous*, Bouteflika marque son adhérence au peuple et en même temps inclut celui-ci dans ses propos en lui faisant partager les différentes idées proposées. L'adhésion du peuple, le consensus recherché sont ainsi obtenus. Un jeu d'identification du peuple à son dirigeant se met en place. Cette opération apparaît nettement par l'emploi de certaines expressions telles que: "*dignité collective*", "*salut national*", "*c'est à nous Algériens, et à nous seuls*". Ce n'est plus le Président qui parle ; mais la collectivité nationale.

A ce propos (Barry 2002 : 169) précise que « l'usage du Nous confère au discours l'avantage d'être le moyen le plus sûr d'obtenir l'effet d'inclusion. ». Et, par cet effet d'inclusion, on parvient à l'adhésion. C'est ce qui est recherché par Bouteflika, c'est-à-dire l'adhésion du peuple algérien à son programme de base qui était tout d'abord la concorde civile et la paix nationale, ensuite la relance économique.

En résumé, nous pouvons dire que les différents emplois du *nous* dans les discours de Bouteflika renvoient à des *nous* qui sont à la fois anaphoriques et déictiques. En effet, pour pouvoir déterminer les valeurs du *nous*, nous avons dû faire

appel au contexte pour savoir quelles autres personnes sont associées au locuteur. Il s'agit de personnes évoquées dans le discours, implicitement ou explicitement, et que nous avons pu identifier grâce à l'entourage du pronom *nous*.

Nous pouvons dire que le *nous* national est déictique, et peut être aussi présentée comme situationnel car il associe le locuteur à ses auditeurs, présents dans cette situation. Tandis que le *nous* collectif peut être considéré comme anaphorique ou contextuel.

III.1.1.1.3. Les formes adjectivales de Nous : Notre et Nos

L'importance relative des *nous* relevés dans les discours étudiés, s'inverse si l'on prend en considération les formes adjectivales du *nous*, *notre* et *nos*. Les deux formes adjectivales représentant ensemble un nombre de 294 occurrences par rapport à *nous* qui en compte 269.

Nous avons remarqué que dans la majorité des cas, il s'agit des *notre* et des *nos* nationaux. Ces possessifs se trouvent surtout auprès des substantifs qui dénotent le pays et les éléments qui contribuent au développement du pays tels que "*pays, peuple, nation, unité, histoire, identité, volonté, jeunesse, culture, avenir, passé, patrie, etc.*"

Le substantif qui revient le plus dans l'entourage discursif de l'adjectif *notre* est le mot *pays* avec 50 occurrences, ce qui représente 26,31% de la totalité des occurrences de *notre* (qui est de 190 occurrences, comme le montre le tableau n°16); suivi de *peuple* avec 12 occurrences (soit 6,31%) et de *jeunesse* avec 5 occurrences (soit 2,63%). Bouteflika fait appel à l'adjectif *notre* le plus souvent pour évoquer son pays et /ou son peuple, ce qui traduit la relation d'appartenance qui se tisse entre lui, son pays et son peuple. Le tableau n°20 nous donne la fréquence de ces substantifs dans les dix discours.

L'emploi des deux possessifs témoigne, chez Bouteflika, beaucoup plus d'une relation d'appartenance que d'une possession proprement dite. En effet, le syntagme

"notre pays" fait référence à une représentation identitaire qui passe par le pays et le peuple qu'à travers la définition de soi.

Notre Discours n°	Pays	peuple	jeunesse
1	/	/	/
2	8	1	1
3	3	/	/
4	2	/	/
5	8	1	3
6	3	4	/
7	5	1	/
8	4	1	/
9	14	3	1
10	3	1	/
Total	50 <i>26,31%</i>	12 <i>6,31%</i>	5 <i>2,63%</i>

Tableau n° 20: Les valeurs référentielles du possessif *notre*

Nous avons par ailleurs remarqué qu'il n'y a pas beaucoup de qualificatifs qui s'intercalent entre l'adjectif et le nom. Nous n'en avons relevé que deux pour *pays* : "*grand et vaste*" et un seul pour *peuple* : "*grand*".

De même que pour *notre*, les *nos* ont majoritairement une dénotation nationale, il est question de "*nos ressources* (4 occurrences), *nos énergies* (2 occurrences), *nos valeurs* (5 occurrences), *nos efforts* (4 occurrences), *nos enfants* (5 occurrences), *nos martyrs* (5 occurrences), etc."

Comme nous trouvons aussi des éléments négatifs où le possessif *nos* sert à globaliser comme dans " *nos erreurs* (5 occurrences), *nos problèmes* (1 occurrence), *nos divisions* (1 occurrence), *nos différends* (1 occurrence), etc."

III.1.1.2. Quand Bouteflika dit "Je" : Construction des différents ethos

Le *je* est un pronom qui revient souvent dans les discours de Bouteflika. Le plus grand pourcentage se trouve dans le discours n°8 avec 52,3% ce qui correspond à 34 occurrences du *je* sur 65 pour tous les pronoms personnels. Alors que sur le plan diachronique, c'est le discours n° 3 qui compte le plus grand nombre avec 59 occurrences sur un total de 293 soit un taux de 20,13%.

Le pronom *je* est un des indices les plus forts de la subjectivité. En disant *je*, le locuteur assume son discours et affirme sa place dans son énoncé. En effet en faisant appel au pronom *je*, Bouteflika donne à voir une image de soi-même à travers son discours. Comme le précise Charaudeau « Dès l'instant que nous parlons, apparaît (transparaît) une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons » (2005: 66). C'est ainsi que le locuteur construit une image de soi-même dans son discours.

Ce que nous cherchons à savoir à travers l'analyse du *je* et de son entourage lexical c'est comment le discours permet au locuteur de se construire un ethos ?

S'agit-il dans le cas de Bouteflika d'ethos discursif ou d'ethos pré-discursif ?

Et enfin quels sont les différents ethos qui se dégagent des discours analysés ?

Rappelons aux termes d'Amossy (2000 : 71), qu'au niveau pré-discursif il importe d'examiner « le statut institutionnel du locuteur », ce qui lui confère une légitimité du dire ; ainsi que « l'image que l'auditoire se fait de sa personne préalablement à sa prise de parole ». Tandis qu'au niveau discursif, on s'intéressera à l'examen, de « l'image que le locuteur projette de lui-même dans son discours telle qu'elle s'inscrit dans l'énonciation plus encore que dans l'énoncé et la façon dont il retravaille les données pré-discursives. »

Quel est donc le degré d'implication du président Bouteflika et quel(s) point(s) de vue défend-il et essaie-t-il de faire admettre à son auditoire ?

Pour voir quand Bouteflika se détache du groupe avec lequel il formait le *nous* et se présente comme locuteur individuel, nous nous sommes intéressée à l'entourage du *je*, car comme le souligne Benveniste (1966 : 252) « *je* ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement ».

Parler des procédés énonciatifs, c'est dire quels sont les moyens mobilisés par le *je* pour développer son argumentation et construire son discours. Le pronom *je* ne fonctionne pas seul pour construire un ethos ou pour défendre et soutenir une thèse. Il fait appel à un ensemble de procédés qui constituent les modalités dans et à partir desquels se construit le discours.

Charaudeau(2005) présente trois types de procédés énonciatifs : élocutif (permet au locuteur de se mettre lui-même en scène), allocutif (lui permet aussi d'impliquer dans son acte de langage celui à qui il parle) et délocutif (présente les propos de l'échange comme indépendant des partenaires de l'échange).

Nous nous intéressons à l'énonciation "élocutive" car, d'une part, elle permet « à celui qui parle de se mettre lui-même en scène », elle peut s'exprimer « à l'aide des pronoms personnels de la première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel » (Charaudeau2005 :134-135)

D'autre part, ces modalités, tout en participant à la construction de l'ethos du locuteur, cherchent à exercer une certaine influence sur l'auditoire. Tous les éléments ainsi mobilisés n'arrivent pas de manière fortuite, leur présence révèle une certaine visée argumentative (Amossy2000).

III.1.1.2.1. Les verbes associés à "Je"

Nous avons commencé par relever les verbes qui s'associent le plus au *je*, nous remarquons que le temps des verbes utilisés est majoritairement le présent de l'indicatif qui sert à accomplir un acte de langage qui coïncide avec le moment de l'énonciation. Nous avons noté également que certains verbes se répètent dans tous les discours tels que "*remercier, vouloir, pouvoir, dire, affirmer, œuvrer, appeler, etc.*"

a) Les verbes déclaratifs

Notre corpus est fortement marqué par les verbes déclaratifs : *dire* (8 occurrences), *déclarer* (5 occurrences), *annoncer* (2 occurrences), *parler* (3 occurrences), *affirmer* (8 occurrences). Orecchioni(1999) les présentent comme des verbes locutoires car ils dénotent un comportement verbal. Ces verbes permettent au locuteur de prendre position par rapport à ce qu'il énonce. Ils sont parfois accompagnés d'un adverbe qui vient renforcer leur sens comme on le voit à travers les énoncés suivants :

Je dis solennellement,

Je déclare nettement,

j'affirme solennellement, etc.

L'emploi de ces verbes permet au président de préciser ses dires et de déclarer ses convictions.

Dans les trois occurrences du verbe *parler*, nous retrouvons une forme de dénonciation dans laquelle le locuteur rejette les propos introduits par la complétive. Il est fait référence à des situations jugées négatives par le locuteur, (mauvaise, dans le premier et troisième énoncé, fausse dans le deuxième)

*C'est avec la même franchise et la même sincérité que je **parlerai** du problème des responsabilités dans les événements tragiques que j'ai évoqués auparavant.*

*Je **parle** ici de cette campagne, qui..., a versé dans l'alarmisme et tenté de semer le doute et la confusion.*

*Je **parle** de cette campagne dont les auteurs n'ont pas pardonné à notre pays d'être tel qu'il veut être, rongés par la haine qui les habite.*

Nous retrouvons aussi l'expression de la volonté par l'emploi du verbe vouloir au présent (je veux). Cependant en examinant les énoncés qui contiennent cette forme "*je veux affirmer, je veux vous l'assurer, je veux vous faire part de certaines décisions, je veux dire, je voudrais redire, je voudrais exprimer...*"; nous remarquons que l'emploi du verbe *vouloir* est plus un emploi explicatif que volitif.

Dans les exemples cités, "*je veux*" est accompagné des verbes "*dire, assurer, affirmer, exprimer*".

De plus, l'emploi du verbe *vouloir* est fortement liée au référent de l'interlocuteur, tel que dans les énoncés :

*Je **voudrais** m'adresser aux jeunes,*

*Je **voudrais** rendre hommage à toutes les femmes et à tous les hommes,*

*Je **veux** également m'adresser aux femmes algériennes,*

*Je **veux** assurer tous les Algériens,..."*

b) Les verbes d'opinion

Les verbes d'opinion et de pensée sont aussi présents dans les discours de Bouteflika :

*Je **pense** honnêtement et loin d'être satisfait, que j'ai réussi à obtenir le maximum possible,*

*Je **pense** avoir libéré ma conscience et accompli mon devoir envers l'Algérie,*

*Je **suis** profondément **convaincu** que l'Algérie a aujourd'hui les capacités d'assurer l'identité totale de son peuple,*

*Je **suis** **convaincu** que les Algériens qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Centre ou du Sud, restent attachés à leur pays.*

Les énoncés que nous venons de citer indiquent que les verbes d'opinion et de pensée sont employés par Bouteflika de sorte à ne laisser aucune place au doute ou à la nuance. Bien au contraire, nous relevons un degré de certitude bien confirmé par l'entourage lexicale et sémantique des verbes : "*obtenir le maximum possible, accomplir un devoir, assurer l'identité du peuple, l'attachement au pays*". Autant de propos sur lesquels le président ne peut être contredit, car ils représentent des "savoirs de croyance" (Charaudeau2005) qui peuvent être partagés et admis par la majorité de l'auditoire.

Ces verbes sont présentés par Orecchioni (1999) comme des verbes occasionnellement subjectifs car ils impliquent une évaluation portée par l'agent du procès. « Il s'agit ici des verbes qui dénotent la façon dont un agent appréhende la réalité [...] Cette appréhension peut être comme plus ou moins assurée ou au contraire plus ou moins contestable » (Orecchioni1999 : 117). Les verbes d'opinion permettent ainsi au locuteur d'indiquer le degré d'assurance ou de contestation.

c) Les verbes de sentiments

L'emploi du pronom personnel *je* associé à un verbe de sentiment permet par ailleurs au président d'exprimer ses émotions et ses sentiments dans le discours, ce qui le rapproche de son auditoire jusqu'à établir avec lui une relation de connivence. Ces verbes sont présentés comme étant « à la fois affectifs et axiologiques, ils expriment une disposition favorable ou défavorable, de l'agent du procès vis-à-vis de son objet, et corrélativement une évaluation positive ou négative de cet objet » (Orecchioni 1999: 115). Par l'emploi de ces verbes, le président veut amener son auditoire à s'identifier à ses propres sentiments, à ressentir ce qu'il ressent, à partager ses craintes pour l'Algérie en disant par exemple :

*c'est un sentiment de profonde gravité que **je** ressens,*

***Je crains** avant tout pour l'Algérie le mal qui peut lui venir de certains de ses propres enfants*

***Je continue à craindre** que sa réponse ne soit pas nécessairement positive*

Mais aussi en exprimant sa fierté pour son peuple et ses espoirs pour des jours meilleurs :

***Je suis fier** de vous, **je suis fier** de **mon** peuple et de **mon** pays,*

***Je tiens à rendre hommage** aux citoyens, notamment les jeunes,*

***J'espère** que l'ardeur des jeunes demeurera vive.*

Ces propos sont censés provoquer une émotion dans l'auditoire car on ne peut pas rester indifférent au sort de son pays ni aux dangers qui le menacent surtout quand ils peuvent venir de l'intérieur.

En exprimant clairement sa crainte pour le mal qui peut être causé à l'Algérie par certains de ses enfants, le président incite à la vigilance pour dire que le danger n'est

pas encore totalement écarté et plus encore, qu'il vit parmi nous. C'est donc parfois difficile de l'identifier ou de le repérer et quand c'est fait, c'est difficile de le sanctionner ou de l'éliminer.

Alors que je crains avant tout pour l'Algérie le mal qui peut lui venir de certains de ses propres enfants.

Le mot " *enfants* " est bien choisi pour qualifier les personnes visées, car un peu plus haut dans le même discours, le président précise:

Des voix encouragent ces débordements, attisant les haines et semant la subversion et la division.

Rappelons que ces deux énoncés ont été pris du discours n° 4 qui a été prononcé suite à des événements de violence qui ont eu lieu en Kabylie, le président veut dire aux jeunes qui ont participé à ces troubles et à toutes les autres personnes en général, qu'il faut faire attention à ces forces manipulatrices qui veulent du mal à notre pays, que malgré ce que vous avez fait vous restez les enfants de ce pays, en précisant :

Ce pays leur appartient, il n'en ont pas de rechange.

L'objectif de Bouteflika est de rappeler l'idée de la concorde civile et de la nécessité de l'unité du peuple, en ces moments difficiles, qui doit passer avant le problème de "crise identitaire" que connaît la Kabylie.

En exprimant sa fierté pour son peuple et pour son pays, le président redonne confiance et espoir à son auditoire. Car on ne peut être fier que de quelque chose de positif, et c'est un encouragement pour continuer dans la même voie.

d) Les verbes exhortatifs

Les verbes de l'exhortation et de l'appel sont aussi très présents dans les discours que nous avons analysés. Le verbe *appeler* vient en tête de liste des verbes employés

avec la première personne du singulier, avec 17 occurrences, dont sept dans le discours n°9 uniquement. Nous trouvons aussi les verbes *exhorter*, *inviter*, *encourager* qui sont tous des verbes qui appellent à l'action. Les énoncés relevés indiquent que tous les appels sont adressés à tout le peuple algérien et qu'ils sont lancés pour la paix, la concorde et l'union :

J'appelle tous les fils de la patrie Algérie,

Je lance un appel pour la mobilisation,

Je lance un appel pressant,

Je leur lance solennellement un appel,

Je vous exhorte à saisir l'opportunité,

J'appelle l'ensemble des forces vives,

J'appelle à la concorde,

Je vous appelle à vous unir,

J'appelle chaque Algérienne, chaque Algérien

J'appelle chacun,

J'appelle tout le peuple,

J'invite donc cette jeunesse,

J'engage tous les jeunes, etc.

Nous remarquons que l'appel est pressant et qu'il s'adresse à toutes les catégories du peuple : "*Algérienne, Algérien, tous, chacun, à l'usine, au champ, à l'école, à l'université, au bureau, à son lieu de travail, à la maison*". Aucune catégorie n'est omise, tout le monde, sans exception et sans distinction aucune, doit se sentir concerné par les propos du président, car, interpellé par celui-ci. C'est ici

l'affaire de tout le peuple et non pas celle de l'état ou de la classe politique uniquement.

III.1.1.2.2. Les autres procédés énonciatifs employés par Bouteflika

a) L'emploi des adjectifs

Pour donner plus d'appui à ses propos, Bouteflika fait appel à des adjectifs qualificatifs qui lui permettent de présenter les caractéristiques et les qualités des choses et des êtres. Orecchioni (1999) parle d'adjectifs "subjectifs" qui dénotent une implication de l'énonciateur dans son discours car, pense-t-elle, « tout est relatif dans l'usage des adjectifs » (p95). Dans notre corpus, nous avons relevé ces adjectifs qui « énoncent en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (Ibidem) ; tel que dans les expressions suivantes : *"la volonté libre et souveraine du peuple, vote massif, vœu profond de la nation, tragédie nationale, cette funeste et odieuse tragédie, majorité écrasante, barbarie criminelle, valeurs sacrées, événements tragiques, la fierté de notre grand peuple, sincères remerciements, profonde reconnaissance, lourde et difficile responsabilité, etc."*

b) L'emploi des adverbes

Il existe d'autres types de subjectivèmes, tels que les adverbes, que nous avons déjà évoqués plus haut en analysant les verbes et qui ont une fonction d'intensification des émotions ressenties par le locuteur, ainsi que des effets produits sur l'auditoire.

De leur côté les adverbes permettent au locuteur de s'impliquer dans son discours en qualifiant et en portant un jugement. En disant par exemple :

« *Par la volonté libre et **définitivement** souveraine du peuple algérien* » (discours n°1).

Le président est entrain de confirmer sa légitimité en tant que président vu la conjoncture. En plus de l'adjectif "*souveraine*" qui marque déjà une autorité du plus haut degré, l'emploi de l'adverbe "*définitivement*" marque l'aspect irrévocable de cette autorité. Or, si la volonté du peuple est souveraine et définitive, son choix et sa décision le sont aussi.

Dans l'exemple :

*Je mesure **pleinement** l'immensité des attentes et des besoins du pays,*

L'adverbe vient préciser avec quel degré l'action est accomplie. Le président confirme sa prise en charge totale et consciente face à "*l'immensité des attentes*".

Beaucoup d'autres adverbes utilisés par le locuteur jouent ce rôle de subjectivèmes tels que dans les expressions suivantes :

*"je tiens à déclarer **hautement**, je le déclare **nettement**, j'affirme **solennellement**, j'ai **convenablement** saisi, je suis **profondément** convaincu, j'ai **librement** choisi, je supervise **personnellement**, je dois **immanquablement**, etc.*

c) L'emploi des substantifs

Enfin, nous parlerons du dernier type de subjectivèmes mobilisés par Bouteflika dans ses discours : les substantifs. En constituant notre corpus de travail, nous avons remarqué que certains termes, mis en relation avec le pronom personnel *je*, reviennent dans presque tous les discours à des fréquences différentes, tels que : "*confiance, remerciements, honnêteté, fidélité, franchise, fierté, appel*". Ces mots précisent la nature des relations que veut établir le locuteur avec son auditoire. Des mots, qui permettent aussi au locuteur de construire une image de soi à laquelle l'auditoire peut s'identifier et adhérer. En effet, tous ces substantifs renvoient à des valeurs de référence qu'on ne peut que défendre et encourager.

D'autres substantifs renseignent explicitement sur l'esprit qui anime l'homme politique : "*intégrité, sincérité, honnêteté, franchise, fidélité...*".

Tous ces mots fonctionnent comme des subjectivèmes (Orecchioni1999), autrement dit, des mots qui permettent au locuteur de porter un jugement sur le contenu de son discours.

d) La négation polémique

Dans le discours n°3, nous avons remarqué un suremploi de la construction négative (12occurrences) : « *je n'hésiterai pas, je ne cesserai jamais, je n'explique pas, je n'aime pas, je n'ai eu d'autres desseins, je n'ai favorisé aucun algérien, je n'ai occulté aucun courant, je n'ai négligé le droit de quiconque, etc.* ». Cette forme négative indique que ce discours se construit comme une réponse qui s'oppose à un autre discours déjà dit et auquel Bouteflika se réfère implicitement.

Nous pensons qu'il ne s'agit pas là d'une simple négation du contenu, mais plutôt d'une réfutation. Nous rejoignons par là Ducrot (1984) qui distingue deux sortes de négation : une négation descriptive et une négation polémique. Riegel et al (2004 : 425), précisent que dans la négation polémique « le locuteur s'oppose à une affirmation d'autrui qu'il vise à réfuter ». En effet, nous pouvons dire que ces énoncés négatifs mettent en scène deux points de vue : un premier point de vue, représenté directement par Bouteflika, et qui correspond à la négation, et un deuxième point de vue (déduit du premier) qui correspond à l'énoncé positif.

À travers ces énoncés négatifs, Bouteflika ne s'oppose pas à un locuteur en particulier, mais marque son rejet et son refus d'un point de vue auquel il s'oppose.

Nous retrouvons là une des caractéristiques de la théorie du dialogisme qui dit que tout discours se construit en fonction d'autres discours qu'il rappelle ou auquel il s'oppose.

Lorsque Bouteflika a parlé de son idée de concorde civile, beaucoup de voix se sont élevées pour dire que c'était impossible à réaliser, celle du référendum encore plus. C'est à ces personnes que le président répond, en les désignant dans son discours par le pronom démonstratif "ceux", notamment dans les énoncés suivants :

*Le peuple, par son vote massif...a exprimé un message sublime à tous **ceux** qui le croyait incapable de raison, **ceux** qui le croyait incapable de ressaisissement,*

*Se sont acharnés à convaincre **ceux-là** qui n'ont pas encore eu l'opportunité d'exprimer publiquement des positions.*

Ainsi, Bouteflika se sert de la négation polémique dite aussi polyphonique comme stratégie argumentative, en mettant en scène dans son discours, un autre locuteur à qui il reprend les propos afin de mieux les réfuter. Même si ces propos n'ont pas été effectivement formulés, ces énoncés négatifs constituent des réponses à des affirmations éventuelles.

III.1.1.2.3.La référence religieuse et la construction de l'ethos

En plus des formes grammaticales et lexicales que nous avons analysées, nous avons remarqué dans notre corpus de travail une forte présence de l'aspect religieux. Comment est-ce que l'encrage religieux peut participer à la construction de l'ethos du locuteur ?

Le peuple algérien est un peuple musulman , et même dans la constitution, il est établi que l'Islam est la religion du pays. En se référant à Dieu, le locuteur se construit un ethos de crédibilité. En effet, « la crédibilité est fondamentale, puisque l'enjeu consiste à tenter de persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir » (Charaudeau2005 : 92). Or, comment ne pas juger une personne qui se réfère à Dieu digne de crédit ?

Dans les discours que nous avons analysés, la référence à la religion est faite dans sept discours sur dix. Bouteflika fait appel à Dieu, comme tout musulman, pour demander son aide et sa grâce, pour le prier, car il est le tout puissant. Le mot *Dieu* revient 59 fois dans les dix discours, avec un suremploi dans le discours n°6 et une absence totale dans les discours n° 4 et n° 10

Nous avons relevé les expressions tels que : *"avec l'aide de Dieu, à la grâce de Dieu"*, qui indiquent que le locuteur est une personne pieuse, qui s'en remet à Dieu, et qui reconnaît que rien ne peut être accompli sans ou contre la volonté de Dieu. Par ailleurs, dans le discours n°3, il y a sur emploi de l'expression :

"Témoignez mon Dieu, soyez m'en témoin".

Le locuteur fait appel à Dieu, mais cette fois en tant que témoin. Un témoin qui sait et voit tout. Or, une personne qui prend Dieu comme témoin ne peut pas être une personne "fausse". C'est le message que veut faire passer le locuteur à son auditoire, il veut se construire un ethos de crédibilité et un ethos de vérité grâce à ce témoin qui sera toujours présent pour surveiller tous ses faits et gestes. De plus, Dieu est le seul à connaître les sentiments des hommes et à pouvoir juger de leur vérité et de leur sincérité.

III.1.1.2.4. Les figures identitaires dans le discours de Bouteflika

Charaudeau(2005a), qui considère l'ethos comme le résultat d'une double identité : sociale et discursive, regroupe les figures identitaires du discours politique en deux grandes catégories : les ethos de crédibilité qui se fondent sur un discours de raison et les ethos d'identification fondés sur un discours d'affect. Cependant, il faut rappeler que Charaudeau opère une distinction entre crédibilité et légitimité en précisant :

On ne confondra [...] pas légitimité et crédibilité : la première détermine un "droit du sujet à dire et à faire", la seconde une "capacité du sujet à dire et à faire". Mettre en cause une légitimité, c'est mettre en cause le droit lui-même et non la personne ;

mettre en cause une crédibilité, c'est mettre en cause la personne en ce qu'elle ne donne pas la preuve de son pouvoir de dire et de faire. (Charaudeau, 2005a : 52)

En suivant cette distinction dans notre analyse, nous pouvons dire que dans le corpus choisi, il s'agit beaucoup plus de crédibilité que de légitimité. En effet, Bouteflika dispose d'une légitimité qui ne peut être remise en cause car elle émane de la "volonté du peuple" ; chose qu'il rappelle dans chacun de ses discours. Il s'agit d'une légitimité qui lui a été attribuée par "mandatement" ; c'est une légitimité "représentative" : « quand on représente, on parle (ou agit) au nom d'une entité qui nous dépasse et qui nous a délégués – provisoirement- ce pouvoir de parler en son nom » (Ibid. 53). Cette entité, c'est le peuple, que Bouteflika représente, il parle et agit en son nom et se fait porteur des valeurs qui font sa puissance (la puissance du peuple). Nous avons relevé les expressions où Bouteflika confirme sa légitimité de manière explicite en disant par exemple :

Je prends mes fonctions de Président de la République de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien,

Au nom de la collectivité nationale,

Fidèle au mandat du peuple,

Mon devoir envers l'Algérie et envers le peuple algérien,

Au nom du peuple algérien,

Au nom de vous tous,

Ce deuxième mandat que vient de me confier le peuple algérien .

Toutes ces expressions rappellent qu'il s'agit d'une légitimité par mandatement, et par suite, d'un représentant qui parle et agit au nom de ceux qui l'ont élu, envers qui

il a des devoirs et devant qui il doit rendre compte de ses actes. C'est une délégation de pouvoir qui offre beaucoup de droits, mais qui en retour exige des devoirs et des comptes.

a) Les ethos de crédibilité

A partir du discours de raison qu'il développe, Bouteflika essaie de se construire une image qui peut conduire les autres à le juger digne de crédit. Pour cela, son discours doit montrer qu'il s'agit d'une personne sincère, et sérieuse, d'une personne qui a la possibilité de mettre en application ses promesses et qu'il ne s'agit pas de simples paroles. Les ethos ainsi développés sont ceux que Charaudeau(2005 a) regroupe sous l'appellation des "ethos de crédibilité".

En effet, à travers ses discours, on voit que Bouteflika est présent sur tous les fronts de la vie sociale et politique, qu'il a le souci du bien public qu'il place au-dessus de tout. Il s'intéresse alors à toutes les catégories de la population et supervise tous les secteurs en ayant conscience et en reconnaissant la difficulté de la tâche que lui a confiée le peuple. Il déclare :

Je veux affirmer que la sécurité des biens et des personnes est la responsabilité de l'Etat,

J'ai décidé qu'une attention particulière soit accordée à la situation des jeunes vis-à-vis du service nationale,

Je veux que cette joie et que cette liesse deviennent permanentes,

J'ai convenablement saisi la portée de leur protestation. Je comprends leurs impatiences et leurs frustrations. Je comprends leurs incertitudes devant un lendemain qui leur paraît sans promesse.

Je veux également, m'adresser aux femmes algériennes, dont je connais les attentes et partage les revendications.

À travers ses discours, nous relevons aussi l'image d'un homme qui possède un savoir et un savoir-faire dans ce domaine grâce à son passé politique. En effet, Bouteflika a occupé un poste stratégique dans le gouvernement du président Boumediene. Il était le ministre le plus jeune (même sur la scène politique internationale), ce qui lui a valu une image positive très probante. C'est sur cet ethos prédiscursif, construit à partir de son passé, que Bouteflika se base pour édifier ses ethos de compétence et de vertu. Il affirme :

J'ai réussi à obtenir le maximum possible,

Je me dois de rappeler que nous avons fait face et traité le terrorisme aveugle, les années de sécheresse et le tremblement de terre de Ain-Temouchent, ...la prise en charge des conséquences des inondations de Bab El Oued et, aujourd'hui, sans négliger les programmes de wilayas qui doivent être réalisés dans les délais fixes, nous nous consacrons à prendre en charge les séquelles de la secousse qui a frappé certaines wilayas du pays .

À partir de ces propos, Bouteflika rappelle les œuvres réalisés malgré les obstacles humains et naturels, il précise aussi que rien ne peut annuler ou même retarder les projets qu'il a commencés ni les objectifs qu'il s'est fixé. Ainsi se dégage l'ethos de compétence du locuteur qui prouve « qu'il a les moyens, le pouvoir et l'expérience nécessaires pour réaliser concrètement ses objectifs en obtenant des résultats positifs » (Charaudeau 2005 a : 96)

Ces ethos de sérieux, de vertu et de compétence peuvent se construire aussi à l'aide de déclarations faites sur soi-même. Nous avons relevé la répétition de l'expression "*je me suis évertué*" dans les énoncés suivants:

Je me suis évertué à interpréter les événements, sonder les cœurs de mes concitoyens,

Je me suis évertué à tenir compte de...,

En toute intégrité en toute sincérité, en toute bonne foi,

Je me suis évertué à faire justice,

Je me suis évertué à défendre des positions difficilement défendables,

Je suis allé de toute mon honnêteté, de toute ma franchise, de toute ma fidélité à la parole donnée.

b) Les ethos d'identification développés par Bouteflika

Toutes les campagnes électorales de Bouteflika, ainsi que ses programmes sont basés sur la réalisation d'une grande œuvre celle de la paix et de la réconciliation nationale. En effet, Certains pensaient, à l'heure où Bouteflika a pris la présidence de l'Algérie, qu'il fallait avoir beaucoup de courage pour accepter de diriger un pays qui semblait dans l'anarchie et le terrorisme, un pays dans lequel on ne savait plus qui tuait qui, un pays dont un président avait été assassiné (Le président Boudiaf).

Pour faire figure du "*chef*", Bouteflika a commencé d'abord par restaurer la paix « *J'ai donné ma parole pour l'Amman* ». Une paix dont tout le monde avait besoin et réclamait, quel qu'en soit le prix à payer. Le prix était bien sûr de pouvoir pardonner aux "*égares*" en leur donnant l'occasion de se repentir et d'accepter de vivre ensemble, dans un pays qui a besoin de chacun de ses enfants. C'est grâce à cette attitude d'intermédiation entre les différents partenaires du conflit à savoir les victimes du terrorisme, les familles des terroristes et parfois les terroristes repentis (eux-mêmes), que Bouteflika a réussi à se dessiner une figure de l'ethos de caractère.

Avoir ainsi réussi à débloquer une situation de crise qui a duré près de dix ans en Algérie et qui conduisait le pays vers une guerre civile, ne peut qu'attribuer à Bouteflika une image de "*Grand Chef*" que personnes ne peut lui nier et sûrement pas ses concitoyens. Charaudeau précise qu' « il n'est de meilleur chef que celui qui est animé par l'ambition de réaliser une grande œuvre » (2005 a:110). L'œuvre de Bouteflika était la concorde civile et la réconciliation nationale.

Même en mars 2002 ; après les troubles qui ont eu lieu dans certaines régions du pays notamment en Kabylie, lorsqu'il déclare :

J'ai donc librement choisi de constitutionnaliser la langue amazighe en tant que langue nationale.

Alors qu'il avait déclaré auparavant que :

La revendication identitaire a aussi une dimension constitutionnelle qui ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une révision constitutionnelle.

Bouteflika fait preuve de courage en prenant en charge une question qui engageait l'intégrité identitaire du peuple algérien. En prenant une décision aussi importante, il explique que c'est pour « *l'intérêt supérieur du pays* », en précisant qu'il s'agit là d'une situation d'urgence.

Vu les événements tragiques, et vu la conjoncture du pays, le président ne pouvait prendre ni le temps pour une révision constitutionnelle, ni le risque d'un référendum sur la question où la réponse ne serait pas obligatoirement positive, et cela ne ferait qu'empirer les choses. On voit bien l'image d'un président ferme et intransigeant dans ses décisions à chaque fois que la sécurité et l'unité du pays et du peuple sont mis en cause.

Cette image est d'autant plus renforcée par l'emploi de certains verbes d'action et expressions tels que :

"initier les mesures", "j'ai décidé", "je n'hésiterai pas à", "j'annonce la création d'une commission", "j'userai pour ce qui me concerne des pouvoirs discrétionnaires que me confère la constitution", "je supervise personnellement", "je suis de près les moindres détails", "je suis déterminé", etc.

Ainsi Bouteflika se présente comme celui qui défend les valeurs du peuple et de la nation. Sa première priorité, est le peuple, sa souveraineté et son identité nationale :

Chaque fois qu'une question engageant le devenir de la nation ou mettant en jeu des intérêts fondamentaux du peuple se pose, je n'hésiterai pas à en référer à lui, et je ne cesserai jamais d'être à son écoute. Il est, il sera le seul souverain ».

Ce sont là des propos qui rappellent les valeurs qu'il défend et pour lesquelles il est (ou a été élu) Président.

Toujours en se basant sur l'affect, Bouteflika fait surgir dans ses discours un trait caractéristique de son image d'homme politique, celui de solidarité et d'humanité. À l'intérieur comme à l'extérieur, il est très attentif aux besoins des autres, particulièrement ceux qui souffrent, envers qui il fait preuve de sentiments de compassion. Ses dires mais aussi ses décisions le confirment. À chaque fois qu'un drame survenait, il prenait la parole pour exprimer sa douleur et annoncer les mesures prises par l'Etat :

Je m'incline devant la mémoire de toutes les victimes et je présente à leurs familles mes condoléances et celle de la nation toute entière,

J'annonce la création d'une commission d'enquête sur les événements qui viennent de se dérouler,

Je veille au déroulement des opérations de secours et de prise en charge des victimes et des sinistrés,

Je vous promets que j'œuvrerais, avec l'aide de Dieu, inlassablement à redonner le sourire et l'espoir aux sinistrés de cette catastrophe,

Aux milliers de familles endeuillés qui souffrent encore, je réaffirme que la nation entière partage leurs peines,

L'étude du pronom de la première personne du singulier dans les discours de Bouteflika, permet de dire qu'il n'y a pas un seul ethos, mais une variété d'ethos qui se manifestent en fonction de la situation de production de chaque discours.

Le *je*, comme mode d'énonciation individuel, permet au président de construire son ethos en tant qu'image qu'il veut donner à voir à son auditoire à travers son discours. En effet, dans le dispositif énonciatif, le *je* est un locuteur unique, il est donc mono-référentielle et permet ainsi au locuteur d'assumer ses propos. Les actions se rapportent bien à la personne du président, en plus des adverbes utilisés qui lui permettent d'ajouter une intensité aux verbes qu'ils accompagnent. C'est ce qu'Orecchioni présente comme des "adverbes subjectifs", ce sont des adverbes qui viennent préciser «le degré selon lequel le sujet d'énonciation adhère au contenu de son énoncé » (1999 : 134).

Bouteflika exprime explicitement ses sentiments en disant : ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas, sa fierté, sa crainte, ses espoirs, sa joie et sa peine. Il s'agit là de ce que peut ressentir n'importe quel Algérien face aux événements que connaît son pays. Il vit ainsi les douleurs et les joies du peuple et les ressent, il partage les mêmes espoirs que lui. Le président parvient ainsi à se rapprocher de son peuple, il présente à son auditoire l'image d'un homme sensible et humain, à chaque fois que l'occasion se présente. Par exemple, après le séisme qui a touché une région du pays, le président n'a pas hésité à prendre la parole et à s'adresser à toute la nation. Il a présenté ses condoléances aux familles des victimes, il a salué l'élan de solidarité de la population, il a aussi loué les efforts des institutions de l'Etat et promis des aides aux sinistrés.

Nous remarquons que même lorsqu'il s'agit d'un événement qui n'a touché qu'une partie du pays, tout le peuple est évoqué, ce qui permet de valoriser l'action de chacun et d'en faire un "héros" de l'événement. Le président montre ainsi l'unité du peuple algérien, pour dire que cette unité et cette solidarité, auxquelles il fait appel, ne sont pas étrangères à ce peuple.

III.1 .2. Les autres ou l'auditoire visé : L'emploi du Vous

Nous avons compté dans notre corpus 86 occurrences du pronom personnel *vous*, ce qui représente un très faible pourcentage par rapport aux pronoms de la première personne *je* et *nous* (8,46% seulement).

Dans les occurrences relevées, nous avons écartés ceux qui se trouvent dans les citations. Il s'agit dans la plupart des cas de versets coraniques. Ces *vous* sont au nombre de 16. Parmi les occurrences qui restent, le *vous* ne désigne pas toujours un pluriel.

En effet, nous avons remarqué que dans le discours n°1, 7 occurrences de *vous* sont utilisées comme forme de politesse et ne désigne qu'une seule personne. Son référent se trouve dans le contexte, au début du discours comme formule d'interpellation : "*Monsieur le Président*", lorsque Bouteflika s'adresse directement à son prédécesseur. Dans les 63 occurrences qui restent, deux réfèrent à Dieu : « *N'avez-vous pas dit, mon Dieu....Je me suis évertué, de toute la force, que vous, mon Dieu, avez bien voulu me prêter...* ».

Dans les 61 occurrences restantes, la référence du *vous* n'est pas toujours facile à déterminer. Dans la majorité des cas, elle renvoie aux Algériens. La présence, dans l'entourage du *vous* de certains mots, confirme que Bouteflika s'adresse à tous les Algériens, tels que : "*tous, citoyens, collectivité nationale, peuple algérien, ensemble, tout le monde, etc.*" Dans ses discours, Bouteflika veut attirer un public aussi large que possible, c'est pour cela qu'il s'adresse à tous les Algériens sans aucune détermination spécifique.

Nous avons tout de même trouvé un cas, dans le discours n° 7, où le *vous* ne désigne qu'une partie des Algériens, les sinistrés du séisme du 21 mai 2003, car dans cet énoncé le président utilise le pronom *vous* suivi par l'expression "*et tout le peuple algérien*" pour exprimer sa profonde reconnaissance aux pays qui ont apporté leur aide aux Algériens :

Au nom de vous tous et au nom de tout le peuple algérien.

Pour les 7 occurrences du *vous* qui restent dans le discours n°7, il est difficile de dire qui ils désignent exactement. Ce sont des *vous* que le président utilise pour s'adresser directement à ses destinataires afin de leur donner des réponses à des questions effectives ou virtuelles. Examinons de plus près ces énoncés,

Si vous me posez une question sur..... Si vous me questionnez sur....

Si votre question concerne....Si vous évoquez....

Les exemples ci-dessus commencent par la conjonction *si*. La diversité des sens en discours de cette conjonction a montré qu'elle ne sert pas à formuler uniquement des hypothèses ou des conditions. Riegel et al(2004 : 508) considèrent « qu'il ne s'agit là que d'effets de sens produits par les formes verbales et les contenus prépositionnels, à partir d'une fonction commune à tous les emplois de *si* : poser ou plutôt présupposer le cadre situationnel, sans l'asserter comme fait particulier ». Or, dans les énoncés que nous avons relevés, il s'agit de "*si P*" non conditionnels¹, c'est-à-dire que *P* n'est pas énoncé comme une condition pour la réalisation de *Q*.

Les verbes sont tous utilisés au mode indicatif. Ces "*si P*" sont perçues par Monte (2009 :99) « comme le lieu d'une négociation des contenus du discours et des positions argumentatives du locuteur avec des partenaires plus ou moins spécifiés, d'où leur potentiel dialogique référent ».

Peut-on alors déterminer la fonction de *P* dans "*si P, Q*" et son rapport avec *Q*, à savoir contrastif, explicatif, disqualifiant ou concessif » ?

Est-ce-que la proposition *P* reformule des propos déjà tenus par le locuteur, des propos circulant dans l'interdiscours, des questions formulées par l'interlocuteur ou pouvant lui être attribuées ?

¹Selon Riegel et al, c'est le contexte qui permet d'interpréter ce cadre comme conditionnel, implicatif ou contrastif. Or, dans les énoncés que nous analysons, le fait exprimé par la principale ne dépend pas de la réalisation de la condition. C'est pour cela que nous les considérons comme des propositions non conditionnelles.

Pour répondre à ces deux questions, nous avons commencé par dresser un tableau afin de représenter les différentes propositions qui constituent nos énoncés.

Si P	Q
Vous me posez une question sur le terrorisme	Je dirai celui qui se repent, Dieu accepte son repentir et celui qui s'éloigne du droit chemin et de la raison, Dieu le punira.
Nous assistons en Algérie, grâce à la méthode choisie par le peuple pour lutter contre le terrorisme, aux derniers épisodes de ce phénomène,	Le monde entier s'active dans ce sens après la propagation de ce dernier.
Vous me questionnez sur la relance économique,	La réponse est contenue dans la politique de l'habitat et la politique de l'enseignement,...
Vous évoquez l'image de l'Algérie à l'extérieur,	Je répondrai que celle-ci est éclatante et respectable.

Tableau n° 21: Les différents énoncés de forme "si P, Q".

Dans son travail, Monte répartit les "si P" de son corpus en trois grandes catégories selon le type de relation qui unit P à Q. Il distingue :

- Une relation explicative où Q explique P en répondant à la question *pourquoi P*.
- Une relation concessive où Q limite les inférences de P. Q vient contredire les inférences qu'on pourrait tirer de P.
- Et enfin une relation comparative.

Ainsi, le sens attribué à "si P" dépendrait étroitement de son interaction avec le "contexte droit".

Ce qui caractérise nos énoncés, c'est qu'ils se présentent comme des réponses à des questions posées ou présupposées. Ce qui implique une orientation vers l'allocutaire. La proposition *Q* ne se présente dans aucun de ces cas comme la conséquence de *P*, c'est plutôt l'interprétation qu'en donne le locuteur. « La situation envisagée dans si *P* est évaluée en fonction de ce qu'elle implique et qui est énoncé en *Q*. *Q* n'est pas envisagé comme une conséquence de *P* mais comme une façon de l'interpréter, comme si *P* était pris en mention ». (Ibid. 107)

Nous remarquons que dans les énoncés "*si P, Q*", le dialogisme est très présent. Nous pensons notamment d'une part à un dialogisme "interdiscursif" (Bakhtine 1935/1978), dans lequel le discours de Bouteflika est traversé par d'autres discours, antérieurs tenus sur le même objet, à savoir, le terrorisme, la relance économique et l'image de l'Algérie à l'extérieur. D'autre part au dialogisme "interlocutif", où il s'agit d'une réponse anticipée de la part du locuteur qui s'adresse à son interlocuteur par la forme "*si P, Q*".

En effet, en amont des énoncés que nous avons relevés et qui contiennent les "*si P*", Bouteflika a déclaré que :

« Différentes voix se sont élevées » pour « verser dans l'alarmisme » et « semer le doute et la confusion dans les esprits ».

Il affirme un peu plus loin que :

La voix de l'Etat ne s'est jamais tue.

La voix de l'Etat s'exprime donc dans le discours de son Président pour répondre aux autres voix. Le *vous* utilisé désigne alors les "*spéculateurs, politiciens, etc.*" qui ont élevé la voix dans le but de semer le doute et la suspicion. Trois des énoncés mettent en scène, en *P*, des questionnements qui pourraient être posés par les "*autres*", en se basant sur les discours en circulation ou les situations vécues.

Dans la première, il est question d'un problème majeur que vivait l'Algérie en ce temps-là, celui du terrorisme. Pour y répondre, Bouteflika fait appel à des éléments de doxa qui constituent un savoir partagé que personne ne peut remettre en cause. Il s'agit

de la miséricorde et/ou du châtement divin. Au moment où on peut s'attendre à une réponse dans laquelle le président annonce des sanctions sévères contre les responsables du terrorisme, il parle de repentir, donc de pardon.

En évoquant l'image de l'Algérie à l'extérieur, qui aurait pu être ternie par la décennie noire et sanglante, il présente une image "*éclatante*" et "*respectable*".

Dans tous ces énoncés, il y a un passage par le point de vue contraire. En formulant des questions introduites par *si*, le locuteur se tourne vers son auditoire pour confirmer et valider le contenu de *P*, pour présenter et énoncer *Q* qui vient limiter les inférences de *P*. Nous en déduisons, d'après le contexte, que la relation qui existe entre *P* et *Q* ne vient pas expliquer *P*, mais contredire les inférences qu'on pourrait tirer de *P*. Ainsi, « l'allocutaire, parce qu'il est associé en co-énonciateur à la mise en place de *P*, se trouve subrepticement entraîné à participer aussi à la validation de *Q* » (Ibid. 109)

Bouteflika réussit ainsi à donner une nouvelle orientation à ses propos en entraînant son auditoire vers l'interprétation qu'il suggère. Pour cela, il présente à l'avance, comme un acquis du savoir partagé un élément qui va entrer dans une relation concessive avec un élément nouveau. Avant même d'introduire "*si P, Q*", Bouteflika prépare les destinataires de son message en leur rappelant :

L'Etat a traité et traite les questions de notre peuple à partir de notre authenticité, de nos valeurs et traditions et de tous les sentiments de fraternité, de tolérance et d'entraide qui nous animent et sur la base des grands sacrifices consentis, tout au long de l'histoire pour la dignité et le progrès de la patrie.¹(discours 7)

Bouteflika construit son argumentation, en introduisant d'abord tous ces mots qui rappellent toutes les qualités qui font la force du peuple algérien pour ensuite introduire les énoncés formulés en "*si P, Q*". Il assure l'enchaînement entre eux par

¹ C'est nous qui soulignons.

l'expression "*Et partant,...*". C'est-à-dire que l'interprétation des "*si P, Q*" ne peut se faire qu'en gardant bien à l'esprit toutes ces données sur le peuple algérien et sur la manière avec laquelle l'Etat traite "*les questions du peuple*".

Ainsi, nous pouvons dire que l'emploi du *vous* dans ces énoncés permet au locuteur de répondre à des discours antérieurs tenus sur ce qui fait l'objet même de son discours ou d'anticiper en répondant à des questions introduites sous une forme hypothétique, envisageable par la construction "*si P, Q*".

Cette construction en système concessif permet au locuteur d'imposer son interprétation dans *Q* et de limiter les inférences de *P*. Il peut même aller jusqu'à contredire les inférences qui ont pu être tirées de *P*, (énoncées dans les discours antérieurs, puisque Bouteflika parle de "*spéculations*", de "*campagne qui a versé dans l'alarmisme*", qui "*a semé le doute et la confusion*"), ou qui pourraient en être tirées ultérieurement.

Nous avons effectué cette catégorisation du pronom *vous* en ayant, encore une fois, recours au contexte. Nous avons remarqué, que comme *nous*, *vous* remplit aussi bien la fonction de sujet que celle d'objet (ou patient) de manière presque égale, il est 31 fois agent et 30 fois patient.

Le *vous* agent est suivi dans la plupart des cas d'un verbe d'action : "*ratifier, ouvrir, creuser, bâtir, déclencher, se rendre, choisir, remplir, faire, traverser, démontrer, etc.*".

Dans les énoncés où le *vous* est patient, c'est souvent des *vous* destinataires, ils sont presque toujours des compléments d'objets indirects de verbes ayant pour sujets le pronom Je (locuteur = Bouteflika) : "*je vous remercie, en m'adressant à vous, je veux vous faire part, je veux vous l'assurer, etc.*"

Les adjectifs possessifs *votre* et *vos* ont une faible apparition dans les discours que nous avons étudiés, 29 occurrences pour *votre* et 5 seulement pour *vos*.

L'adjectif *votre* est associé à des substantifs à travers lesquels le locuteur met en valeur des qualités de ses destinataires. Nous retrouvons ainsi "*confiance* (qui revient 5

fois), *soutien* (2 fois), *vote* (2 fois), *volonté* (2fois), *mobilisation*, *présence*, *responsabilité*, *choix*, *élan fraternel*, *vitalité*, *combativité*, *capacité*, *devoir*, *approbation*". Ces mots font référence à des destinataires agents, dont l'action est approuvée et encouragée par le locuteur.

Les *vos* que nous avons relevés font, quant à eux, référence à des destinataires patients qui réclament et attendent quelque chose de la part du locuteur. Ainsi les énoncés indiquent que leurs revendications sont prises en considération par le locuteur ; il s'agit notamment de *vos "doléances, difficultés, aspirations, attentes"*.

Par l'emploi de la deuxième personne du pluriel, Bouteflika réfère d'une part à son auditoire, destinataire du message, et répond d'autre part à d'autres discours déjà tenus ou pouvant être tenus.

Nous pouvons dire, pour clore ce premier point de notre analyse et comme interprétation des résultats obtenus, que le jeu des pronoms personnels a toujours été une stratégie présente dans le discours politique. Le *tu* étant totalement absent dans ce corpus, *je/ nous /vous* sont les personnes de l'interlocution qui mettent en prise direct le locuteur et son auditoire.

Le discours s'organise autour du *je* en appelant le pronom de la deuxième personne du pluriel *vous* aux moments des élections ou lorsque le président interpelle les Algériens pour différentes causes. Par exemple, dans le discours n°3, il est question du referendum organisé autour de la question de la concorde civile basée sur la volonté de pardonner. Il s'agit du pardon que l'état accorde aux personnes, qui pendant la décennie noire, se sont engagées sur la voie de la violence, et ont été à l'origine de crimes qui n'ont causé que des dégâts matériels.

Dans ces cas, le *nous* disparaît pour laisser la place au *je* qui prend en charge son discours et l'assume en toute responsabilité. Le discours est ainsi "personnalisé". C'est une stratégie qui permet à Bouteflika de s'affirmer en tant que président et convaincre le peuple algérien du bien-fondé de cette action politique qu'il présente comme étant la

meilleure solution , si ce n'est la seule, pour pouvoir sortir de la crise que vit l'Algérie. L'usage de la première personne du singulier, crée ainsi dans le discours, une situation de tension avec le *vous*. Ce *vous* qui se trouve lui aussi engagé dans l'action.

Ainsi, le "dire" ne se limite pas qu'à un "faire", mais va vers "un faire faire" (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 18). Cette relation ou tension créée par l'emploi des deux pronoms personnels *je* et *vous* permet aussi l'exclusion de l'*autre*. Cet *autre* qui est désigné par Bouteflika comme celui qui ne veut pas du bien à l'Algérie, celui qui refuse aux Algériens le droit à la paix. Cet *autre* qui est, sans doute, à l'origine de tous les malheurs du peuple algérien. Enfin, cet *autre* de qui il faut se méfier et en qui il ne faut pas avoir confiance. Mais si cet *autre* n'est jamais "désigné du doigt" pour pouvoir être identifié, alors autant se tourner vers celui qui est désigné par *je* et se présente comme celui qui détient l'initiative et peut mener le pays vers la paix. Dans ce cas le *vous* n'a plus qu'à suivre.

L'usage du *je* permet ainsi, au locuteur, l'affirmation de soi et en même temps l'expulsion de l'*autre* de son champ énonciatif. Cet *autre* qui n'est qu'implicitement évoqué dans les discours de Bouteflika.

En effet, les réponses aux propos des adversaires se font par des formes d'allusion ou de renvoi à d'autres discours déjà tenus, sans que l'identité de cet adversaire ne soit donnée explicitement. Le locuteur y fait référence par l'emploi des deux pronoms "*ceux*" et "*certains*". Toutefois, les deux formes sont employées nominale pour désigner des personnes. Riegel et al précisent qu'avec l'emploi de *certains*, « l'énonciateur laisse volontiers entendre qu'il pourrait préciser l'identité du référent » (2004 : 160).

L'usage du *nous*, marque quant à lui une des données importantes dans le projet de Bouteflika et auxquelles il veut faire adhérer tous les Algériens : celui de l'unité nationale.

Même si certains emplois du *nous* restent ambigus dans les discours que nous avons analysés, le *nous* national est celui qui marque le plus grand pourcentage parmi tous les *nous* utilisés par Bouteflika,

En ce qui concerne le pronom *vous*, il apparaît peu dans les discours de Bouteflika, et désigne presque toujours des pluriels. Nous avons, par ailleurs, remarqué que son emploi est associé à celui du *je* dans un grand nombre d'énoncés où il apparaît. Il s'agit dans ces cas de *vous* destinataires dont le sujet de la phrase est *je*, ce qui permet au locuteur d'établir et de maintenir le contact avec son auditoire.

III.2. LA DESIGNATION NOMINALE : Etude des désignants nationaux

La nomination, présentée par Siblot (1997) comme désignation verbale, implique une mise en relation du locuteur au référent. À travers notre étude de la désignation nominale, nous visons à dégager la manière utilisée par Bouteflika pour contextualiser les unités choisies pour référer à tout ce qui est en rapport avec la nation, et comment il se situe par rapport à ces unités.

III.2.1. Les désignants territoriaux : Pays, Algérie, Nation, Patrie, État

Après une évaluation de la fréquence de ces mots dans notre corpus, nous nous interrogeons sur leur usage, c'est-à-dire qu'après avoir procédé à une première approche quantitative qui nous a permis de relever les apparitions de chacune des formes lexicales retenues, nous passerons à une approche qualitative qui se basera sur le repérage des énoncés, autrement dit des phrases dans lesquelles surviennent les mots sélectionnés.

Nous traiterons dans notre analyse de chaque mot successivement.

Les mots ainsi considérés sont issus d'un discours, ils ne sont jamais mémorisés dans un état d'univocité sémantique ou d'isolement, ils sont donc toujours chargés de valeurs individuelles et/ou sociales.

Ce premier groupe de mots réunis peut constituer un premier "micro-champ" d'étude tel qu'il a été établi par Sylvianne Rémi Giraud dans son introduction sur "les mots de la nation" qui considère que "*Patrie, pays et État*" sont des mots qui gravitent autour du champ du mot *nation* « par lequel s'exprime cette forme complexe d'une communauté humaine » et qui permettent grâce aux « rapports qu'ils entretiennent avec lui d'en arrêter autant que possible les traits pertinents et d'en éclairer l'histoire ». (Rémi-Giraud 1996 :5)

Même s'il s'agit pour nous d'une étude dans le cadre de l'analyse du discours à dimension énonciative ; il était inévitable de faire appel au dictionnaire de langue où nous avons trouvés plusieurs définitions proposés pour le même mot. Donc dès le départ les mots se présentent comme polysémiques.

La deuxième remarque que nous pouvons faire, est que ces mots peuvent être considérés comme synonymes, car la définition de l'un appelle toujours un ou deux autres mots du micro-champ¹ :

- **Patrie** : n.f (lat.patria, le pays natal)- pays où l'on est né – nation dont on fait partie.
- **Pays** : n.m (lat pagus, bourg, canton) – région, territoire dont les limites ne sont pas précises.- État, nation – patrie, lieu de naissance- Lieu d'élection.
- **État** : n.m (lat. status, situation, forme de gouvernement) – personne morale de droit public, personnifiant la nation à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- **Nation** : Ensemble d'hommes habitant une même région, ayant conscience d'une origine et de traditions communes et unit sous un même gouvernement ou aspirant à l'être.

¹ Nous avons utilisé le dictionnaire usuel illustré Flammarion, mais nous aurions pu faire appel à n'importe quel autre dictionnaire.

La seule exception concerne le nom propre *Algérie* que nous traiterons donc en dernier.

Sur les 330 occurrences relevées dans les dix discours de Bouteflika, certains mots sont totalement marginalisés car leur fréquence est très faible, alors que d'autres sont dominants. À titre d'exemple, *patrie* représente seulement 16 occurrences, c'est-à-dire 4.84%. Le plus grand nombre d'occurrences(5) se trouve dans le discours 7, une absence totale dans les discours n°5 et 10, et entre une à trois occurrences dans le reste des discours. Tandis que *pays* représente le taux de pourcentage le plus élevé, soit 34.84 % avec 115 occurrences.

Les écarts sont importants tant entre les mots (étude des occurrences de chacun) qu'entre les discours qui constituent leurs contextes d'apparition¹.

Qu'est ce qui fait alors qu'un mot soit plus employé qu'un autre ?

Dans quelles conditions apparaît chacun des cinq mots de notre micro-champ ?

Quels sont les mots qui apparaissent dans son entourage énonciatif ?

Nous commençons par l'étude du mot le moins employé, *patrie*, pour arriver à celui qui est le plus employé en évoquant tour à tour les options quantitatives et qualitatives.

III.2.1.1. Marginalisation ou sous-emploi de patrie

Comme nous l'avons déjà signalé, *patrie* n'apparaît qu'avec de très faibles fréquences, les plus importantes étant de 5 occurrences dans le discours N° 7 et de 3

¹Nous faisons ici référence aux fréquences absolues uniquement pour ne pas occulter l'inégalité des longueurs des discours. Ainsi les résultats statiques ne prennent leurs valeurs que dans la comparaison des fréquences des mots étudiés pour un même corpus.

occurrences dans le discours n°1. Dans les autres discours, son apparition varie entre 2 à 1 occurrence seulement.

L'emploi du mot *patrie* fait appel dans son entourage à un vocabulaire positif : "*bonnes intentions*", "*réconciliation*", "*dignité*", "*progrès*", "*intérêts*", "*un cri de cœur*", "*aimer*", "*réintégrer*", des mots qui marquent une subjectivité.

Avec la notion de *patrie* il y a l'idée de la mère qui pardonne à ses enfants quelle que soit la gravité des erreurs commises. D'une mère qui ne cherche que l'intérêt de ses enfants et qui est toujours prête à les regrouper tous et les prendre dans ses bras. Il y a personnification de la *patrie* dans l'image de la mère qui ne fait pas preuve d'autorité sévère mais plutôt de tendresse et de pardon. Dans son entourage, on trouve les mots *filis et enfants*.

À partir de cette image, Bouteflika veut convaincre les Algériens, tous les Algériens de deux points importants :

Le premier, développé dans le discours 1, est celui de la réconciliation entre les fils d'une même mère, qu'ils soient victimes ou responsables du terrorisme. Il faut qu'ils arrivent à mettre leurs différends de côté. C'est la mère qui le demande pour que la vie en commun soit possible.

Il s'agit là du premier discours de Bouteflika président, nous repérons déjà à partir des deux énoncés où apparaît le mot *patrie* le point essentiel de son programme. Nous remarquons dans le premier énoncé la répétition de l'adjectif *commun / commune* (= qui est partagé par tous). Dans le deuxième la répétition de l'adjectif *tous*.

Donc il est impératif de penser la *patrie* comme un tout indivisible et surtout comme appartenant à tous les Algériens, bons ou mauvais. Telle une mère qui ne peut renier aucun de ses enfants. Elle leur "*tire les oreilles*", les punis et fini par leur pardonner. Mais elle ne les rejette jamais. C'est un point sur lequel Bouteflika est précis et tiens à éclaircir dès le départ car il s'agit « *d'une vie en commun dans la patrie commune* ».

Dans le discours n°7, il présente d'abord des condoléances aux familles des victimes du séisme de mai 2003, remercie toutes les personnes ayant participé à l'opération de secourisme, officiellement chacun dans son secteur, ou volontairement, de la part de la population notamment des jeunes. Mais avant de terminer son discours par la présentation des chiffres officiels des pertes humaines et des dégâts matériels ainsi que du programme mis en route pour la prise en charge des sinistrés, le président juge important de rappeler la nécessité d'œuvrer ensemble, de rester unis et de ne pas céder aux semeurs de troubles. Toujours à l'image de la mère, la *patrie* tend ses bras et reçoit ses enfants. Cependant, à la différence du discours précédent, il précise :

Ceux animés de bonnes intentions

Donc, la sélection commence par se faire petit à petit, pour dire que la *patrie* ne va pas pardonner éternellement. Au début c'était la possibilité pour un nouveau départ, mais maintenant les règles vont se faire, si elles ne sont déjà faites ; et il faut les respecter.

Pour résumer les usages qui sont faits du mot *patrie* à partir de leur entourage, nous pouvons dire que la *patrie* n'est jamais représentée comme "agent" mais plutôt comme "patient", pour qui on agit.

Dans les 16 occurrences, il est précédé 7 fois de l'article *de* qui est une préposition pouvant marquer des rapports variés notamment celui d'appartenance :

*Les fils de la **patrie***

*Ont bien mérité de la **patrie***

*Au service de la **patrie***

*Enfants de cette chère **patrie***

*Pour la dignité et le progrès de la **patrie***

*Les intérêts de la **patrie***

*Ils ont mérité tous également de notre **patrie***

Ces différents emplois suggèrent l'idée d'un tout pour lequel tous les efforts se déploient : "au service de ", "mériter de ", "les intérêts de ". Le vocabulaire utilisé indique la nécessité de l'action dans un but noble, évoqué ici par deux notions qui se répètent celui de *dignité* et du verbe *mériter*.

La préposition *à* qui revient 2 fois dans notre sous-corpus est aussi utilisé dans le sens de marquer une appartenance.

D'après Grevisse : « À peut marquer l'appartenance après appartenir, être ou encore quand il a pour régime un pronom, notamment s'il s'agit de renforcer ou de préciser un possessif qui précède » (Grevisse 1980 :1118).

Dans les deux occurrences que nous avons relevées, le *à* a pour régime le nom *patrie*.

- Une fois, il est précédé du pronom *notre* et où le sens de l'appartenance est renforcé par l'emploi de l'adverbe *attachement*

L'attachement de nos jeunes, de nos femmes, de nos hommes, de nos vieux à notre patrie (disc 4).

- Dans le discours 3 le mot *patrie* est précédé du nom *mère* avec qui il forme le régime introduit par la préposition *à*. L'expression *mère-patrie* ici fait penser à ceux qui sont loin de leur patrie d'origine, «La mère patrie, la patrie pour celui qui en est éloigné »¹

Il y a dans ce discours évocation des Algériens vivant à l'étranger comme élément important pouvant et devant participer à la reconstruction du pays dans le but de profiter des jouissances qu'il peut leur offrir. Même s'ils n'y trouvent pas toutes les commodités de loisir qu'il y a dans les pays européens où ils vivent, ils trouveront la

¹Dictionnaire usuel illustré Flammarion, 1980, p1170

paix et le bonheur qu'on ne trouve que chez soi, dans sa propre maison au sein de sa famille.

*Par leur extraordinaire ferveur, nos frères immigrés ont voulu lancer
un cri de cœur à la mère-patrie*

Il est important de faire remarquer que dans ce discours, il est fait référence aux Algériens qui vivent à l'extérieur du pays en tant que frères et non pas en tant que fils ou enfants :

"Nos frères immigrés", "le frère travaillant ou vivant loin".

Rappelons que dans le discours 3, il s'agit de mettre en place le programme de la concorde civile pour lequel la majorité des Algériens avait voté. IL s'agit donc d'une réconciliation entre Algériens c'est-à-dire entre les enfants d'une même mère et non pas entre la mère et ses enfants.

En effet, il s'agit ici de rejeter l'idée que ceux qui sont partis de l'Algérie sont considérés comme des personnes ayant fui en abandonnant leur *patrie* au moment où elle avait le plus besoin d'eux.

Aujourd'hui, c'est les frères immigrés qui lancent un cri de cœur à la mère-patrie. Les statuts sont ainsi inversés, comme si ceux qui sont loin ont plus besoin d'aide et de soutien que ceux qui vivent dans leur pays, dans les bras de leur mère. Ils veulent qu'on leur donne la possibilité de participer à la relance du pays, à faire de leur pays "*un havre de paix et de bonheur*" pour pouvoir savourer le repos.

En réalité, la mère ouvre grand ses bras à son fils qui vit à l'étranger, mais les frères tout en l'accueillant lui rappellent de ne pas revenir les mains vides. En effet il est question de reconstruire le pays et chacun doit y participer.

Dans les autres occurrences, nous retrouvons l'emploi de :

- La préposition *dans* qui marque l'inclusion. Grevisse parle de son emploi en précisant que: « d'une manière générale, *dans* s'emploie surtout devant un nom déterminé pour marquer la situation d'une personne ou d'une chose par

rapport au lieu qu'elle occupe, au temps qu'elle remplit, au milieu dont elle fait partie»(Greivisse1980 :1180) ¹

Nous retrouvons cet emploi dans le discours 1 accompagné, comme nous l'avons indiqué plus haut, des deux adjectifs *commun / commune*.

...qu'impose la vie en commun dans la patrie commune.

- La préposition *avec* marque un rapport de connexion. Dans le discours n° 7, il s'agit de croire en cette liaison qui relie chaque Algérien à sa patrie. Une relation que rien ne peut rompre et qui constitue en elle-même un lien sacré à partir duquel vont se réaliser d'autres attentes. Cela sous-entend que la « *réconciliation avec soi et la patrie* » est pour le président une certitude, une vérité déjà établie.

Donc le but du référendum pour la concorde civile est tout autre. La réconciliation n'est que le point de départ, un point supposé acquis, pour arriver au but final qui est la relance du pays.

Que le dialogue sérieux soit notre slogan, l'unité notre objectif, la relance du pays notre finalité et la réconciliation avec soi et la patrie notre conviction

- Dans le discours n° 6, patrie est précédé de la préposition *envers* qui appelle une attention particulière considérée ici comme un devoir.

À partir de là, nous pouvons dire que Bouteflika donne au mot *patrie* une connotation sentimentale. Il l'utilise comme mot affectif permettant de représenter la relation qui lie les Algériens à l'Algérie.

¹ C'est nous qui soulignons.

III.2.1.2. Equivalence entre *nation* et *Etat*.

Les deux mots, *nation* et *Etat* ont un taux d'occurrences presque égale dans le totale des discours ; à savoir 60 pour *nation* soit 18,18% et 71 pour *Etat*, c'est – à – dire 21,51%. Cependant leur répartition dans les dix discours est très hétérogène, marquant une forte apparition dans un discours et presque une quasi absence dans d'autres.

III.2.1.2.1. Nation : Entité collective et objet passif

Il est difficile de donner un sens précis au mot *nation*. D'origine latine signifiant naissance, il se rapproche dans beaucoup d'emplois de celui du mot *peuple*, associé à celui de gouvernement selon le dictionnaire de la langue française.

Ce terme a évolué au cours des siècles. À l'époque médiévale, le mot *nation* renvoyait le plus souvent à un groupe d'hommes ayant une origine commune. Aujourd'hui, la nation réunit un ensemble de choses faisant naître un sentiment d'appartenance commune qui peut se transmettre d'une génération à l'autre en constituant ainsi un élément important pour la vie de chaque nation : son histoire.

Selon Ernest Renan (1882) : « La nation moderne est [donc] un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens ».

C'est dans le discours n°2 que le mot *nation* apparaît avec le plus grand nombre d'occurrences : 24 fois soit un taux de 40% et toujours au singulier.

Rappelons que dans ce discours, il s'agit de la première prise de contact officiel du président avec le peuple algérien. Une prise de contact qui a eu lieu à un moment où ce peuple vivait dans des flots de sang causés par le terrorisme. Pour beaucoup, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'Algérie était perdue dans ses baigns de sang. Pour Bouteflika, il était nécessaire de redonner confiance aux Algériens, d'abord et avant tout, en eux-mêmes. Il fallait donc dépasser les différends qui existaient entre eux, surtout entre les familles des terroristes et les victimes du terrorisme.

Le mot *nation* sur employé dans ce discours, permet d'évoquer tout ce qui peut faire naître chez chacun ce sentiment d'appartenance commune.

Parler de *nation* suggère une entité collective qui mérite que l'on agisse pour elle, et c'est à *l'Etat* en tant qu'institution officielle d'agir. Dans neuf énoncés sur vingt-quatre, le mot *nation* est précédé ou suivie du mot *Etat*. Nous pouvons relever une structure actancielle¹ qui s'organise autour d'un objet passif qui est la *nation* et d'un agent actif qui est *l'Etat*.

Cette organisation permet de comprendre la situation dans laquelle se trouve la nation, que cette situation l'oblige à avoir confiance en l'Etat, seul sauveur potentiel; même si l'Etat est remis en cause car dans un passé proche lui-même était menacé, et ne pouvait " *assumer son devoir impérieux* "

Il est certes évident que la situation de l'Etat n'est pas meilleure que celle de la nation, mais le vocabulaire utilisé indique que les conséquences pour la nation risquent d'être beaucoup plus graves. Nous remarquons même une relation d'influence de l'un sur l'autre. Si la nation va mal, l'Etat en souffre.

La nation est touchée dans " *ses fondements* ", affecté dans sa " *confiance en elle-même* ", menacé " *d'éclatement* ". Nous remarquons que ce qui est évoqué ici est plus profond que « cet ensemble d'hommes habitants la même région » tel que le mot est défini par le dictionnaire de langue.

Ce qui est évoqué c'est tout ce qui permet d'unir ces hommes au-delà de l'aspect physique, ce qui permet d'atteindre l'âme, car comme le dit Ernest Renan (1882): la «nation est une âme, un principe spirituelle ».

Donc le rôle de l'Etat est d'assurer de bonnes conditions dans lesquelles cette âme pourra s'épanouir, car un esprit sain a besoin d'un corps sain.

¹La structure actancielle est définie par J Pioche comme « une structure de sens profonde organisant les actants, notamment des agents-actifs et des objets-passifs, autour d'un verbe ou de sa nominalisation. » (Cité par Rémi-Giraud et al 1996 : 44)

Bouteflika précise que l'Etat a des devoirs¹ : "*l'Etat devra* ", "*l'Etat se doit* ", "*l'Etat ne ménagera aucun effort* " afin d'assurer le «*développement économique, social et culturel de la nation* ».

Mais il précise aussi que son objectif final va beaucoup plus loin. Il veut atteindre ce qu'il y a au-delà, c'est – à dire une des deux choses qui constituent cette âme : le désir et la volonté du peuple algérien à continuer à vivre ensemble dans la paix.

En répondant en 1882 à la question : Qu'est-ce qu'une nation ? Renan a présenté les deux choses qui constituent la nation comme étant indissociables au point de n'en faire qu'une :

Deux choses, à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.

Bouteflika insiste sur ces deux points dans le discours n°5 où le mot nation est utilisé dans quatre énoncés différents et où le début du discours se présente comme une définition de la nation

*Les soubresauts qui traversent la vie d'une **nation** ne s'inscrivent dans l'histoire que dans la mesure de ce qu'ils apportent à la dynamique et à la consolidation de l'unité nationale*

*...ce qui fait le fondement même de **la nation**, à savoir la fierté d'un passé partagé par tous ses fils et...*

*...de l'engagement de tous à assurer en toute circonstance la pérennité des liens qui fondent notre existence en tant que **nation**.*

¹Cf. travail sur le terme : Etat

*...sans porter atteinte aux constantes de **la nation***

Dans le premier énoncé, le mot *nation* est accompagné de l'article indéfini *une*. Bouteflika n'a pas utilisé un article défini pour ne pas restreindre ou limiter le sens du nom ainsi déterminé. Avec l'emploi de l'article indéfini, il entend que toutes les nations, et n'importe quelle nation peut vivre les événements que vit l'Algérie. Et que, comme n'importe quelle autre nation, cela ne la rend que plus forte car " *ils [ces événements] restent alors comme un élément constitutif de la mémoire collective* "

Dans le deuxième énoncé comportant le mot *nation*, toujours dans le premier paragraphe du discours n°5, le déterminant est un article défini. Ces éléments ayant été déterminés comme étant à la base de toute nation, l'Algérie peut à ce moment s'identifier à la nation car elle répond à ces conditions, à savoir, comme le rappelle Bouteflika :

La fierté d'un passé partagé par tous ses fils et leur volonté inébranlable de vivre ensemble et de préparer aux générations futures un avenir digne et prospère.

Son but est de rappeler que s'il n'y a pas de volonté commune dans le présent, nous risquons, en tant qu'Algériens, de perdre tous ce qui nous vient du passé et qui peut faire notre force et notre avenir.

Le passé dont il fait référence dans ces discours se situe avant son arrivée à la présidence en 1999 :

Cette crise aujourd'hui pour l'essentiel dépassée.

Cette identité s'est affirmée au cours des siècles...cette unité identitaire du peuple algérien fut le ciment de sa résistance nationale aux invasions qu'il a subi au cours des siècles.

En faisant appel aux données historiques, le président précise que l'unité identitaire réside dans la langue , dans la religion mais aussi et surtout dans les moments difficiles que chaque Algérien a vécu ainsi qu'au désir de chacun de vouloir dépasser ces moments de crise et de douleurs. Il ne s'agit surtout pas d'oublier "*nous ne pouvons pas faire comme si* " ; bien au contraire, c'est en se rappelant toujours ces moments de souffrance que la volonté de chacun et de tous sera plus grande à vouloir les dépasser.

L'engagement de tous à assurer la pérennité des liens.

Ainsi, à travers les dix discours qui s'adressent à la Nation, Bouteflika parle de *nation* dans le sens d'un passé partagé et d'un avenir commun construit à partir d'un engagement exprimé au présent. Ce présent qui correspond à la période où Bouteflika devient président, propose son programme de concorde civile et engage les citoyens par l'organisation d'un référendum. Ce qu'il ne manque pas de rappeler lorsqu'il a été réélu pour son troisième mandat :

*Une démarche [la réconciliation nationale] que le peuple algérien a massivement soutenue, qui a permis le retour à la paix civile et qui devra, dans l'avenir, contribuer essentiellement à raffermir la **cohésion nationale** et à garantir la pérennité de l'**unité nationale** .*

À six reprises le mot est utilisé au pluriel afin de confirmer la légitimité de l'Algérie en tant que nation ayant une place parmi les autres nations et enrôlée dans une représentation politique.

En se référant à "*l'histoire des nations*", Bouteflika appuie ses dires pour affirmer que les événements qu'a vécus l'Algérie et qu'elle vit toujours en 2002 en Kabylie, ont une importance historique et peuvent être à l'origine de "*la consolidation de l'unité nationale*". En effet, le malheur et la souffrance peuvent unir plus que la joie.

Le message que veut faire passer en ce moment le président, est que ces événements sont ce qu'il a nommé "*les effets secondaires*" de la crise nationale multiforme qu'a vécue l'Algérie pendant plus d'une décennie. Et il confirme en même temps le "*succès de la concorde civile*".

Donc ces événements, nous pouvons les retrouver dans l'histoire des nations, des grandes nations, sachant qu'ici la grandeur de la nation est tributaire à la grandeur de son Histoire. L'Algérie est justement de la grandeur de ces nations, c'est pour cela que Bouteflika se réfère à l'histoire des nations, en ajoutant que :

Les moments que traverse notre pays, sont de ceux précisément dont on ne saurait ignorer l'importance historique.

Dans les énoncés qui restent, il s'agit à deux reprises de la place de l'Algérie au "*concert des nations*" une place retrouvée dignement et méritée suite à "*sa lutte de libération*" et à son "*soutien aux causes justes dans le monde*". Malgré les événements tragiques qu'a connus l'Algérie et qui ont été la cause de son exclusion de fait du concert des nations, Bouteflika assure ses auditeurs qu'aujourd'hui elle a retrouvé toute "*sa place dans le concert des nations*" en précisant que c'est une place au niveau et parmi "*les nations les plus modernes*".

Il s'agit d'une nation face aux autres nations, dans un monde pensé comme un ensemble sous tendu par des clivages d'ordre géographique ou géopolitique.

III.2.1.2.2. État : L'institution officielle et l'agent actif

Nous avons centré notre analyse concernant le mot *Etat* sur quatre discours seulement, ceux qui possèdent un nombre d'occurrences important. À savoir le discours n° 2 et n°5 où nous retrouvons 19 occurrences dans chacun, ensuite le n°7 avec 10 occurrences, enfin le n°1 avec 8 occurrences seulement. Dans les autres discours l'apparition du mot étudié est très faible, elle varie entre 1 à 4 occurrences.

L'*État* est évoqué en tant qu'institution officielle ayant certes des responsabilités envers les citoyens, mais aussi des règles et des lois qu'elle veille à faire respecter.

Nous remarquons cependant que dans les premiers discours (le n°1 et 2) il s'agit d'un *État* qui est en mauvais état auquel il faut remédier. Il s'agit d'un *État* menacé, d'un *État* en dégénérescence, devant être sauvé.

Le président déclare même clairement que "*l'État est malade*", donc son premier souci est de redonner force et vie à cet *État* afin qu'il puisse accomplir ses devoirs et assumer ses responsabilités.

Il est question, "*de régénération de l'État*" "*de réhabilitation de l'État*", "*de construction d'un État fort et juste*", "*en refondant l'État*". L'*État* est évoqué comme patient, pour qui on doit agir.

Nous remarquons que le point commun entre ces énoncés est la présence d'un nom d'action construit à partir du préfixe RE- qui opère sur une forme verbale.

Par pure intuition interprétative, nous pouvons dire qu'il s'agit dans ces énoncés d'une action qui a déjà été accomplie une première fois, il y'a donc répétition de l'action. C'est-à-dire que pour une raison ou une autre il faut l'accomplir à nouveau.

Pour se placer dans un cadre théorique, nous nous sommes penchés sur quelques travaux qui portent sur le préfixe RE- en français moderne. Notamment ceux de Jalenques (2000) et (2002) qui s'appuie essentiellement sur la théorie énonciative de Culioli, ceux d'Apotheloz (2005) et (2007) et celui de Mascherin (2007).

Ces travaux se basent sur des hypothèses et des données théoriques différentes sur plusieurs points.

Dans sa thèse de doctorat, Mascherin (2007) relève cette différence en précisant que :

Les auteurs de ces études¹ partent souvent d'hypothèses et de constructions théoriques radicalement différentes au moins sur trois points :

- la délimitation de l'objet d'étude
- la limite entre sens du préfixe et effets de sens du préfixe
- le rapport à la diachronie. (Mascherin 2007 : 241)

Les études morphologiques sont néanmoins d'accords pour dire que le préfixe RE- possède en français trois allomorphes : *re-*, *ré-* et *r-*. La distribution de ces trois formes lexicales dépend de l'initiale du lexème de base : *ré-* et *r-* devant voyelle, *re-* devant consonne.

Apotheloz, en partant de l'hypothèse que RE- est monosémique et que les différents effets de sens qu'il produit ne sont que le résultat de la variation de sa portée, postule que RE peut être ramené à un foncteur mono-argumental représentable par la paraphrase « à nouveau x ». IL distingue deux classes principales d'effets de sens :

un examen des analyses sémantiques généralement proposées conduit à réduire cette polysémie[de RE-] à deux classes principales d'effets de sens, qu'on appellera "sens itératif" et "sens annulatif" [...] Intuitivement, le premier effet peut être restitué par une paraphrase comme "à nouveau" ...; le second est plus difficile à paraphraser mais on y trouve toujours l'idée d'annulation. (Apotheloz 2005 :50)

À partir de ces deux classes, il présente quatre situations qu'il a nommée : (i) itération du procès, (ii) itération de l'événement, (iii) itération de l'activité et (iv) itération d'un paramètre du verbe base. Correspondent au sens itératif les situations (i), (ii) et (iii), alors que la situation (iv) rend compte du sens annulatif.

À ces deux classes, Jalenques ajoute une troisième valeur sémantique qu'il désigne par « modification » en pensant à un changement de l'état initiale du verbe base. Nous reprenons ici les exemples donnés par Jalenques pour illustrer les trois valeurs sémantiques de RE- :

¹Mascherin fait ici références aux travaux anciens et contemporains sur le préfixe RE- en français.

1. *Paul a repris du gâteau.*
2. *Les ornithologues ont relâché deux aigles.*
3. *Il va falloir réorienter l'antenne pour capter le nouveau satellite.*

La valeur sémantique illustrée dans (1) est la valeur d'itération ou répétition. Ici, RE exprimerait l'idée que Paul prend du gâteau pour la deuxième fois au moins. Le deuxième exemple illustre l'idée du retour (retour des aigles à la liberté). Enfin, le dernier exemple évoque l'idée de changement, même s'il y a l'idée de répétition de l'orientation, elle se fait vers un nouveau satellite, donc modification de l'orientation.

Revenant à notre corpus, nous nous sommes retrouvée face à plusieurs questions :

Quelle est la valeur sémantique que nous pouvons attribuer aux lexèmes construits à partir du préfixe RE dans notre corpus ?

S'agit-il d'une simple itération, sachant que : « la répétitivité est avant tout répétitivité d'un procès »(Mascherin 2007 :239) ?

Est-il question d'une annulation avec itération d'un paramètre du verbe base ? Ou le préfixe RE- évoquerait-il l'idée d'un changement de l'État vers lequel tendrait la nouvelle politique ?

Est-ce qu'un mot construit avec RE à partir d'une forme verbale pourrait réunir entre trois ou deux des effets de sens présentés ci-dessus ou ne doit-il manifester qu'un sens à la fois ?

Afin de saisir le fonctionnement de RE- dans notre corpus et rendre compte de ses multiples effets de sens, il était impératif de dégager les paramètres qui ont permis la sélection de l'argument auquel s'applique le préfixe RE-.

Pour répondre à ces questions, nous avons adopté un point de vue externe en mettant les lexèmes étudiés en rapport avec leur contexte d'emploi et en étudiant leurs entourages c'est-à-dire les différents compléments qui les accompagnent.

Jalenques précise que la prise en compte des relations sémantiques entre le verbe et ses compléments permet une analyse des variations des valeurs sémantiques préfixés en RE-, sans omettre, bien sur, l'approche interne qui consiste en l'étude des relations sémantiques entre le préfixe RE- et la base. Pour lui, le problème réside dans le fait que : « la variation sémantique intuitivement associable à la base verbale et au préfixe RE est très largement conditionnée par les caractéristiques syntactico-sémantiques du contexte d'emploi du mot ». (Jalenques 2002 :82)

Le sens de l'itération est présent dans chacun des lexèmes relevés dans notre corpus. Nous trouvons dans chacun d'eux l'idée de répétition que l'on peut paraphraser, comme l'a indiqué Apotheloz, par « à nouveau »¹.

Les exemples que nous avons relevés sont les suivants :

Dans le discours n°1 :

1. (a)- *Œuvrer à **redonner** leur légitimité profonde aux institutions de l'État.*
2. (a)- *La **réhabilitation**, la moralisation et la rénovation de l'État.*

Dans le discours n°2 :

1. (b)- *La **régénération** de l'État conditionnait le retour durable de la stabilité.*
2. (b)- ***Rebâtir** la confiance en refondant l'État.*
3. (b)- *Dans ce cadre de **réhabilitation** de l'État.*
4. (b)- *La même détermination qui sera appliquée à l'œuvre de **régénération** de l'État devra être employée à préparer les chemins de l'avenir*
5. (b)- *L'État...doit s'attacher à **faire revivre** l'espoir.*

Dans un premier temps nous avons fait appel à un dictionnaire de langue où nous avons dégagé les définitions des mots construits en RE- ainsi que des verbes bases que nous présentons dans le tableau suivant ¹ :

¹Cette unité lexicale est désignée par Apotheloz sous le nom de foncteur lexical. Le mot foncteur, qu'il a emprunté aux logiciens de l'école de Varsovie, lui permet de faire référence aux lexèmes construits et aux rapports qu'ils entretiennent avec leurs éléments constructeurs.

Lexème base (verbe)	Mot construit en RE-
<p>-donner : v tr 1^{er} gr (lat donar, faire don de) faire prendre une certaine forme, une certaine qualité.</p> <p>-habiliter : v tr 1^{er} gr, Dr : rendre quelqu'un légalement apte à accomplir tel acte juridique.</p> <p>- générer : v tr 1^{er} gr, représenter selon des règles de production formalisées, produire.</p> <p>- établir : v tr 2^{ème} gr, (lat stabilis, ferme, solide)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Asseoir d'une manière stable 2. Fonder, installer, instituer (établir un gouvernement). <p>- bâtir : v tr 2^{ème} gr, élever.</p> <p>- vivre : v intr, être en vie.</p> <p>- fonder : v tr 1^{er} gr (lat : fondus, fond, base). Etablir les fondements de base.</p>	<p>- redonner : v tr 1^{er} gr, donner à nouveau, restituer ce qui était perdu.</p> <p>- réhabiliter : v tr 1^{er} gr : rétablir dans ses droits celui qui en était déchu par suite d'une condamnation</p> <p>- Régénérer : v tr 1^{er} gr, engendrer de nouveau, faire naître de nouveau. = réformer : ex régénérer les habitudes politiques.</p> <p>- rétablir : v tr 2^{ème} gr,</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir de nouveau, remettre en son premier état 2. Remettre en bon état. <p>- Rebâtir : bâtir de nouveau.</p> <p>- revivre : v intr,</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Revenir à la vie, vivre de nouveau 2. Renaître, se renouveler. <p>- Refonder : (n'existe pas dans le dictionnaire usuel illustré Flammarion)</p>

Tableau n° 22 : Les mots construits en RE associés au substantif État.

¹ Toutes les définitions que nous avons relevées concernent le verbe en tant que base, sachant que la définition d'un nom d'action est toujours du type morphosémantique et qu'elle renvoie au lexème base.

Ainsi l'effet de sens pourrait être dans chacun des énoncés comme suite :

Dans 1(a) la valeur itérative réside dans le fait de donner à nouveau, de « restituer ce qui était perdu ». L'argument auquel s'applique l'itération est la légitimité profonde des institutions de l'État. Cependant, deux interprétations sémantiques seraient possibles selon la sélection de l'argument :

(i) Nous pouvons considérer dans un premier cas qu'il y a répétitivité du procès c'est-à-dire que l'agent et l'événement ne changent pas. L'objet non plus.

Si on remonte un peu plus haut dans le temps et dans l'espace (le discours), nous retrouvons la même action qui s'est déjà accomplie une première fois. L'agent de l'action « œuvrer » peut être désigné par Bouteflika dans le cadre de son programme présidentiel. Un peu plus haut dans ce même discours (§ précédent), nous dégageons l'emploi de la première personne explicité par le pronom personnel « *je* » quand il dit : « *pour ma part, je m'engage...* ».

Pour ce qui est de l'itération de l'événement, « redonner », il a déjà été accompli pendant la guerre de libération dont l'objectif était de reconnaître l'existence d'un État algérien et la légitimité de ses institutions. Événement auquel a participé Bouteflika, qui le rappelle à chaque fois que l'occasion se présente. Apothéloz (2005) parle dans un cas pareil de toute une « scène actancielle » qui est répétée.

Nous pensons que le préfixe RE- dans ce premier exemple associe entre deux valeurs :

- Une première valeur, itérative, qui peut être paraphrasée par « à nouveau Bouteflika œuvre à donner aux institutions de l'État leur légitimité ».
- Une deuxième valeur, annulative, qui consiste à un retour en arrière afin de retrouver son état initial. On pourrait dire que « Bouteflika œuvre à donner à nouveau aux institutions de l'État leur légitimité (qu'elles possédaient, mais qu'elles ont perdue) ».

(ii) L'autre interprétation nous conduirait à dire que la scène actancielle n'est que partielle, ne concernant alors que l'événement lui-même. La valeur serait celle de modification. En effet, il est possible de penser à la répétition de l'événement par un nouvel agent qui est Bouteflika, qui veut faire retrouver aux institutions de l'État leur légitimité à travers un " *nouveau projet démocratique* " qui les sortira de la crise dans laquelle ils se trouvent suite aux " *pratiques malsaines et aux dérives de tous ordres* ", ce qui évoque l'idée d'un changement total.

Pour ce qui est des deux noms d'action " *réhabilitation* " et " *régénération* " de l'État, ils sont repris tous les deux dans deux énoncés différents mais avec la même valeur sémantique.

Dans le 2(a) et 3(b), la réhabilitation de l'État paraît être la première décision prise par Bouteflika avec beaucoup de fermeté et de détermination. En effet c'est le point à partir duquel pourront prendre élan les rénovations de tous les autres secteurs.

Il s'agit là aussi d'établir « à nouveau » l'État algérien dans ses droits. Comme dans le premier exemple étudié, l'idée d'un retour en arrière pour retrouver un état antérieur est très présente. Dans le discours n°2, Bouteflika fait référence dans la phrase qui précède celle où il parle de réhabilitation aux

*Valeurs de justice et de solidarité de la glorieuse révolution de
Novembre*

Là aussi, en plus de la valeur itérative qui concerne toute la scène actancielle, s'ajoute la valeur annulative dont le sens est celui de remettre l'État tel qu'il était avant.

De même, avec la notion de régénération qui est utilisée dans deux énoncés différents dans le deuxième discours, 1(b) et 4 (b), il y'a l'idée d'un retour en arrière. Encore une fois Bouteflika évoque les principes de la guerre de révolution en rappelant que :

L'aspiration à la dignité et à l'égalité était au cœur de la guerre de libération [...] que les droits qu'elle comporte sont des principes fondateurs de l'Etat national

Donc « à nouveau » Bouteflika veut faire naître l'État algérien dont la légitimité a été gravement entamée. Une valeur annulative vient consolider la valeur itérative pour indiquer que l'État algérien était basé sur des principes et ce sont ces principes fondateurs que Bouteflika va lui faire retrouver.

La particularité qui concerne l'énoncé 2(b) est qu'il comporte deux verbes construits par le préfixe RE, et que le deuxième ne se trouve pas dans le dictionnaire de langue. En parlant de fonder, il s'agit d'établir les fondements de base sur lesquels vont s'élever des constructions (au sens concret ou abstrait). Donc s'il s'agit de refonder, c'est que les premiers fondements ne conviennent plus ou ne sont pas bons, il faut alors les changer complètement. On ne peut pas refonder sur les mêmes bases, car dès le départ on sait que le résultat sera identique.

La valeur sémantique serait ici une modification. On fonde à nouveau mais de telle sorte que l'on change complètement les fondements de base qui se trouvaient avant. Ces nouveaux fondements permettraient de bâtir à nouveau la confiance qui a disparu, que le peuple algérien a perdu. D'abord une confiance en soi, ensuite une confiance en l'État en tant qu'appareil institutionnel.

Nous retrouvons donc un sens itératif plus une modification. La sélection de l'argument porte essentiellement sur l'événement que constitue l'action de bâtir à nouveau la confiance. C'est une itération de l'événement mais qui nécessite une modification totale. En effet avec le verbe refonder l'itération de l'événement n'est une répétition que partielle de la scène actancielle faisant appel à un changement dans la base des fondements sur lesquels l'État va être fondé à nouveau. Cette base est proposée par Bouteflika : il s'agit :

Du droit et de la promotion des intérêts collectifs de la nation.

Pour ce qui est du dernier exemple, le 5(b), c'est un retour à un état antérieur qui a déjà existé. L'effet annulatif vient accompagner l'effet itératif. Il s'agit d'orienter le mouvement dans une direction contraire à la direction initiale. C'est l'état résultatif du verbe base.

En effet, le verbe vivre, être en vie, signifie que soit on l'est soit on ne l'est pas, ce qui conduit à la mort. Donc faire revivre c'est vivre de nouveau, revenir à la vie dans le sens d'une renaissance ou d'un renouvellement " *de l'espoir et de la dignité* " ; le paramètre de l'argumentation concerne ici l'objet beaucoup plus que l'agent.

*L'État...s'attache à **faire revivre** l'espoir et la dignité chez ceux que le chômage, le dénuement ou la diminution physique livrent au sentiment atroce de l'exclusion.*

Au sens annulatif, l'énoncé peut être glosé comme : L'État fait vivre l'espoir et la dignité de manière à ce que l'espoir et la dignité soient à nouveau vivants chez ceux...

À partir des exemples analysés, nous déduisons qu'une valeur annulative a aussi toujours une acception itérative. De plus, la construction avec RE permet l'association de plusieurs effets de sens et ne se limite pas exclusivement à un seul effet.

Dans les énoncés qui restent, nous remarquons que le mot *État* est associé au verbe de modalité devoir ce qui fait de lui un agent très actif et engagé pleinement dans ses responsabilités.

En résumé, nous pouvons dire que dans les discours étudiés, l'État est évoqué beaucoup plus en agent qu'en patient. En réalité, il s'agit de l'État en tant qu'instrument actif ou appareil. L'État "*assume*", "*prend en charge*", "*continue d'apporter son assistance*", "*ne ménage aucun effort*", "*déploie des efforts*" et "*a une voix*".

Du discours n°1 au discours n°7, nous passons progressivement d'un *État* patient et donc passif, à un *État* agent, actif. De l'un à l'autre, il s'agit d'une période de cinq ans, l'équivalent d'un mandat, le premier pour Bouteflika. Dans ces discours, on voit bien que l'état de l'*État* s'est nettement amélioré. Même le vocabulaire utilisé marque cette amélioration, de négatif il devient positif.

D'un *État* présenté comme en "*déliquescence*", "*menacé d'effondrement*", "*affaiblit*", "*malade*", "*perversi*" dans le discours n°2, nous arrivons à un *État* dans le discours n°7 qui est fort et qui assume ses responsabilités. Le long des deux discours n°5 et 7, le président rappelle que "*l'État prendra en charge*". En effet, dans le n°5, il s'agit des terribles événements de désordre et de destruction qui ont eu lieu en Kabylie ; alors que dans le n°7, il s'agit des dégâts causés par le séisme. Il est important de dire à ce moment que l'*État* assume et prend en charge les victimes et leurs familles.

C'est une manière de faire comprendre aussi que l'*État* est fort, qu'il "*ne tolère aucun laxisme*" et qu'il est "*déterminé à ne pas laisser place à l'impunité*".

D'un *État* passif devant être sauvé, nous passons à un *État* actif prêt à sauver.

III.2.1.3. Pays, un bien commun

C'est dans notre micro-champ le mot le plus utilisé avec 115 occurrences. Il représente un pourcentage de 34,84% soit un peu plus du 1/3.

Dans l'ensemble des énoncés, *pays* occupe plus souvent la position de patient que celle d'agent. Au fil des discours, nous découvrons qu'il est "*meurtrit*", "*en proie*", "*défiguré*", "*frappé par la crise*", "*subit des épreuves*".

Il faut donc "*le sauver*", "*réaliser ses potentialités*", "*améliorer sa situation sécuritaire*", "*mobiliser ses ressources*", "*le reconstruire*", "*élargir sa base productive*", "*l'aider*", "*lui pardonner*", "*résoudre ses problèmes*", "*le relancer*",

" le placer parmi les nations les plus modernes ", " le développer ", " le diriger ",
 " renforcer sa position financière ", " porter haut sa gloire ", " faire de lui ...".

Pays est agent, il a des " besoins et des attentes ", " un prestige international ",
 " a échappé au péril extrême ", " souffre ", " s'assume ", " traverse des moments
 difficiles ", " continue de lutter ", " renoue avec la stabilité et la sécurité ", " a des
 positions politiques équilibrées ", " s'est renforcé par sa victoire démocratique ", " a
 pu reprendre le chemin de son développement ", " a retrouvé toute sa place ".

Les déterminants qui accompagnent le mot *pays* le présentent beaucoup plus
 comme le lieu, le territoire servant de support physique que comme l'ensemble
 d'individus lui-même. La référence est nationale, l'idée de territoire et de racine est
 très présente.

Détermi nants discours	Notre	mon	leur	du	Le	ce	un	Son	total
1	-	-	-	3	-	-	-	-	3
2	10	-	-	4	2	1	-	-	17
3	3	1	1	2	-	-	-	-	7
4	2	-	1	3	-	1	-	-	7
5	9	-	-	4	2	-	-	-	15
6	3	-	-	6	1	-	-	1	11
7	5	-	-	7	2	-	-	-	14
8	4	1	-	1	-	-	-	-	6
9	14	-	1	1	2	-	-	-	18
10	3	-	-	1	1	-	1	-	6
total	53	2	3	32	10	2	1	1	104
	50,96%	1,92%	2,8%	29,80%	9,61%	1,92%	0,96%	0,96%	

Tableau n° 23 : Les déterminants accompagnants le substantif « pays »

À partir du tableau ci-dessus, nous remarquons que dans les dix discours, le mot *pays* est souvent précédé du possessif *notre* 53 fois, ce qui constitue un taux de 50,96%. L'emploi de ce possessif permet d'exprimer en même temps l'appartenance et la propriété tant pour le locuteur que pour le destinataire. Ceci peut être considéré comme un désir de la part du locuteur de rapprocher davantage le destinataire de sa personne. Cet emploi donne l'impression de l'existence d'un lien très fort entre le pays, le locuteur et les destinataires de ces énoncés.

Le lien affectif connoté par l'emploi du possessif *notre* est renforcé sémantiquement par l'emploi, dans son entourage, de modalisateurs. Nous faisons appel à cette notion telle qu'elle a été définie par Siblot. Il s'agit d'un : « terme, syntagme ou proposition jouant dans la phrase un des trois rôles suivants :

- Spécifier les conditions de réalisation d'un procès
- Expliciter le point de vue du locuteur à l'égard de tout ou partie de l'énoncé
- Affecter une phrase (par définition déjà porteuse d'une modalité) d'une valeur modale supplémentaire ». (Détrieet *al* 2001: 187)

Le rôle assuré par les modalisateurs dans notre corpus est celui présenté dans le deuxième cas, permettant au locuteur d'exprimer une évaluation ou indiquant son attitude par rapport à son propre énoncé. Il parle de notre pays "*bien aimé*", "*grand*", "*vaste*", "*malheureux*", "*beau*".

Il est important ici pour le locuteur de marquer cette double possession qui lui permet d'exprimer la nécessité de faire quelque chose, d'agir pour le pays et surtout pour engager les destinataires dans cette action.

Mais cette double possession est aussi exprimée par Bouteflika lorsqu'il fait le bilan de tout ce qui a été accompli pendant les deux derniers mandats tant sur le plan national qu'international. Dans chacun de ces discours, l'emploi du possessif *notre* marque l'importance de la solidarité, de l'action pour un bien commun qui est le pays.

L'idée est d'une part, comme nous l'avons déjà dit plus haut, de rapprocher les destinataires du locuteur et de les faire adhérer à sa thèse. Mais aussi d'autre part, de rapprocher les destinataires les uns des autres et leur faire oublier leurs différends.

À chaque fois qu'il parle de "*notre pays*" on a l'impression qu'il fait référence à cette hétérogénéité des groupes possesseurs, quand –il dit par exemple :

*Je sais... que **mon pays** grouille de tendances qui s'entrechoquent.*

Une hétérogénéité qui pourrait trouver un point commun et donc un terrain d'entente autour de l'objet possédé : *Pays*. Dans le discours n°5 il le dit en précisant : "*de notre pays à tous*"

Pays se trouve d'autre part intégré dans un syntagme prépositionnel commençant par "du" 31 fois, représentant ainsi un pourcentage de 29,80%.

III.2.1.4. Algérie, lieu d'appartenance et de possession

Le nom propre *Algérie* est utilisé avec un pourcentage presque égal à celui de *nation* et de *pays*. Les 68 occurrences relevées sont utilisées dans des énoncés qui parfois se répètent dans plusieurs discours ou plus d'une fois dans le même discours ; telle que l'expression "*vive l'Algérie*" qui est utilisée six fois dont deux dans le discours n°3.

En plus d'une localisation géographique, nous pensons que Bouteflika fait référence, par l'emploi du nom du pays *Algérie*, à des contenus divers qui peuvent être déterminés à partir du discours dans lequel il est utilisé.

Dans son article sur le nom propre, Gary-Prieur (2004) précise que le contenu d'un nom propre de lieu est déterminé par des discours.

Il s'agit pour nous de savoir quel est le contenu du nom propre *Algérie* dans chacun des discours ?

Quelles valeurs peut – on dégager dans chaque emploi ?

Quelles représentations prend – il en charge ?

Les travaux de Cislaru (2008) sur les noms de pays ont montré qu'ils pouvaient avoir une grande force de représentation sociale et fonctionner comme des signes identitaires d'*État* et/ou de *nation*.

L'identification de ces représentations nous conduit vers une approche discursive. Nous avons donc procédé à une analyse du contexte en prenant en compte l'entourage sémantique du nom *Algérie* afin de dégager avec le plus de précision possible le contenu et par là le « référent discursif »¹.

À travers le nom du pays, Bouteflika ne vise que rarement des emplois géographiques dans les discours étudiés. Ainsi, l'*Algérie*, nom de lieu permet de tracer les frontières dans lesquelles l'Algérien peut se reconnaître. C'est pour lui un lieu d'appartenance et de possession en même temps :

L'Algérie appartient à tous ses enfants.

C'est aussi ce qui représente l'unité dans son ensemble, un tout indivisible :

Je voudrais m'adresser...à tous les jeunes d'Algérie.

...d'une frontière à l'autre de l'Algérie.

Mais c'est surtout ce qui permet de délimiter son territoire parmi les autres et d'affirmer sa place dans le monde :

Au regard de la position géographique de l'Algérie.

Nous remarquons qu'à côté de l'*Algérie* aucun autre nom de pays n'est évoqué, sinon des localisations géographiques plus vaste telles que : l'Europe, l'Afrique, la Méditerranée.

¹ La notion de « référent discursif » qui peut être attribuée à un nom propre est proposée par M-N Gary Prieur (1994) par opposition au « référent initial » associé à ce même nom par un acte de baptême.

Dans le discours n°3, où il est question de concorde civile, l'emploi métaphorique de " *la maison Algérie* " donne lieu à une expansion sémantique dans le rétrécissement du lieu ainsi désigné.

En effet, l'*Algérie* aussi grande et aussi vaste soit – elle est comparée à une maison dans le sens où c'est le lieu qui abrite la famille et lui procure un sentiment de stabilité et de sécurité. Ainsi chaque membre de la famille peut se sentir chez soi et doit tout faire pour préserver ce lieu. À partir de là toutes les représentations socio-culturelles sont permises.

En Algérie, la première des choses à laquelle pense le chef de famille c'est s'investir pleinement dans la construction d'une maison dans laquelle grandiront les enfants et peut être même les petits enfants, en sécurité, dans la paix et entourés de l'amour familial. De cette manière on pense avoir garanti l'avenir de sa progéniture.

En appelant à " *la construction de la maison commune, la maison Algérie* ", Bouteflika n'appelle pas seulement à la construction de bâtiments ou de l'économie mais pense d'abord à la réconciliation entre les personnes qui devront habiter la même maison.

Il est question aussi à trois reprises dans les dix discours de " *l'image de l'Algérie* ", l'*Algérie* est personnifiée surtout face à l'extérieur, aux autres pays. Il s'agit plus d'une image à l'échelle internationale que nationale :

Le terrorisme qui a terni l'image de l'Algérie.

Si vous évoquez l'image de l'Algérie à l'extérieur, je vous répondrai que celle – ci est éclatante et respectable.

Cette image d'une Algérie indépendante.

Nous remarquons que " *l'image de l'Algérie* " change au fil des discours, de " *terni* " dans le discours n°5, elle passe à " *éclatante* " et " *respectable* " dans le discours n°7. Nous notons que le progrès est clair sur le plan de l'extérieur.

Dans le discours N° 9, il semble que le toponyme ne se suffit plus à lui-même. Nous avons relevé des expansions qui l'accompagnent ; expansions par lesquelles le locuteur précise, en la restreignant, la portée représentationnelle du nom du pays.

Il parle de

L'Algérie d'aujourd'hui et de demain,

D'une Algérie forte et digne,

D'une Algérie indépendante,

D'une Algérie éternelle.

À travers ces expansions il exclut du groupe représenté toutes les représentations indésirables. " *L'Algérie d'aujourd'hui et de demain* " s'oppose donc à « L'Algérie » tout court. Il lance un appel à partir en guerre contre tout ce qui peut représenter « L'Algérie d'hier » c'est – à – dire contre le " *laisser aller*", " *le gaspillage*", " *la mauvaise gestion* ".

Implicitement, Bouteflika dénonce ce qui dans le passé a conduit à la perte de l'Algérie, une Algérie qui a connu des moments difficiles à cause de la mauvaise gestion de ses responsables.

L'appel s'adresse ensuite particulièrement aux jeunes leur demandant de construire une " *Algérie forte et digne* ". La force est ici mise en relation avec la jeunesse. Cette expansion permet plus une extraction qu'une représentation détaillée du groupe représenté. C'est comme pour dire à « l'ancienne génération » de donner sa chance à la jeunesse dans la construction du pays.

Cependant avec l'expression " *Algérie indépendante* " Bouteflika rappelle les sacrifices des martyres et le devoir de chacun d'être fidèle au rêve qui les a animés.

Ainsi utilisés, ces expansions permettent au locuteur de marquer un clivage pour signaler un écart idéologique ou générationnelle, proposant ainsi une nouvelle dynamique que la société devra suivre pour " *produire le mieux-être*".

Même si le discours dans lequel le nom de pays utilisé permet plusieurs interprétations, nous ne pouvons pas dire pour autant que le sens change¹ car il renvoie toujours à un même référent : « Les noms propres sont cognitivement plus stables que les noms communs, puisqu'ils leur réfèrent indépendamment des variations qu'il peut subir et des situations où il se trouve engagé » (Riegel et al 2004: p176).

C'est ce que Gary-Prieur a appelé « l'unicité du référent ». Cette unicité est encore plus garantie par l'emploi d'un article défini comme pour tous les noms accompagnés de l'article défini. Cet article est dit lexical car « l'article défini est associé au nom dans le système de la langue, en vertu du mode de référence propre à ces noms, et non dans l'énoncé, comme c'est le cas pour les autres noms précédés à l'occasion d'un article défini. »(Gary-Prieur 1994 :229 Cité par Cislaru 2005 :41). L'unicité du référent est ainsi établie, « garantie indépendamment de toute variation des univers de croyances »(Ibidem)

Cependant, nous avons remarqué que Bouteflika fait appel, dans ses discours, à d'autres déterminants de natures grammaticales différentes. Dans la majorité des énoncés, l'emploi de l'article défini à valeur générique « *L'Algérie* » réfère à la stabilité et à la constante de l'identité nationale à travers l'histoire. Mais l'emploi des autres déterminants permet de donner au nom *Algérie* des interprétations particulières selon le discours dans lequel il se trouve, ce qui permet au locuteur d'actualiser le nom de pays dans le discours.

*Pour faire de notre pays **cette** Algérie qui a redonné à ses enfants la dignité et leur permet de faire des rêves d'avenir.*

Avec l'adjectif démonstratif *cette* employé dans le discours n°9, Bouteflika attire l'attention et oblige l'auditoire à marquer un temps d'arrêt et de réflexion pour essayer de déterminer le contenu du nom du pays tel qu'il est utilisé dans ce contexte. Dans ce cas, l'adjectif démonstratif « s'emploi au lieu de l'article pour mieux attirer l'attention

¹ Sur la question, le débat reste toujours ouvert, surtout chez les philosophes du langage, pour savoir si les noms propres ont un sens.

en désignant le nom tantôt avec une certaine emphase ou un certain respect, tantôt avec une nuance péjorative » (Greivisse 1980 :473)

Dans l'exemple ci-dessus, c'est plutôt le respect que veut afficher le président pour « *cette Algérie* ». C'est aussi un respect qu'il réclame de la part des jeunes envers leur pays. Un pays qui ne leur offre certes pas les mêmes facilités que les jeunes dont ils suivent les tribulations dans les programmes de télévision ; mais qui leur a permis de vivre dans la dignité, chose que beaucoup de pays sont incapables de garantir à leurs enfants :

*La nouvelle génération sera peut-être plus indulgente à l'égard de ses aînés, en retrouvant à travers l'histoire de notre pays, toutes les étapes qu'il a fallu franchir, et au prix de quels sacrifices, pour faire de notre pays **cette Algérie**.*

Ici, le nom de pays représente un terrain de lutte entre les générations, d'un côté les "jeunes d'aujourd'hui", "nos enfants", "la nouvelle génération", "cette jeunesse" qui est insatisfaite de sa situation actuelle dans "cette Algérie" ; de l'autre côté "ses aînés" qui ont franchi des étapes difficiles et fait beaucoup de sacrifices pour arriver à "cette Algérie"

Cette jeunesse ...ne comprend pas toujours nos hésitations et ne nous pardonne ni nos erreurs ni nos échecs.

Ce message s'adresse aux jeunes en particulier, mais aussi à toutes les personnes qui critiquent l'Algérie et ses responsables pour leur dire que l'Algérie n'a pas connu que des échecs et ses responsables n'ont pas commis que des erreurs. L'Algérie a eu des moments de gloire.

L'emploi de la préposition *en* que l'on trouve dans deux énoncés différents, implique dans le premier la référence au pays dans ses structures locatives. Une

référence qui le met à part, face « au monde entier », et évoque les actes de terrorisme et de barbarisme qu'a connu l'Algérie sans précédent.

Et si nous assistons, en Algérie, grâce à la méthode choisie par le peuple pour lutter contre le terrorisme, aux derniers épisodes de ce phénomène, le monde entier s'active dans ce sens après la propagation de ce dernier.

Dans ce cas le nom du pays est mis directement en relation avec les événements et avec le fait qu'à l'époque, l'Algérie a dû lutter seule contre le terrorisme, sans recevoir l'aide d'aucun autre pays. En parlant de la lutte menée aujourd'hui contre le terrorisme « en Algérie », le président évoque un passé où l'Algérie était marginalisée.

Dans le second énoncé, le *en* permet une personnification de *l'Algérie* en qui les " *citoyens sincères* " peuvent toujours croire et avoir confiance. *L'Algérie* est présentée comme une entité vivante et animée, sujet agissant et capable de se relever.

Ceux qui n'ont jamais cessé de croire en l'Algérie et en sa capacité de se relever.

Le dernier type de déterminant que nous avons relevé est celui de l'article indéfini *une* qui est généralement utilisé pour marquer la référence à un élément quelconque, ce qui n'est pas le cas du nom déterminé dans notre corpus. Alors quel est l'apport de l'article indéfini dans les exemples suivants ?

*...de l'amour et du respect que tous les Algériens se doivent les uns aux autres du seul fait de leur appartenance à **une** Algérie une et indivisible.*

*J'engage tous les jeunes à participer à cette grande et exaltante œuvre de construction d'**une** Algérie forte et digne.*

Apprenons à joindre nos énergies vers un même but, celui d'être fidèles au rêve qui a animé nos martyrs, cette image d'une Algérie indépendante.

Nous remarquons dans les exemples relevés que le nom de pays est toujours accompagné d'une expansion, ce qui permet à l'article indéfini, dans son emploi spécifique, de viser un élément particulier de l'ensemble dénoté par le nom et de le mettre en valeur. Dans notre corpus, ces éléments sont "la force", "la dignité", "l'unité" et "l'indépendance".

Fondamentalement et malgré tous les événements qu'elle a vécus, l'Algérie est définie et représentée par ces éléments et doit faire l'objet de sacrifice et d'amour de tous les Algériens.

Le président exprime clairement son désir nostalgique d'homogénéité et de force au sein d'un pays pour lequel il marque un attachement profond. Cette représentation d'«une Algérie» unie, forte et indépendante est à la fois nostalgique et optimiste.

Pour le même référent, Bouteflika utilise des désignants différents selon une visée bien déterminée. Quand il veut référer à l'institution officielle et confirmer sa présence et son autorité, il s'agit de *l'Etat*. Une fois qu'il faut être plus clément et savoir pardonner et réconcilier, il fait appel à la *patrie* qui est représentée à l'image de la mère, source de tendresse et de compréhension. Le *pays* est convoqué pour rappeler l'unité et l'union, le bien commun que chacun doit penser à préserver. Lorsqu'il s'agit de la question identitaire, c'est le mot *nation* qui vient effacer tous les doutes en rappelant les racines et le passé historique glorieux écrit par les aïeux. Enfin, le nom de lieu *Algérie*, chargé de contenus symboliques variés, permet à Bouteflika d'en retracer l'image sur la scène nationale et surtout internationale, en référent à une entité souveraine dotée d'une autorité reconnue.

C'est ainsi que Bouteflika fait du choix de chacun de ces désignants un procédé argumentatif à partir duquel il évoque une particularité de ce territoire qui mérite d'être sauvé et pour lequel la mobilisation doit être générale.

III.2.2. Les désignants sociopolitiques

En 1999, Bouteflika arrivait au pouvoir en Algérie suite à des élections anticipées vu la situation d'instabilité et d'insécurité que vivaient les Algériens en cette période. Dès sa prise de fonction, le président réaffirme sa détermination à rétablir la sécurité, la paix et la stabilité. Il lui fallait alors trouver les mots appropriés pour s'adresser à tous ces gens qui l'avaient choisi pour les représenter et les diriger, mais aussi à ceux qui ne l'ont pas choisi et qui font partie tout de même de ce pays qu'il gouverne.

Nous avons regroupé ces mots dans le tableau n°4 que nous avons déjà présenté dans le chapitre concernant la constitution du corpus. Nous avons procédé de la même manière que pour les désignants nationaux, et avons étudié chaque mot successivement. Nous avons alors constitué un deuxième "micro-champ" qui réunit les mots qui gravitent autour du champ du mot "*Algériens*".

Sur les 289 occurrences relevées pour les mots qui renvoient aux désignants d'appartenance, nous remarquons que "peuple" se place au premier rang avec 107 occurrences réparties de manière inégale dans les dix discours.

Le choix de l'un ou de l'autre mot peut – il nous renseigner sur la situation socio historique dans laquelle chaque discours a été produit ?

Peut – il nous orienter vers la relation qui existe ou que le locuteur veut entretenir avec son auditoire?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes orientée, encore une fois, vers l'étude de l'entourage sémantique de chaque mot afin de dégager le sens qu'il prend par les autres mots qui l'entourent.

Cependant, notre analyse ne va s'intéresser qu'à deux substantifs, que nous jugeons les plus représentatifs : *Peuple et Algérien*. Les autres seront étudiés en tant qu'interpellatifs.

III.2.2.1. Peuple : le désignant collectif

III.2.2.1.1. La notion de peuple dans les discours de Bouteflika

En 1965, A.Bouteflika, encore jeune à l'époque et occupant déjà le poste de ministre dans le gouvernement de Ben Bella ; déclare à la suite du coup d'État :

L'Armée Nationale Populaire est la fidèle et digne héritière de l'Armée de Libération Nationale. Dans ce pays, il n'y a pas une seule famille qui n'ait eu un fils, un père, un parent dans l'armée de libération nationale. C'est vous dire que nous sortons des entrailles du peuple, nous appartenons profondément à ce peuple, et que rien ne nous séparera de ce peuple

Ainsi, l'armée est liée au peuple, ce qui indirectement justifie l'acte et le légitime. C'est presque dire que c'est au nom du peuple que nous avons agi ainsi. Lorsqu'il revient au pouvoir en 1999 après une absence qui a duré vingt ans, il prend ses fonctions présidentielles après une victoire écrasante aux élections. Sa première urgence était de réunir la communauté nationale. Ce recours à la thématique de l'union s'est considérablement renforcé à cause de la décennie noire.

En effet, l'Algérie a connu pendant les années quatre-vingt-dix un terrorisme qui a touché toutes les couches de la société, n'épargnant ni homme ni femme, ni jeunes ni vieux, même les enfants ont été victimes d'actes terroristes. Les familles pauvres, les hommes politiques, les hommes de sciences et de culture, les agents de l'ordre. Bref, aucune catégorie n'a été épargnée. Tout le monde avait alors besoin de paix et d'ordre. C'est sur ce point commun que va insister Bouteflika dans ses campagnes électorales.

L'idée de la concorde civile constitue une stratégie importante sur laquelle Bouteflika va fonder tous ses discours. L'union du peuple algérien est nécessaire pour répondre à un contexte d'urgence et la préservation de son unité est le premier objectif visé par le Président. C'est donc « *au nom du peuple, grâce à lui et pour lui* » que le président lance un appel à « *tous les fils* » du peuple. C'est la mise en scène de la cellule familiale, unie par le lien du sang, mais c'est aussi un rappel du devoir d'obéissance des « *fils* » envers les parents. Un appel auquel ces fils ne vont pas rester sourds.

A chacune de ses campagnes électorales pour les trois mandats, l'idée de concorde civile et de cohésion nationale est au centre des préoccupations.

La victoire de Bouteflika était la réponse du peuple, une réponse qui donnait à celui-ci le feu vert pour agir et mettre en application son programme. « Le plébiscite du Chef de l'Etat permettait d'envisager des lendemains paisibles, et de conjurer le spectre de la guerre civile » (Serres 2012 : 15).

III.2.2.1.2. La représentation du peuple

Nous avons commencé par relever tous les emplois du mot *peuple* dans les discours de Bouteflika. Ensuite nous avons écarté de l'analyse les emplois du mot *peuple* au pluriel.

Le mot *peuple* peut avoir deux acceptions différentes : il peut renvoyer à une totalité qui désigne l'ensemble d'une société, opposé à d'autres peuples. Comme il peut désigner une partie de cette totalité, un sous-ensemble "inférieur" d'une société hiérarchisée opposé à ceux qui le dominent ou le gouvernement.

Dans un usage ou dans l'autre, l'emploi du mot *peuple*, tel qu'il en est fait dans les discours analysés, renvoie à l'idée de représentation politique : "*au nom du peuple*", "*grâce à lui*" et "*pour lui*". Bouteflika précise dès sa première prise de parole

(dans le discours n°1) qu'il est le représentant discursif du peuple sous la forme du porte-parole "au nom de", et qu'il s'agit d'une représentation électorale "grâce à".

Nous retrouvons la même idée lorsqu'il dit :

*De par la volonté libre et définitivement souveraine du **peuple** algérien.*

Ainsi, et à partir de la position légitimée du porte-parole, il parvient à « imposer une conduite de langage et à la faire accepter » (Guillaumou1975)

Dans les discours analysés, Bouteflika fait beaucoup plus référence au peuple comme agent que comme patient. D'ailleurs, Guillaumou précise que « ce qui domine dans le discours du porte-parole c'est que le peuple peut se mettre en position d'agent » (Ibid. :157)

Pour mieux approcher le sens du mot *peuple* dans chacun des énoncés qui constituent le corpus, nous nous sommes intéressée à ses différents emplois.

En effet, selon la linguistique distributionnaliste, le sens d'un mot vient de ses différents emplois. Le peuple comme agent est représenté comme l'un des piliers de l'action politique. C'est lui qui décide, et sa décision est un choix fait librement d'abord au niveau du choix du président qui le rappelle dans :

*Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République, de par la volonté libre et définitivement souveraine **du peuple** algérien.*

En ce qui concerne aussi l'adoption du projet de concorde civile lorsqu'il affirme :

*Nous entendons mettre en œuvre le choix décidé librement par **le peuple** loin de toute ingérence;*

Ou encore :

Le peuple algérien vient de dire son mot, il a choisi avec clarté, de dire oui.

A travers l'idée de « la démocratie participative » le Président insiste sur la souveraineté du peuple qui revient à différentes occasions. Les verbes associés à *peuple*, ceux que l'on trouve dans son entourage, aident à construire cette image, notamment les verbes : *décider, choisir, dire ; etc.*

La souveraineté du peuple est rappelée même lorsque celui-ci est présenté comme objet et non plus comme agent. En effet, le peuple objet n'est pas représenté comme un peuple de qui ou avec qui on fait ce qu'on veut, mais un peuple patient de qui il faut prendre soin et bien servir, c'est ce qui est précisé par Bouteflika quand il dit :

Pour qu'à l'avenir chacun des compétiteurs en politique, garde l'œil rivé à la société et l'oreille attentive à son peuple.

... du devoir envers le peuple

Dans les discours de Bouteflika, le peuple souverain se définit par son adhésion au programme de paix et de concorde civile, car c'est un peuple qui est conscient et qui sait que ses intérêts sont dans son unité nationale.

Le peuple algérien a pris conscience que la réussite n'est possible que par la conjugaison des efforts de tous ses enfants sans exception.

Le succès total de cette élection du 8 avril, place désormais notre pays parmi les nations les plus modernes par la maturité de son peuple.

Celle d'un peuple conscient de ses responsabilités.

L'emploi de certains mots donne aussi dans ces discours l'image d'un peuple idéalisé, auquel ce dernier adhérerait facilement. Ainsi, le réseau sémantique qui se tisse autour du mot *peuple* construit une image très flatteuse de ce peuple. Ces mots, adjectifs pour certains, sont : *grand, conscient, debout, fier, mobilisé, forgé par les épreuves.*

En plus d'autres noms qui viennent renforcer cette image tels que : *tolérance, générosité, clémence, volonté, foi, patience ; endurance, maturité, responsabilité, dignité*. Nous avons ainsi l'image d'un peuple qui a connu la souffrance, mais qui grâce à sa volonté et sa maturité, a pu dépasser ces moments difficiles ; qu'il a affrontés avec beaucoup de courage.

C'est une manière qu'utilise Bouteflika pour redonner confiance à ce peuple d'abord en lui-même, en tant que grand peuple ; ensuite en son président qui est là pour le guider dans la bonne voie et l'aider à prendre les bonnes décisions :

Comme l'histoire l'a toujours montré, un peuple qui a une telle conscience de ses intérêts et de ses devoirs, ne pourra jamais être entraîné dans des aventures mettant en cause son devenir et l'avenir de ses jeunes générations (discours 9)

Le *peuple* dans les discours de Bouteflika parvient même à occuper une place sacrée, il est en deuxième position après Dieu. Ces deux mots apparaissent souvent ensemble, surtout dans les discours prononcés pendant le premier mandat. Pour essayer de comprendre cette relation, nous nous sommes penchée sur le discours politique algérien pour y déterminer la place et la représentation du peuple ainsi que celle de la religion.

III.2.2.1.3. Peuple et religion dans les discours de Bouteflika.

Depuis l'indépendance, l'Islam est considéré en Algérie comme la religion de l'État, il fût même incorporé dans la charte nationale en 1976. En effet, c'est la foi majoritaire de la population.

La religion a commencé à s'introduire progressivement dans le paysage politique algérien jusqu'à ce qu'elle prenne le dessus avec le FIS (Front Islamique du Salut) suite aux événements contestataires d'octobre 1988. Le FIS faisait appel à une société algérienne unie par la religion musulmane, un nouveau type de populisme contestataire

était alors né pour faire face aux désordres socio-économiques de l'époque. Religion et Nation étaient ainsi liées. Dans ses discours qualifiés d'"islamo-nationalistes" (Rouadjia 1990 :149), il se présentait comme le porte-parole des Algériens musulmans, c'est-à-dire de la majorité. C'est ainsi que Abassi Madani affirmait « Nous drainons derrière nous la oumma toute entière. »(Cité par Serres 2012 : 9). Le FIS s'est ainsi posé comme parti d'un peuple prêt à défendre les démunis et répondre à tous les maux de la société par des termes de la religion. A son tour « il redonnait au populisme sa capacité à générer un sujet collectif de l'action politique, une classe de tort, en faisant appel au sentiment d'injustice. »(Ibid.10).

Addi (1990) fait remarquer que l'apparition de la contestation islamiste en Algérie ne doit pas être considérée comme un retour à l'islam du moment que le peuple algérien a toujours été profondément musulman.

Ce qui s'est produit après le basculement dans ce qui a failli déclencher une guerre civile en Algérie au nom de la religion était renié par la majorité de la population. En conséquence, l'éloignement des activités politiques de la mosquée a été autant une revendication populaire pour préserver le caractère sacré de la religion qu'une décision officielle prise par des dirigeants et responsables politiques.

Le nom collectif *peuple* est un mot chargé d'une "mémoire interdiscursive", il est présent dans la majorité des discours politiques qui ont marqué l'histoire. C'est un mot qui véhicule une certaine idéologie, celle du populisme. Ainsi, en faisant appel à ce mot, Bouteflika fait appel à tout ce que contient ce mot. Il fait appel à l'unité, au sacrifice, au courage du peuple qu'il catégorise par l'emploi de l'adjectif *algérien*.

III.2.2.2. Les Algériens entre eux

Le désignant collectif national *Algérien(s)* revient 87 fois dans notre corpus, sous différentes formes : singulier/ pluriel, féminin /masculin. Nous avons relevé 10 occurrences pour Algérien, 3 pour Algérienne, 53 pour Algériens et 21 pour

Algériennes¹. Au pluriel, le substantif Algérien renvoie soit à tous les Algériens, soit à la catégorie masculine lorsqu'elle est distinguée de celle des Algériennes.

Par l'emploi de ce désignant socio-politique, Bouteflika évoque d'abord l'idée de l'appartenance géographique et vise par là une délimitation territoriale, pour faire référence à la situation vécue à l'intérieur de cet espace géographique. Il s'agit d'une situation grave et douloureuse dans laquelle les Algériens ont été (dé)laissés à leur sort.

Dans les discours du président, nous retrouvons l'idée que les Algériens doivent régler leurs problèmes entre eux, sans permettre à aucun étranger d'intervenir. C'est une affaire qui concerne l'intérieur du pays, c'est donc à l'intérieur du pays qu'elle doit être résolue. Cette idée est clairement développée dans les énoncés suivants :

*« ...les séquelles d'une tragédie collective dont **les Algériens** seuls acquittent le tribut »*

*« ...notre volonté de trouver ensemble, **entre Algériens** la solution de nos problèmes... »*

*« ...c'est à **nous Algériens** et à nous seulement de résoudre nos difficultés »*

*« ... c'est **entre Algériens** et **entre Algériens** seulement, qu'il nous faudra rechercher les solutions ».*

L'expression "*entre Algériens*" et l'adjectif "*seuls*" ainsi que l'adverbe "*seulement*" viennent confirmer l'idée du refus et du rejet de toute ingérence étrangère. Il s'agit en effet d'une tragédie nationale qui a touché les Algériens, leur souffrance est commune et leur espoir en un lendemain meilleur est commun aussi. Le président offre

¹Nous avons bien sûr écarté de notre étude les emplois adjectivaux

aux Algériens la possibilité de retrouver la paix et la stabilité dans leur pays, en précisant que c'est à eux de mettre fin à ces troubles, et de ne pas espérer que la solution vienne de l'extérieur, car nul ne peut ressentir la douleur aussi bien que ceux qui l'ont vécue.

Dès le départ, Bouteflika impose sa politique extérieure. Il refuse catégoriquement qu'un pays étranger, quel qu'il soit et sous aucune forme, intervienne dans les affaires internes de l'Algérie. C'est dire aussi que l'État algérien est en mesure de gérer la situation.

Nous avons, par ailleurs, remarqué que l'emploi du substantif "*Algérien(ne)(s)*" réfère dans tous les énoncés à l'appartenance nationale. Nous avons relevé dans son entourage différents mots et expressions qui renvoient à la (ré)union tels que : "*tous, ensemble, destin collectif, tragédie collective, devenir collectif, l'ensemble, toutes, etc.*".

Nous avons réuni les déterminants qui accompagnent ce substantif dans le tableau suivant :

Les	des	aux	chaque	un	aucun	total
32	12	1	7	4	1	57
<i>56,14%</i>	<i>21,05%</i>	<i>1,75%</i>	<i>12,28%</i>	<i>7,01%</i>	<i>1,75%</i>	

Tableau n° 24: les déterminants qui accompagnent le substantif "*Algérien*".

Dans la majorité des énoncés, l'article qui précède le substantif a une valeur générique (32 occurrences de l'article défini *les*¹). À travers ces emplois génériques,

¹« En emploi générique, les GN introduits par l'article défini singulier ou pluriel et par l'article indéfini singulier peuvent par ailleurs référer à l'ensemble d'une classe » (Riegel et al 2004 : 153)

Bouteflika renvoie à l'unicité des Algériens et les dote d'une pensée homogène et homogénéisante.

Avec le déterminant *les*, nous trouvons également les séquences *les* (13 occurrences) et *toutes les* (4 occurrences).

De plus, l'emploi de l'article indéfini *un* introduit le substantif comme étant un "exemplaire représentatif" (Riegel et al 2004), typique de toute la classe à laquelle il renvoie.

Les autres déterminants appartiennent à la classe des indéfinis. En effet, nous retrouvons 12 occurrences du pluriel *des*, dont l'emploi ne se limite pas à une simple identification, mais bien au contraire, il se présente comme une spécification, « en emploi spécifique, l'article indéfini extrait de la classe dénotée par le nom et son expansion un élément particulier qui est uniquement identifié par cette appartenance et qui n'a fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable » (Riegel et al 2004 : 159). L'élément particulier auquel fait référence le locuteur est à chaque fois précisé, explicitement, dans le discours pour faciliter son identification sans aucune ambiguïté. Il est question des

« *Des Algériens* qui condamnaient largement et sans équivoque les voies de la violence »

« Capacités financières *des Algériens* »

« Les larmes, ...le sang, ...les souffrances *des Algériens* »

« Le talent, la créativité *des Algériens* »

Le substantif renvoie, dans ces énoncés, à une entité particulière qui est identifiable grâce à l'entourage dans lequel elle est utilisée. Dans chaque énoncé, le

président fait appel à une caractéristique particulière des Algériens, comme si le référent de nationalité ne suffisait plus, il lui ajoute un trait particulier qui peut assurer l'identification et la détermination du référent.

Le déterminant *chaque* qui revient 7 fois devant le substantif *Algérien(ne)*, fait référence à la totalité des êtres dénotés par ce nom, mais en considérant séparément les individus constituant cette totalité, Riegel et al (2004) parlent de "totalité distributive". L'emploi de ce déterminant permet au locuteur de produire un effet d'insistance, ce qui indique que chacun, doit et peut s'identifier à l'intérieur de la totalité, et se sentir concerné personnellement et individuellement par le discours.

Nous avons toutefois relevé un énoncé avec le déterminant négatif *aucun* qui se trouve dans une phrase négative :

Je n'ai favorisé aucun Algérien sur un autre Algérien.

Ce déterminant assure la quantification nulle du nom auquel il réfère. Par l'emploi de ce déterminant négatif, Bouteflika écarte catégoriquement toute possibilité de réalisation de la phrase positive correspondante, c'est-à-dire : *j'ai favorisé un Algérien sur un autre.*

Mis à part les cas où ce substantif est utilisé comme vocatif, nous avons relevé 5 emplois de "*Algériens*" sans déterminants. Dans ces cas, le Président fait référence essentiellement à la nationalité en mettant de côté toute autre spécificité pouvant caractériser les individus dont il est question. Dans trois de ces énoncés, le nom est précédé de "*entre*" qui indique qu'une relation particulière lie les personnes ainsi désignées, et qu'en dehors de cette relation, tout individu est étranger.

III.3. LA DESIGNATION INTERPELLATIVE

Nous nous intéressons dans ce dernier point de notre analyse aux substantifs utilisés par Bouteflika pour interpeller les personnes à qui il s'adresse. Différentes

terminologies sont utilisées pour désigner ces termes : appellatifs, vocatifs, termes d'adresse, etc.

Perret (1970) opère une distinction entre la forme et la fonction des appellatifs. Elle distingue notamment, dans un usage linguistique, entre locutif (celui qui parle), allocutif ou vocatif (celui à qui on parle) et délocutif (celui de qui/ dont on parle). Elle étudie les appellatifs comme "termes de relation sociale" en cherchant à dégager « les motivations qui amènent un locuteur à nommer quelqu'un par tel ou tel appellatif » (Perret 1970 : 113).

Orecchioni (1992) présente les termes d'adresse comme des *relationèmes* ou *taxèmes*. Elle les considère comme des constructeurs et/ou indicateurs des relations horizontales et /ou verticales.

À partir de l'analyse de professions de foi de candidats aux élections nationales et locales, Rigat (2010) attribue aux formes d'adresse la fonction d'identification du locuteur et de son allocutaire (respectivement candidat et électeur).

Dans cette analyse, nous contribuons non seulement à la ligne de réflexion de ces chercheurs, qui voient dans l'acte d'interpellation une relation d'intersubjectivité dans et à partir de laquelle le locuteur implique son allocutaire dans son énoncé, mais nous cherchons à dégager aussi des valeurs argumentatives des formes d'adresse utilisées par Bouteflika dans les discours qui constituent notre corpus.

Nous appelons interpellation l'acte par lequel le président interpelle son/ses allocutaire(s), attire son/leur attention, renouvelle le contact avec lui/eux. Pour cela nous faisons appel à la définition présentée par Détrie (2010) qui considère l'interpellation comme « un acte directif, puisqu'il a pour but d'orienter l'agir de l'autre », et qui répond à l'idée que nous voulons développer ici.

Ainsi, nous voulons montrer que ces noms ou expressions ne permettent pas uniquement la désignation et l'identification de l'allocutaire, mais plus encore, ils sont choisis pour le faire adhérer à un certain point de vue.

Qu'est ce qui oriente alors, le président vers le choix de telle ou telle forme parmi toutes celles qui constituent le paradigme des noms d'adresse ?

Par termes d'adresse, nous entendons « l'ensemble des expressions dont le locuteur dispose pour désigner son allocataire » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 30)

Les noms et expressions que nous avons relevés des discours de Bouteflika, et que nous avons mis dans la liste des termes d'adresse ne se limitent pas à cette seule fonction. En effet, le long des discours, nous les rencontrons dans des emplois simplement désignatifs.

Dans le tableau ci-dessous, Nous retrouvons ces termes avec leur fréquence d'apparition dans chaque discours :

Discours n°											total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Termes d'adresse												
Mesdames, Messieurs	3										4	7
Peuple algérien		9										7
Chères sœurs, chers frères			4		11							15
Algériennes, Algériens				1			6	1	2		1	11
Citoyens, citoyennes						1						1
Mes chers compatriotes								5	2	1		8

Tableau n° 25 : Les termes d'adresse dans les discours de Bouteflika.

La première remarque que nous pouvons faire est que le locuteur ne fait pas appel aux mêmes termes dans les différents discours. Nous pensons donc que l'emploi d'un terme d'adresse est tributaire de la situation d'énonciation.

Les termes d'adresse que nous avons relevés, nous permettent d'abord, de procéder à une identification de l'auditoire auquel s'adresse le président.

De plus, selon leurs valeurs sémantiques, nous pouvons distinguer les relations qui s'instaurent entre le locuteur et son auditoire, et dégager les images construites pour chacun d'eux.

III.3.1.Citoyens, citoyennes

En tant que désignant social le substantif "*citoyen(s)*" revient 39 fois dans les discours analysés. Il est employé au singulier et au pluriel. Mais en tant que terme d'adresse nous le trouvons deux fois seulement dans le discours n°6 sous la forme pluriel : "*citoyens, citoyennes*".

Par l'emploi de ce substantif, le locuteur fait appel à la collectivité civique. Debbash et *al* (2001 : 69) en proposent la définition suivante : « qualité de la personne qui dispose de tous ses droits civiques ». Mais face au droit, se situe le devoir du citoyen. Les membres de la collectivité ainsi désignée, ont des caractéristiques objectives communes.

En effet, le discours n° 6 a été prononcé suite au séisme destructeur qui a touché une large partie du pays. Le président interpelle, chez son auditoire, un caractère particulier, qui a émergé dans ces terribles circonstances : celui de "citoyen". À quatre reprises, dans le discours n°5, il parle de "mouvement citoyen" en précisant qu'il ne parle pas de la naissance mais de l'émergence de ce mouvement.

Bouteflika n'hésite pas, à chaque prise de parole, de rappeler à ses allocutaires que l'union et la solidarité auxquelles il appelle et qui sont au fondement de son programme politique, ne sont pas nouvelles ou étrangères au peuple algérien, mais que bien au contraire, ce sont des traits qui le caractérisent. Il qualifie aussi ce mouvement d'"acte pacifique" et de "dialogue" qui s'est substitué à la violence.

III.3.2. Mes chers compatriotes

La formule *Mes chers compatriotes* peut référer à une certaine idéologie, celle du locuteur et des allocutaires qui y adhèrent. Nous trouvons 5 occurrences de cette formule dans le discours n° 8, 2 dans le n° 9 et une dans le n° 10. À quatre reprises (réparties dans les trois discours cités) cette formule est précédée des substantifs *Algériennes, Algériens*.

L'emploi du désignant *compatriote* permet au locuteur de mettre en scène un univers socio-politique spécifique. Les allocutaires sont interpellés sur la base d'une valeur, celle du patriotisme, « attitude d'attachement sentimental et de dévouement au pays » (Debbash et al2001 : 320). C'est aussi une valeur largement partagée par les citoyens d'un même pays, Rigat (2010) la qualifie d'« interpellation symbolique et affective ».

Deux marques énonciatives sont associées à cette formule pour rendre l'adresse moins formelle et établir une relation (inter)personnelle entre le locuteur et ses allocutaires : le déterminant possessif *mes* et l'adjectif *chers*. Ainsi, le président construit une image particularisante de ses allocutaires, après les avoir interpellé par une formule plus globalisante : *Algériennes, Algériens*. La relation peut être ici désignée de relation de solidarité car elle évoque l'appartenance au même groupe. D'abord national, parce qu'il marque un attachement au même territoire l'*Algérie*, ensuite militant, puisqu'il évoque le dévouement au pays. En y ajoutant les marqueurs affectifs, le locuteur va jusqu'à établir une relation de familiarité.

III.3.3. Chères sœurs, chers frères

Cette relation de familiarité est encore mieux exprimée par l'emploi de la formule interpellative *Chères sœurs, chers frères* avec 4 occurrences dans le discours n° 3 et 11 occurrences dans le n° 5. Le lien ainsi évoqué est plus fort. Il concerne le

lien de famille et de sang, considéré comme sacré. D'ailleurs, dans le discours n° 5, lorsque Bouteflika parle des actes de violence graves qui avaient eu lieu dans certaines wilayas du pays, provoquant des dégâts matériels et humains immenses, il précise :

Ces victimes sont de notre sang et de notre chair.

Donc, la relation sur laquelle insiste ici le locuteur, est une relation qui unit les membres d'une même famille entre eux. Une relation biologique que personne ne peut (re)nier. Ceci est d'autant plus important, que ce qui est à l'origine de ces actes de violence, notamment en Kabylie, c'est une revendication identitaire. Donc, le message que veut faire passer Bouteflika, est, qu'appartenant à une même famille, nous ne pouvons avoir qu'une "même appartenance identitaire". Bouteflika parle d'"identité nationale", qu'il définit par trois éléments : l'amazighité, l'arabité et l'islamité, précisant que ces trois éléments « définissent ensemble l'algérianité ».

À travers les désignants sociaux, employés comme interpellatifs, le président crée un effet de communauté, il fait naître chez ses allocutaires un sentiment d'appartenance à un espace socio-politique identitaire. Les formules que nous avons analysées ont toutes une dimension collective, ce qui nous amène à dire que, dans ses discours, Bouteflika s'adresse à tous (à la collectivité). Cependant, avec l'emploi de telle ou telle formule, il convoque une caractéristique particulière de cette collectivité avec laquelle il veut instaurer une relation de confiance.

CONCLUSION

Notre objectif de départ était de voir sur quoi se base le président algérien Abdelaziz Bouteflika pour donner plus de force à sa parole et faire adhérer son auditoire aux thèses qu'il défend. En effet, Bouteflika s'est fait remarquer, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, par son talent d'orateur. Il a su par son discours convaincre le peuple algérien de ses plus grands projets politiques, et a été élu président à trois reprises pour trois mandats consécutifs.

Nous avons travaillé sur un corpus constitué de dix (10) discours de Bouteflika, allant de 1999 à 2009. Dans ces discours l'auditoire visé est le même : le peuple algérien. Cette étude a permis de repérer et d'analyser les procédés énonciatifs utilisés par le locuteur pour référer à lui-même, à son auditoire et à l'objet de son discours.

Dans cette recherche, nous nous sommes intéressée à l'étude de la désignation en particulier car nous considérons qu'en plus de leur valeur descriptive, les désignants auxquels fait appel Bouteflika acquiert une valeur argumentative en fonction de la situation de communication dans laquelle ils sont actualisés.

Une analyse quantitative des données a permis d'avoir une première orientation quant aux choix effectués par le locuteur et de répertorier les indices référentiels. En ce qui concerne la désignation pronominale, les discours de Bouteflika sont construits autour d'un *je / nous*. Le locuteur passe constamment du sujet individuel au sujet collectif. Les résultats statistiques obtenus par l'analyse effectuée grâce au logiciel Tropes V8, montrent qu'il s'agit là d'une stratégie qui consiste en une mise en forme et en une mise en scène du discours. Du côté des désignants nominaux, territoriaux et socio-politiques, pays et peuple occupent la première place chacun dans son domaine de référence.

Pour confirmer et expliquer ces données quantitatives nous avons procédé à une analyse de l'entourage sémantique des désignants marquant un pourcentage représentatif dans le corpus. De là, nous avons pu déterminer les valeurs actualisées par chaque emploi dans les différents énoncés relevés. Nous avons par ailleurs montré que cette actualisation est liée d'une part au locuteur et d'autre part à la situation de production de chaque discours.

L'étude de la référence discursive du *nous* permet de dire que dans les discours de Bouteflika, la collectivité la plus désignée par *nous* est les Algériens. Ce *nous* national marque l'unité à laquelle appelle le président dans chacun de ses discours. À travers ce *nous* national chaque citoyen a sa part de responsabilité envers la nation. Ce *nous* permet de plus, au président, de faire de son projet politique, un projet national et de se présenter comme le porte-parole légitime du peuple algérien.

L'étude de la fonction du pronom de la première personne du pluriel a, par ailleurs, révélé un *nous* sujet qui est et/ou doit rester maître de son destin et doit prendre en charge et assumer la reconstruction du Pays. Autours du *nous* se construit un univers dominé par la nécessité de l'action. C'est un univers de l'unité et de la cohésion.

L'emploi du pronom *je* par Bouteflika marque son implication personnelle, il lui permet d'assumer ses positions et de prendre en charge ses dires. Une prise en charge totale est ainsi affichée dans chacun des discours analysés. En effet, nous avons vu, par l'étude des différents verbes qui accompagnent le pronom "Je", que Bouteflika exprime clairement et avec certitude sa vision du monde. Une vision à laquelle il essaie de faire adhérer son auditoire. Il ne cache pas non plus ses sentiments et ses émotions en essayant d'en faire un argument de motivation et d'action.

L'étude des différents subjectivèmes (Orecchioni 1999) qui accompagnent l'emploi du "Je", a permis de relever le degré d'implication du président dans son discours.

Ainsi se dessine l'image d'un président soucieux de l'avenir de son pays et du bien-être de ses concitoyens. À travers ses discours, Bouteflika donne à voir de lui-même une image à laquelle chaque Algérien et chaque Algérienne pourrait et/ou aimerait s'identifier. Son argumentation est fondée sur un discours consacré à la présentation de soi.

En ce qui concerne le pronom *vous*, il apparaît peu dans les discours de Bouteflika, et désigne presque toujours des pluriels. Nous avons, par ailleurs, remarqué que son emploi est associé à celui du *je* dans un grand nombre d'énoncés où

il apparaîût. Il s'agit dans ces cas de *vous* destinataires dont le sujet de la phrase est *je*, ce qui permet au locuteur d'établir et de maintenir le contact avec son auditoire.

L'étude de la désignation nominale a permis de faire apparaître les traits spécifiques qui donnent à chaque désignant, territorial ou socio-politique, son individualité et ses valeurs propres. Nous sommes à chaque fois, revenue au contexte de production pour montrer à quel point ce qui est dit est en relation avec les circonstances dans lesquelles cela est dit.

Cette étude a montré que lorsque Bouteflika s'adresse à la Nation, il construit son discours sur deux composantes : l'ethos et le pathos au détriment du logos qui se présente plus comme un raisonnement causale qui s'appuie sur les croyances fortes supposées partagées par la majorité de son auditoire que sur des idées dont la visée est explicative ou démonstrative. Ces deux composantes structurent ses discours et en constituent leur système argumentatif.

L'ethos qui est une implication et un signe d'engagement du locuteur dans son discours, constitue une réponse à l'attente de l'auditoire et un support d'identification pour ce dernier

Pour conclure, nous pouvons dire que l'argumentation chez Bouteflika se base, en premier lieu, sur une persuasion qui vise la séduction, en s'appuyant sur tout ce qui peut toucher l'auditoire en captant son attention et en l'interpellant. Les désignants nominaux et pronominaux auxquels il fait appel pour référer à soi-même ou à son auditoire ne servent pas seulement d'outil de référence et d'identification, mais constituent une stratégie énonciative par laquelle Bouteflika a réussi à emporter l'adhésion de l'auditoire aux arguments qu'il présente.

De plus, nous avons décelé au cours de cette étude une donnée qui caractérise les discours de Bouteflika et à laquelle nous n'avions pas pensé au départ, mais qui

pourrait faire l'objet de recherches futures plus approfondies : celle du discours populiste. En fonction de l'analyse effectuée, nous pouvons dire que le discours de Bouteflika est un discours populiste car il est développé autour de la construction d'une image de soi. Bouteflika confirme le long de ses discours qu'il est là pour répondre à l'appel et aux attentes du peuple qu'il place au-dessus de tout.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ADAM, Jean-Michel. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan
- AMOSSY, Ruth. (2000). *L'argumentation dans le discours .Discours politique, littérature d'idées, fiction* .Paris. Nathan.
- AMOSSY, Ruth & HERSCHBERG PIERROT, Anne. (2005). *Stéréotypes et clichés*. Paris : Armand Colin.[Nathan 1997]
- ANGENOT, Marc. (2008). *Dialogue de Sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris. Fayard/Mille et une nuits
- AQUIEN, Michèle et MOLINIE, Georges. (1999). *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* . Librairie générale de France.
- BARRY, Alpha Ousmane. (2002). *Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire de Sékou Touré de 1958 à 1984*. Harmattan
- BENVENISTE, Émile. (1966). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, Émile. (1974). *Problèmes de linguistique générale, 2*. Paris : Gallimard
- BOIX, Christian (dir). (2007). *Argumentation, manipulation, persuasion. Actes du Colloque organisé par le laboratoire de recherches en langues et littératures Romanes, Etudes Basques, Espace Caraïbe de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Pau, du 31 mars au 2 avril 2005*. Paris. L'Harmattan.
- BONNAFOUS, Simone. (1991). *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*. Paris. Kimé.
- BRACOPS, Martine. (2006). *Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée*. Bruxelles. De Boeck.
- BOUGUERRA, Tayeb. (1989). *Le dit et le non- dit.À propos de l'Algérie et de l'Algérien chez Albert Camus*. Alger : OPU
- BOURDIEU, Pierre. (2004)[1982]. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard
- CERVONI, Jean. (1992)[1987]. *L'Énonciation*. Paris. PUF

CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Seuil.

CHARAUDEAU, Patrick. (2005a). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris. Vuibert

DEBBASCH, Charles ; BOURDON, Jacques ; PONTIER, Jean-Marie et RICCI, Jean-Claude. (2007). *Lexique de politique*. Paris : Dalloz

DECLERCQ, Gilles. (1992). *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*. Belgique : Editions Universitaires.

DE SAUSSURE, Ferdinand. (2002)[1916]. *Cours de linguistique générale*. Béjaïa. Talantikit

DETRIE, Catherine, SIBLOT, Paul & VERINE, Bertrand.(2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Champion.

DUCROT, Oswald. (1980.a). *Les échelles argumentatives*. Paris : Les éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald. (1980.b). *Les mots du discours*. Paris : Les éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald & SCHAEFFER, Jean-Marie. (1995) [1972]. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil

GARDES-TAMINE, Joëlle. (1996). *La rhétorique*. Paris : Armand Colin

GERSTLÉ, Jacques. (1993). *La communication politique*. Paris : PUF

GHIGLIONE, Rodolphe (dir). (1989). *Je vous ai compris ou l'analyse des discours politiques*. Paris :Armand Colin.

GHIGLIONE, Rodolphe, MOLETTE, Pierre, LANDRÉ, Agnès, *et al.* (1998). *L'analyse automatique des contenus*. Paris : Dunod.

GRIZE, Jean-Blaize. (1990). *Logique et langage*. Paris : Ophrys.

HERMET, Guy. (2001). *Les populismes dans le monde. Une histoire sociologique (XIX^{ème}-XX^{ème} siècle)*. Paris. Fayard.

HUET, Sophie & LANGENIEUX-VILLARD, Philippe. (1982). *La communication politique*. Paris. PUF

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (1992). *Les interactions verbales*. Tome II. Paris: Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (1999). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Quatrième Edition. Paris: Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Nathan Université

MAINGUENEAU, Dominique. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

MAINGUENEAU, Dominique. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.

MOIRAND, Sophie. (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Coll. « Linguistique nouvelle ». Paris : PUF.

MUCCHIELLI, Alex. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Presses universitaires de France.

PEYTARD, Jean. (1995). *Mikhaïl BAKHTINE. Dialogisme et analyse du discours*. Paris : Bertrand-Lacoste.

PLANTIN, Christian. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*. Paris : Kimé

PLANTIN, Christian.(1996). *L'Argumentation*. Paris : Le Seuil

POUGEOISE, M. (2001). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : Armand Colin.

REMI-GIRAUD, Sylvianne, RETAT, Pierre et BACOT, Paul. (1996). *Les mots de la nation*. Presses Universitaires de Lyon

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René. (2004) [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF

ROLOT, Christian & RAMIREZ, Francis. (1987). *Choisir un président. Vérités et mensonges d'une image télévisée*. Paris : Ramsay.

SALAVASTRU, Constantin. (2003). *La logique du pouvoir et la dynamique du discours politique*. Bucarest : CIFSIC.

SARFATI, George-Elia. (1997). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.

ARTICLES

ADAM, Jean-Michel. (1984). « Pour une pragmatique textuelle : l'exemple d'un discours politique giscardien ». In, KERBRAT-ORECCHIONI, C & MOUILLAUD, M (dirs), *Le discours politique*. Lyon. Presses Universitaires. pp187-212

ADAM, Jean-Michel. (2001). « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? ». In *langages* 2001, Volume 35, n°=141, pp10-27. Paris : Larousse/Armand Colin.

ADDI, Lahouari (1990). « De la permanence du populisme algérien ». In *Revue Peuples méditerranéens*, « Algérie vers l'Etat islamique », n° 52-53, pp 37-46, juillet-décembre 1990.

ADDI, Lahouari. (1997). « Populisme, néo-patrimonialisme et démocratie en Algérie ». In R, Galissot, *Populisme du Tiers Monde*, l'Harmattan, 1997, pp 215-225.

AMOSSY, Ruth. (2002.a). « Des topoï aux stéréotypes : Le doxique entre logos et pathos ». In EKKEHARD EGGS (Hg). *Topoi, discours, argument*. Sterner. 2002.

AMOSSY, Ruth. (2002.b). « Nouvelle rhétorique et linguistique du discours ». In, *Après PERELMAN : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*. Textes réunis et présentés par Roselyne Koren et Ruth Amossy, pp 153-171. Paris : l'Harmattan.

AMOSSY, Ruth. (2005). « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative. ». In, Jacques BRES, Patrick Pierre HAILLET, Sylvie MELLET, Henning NØLKE, Laurence ROSIER, (dirs), Actes du colloque de CERISY de 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, pp 63-74. Bruxelles. Duculot.

AMOSSY, Ruth. (2008). « Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires ». In *Argumentation et analyse du discours* 1/2008.

AMOSSY, Ruth. & KOREN, R. (2009). « Rhétorique et argumentation : approches croisées ». In *Argumentation et analyse du discours* 2/2009.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. (1995). « La théorie des topoï : Sémantique ou rhétorique ». In *Hermès* n°= 15. CNRS Editions.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

APOTHÉLOZ, Denis. (2005) « Re - et les différentes manifestations de l'itérativité ». In *Pratiques* n° 125-126. 2005. pp48-71.

APOTHÉLOZ, Denis. (2007). « La préfixation en RE, l'antonymie directionnelle et les phénomènes de polarité sémantique ». In *French language studies*, 17. pp143-158

AUTIER- REVUZ, Jacqueline.(1984). « Hétérogénéité (s) énonciative(s) ». In *Langages* n °73. 1984. pp98-111. Paris : Larousse/Armand Colin.

BARTHES, Roland. (1970). « L'Ancienne rhétorique ». In *Communications 16, Recherches Rhétoriques*. Paris. Seuil.

BEACCO, Jean-Claude. (1992). « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières ». In, *Langages*, 105, pp 8-27. Paris : Larousse/Armand Colin.

BEACCO, Jean-Claude. (2004). « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif ». In *Langages* 153, pp 109-119. Paris : Larousse/Armand Colin.

BENOIT, Robert. (1985). « Les figures du parti. Formation et définition du groupe (1932-1946) ». In, *Mots* n°10, mars 1985, pp 109-132. Lyon : ENS Edition

BENSEBIA, Abdelhak Abderrahmane. (2011). « Le fonctionnement des mécanismes discursifs dans le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006 ». In *Synergie Algérie* n°12, pp 269-280.

BONNAFOUS, Simone & TOURNIER, Maurice. (1995). « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique ». In *Langages*, 117, pp 67-81. Paris : Larousse/Armand Colin.

BOURQUE, Gilles & DUCHASTEL, Jules. (1995). « Texte, discours et idéologie(s) » in *Revue Belge de philologie et d'histoire*. Tome 73 fasc. 3, 1995. Langues et littératures modernes, pp. 605-619.

BRANCA-ROSOFF, Sonia. (1999). « Types, modes et genres : entre langue et discours » in *Langage et société* n° 87. pp 5-14. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

BRES, Jacques. (1999). « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français. ». In *J. Bres, R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne et P. Siblot (Eds.), L'autre en Discours*, 191-212.

BRES, Jacques. (2005). « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie... », In, Jacques BRES, Patrick Pierre HAILLET, Sylvie MELLET, Henning NØLKE, Laurence ROSIER, (dirs), Actes du colloque de CERISY de 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, pp 47-62. Bruxelles. Duculot.

CAPT, Vincent ; JACQUIN, Jérôme et MICHELI, Raphaël. (2009). « Les sphères de contextualisation. Réflexion méthodologique sur les passages de texte à texte(s) et la constitution des corpus ». In *corpus*, 8/2009, pp 129-147.

CASSANAS, Armelle ; DEMANGE, Aude ; DUTILLEUL-GUERROUDJ, Élise ; LAURENT, Bénédicte et LECLER Aude. (2003). "Repérage en diachronie des effets des stratégies idéologiques sur les objets du discours socio-politique ». In *Dialogisme et nomination*. Actes du IIIe colloque jeunes chercheurs 7mars et 8mars 2003, pp 65-97. Montpellier III. Université Paul Valéry. Praxiling

CHARAUDEAU, Patrick. (1997). « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information » in Revue *Réseaux* n°81. Janvier-février 1997. Paris : Cent.

CHARAUDEAU, Patrick. (2000). « Une problématisation discursive de l'émotion. A propos des effets de pathémisation à la télévision ». In *Les émotions dans les interactions*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon (2000).

CHARAUDEAU, Patrick. (2005b). « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. Exemple du discours politique ». In Burger, M et Martiel, G, *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene, pp 29-49.

CHARAUDEAU, Patrick. (2007). « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication ». In *Argumentation, manipulation, persuasion*, Christian BOIX (dir), pp13-35. Paris, L'Harmattan

CHARAUDEAU, Patrick. (2008). "Pathos et discours politique", in Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, pp 49-58, consulté le 22 septembre 2013 sur le site de Patrick, Charaudeau Livres, articles, publications.
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Pathos-et-discours-politique.html>

CHARAUDEAU, Patrick. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirais quelle est ta problématique ». In *Revue Corpus* n°8. Nice.

CHARAUDEAU, Patrick. (2011). « Réflexions pour l'analyse du discours populiste ». In *Mots* n° 97, *Les collectivités territoriales en quête d'identité*, pp 101-116. Lyon :ENS Editions

CISLARU, Georgeta. 2006. « Nom de pays autoreprésentation dans le discours des périodique nationaux français, anglophone, roumanophone et russe ». In *Les carnets de Cediscor*.

CISLARU,Georgeta. (2008). « Le nom de pays comme outil de représentation sociale ». In *Mots* n°86, pp 53-64.Lyon :ENS Editions.

COURTINE, Jean-Jacques. (1981). « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux Chrétiens ». In, *Langages*, 62, pp 9-128.

DALBERA, Jean-Philippe. (2002). « Le corpus entre données, analyse et théorie » In, *Corpus* 1/2002, pp 89-105.

DE CAMARGO GRILLO, Sheila Vieira. (2007). « Epistémologie et genres du discours dans le cercle de Bakhtine ». In *Revue des linguistes de l'université Paris X*, n° 56, pp 19- 36. Nanterre : *Linguistique des genres*.

DOLININE, Constantin. (1999). « Le problème des genres du discours quarante-cinq ans après Bakhtine ». In *Langage et Société : Types, modes et genres de discours*, n°87 , pp 25-40. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

GARY – PRIEUR, Marie-Noëlle.(2009) « Le nom propre entre langue et discours ». In*Les carnets du Cediscor*, n °=11,2009,

GEFFROY, Annie. (1985). « Les nous de Robespierre ou le territoire perdu » In, *Mots* n°10, Mars1985, pp63-90. Lyon : ENS Editions.

GUESPIN, Louis. (1971). « Problématique des travaux sur le discours politique » In *Langages*, n° 23, pp 3-24. Paris : Larousse/ Armand Colin.

GUESPIN, Louis. (1976). « Introduction: types de discours ou fonctionnements discursifs? ». In *Langages*, n° 41, pp. 3-12. Paris : Larousse/ Armand Colin.

GUESPIN, Louis. (1984). « L'Analyse du discours politique en France. Acquis et tendances ». In KERBRAT-ORECCHIONI, C & MOUILLAUD, M (dirs), *Le discours politique*, pp 131-164. Lyon : Presses Universitaires.

GUESPIN, Louis. (1985). « Nous la langue et l'interaction », In, *Mots. Les langages du politique*, n° 10, mars 1985, pp 45-63. Lyon : ENS Editions.

GUILHAUMOU, Jacques. « Où va l'analyse du discours autour de la notion de formation discursive ». In *Marges linguistiques*, 2005, vol. 9, pp. 95-114.

GUILHAUMOU, Jacques. (1985). « Nous/vous/ tous : la fête de l'union du 10 août 1793 ». In *Mots. Les langages du politique*, n° 10, mars 1985, pp 91-108. Lyon : ENS Editions.

GUILHAUMOU, Jacques. (2007). « L'analyse du discours du côté de l'histoire. Une démarche interprétative », In *Langage et société*, n° 122. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

JALENQUES, P. (2002). « Etude sémantique du préfixe RE en français contemporain » In *Langue française* n°133(1/2002) : *Le lexique entre identité et variation*, Février 2002. Paris : Larousse/ Armand Colin.

JAMAÏ-LAHBABI, Fatéma. (1985). « Deux désignants nationaux dans les discours du trône de Hassan II : Peuple et pays. » In *Mots. Les langages du politique*, n°11, Octobre 1985, pp 35-61. Lyon : ENS Editions.

KLEIBER, Georges. (1984). « Dénomination et relations dénominatives ». In *Langages* 76, pp 77-94. Paris : Larousse/ Armand Colin.

KLEIBER, Georges. (1986). « Déictiques, embrayeurs, etc. Comment les définir ? », In *L'information grammaticale*, 30, pp 3-22.

KLEIBER, Georges. ((1991). « Anaphores, deixis : où en sommes-nous ? ». In *L'information grammaticale*, 51, pp 3-18.

KLEIBER, Georges. (1997). « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? ». In *Langages* 127, pp 9-37. Paris : Larousse/ Armand Colin

KOFFI-LEZOU, Aimée-Danielle. « Réalisations syntaxiques et discursives de l'ethos dans le discours politique ».

LABBE, Dominique. (1998). « Le nous du général DE GAULLE. » Publié dans, *Quaderni di studilinguistici*. 4/5, pp 331-354

LE BART, Christian. (2003). « L'analyse du discours politique de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. ». In *Mots. Les langages du politique : La ville entre dire et faire*, n°72. Juillet 2003, pp 97-110. Lyon : ENS Editions.

LECOLLE, Michelle. (2007). « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif communauté dans les discours publics contemporains ». In Christian BOIX (dir), *Argumentation, manipulation, persuasion* », pp 227-247. Paris : Harmattan

MAINGUENEAU, Dominique. (1996). « L'analyse du discours en France aujourd'hui ». In *Le français dans le monde. Le discours enjeux et perspectives*. Numéro spécial, juillet 1996, pp 8-16. Paris : Hachette

MAINGUENEAU, Dominique. (1998). « Les tendances françaises en analyse de discours ». Compte rendu de la conférence donnée à l'université d'Osaka le 12 novembre 1998.

MAINGUENEAU, Dominique. (2002). « Problèmes d'ethos ». In *Pratiques* n° 113, juin 2002, pp 55-68.

MAINGUENEAU, Dominique. (2003). « Retour sur une catégorie : Le genre ». Dans, *Catégories descriptives pour le texte*. Colloque de Dijon. Juin 2002, pp 107-118. Presses universitaires de Dijon.

MAINGUENEAU, Dominique. (2007). « Genres de discours et modes de genericité ». In *Le français aujourd'hui*, n°159, 2007/4, n°159. Paris : Armand Colin.

MAINGUENEAU, Dominique. (2010). « Le discours politique et son environnement ». In *Mot. Les langages du politique, Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, n° 94, pp 85-90. Lyon : ENS editions.

MAINGUENEAU, Dominique et COSSUTTA, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants ». In *Langages*, 29^{ème} année, n° 117, pp 112-125

MARCELLESI, Jean-Baptiste. (1971). « Éléments pour une analyse contrastive du discours politique ». In *Langages*, n°23, pp 25-56

MARCELLESI, Jean-Baptiste. (1984). « L'Analyse du discours politique à entrée lexicale (ADEL) : Principes théoriques et méthodologiques. ». In, KERBRAT-ORECCHIONI, K & MOUILLAUD, M (dirs), *Le discours politique*, pp 117-130. Lyon : Presses Universitaires.

MAYAFFRE, Damon. (2000). « Nation et patrie dans le discours de droite à la veille de la guerre : quels signifiants pour signifier quel patriotisme ? ». In *Les cahiers de lexicologie*, n°76, 2000-1, pp133-150.

MELLET, Sylvie. (2002). « Corpus et recherches linguistiques. Introduction ». In *Corpus*, 1/2002,

MICHELI, Raphaël. (2007). « Stratégie de crédibilisation de soi dans le discours parlementaire ». *A contrario* vol 5 ;n° 1, pp 67-84.

MICHELI, Raphaël. (2012). « Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive ». In *Argumentation et analyse du discours*, n°9, 2012.

MOIRAND, Sophie. (2003.b). « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots ». In, Cassanas, A, Demange, A, Laurent, B, Lecler, A (coord), *Actes du III colloque jeunes chercheurs, 7mars et 8mars 2003*, pp 27-61. Montpellier III. Université Paul Valéry. Praxiling.

MOLINIÉ, Georges. (2008). « Doxa et légitimité ». In *Langage*, 170. Paris : Larousse/ Armand Colin.

MONTE, Michèle. (2009). « Si marqueur d'élérité énonciative dans les si P extradiscursives non conditionnelles ». In *Langue française*, n°163, pp 99-119.

MORTUREUX, Marie-Françoise. (1984). « La dénomination : approche socio-linguistique ». In *Langages*, 76, pp 95-112. Paris : Larousse/ Armand Colin.

NOWAKOWSKA, Aleksandra. (2005). « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. BAKHTINE à la linguistique contemporaine. ». In Jacques BRES, Patrick Pierre HAILLET, Sylvie MELLET, Henning NØLKE, Laurence ROSIER, (dirs), Actes du colloque de CERISY de 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, pp 19-32. Bruxelles. Duculot.

OGER, Claire & OLIVIER-YANIV, Caroline. (2003). « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels ». In *Mots. Les langages du politique*, n° 71. Lyon : ENS Editions.

PETIT, Gérard. (2012). « Pour un réexamen de la notion de dénomination ». In *Langue française, La dénomination*, juillet 2012, n° 174, pp 27-44. Paris : Armand Colin

PLANTIN, Christian. (1997). « L'argumentation dans l'émotion ». In *Pratiques*, n° 96, pp 81-100

PLANTIN, Christian. (2002). « Analyse et critique du discours argumentatif ». In, *Après PERELMAN : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*. Textes réunis et présentés par Roselyne KOREN et Ruth AMOSSY, pp 229-263. Paris : l'Harmattan.

PLANTIN, Christian. (2004). « De "l'infâme rumeur" à la polémique d'État sur "la politique de Benoît XV". Typologie argumentative ». In, *Mots. Les langages de la politique .Guerre et paix. Débats, combats, polémiques*, n°76, novembre 2004, pp 93-109. Lyon : ENS Edition.

PERRET, Delphine. (1970). « Les appellatifs. Analyse lexicale et acte de parole ». In *Langages*, 5^{ème} année, n°17, pp 112-118.

PROVOST-CHAVEAU, Geneviève. (1971). « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours ». In *Langue française* n° 9, *Linguistique et société*, pp 6-21.

RIGAT, Françoise. (2010). « "Mes chers compatriotes" : stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi ». CORELA-Numéros thématiques/ L'interpellation.[En ligne] Publié en ligne le 24 novembre 2010. URL:<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=783>. Consulté le 9-01-2012

RODRIGUEZ PEDREIRA, Nuria. (2002)). « Sur les constructions "nom-adjectif" à valeur dénomminative ». In, M. C. Figuerola et al (eds), *La lingüística francesa en el nuevomilenio*. Lleida,2002.

SARFATI, George-Elia. (2002). « Aspects épistémologiques et conceptuels d'une théorie linguistique de la doxa ». In, *Après PERELMAN : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*. Textes réunis et présentés par Roselyne Koren et Ruth Amossy, pp 57-90. Paris : l'Harmattan.

SERRES, Thomas. (2012). « Variations sur le thème de l'union du peuple dans les discours politiques en Algérie ». In *Dynamiques Internationales*, n° 7, octobre 2012.

SIBLOT, Paul. (1997). « Nomination et production de sens : Le praxème ». In, *Langages*, n°127, « Langue, praxis et production de sens », pp 38-55. Paris : Larousse/ Armand Colin.

SIBLOT, Paul. (2003). « Du dialogisme de la nomination ». Postface In, Cassanas, A, Demange, A, Laurent, B, Lecler, A (coord), Actes du III colloque jeunes chercheurs, 7mars et 8mars 2003, pp 331-337. Montpellier III. Université Paul Valéry. Praxiling.

SUMPF, Joseph& DUBOIS, Jean. (1969). « Problèmes de l'analyse du discours », In, *Langages*, n°13, 1969, pp 3-7. Paris : Larousse/ Armand Colin.

TOURNIER, Maurice. (1975). « Le mot "peuple" en 1848 : désignant social ou instrument politique ? ». In *Romantisme*, vol. 5, no 9, p. 6-20.

VAN DIJK, Teun. (2006). « Politique, Idéologie et Discours ». In *Semen* n° 21/2006 : *Catégories pour l'analyse du discours politique* (Traduction assurée par Emmanuel BOUVARD et Adèle PETITCLERC.

SITOGRAPHIE

AMOSSY, Ruth. (2012). « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux ». In *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne] 9/2012. (Mis en ligne le 15 octobre 2012 consulté le 11 décembre 2012. URL : <http://aad.Revues.org/1346>

ANSCOMBRE, Jean-Claude. (1989). « Théorie de l'argumentation, topoi et structuration discursive ». In *Revue québécoise de linguistique*. Vol 18. n°1. 1989, pp 13-55

URL : [http://id.erudit.org/iderudit/602639 ar](http://id.erudit.org/iderudit/602639_ar). Consulté le 3 à avril 2013.

BARRY, Alpha Ousmane. (2000). « Linéarité discursive et bouclage énonciatif dans le discours de Sékou Touré », *Semen* [En ligne], 12/2000, mis en ligne le 13 avril 2007, consulté le 21 mai 2012. URL : <http://semen.revue.org/1869>

CHARAUDEAU, Patrick. (1995). "Ce que communiquer veut dire". In, *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995, consulté le 2 février 2012 sur le site

de PATRICK CHARAUDEAU - Livres, articles, publications.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>

CHARAUDEAU, Patrick. (2001). « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle ». In *Analyse des discours. Types et genres*. Toulouse : Ed Universitaires du Sud. Consulté le 28-10-2012 sur le site de PATRICK CHARAUDEAU- livres, articles, publications. URL : [http:// Patrick-charaudeau.com/visees.discursives-genres.83.html](http://Patrick-charaudeau.com/visees.discursives-genres.83.html).

CHARAUDEAU, Patrick. (2002). « A quoi sert d'analyser le discours politique ? » in *Analisi del discurs politic*. Barcelone. IULA-UPF. Consulté le 10 mars 2012 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL:<http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

DETRIE, Catherine. (2008). « Quand l'interpellation interpelle les linguistes : l'activité interpellative, un "objet de recherche difficile à cerner" ? ». In CORELA- Numéros thématiques/ L'interpellation. [En ligne] Publié en ligne le 24 novembre 2010. URL: <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id =783>. Consulté le 9-01-2011

DUTEIL-MOUGEL, Carine. (2005). « Les mécanismes persuasifs des textes politiques. Propositions théoriques pour l'analyse de corpus ». In *Corpus*[en ligne] 4/2005. *Les corpus politiques : objet, méthode, et contenu*. Mis en ligne le 01 janvier 2006, consulté le 16 janvier 2012. URL : <http://corpus.revues.org/357>

MAINGUENEAU, Dominique. (1993). « Analyse du discours et archive ». *Semen* [en ligne], 8/1993 mis en ligne le 12 juin 2007, consulté le 03 avril 2012. URL : <http://semen.Revues.org/4069>

MAINGUENEAU, Dominique. (2005). « L'analyse du discours et ses frontières ». In *Marges linguistiques*, 9, pp 64-75. Saint-Chamas : M.L.M.S éditeur.<http://www.marges-linguistiques.com/>.

MAINGUENEAU, Dominique. (2012). « Que cherchent les analystes du discours ? ». In *Argumentation et analyse du discours*[en ligne] 9/2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 11 décembre 2012. URL: <http://aad.revues.org/1354>

MALDIDIER, Denise. (1993). « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen* [En ligne],

8/1993, mis en ligne le 21 août 2007, consulté le 22 mars 2012. URL : <http://semen.revues.org/4351>

MAYAFFRE, Damon. (2003). « Dire son identité politique », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 66 | 2003, mis en ligne le 21 juillet 2005, consulté le 17 juillet 2011. URL : <http://cdlm.revues.org/119>

MOIRAND, Sophie. (2003.a). « Quelles catégories discursives pour la mise au jour des genres du discours ? ». Journée d'étude sur les genres de l'oral (UMR. CRIC-Lyon 2) Le 18 avril 2003, Actes consultables sur : [<http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journées-genre.htm>], article consulté le 19-09-2012.

MORTUREUX, Marie-Françoise. (1993). « Paradigme désignationnel ». In *Semen* [en ligne], 8/1993, mis en ligne le 06-07-07, consulté le 22 mars 2012. URL : <http://semen-revues.org/4132>

PETIT, Gérard. (1995). « La désignation du "timbre-poste" ». In *Les carnets du Cediscor*, [en ligne] 3/1995, mis en ligne le 25 septembre 2009, consulté le 27 septembre 2012. URL : <http://cediscor.revues.org/475>

RASTIER, François. (2001). « Éléments de théorie des genres ». In *Texte*, juin 2001 [en ligne] disponible sur. <http://www.revue.texto.net/Inedits/Rastier-Elements.html> consulté le 21-10-2012.

SEROT, Patrick. (2007). « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine » ? In *Linx*. Revues des linguistes de l'université Paris X Nanterre. [En ligne], 56/2007, mis en ligne le 18 février 2011, consulté le 13 septembre 2012. Url : <http://linx.revues.org/356....>

ANNEXES

A –LA DESIGNATION PRONOMINALE

B – LA DESIGNATION NOMINALE

A- LA DÉSIGNATION PRONOMINALE

- **NOUS**

- **JE**

- **VOUS**

« NOUS »

DISCOURS 1

- nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus
- la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons.
- à précipiter la crise aux multiples aspects que nous vivons.
- La même exigence d'évolution et d'adaptation s'impose à nous
- Les graves difficultés que nous connaissons
- Il nous faut tous, impérativement, prendre conscience de cette réalité
- nous convaincre que seule la réhabilitation du travail et du mérite pourront donner leur plein sens et leur efficacité aux actions,
- C'est ainsi, seulement, que nous pourrons nous dégager d'une dépendance aliénante
- c'est ainsi que nous pourrons nous hisser à la hauteur des exigences de la mondialisation
- C'est précisément au plan des relations internationales que nous ressentons dans notre dignité collective les dommages causés par l'affaiblissement de l'Etat
- nous permettrons de soutenir plus fermement sur la scène internationale notre droit,
- toute la part qui nous revient - de par nos ressources potentielles,
- les espaces régionaux et les ensembles auxquels nous appartenons
- Le salut national dépend de nous et nous avons la responsabilité de le réaliser
- Quant à notre place dans le monde qui se redessine, c'est tout naturellement en nous d'abord, et dans cette capacité à surmonter nos épreuves que nous pouvons l'affirmer.
- des tâches immenses nous sollicitent
- Elle sera ce que nous voudrions qu'elle soit
- de mériter l'avenir auquel nous aspirons.

DISCOURS 2

- Voyons où nous ont conduit certaines politiques irréfléchies
- Au point de faire chercher ailleurs qu'en nous-mêmes une façon de vivre notre foi, pourtant millénaire
- Voyons, tous, ce que nous ont coûté ces déchirements en vies humaines et en destructions.
- Voyons la régression que nous avons subie sur tous les plans de notre vie économique et sociale.
- nous avons payé nos divisions et l'affaiblissement de la conscience nationale
- Il est possible pour peu que nous achevions de nous convaincre, tous
- Il est possible pour autant que nous réalisions, tous
- Il est possible si nous admettons, tous
- Cet élan est possible pour autant que nous sachions assumer avec responsabilité et sérénité les séquelles du déchirement national

- nous montrerons que les ressorts profonds de notre grand pays n'ont pas été définitivement brisés
- Cela ne doit pas, cependant, nous conduire à un repli sur soi régressif et à un sectarisme borné, étranger aux valeurs mêmes dont nous nous réclamons, et qui ne pourrait que nous faire tourner le dos au progrès. Il importe que nous nous remettions en cause et que nous nous enrichissions, assurés de ce que nous sommes et forts de ce que nous voulons, sans surenchère, sans fatuité, de toutes les expériences ;
- toutes celles qui, dans le monde, sont susceptibles ..., de nous écarter de la médiocrité
- nous ne pouvons nous considérer plus musulmans, plus berbères ou amazigh, plus arabes que les autres peuples d'appartenance commune.
- Nous ne saurons en être qu'en nous y adaptant
- Nous faisons partie de ce monde
- à l'école des autres pour apprendre ce que nous ne pouvons apprendre qu'auprès des autres.
- L'évolution nous dicte de nous adapter à notre temps.
- nous ne pouvons prétendre, même à supposer que nous sommes le peuple élu de Dieu, à une place honorable dans le monde sans rompre avec la médiocrité et faire l'effort de nous hisser au niveau de nos espérances.
- nous devons dans un prolongement tout naturel
- car c'est seulement par là que nous saurons nous préserver d'un asservissement
- nous pourrons valoriser notre identité et enrichir la personnalité nationale
- Le second volet douloureux de la crise que nous vivons,
- nous devons nous garder des erreurs du passé
- Nous devons, aussi, dans la réalisation des réformes nécessaires que nous avons été contraints, pour certaines, d'initier sous la pression
- Mais nous devons agir dans la cohérence,
- nous devons mesurer ce que la faible priorité à l'agriculture au long de décennies nous coûte
- La cohésion sociale dont nous payons si chèrement l'ébranlement
- Ensemble nous devons venir à bout de ce gigantesque défi
- c'est en nous attachant à les réaliser sans laisser part au doute, que nous consacrerons dans le monde le respect de notre détermination à être nous-mêmes et à rester maîtres de notre destin.
- Nous entendons désormais mettre en œuvre les choix décidés librement par le peuple
- Nous entendons redevenir pleinement l'Algérie,
- nous sommes pleinement disposés à développer
- Nous sommes résolus à affirmer notre appartenance au Maghreb arabe, laquelle nous dicte d'œuvrer
- Notre appartenance au Monde arabe nous fait un devoir
- Notre place en Afrique nous commande naturellement la solidarité avec les détreuses
- , il nous faudra répondre, bientôt, à l'honneur que nous fait le continent

- Nous aurons à cœur,... d'assurer les meilleures conditions pour le plein succès des travaux de ce sommet.
- il nous fait, aussi, être conscients de ce que représente notre pays
- Il va sans dire que nous serons activement attentifs aux développements des rapports internationaux
- comme nous serons soucieux, au plan bilatéral,
- Que tous nous suivions le cap que nous indiquent le patriotisme et la sagesse
- Que tous nous acceptions les exigences que nous dicte le devoir vis-à-vis de la nation et de son unité
- nous pourrons conjuguer pleinement nos efforts,
- Nous l'avons prouvé hier. Ensemble, avec l'aide de Dieu, nous le démontrerons aujourd'hui.
- «...on m'a commandé de faire justice entre vous. Dieu est notre Seigneur tout comme votre Seigneur. A nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Pas d'argumentation entre nous et vous. Dieu va réunir nous et vous. Et vers Lui le devenir » (Coran- Consultation - 15)

DISCOURS 3

- Oui, nous pouvons parler de victoire en ce jour béni du vendredi 17 septembre 1999
- Il faut savoir qu'aujourd'hui, seul le parfum des fruits de la paix nous parvient
- Autant de sciences qui ne sauraient nous séparer ni de notre appartenance, ni de notre culture, ni de nos valeurs spirituelles, mais requièrent des concepts modernes qui nous sont inhabituels et auxquels il nous faut nous adapter, à défaut de quoi nous nous reléguerions à la traîne du monde
- Nous demeurerons vigilants
- nous veillerons à accorder notre amitié à ses amis et à manifester notre inimitié à ses ennemis

DISCOURS 4

- devraient nous inciter à nous éloigner des voies de la violence
- Ce programme n'a pu être envisagé et élaboré que grâce aux progrès que nous avons accomplis
- nous les connaissons, et l'avenir les dénoncera clairement auprès de l'opinion
- C'est à nous Algériens et à nous seulement, qu'il appartient de résoudre nos difficultés
- La démocratie, ..., est encore imparfaite dans son application chez nous certes,
- mais elle nous commande de privilégier le dialogue et la concertation
- Nous savons que la Kabylie est confrontée aux problèmes de sécurité
- A ces problèmes que nous connaissons tous s'ajoute pour la Kabylie une dimension due à ce qu'on a appelé une crise identitaire
- il faut reconnaître que nous en avons déjà détruit une quantité appréciable.
- que nous pourrons avoir une vision raisonnable de ce qu'il nous faudra faire.

- qu'il nous faudra rechercher les solutions pour consolider les fondements modernes de l'Etat.
- Il faut qu'ils sachent que c'est avec eux que nous voulons trouver les voies d'un avenir plus conforme à leurs aspirations
- Notre civilisation se construit sur l'importance des sacrifices que nous consentons
- à notre patrie éternelle et unique pour nous,

DISCOURS 5

- Nous ne pouvons pas faire comme si l'Algérie ne venait pas de vivre depuis plus d'une décennie une crise nationale multiforme
- . Nous savons tous que cela correspond à des décennies d'effort de développement national
- Nous nous inclinons tous avec beaucoup d'émotion et de tristesse
- c'est en nous-mêmes que nous ressentons leur souffrance et leur perte.
- . Mais la gravité du sujet qui nous préoccupe ne souffre pas d'approximation
- nous avons le redoutable honneur et la lourde charge historique de conduire à bonne fin,
- C'est dans cet esprit que nous œuvrons à sa consécration
- , nous avons ouvert tous les canaux de communication
- Pour nous, la plate-forme d'El Kseur répond aux mêmes exigences
- Une tâche ardue nous interpelle
- Nous avons tous le devoir de faire en sorte que les hésitations soient levées
- pour des raisons que nous pouvons comprendre,
- . Nous ne pensons pas que le recours à la force soit le meilleur moyen pour y parvenir.
- dont nous mesurons tous la portée sur notre quotidien social.
- Nous appartenons à un peuple particulièrement éprouvé par l'Histoire
- De notre passé, nous exalterons tout ce qui a fait notre spécificité
- . Nous emprunterons aux autres peuples tout ce qui est de nature à nous améliorer pour occuper dans le monde une place digne de nous.
- Les épreuves subies ne nous ont pas brisés, elles ont au contraire renforcé nos rangs.
- Nous nous sentons maintenant plus mûrs, plus solidaires, plus responsables.
- , nous réussirons nous aussi à rattraper un monde qui progresse à pas de géant.
- Il n'existe pas de miracle qui nous permettrait de brûler les étapes
- qu'il n'existe pas de fatalité nous classant définitivement dans la catégorie des peuples en retard sur leur siècle
- Notre avenir ne dépend que de nous

DISCOURS 6

- La catastrophe nous a pris de court dans nos maisons et partout ailleurs
- ce drame devant lequel nous sommes tous égaux.
- Dieu a dit "très certainement, nous vous éprouverons de peur
- nous sommes à Dieu et à Dieu nous retournons".
- nous avons assisté à une expression noble et sincère de sympathie, de solidarité et d'amitié envers notre peuple
- Nous sommes aujourd'hui face à une épreuve qui se répète et peut se reproduire à l'avenir.
- des défis imposés par l'époque que nous vivons
- des organisations non gouvernementales qui nous ont soutenus en cette épreuve
- consolider notre solidarité pour que nous soyons unis tels les doigts de la main.
- "O notre seigneur, donne nous de ta part une miséricorde, et assure nous la droiture dans tout ce qui nous concerne."

DISCOURS 7

- Nous revoilà évoquant encore une fois la fatalité qui a frappé notre pays
- notre premier devoir est de nous recueillir à la mémoire de nos enfants, nos frères et nos sœurs, dont nous pleurons la perte cruelle.
- Dieu est grand, à lui nous appartenons et à lui nous retournons.
- Notre plus grande fierté et notre profonde reconnaissance, nous les vouons à nos médecins et à tous les personnels qui se sont mobilisés
- Nous félicitons les travailleurs des chaînes de la radio nationale et de la télévision algérienne
- aux nombreuses marques de sympathie qui nous sont parvenues de toutes les parties du monde et à l'aide précieuse dont nous avons bénéficié de pays frères et amis
- nous avons parfois constaté, dans les zones sinistrées, notamment durant les premiers jours, un mécontentement, une indignation, une colère et une inquiétude chez les personnes sinistrées.
- Nous comprenons ce sentiment au vu de la situation dramatique dans laquelle ils se sont retrouvés.
- Mais nous ne pouvons que déplorer l'exploitation vile et mesquine de cette tragédie de la part de spéculateurs et politiciens.
- Mais nous ne pouvons que déplorer l'exploitation vile et mesquine de cette tragédie de la part de spéculateurs et politiciens.
- nous nous devons de tirer les leçons de cette tragédie
- Et souvent nous entendons: ou est l'Etat?
- Et si nous devons parler, cela devra se faire de deux façons:
- Ce sont là autant d'objectifs et de moyens qui nous amèneront à bon port et qui nous permettront de surmonter de façon définitive les aléas de la vie
- les sentiments de fraternité, de tolérance et d'entraide qui nous animent

- Et si nous assistons, en Algérie, grâce à la méthode choisie par le peuple pour lutter contre le terrorisme,
- Et si votre question concerne l'intérieur, je vous informe que nous comptons sur le peuple,
- parmi lesquels nous mandatons le meilleur pour une mission, parmi lesquels nous mandatons le meilleur pour une mission
- parmi lesquels nous mandatons le meilleur pour une mission
- Nous avons travaillé sincèrement - et tous en sont témoins - au profit de tous les courants nationaux
- La patrie et les intérêts de la patrie restent notre finalité alors, nous lui accordons tout notre intérêt
- je me dois de rappeler que nous avons fait face et traité le terrorisme aveugle,
- nous nous consacrons à prendre en charge les séquelles de la secousse
- nous pouvons tirer des enseignements à même de nous aider dans la consécration de notre volonté et de nos espoirs
- constituent un acquis précieux que nous nous devons de valoriser et de consolider.
- L'heure est grave et nous devons mettre un terme aux déviations des mentalités et des comportements.
- Nous devons être conscients qu'aucun ne trouvera de salut en dehors du projet auquel aspire l'ensemble de la société
- Nous devons être conscients qu'aucun ne trouvera de salut en dehors du projet auquel aspire l'ensemble de la société

DISCOURS 8

- Nous devons maintenant calmer ces ardeurs,
- un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle qui nous permette, sinon de nous rapprocher, tout au moins de nous supporter les uns et les autres.
- c'est grâce à eux que nous avons vécu des élections démocratiques, transparentes et honnêtes.
- Ensemble, nous pouvons aller de l'avant,
- nous pouvons développer notre pays,
- nous pouvons vaincre la misère et l'exclusion.
- Ensemble, nous pourrons construire une Algérie forte et digne.

DISCOURS 9

- a suscité leur intérêt pour les affaires qui nous concernent tous.
- à laquelle nous devons tous nous associer dans un même élan de solidarité
- nous devons en tirer les enseignements,
- nous avons vécu là, un moment particulièrement, important de notre vie nationale.
- une première constatation qui doit nous permettre à tous de reprendre espoir
- qui doit nous inciter à marquer notre gratitude à l'égard des services de sécurité

- Il est clair, qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre pour savoir nous supporter les uns les autres
- et pour parvenir à débattre en toute sérénité de nos divergences sans nous laisser dominer par nos passions
- Il y a pour nous tous, un long apprentissage à entreprendre
- nous nous attellerons à le faire, en nous appuyant encore une fois sur notre vaillante armée et sur nos services de sécurité
- c'est dans le cadre d'une mobilisation internationale que nous inscrivons notre combat
- nous permettrait, ...de consacrer l'ensemble de nos énergies et de nos ressources au développement
- nous ferons tout pour améliorer la communication entre les organes du pouvoir et les citoyens
- et dans l'image que nous donnons de notre pays au monde entier qui nous observe et qui nous juge
- la stabilité macro-économique que nous nous sommes efforcés de construire et de consolider
- dont nous partageons les souffrances et les espoirs.
- Nous comprenons leurs préoccupations
- Je suis confiant que nous parviendrons à une solution satisfaisante,
- qu'ils puissent un jour, que nous voudrions le plus proche possible, réintégrer leur patrie
- peuple pour contribuer avec nous à œuvrer pour sa prospérité et sa dignité.
- Nous ne pouvons pas accepter que la femme algérienne soit soumise à un statut qui porte atteinte à ses droits
- Mais, nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin.
- Ce combat que nous avons engagé aux côtés des femmes algériennes, n'est pas facile,
- à nous préparer à y faire nos premiers pas ?
- ne comprend pas toujours nos hésitations et ne nous pardonne ni nos erreurs ni nos échecs.
- Il est vrai que, nous avons été jeunes nous aussi,
- Nous voudrions bien sûr que, le jeune algérien puisse vivre comme les jeunes dont il suit les tribulations dans les programmes de télévision,
- nous voudrions lui offrir les mêmes facilités
- Nous sommes hélas ! Loin de cette situation et nous sommes les premiers à nous en attrister,
- nous rêvons le meilleur pour nos enfants
- car nous sommes seuls responsables de notre devenir.
- les portes de l'avenir peuvent s'ouvrir sur des horizons prometteurs si nous persistons dans nos efforts les portes de l'avenir peuvent s'ouvrir sur des horizons prometteurs si nous persistons dans nos efforts
- . Les années difficiles que nous avons vécues constituent une épreuve que nous devons laisser derrière nous, mais nous devons en tirer tous les enseignements pour mener à

bien l'œuvre de reconstruction et de réconciliation à laquelle nous devons tous nous atteler.

- Apprenons à nous aimer et à nous comprendre,

DISCOURS 10

- d'engager le pays sur le chemin d'un pays fort, serein et prospère dont nous rêvons tous.
- Cette responsabilité est d'autant plus lourde que nous vivons dans un monde en crise,
- qui nous touche également au même titre qu'elle touche l'ensemble des pays du Tiers-Monde.
- nous ne saurions nous dispenser d'une vigilance soutenue quant aux évolutions de l'économie mondiale
- Nous ne saurions pas davantage oublier que se rapproche inexorablement, pour notre pays, la fin de l'ère du pétrole.
- Pour faire face à cette perspective, nous nous sommes attachés à adapter le cadre de fonctionnement de l'économie aux nouvelles réalités
- Les défis que nous devons relever sont immenses

« JE »

DISCOURS 1 :

- Je vous remercie des félicitations que vous m'avez adressées
- Je voudrais, pour ma part, rendre hommage....
- Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République, de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien, c'est un sentiment de profonde gravité que je ressens. Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays, comme je mesure l'importance et la difficulté des écueils qui se dressent encore sur la voie du renouveau national.
- ...je veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat.
- ...je m'engage, dans un esprit de large rassemblement, à ne ménager aucun effort dans le cadre de l'exercice de mes prérogatives.
- ...je vous remercie.

DISCOURS 2 :

- ... je n'ignorais pas les attentes légitimes de la collectivité nationale,

- ...je veux vous faire part de certaines décisions que j'ai prises et d'orientations que j'ai fixées, mais principalement, vous préciser le cadre général et les priorités de l'action que je compte mettre en œuvre,
- ..., je veux affirmer, au nom de la collectivité nationale, sa considération, sa reconnaissance et sa solidarité à l'égard de l'action de l'Armée Nationale Populaire.
- ... Je tiens à déclarer hautement, face aux déclamations politiciennes et aux donneurs de leçons à la mémoire courte et à l'attention sélective, que l'Armée Nationale Populaire et les forces de sécurité ont bien mérité de la patrie.
- ...je dis solennellement à ceux-là que je suis pleinement disposé, ... à initier les mesures qui leur permettront, ..., d'aspirer à reprendre leur place au sein de la société.
- Je le déclare nettement : l'Etat est malade.
- J'ai indiqué dans le programme que j'avais soumis à votre appréciation que la régénération de l'Etat conditionnait essentiellement le retour durable de la stabilité.
- ... telle est la finalité du second axe de l'action que je me suis engagé à mettre en œuvre.
- . Aussi vous demanderai-je d'assurer avec constance votre soutien à la mise en œuvre de cette vaste entreprise que, pour ma part, fidèle à mon engagement et au mandat du peuple, je me déclare résolu, avec l'aide de Dieu et la vôtre, à poursuivre sans ménager mes efforts ni relâcher ma détermination.
- ..je demande au gouvernement d'initier en urgence, ..., les moyens de droit propres à lever une ambiguïté qui aurait fondé une jurisprudence attentatoire aux droits fondamentaux du citoyen.
- ... je déclare solennellement à la nation que l'heure est venue de cette réforme véritable.
- ..., je veux affirmer que la nation a besoin, a crucialement besoin de ses élites.
- Je lance un appel à la mobilisation de toutes les élites de l'Algérie au service de leur patrie, en les assurant que j'aurai fortement et constamment à cœur de créer les conditions de leur pleine intégration au mouvement de développement économique, social et culturel que doit impulser la nation.
- Je déclare ma volonté de lutter de manière implacable contre de tels comportements. J'affirme solennellement le choix des pouvoirs publics pour l'efficacité
- J'affirme leur détermination à mettre concrètement en œuvre toutes les garanties et toutes les facilités consenties par la loi

- je lance un appel pressant à toutes les ressources d'initiatives et aux capacités financières des algériens
- je suis déterminé à lutter fermement, par tous les moyens, contre certains agissements de l'administration qui lèsent et entravent l'initiative privée, je serai intransigeant,
- ... j'y veillerai, avec le concours et l'implication responsable de tous les citoyens.
- j'ai décidé qu'une attention particulière soit accordée à la situation des jeunes vis-à-vis du service national
- Car le malheur, je veux vous l'assurer mes chers compatriotes, n'est pas notre fatalité.
- A la grâce de Dieu. Je m'en remets à lui. Il est mon recours et mon soutien.

DISCOURS 3 :

- J'en ai fait, quant à moi, une méthode de gouvernance. Chaque fois qu'une question engageant le devenir de la nation ou mettant en jeu des intérêts fondamentaux du peuple se pose, je n'hésiterai pas à en référer à lui, et je ne cesserai jamais être à son écoute. Il est, il sera le seul souverain devant la volonté duquel, seule, je m'inclinerai et devant laquelle devra s'incliner tout individu ou tout groupement quel qu'il soit.
- J'ai donné ma parole pour l'"Aman"
- Je leur lance, solennellement, aujourd'hui encore, un appel pour qu'ils se ressaisissent.

Mais, si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon, c'est parce que je veux que cette joie et cette liesse deviennent permanentes

- Je prends acte du changement, je prends acte que le peuple, dans sa majorité, a choisi la paix
- ...j'adresse plutôt, toutes mes félicitations à toutes et à tous ceux qui ont, chacun à sa manière, renouvelé le serment pour que vive l'Algérie.
- Témoignez, mon Dieu, que je ne déteste, que je ne réprouve, que je n'exècre rien plus que de répandre le sang des musulmans ou de tout humain.
- Témoignez, mon Dieu, que je n'explique pas comment un algérien puisse s'autoriser à ôter la vie d'un algérien, ou comment un algérien puisse, de ses propres mains, détruire son foyer.
- Témoignez, mon Dieu, que je n'aime pas les geôles, que je n'aime priver quiconque de ses libertés. Mais que puis-je faire lorsqu'il s'agit du droit de légitime défense de la société

- Mon Dieu, soyez m'en témoin. Par la démarche qui est la mienne, je n'ai eu d'autre dessein que celui de mériter votre grâce.
- Mon Dieu, soyez m'en témoin. Dans mon jugement, je n'ai favorisé aucun Algérien sur un autre Algérien.
- Je me suis évertué, de toute la force, que vous, mon Dieu, avez bien voulu me prêter, à interpréter les événements et à sonder les cœurs de mes concitoyens, toutes couches sociales confondues. Je n'ai occulté, par ma foi, aucun courant, car je sais, en toute certitude, que mon pays grouille de tendances qui s'entrechoquent telles les vagues de la mer. Je me suis évertué à tenir compte des meurtrissures des uns et des autres. En toute intégrité, en toute sincérité, en toute bonne foi, j'ai tenté de rechercher les causes les plus profondes qui ont été à l'origine de cette tragédie nationale
- Je me suis évertué à faire justice à ceux que la tragédie nationale a endeuillés,
- . Je suis allé de toute mon honnêteté, de toute ma franchise, de toute ma fidélité à la parole donnée
- ...je tremble de tout mon être à l'idée d'avoir à le faire le jour du jugement dernier
- ...je me suis évertué à défendre des positions difficilement défendables
- Je pense honnêtement, et loin d'être satisfait, que j'ai réussi à obtenir le maximum possible,
- Dans une telle démarche, j'ai trouvé le soutien auprès de Dieu d'abord et ensuite du peuple.
- Je le répète et réitère, j'insiste et je répète que la loi relative au rétablissement de la concorde civile qui vient d'être consacrée par un référendum populaire qui a traduit la volonté de la majorité écrasante du peuple, ne signifie nullement que ce peuple adhère unanimement à cette démarche.
- En toutes circonstances, je ne m'en remets qu'à Dieu.
- Je me suis adressé à vous aujourd'hui, et c'est en interpellant la conscience de chaque algérienne et de chaque algérien, que je vous exhorte à saisir l'opportunité de la concorde retrouvée.
- Je ne répéterai jamais assez aux enfants de ce peuple...

DISCOURS 4 :

- Je m'incline devant la mémoire de toutes les victimes et je présente à leurs familles mes condoléances et celles de la nation tout entière.

- ...j'ai annoncé aux cadres de la Nation un plan de redressement et de développement
- La revendication identitaire a aussi une dimension constitutionnelle qui ne peut être prise en charge que dans le cadre d'une révision constitutionnelle dont j'ai examiné l'éventualité
- ...j'annonce la création d'une Commission Nationale d'enquête sur les événements qui viennent de se dérouler.
- ...j'appelle l'ensemble des forces vives de la Nation, et particulièrement celles de la Kabylie qui ont été à l'avant-garde de notre combat libérateur, à demeurer mobilisées
- Je voudrais m'adresser maintenant et de manière plus particulière aux jeunes, à tous les jeunes d'Algérie, et à ceux de Kabylie notamment, pour leur dire que j'ai convenablement saisi le sens et la portée de leur protestation. Je comprends leurs impatiences et leurs frustrations. Je comprends leurs incertitudes devant un lendemain qui leur paraît sans promesse
- Alors que je crains avant tout pour l'Algérie le mal qui peut lui venir de certains de ses propres enfants, je suis convaincu que les Algériens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Centre ou du Sud, restent attachés à leur pays.

DISCOURS 5 :

- Si j'ai commencé par me référer à l'histoire des nations, c'est que les moments que traverse notre pays sont de ceux précisément dont on ne saurait ignorer l'importance historique,
- Je ne voudrais pas revenir ici sur le bilan macabre des pertes humaines. Je ne voudrais pas revenir sur les dégâts matériels immenses
- J'ai dit que le mouvement citoyen a émergé, je n'ai pas dit qu'il était né, car, en fait, un tel mouvement est national et il est profondément enraciné dans nos valeurs ancestrales
- ... je veux dire les intérêts de l'Algérie et ceux de tous les Algériens où qu'ils se trouvent.
- Je suis profondément convaincu que l'Algérie a aujourd'hui les capacités et les moyens d'assumer l'identité totale de son peuple, identité pleine et entière.
- J'ai parlé de la question identitaire avec toute la franchise et la sincérité qu'impose la gravité du sujet. Je l'ai fait en étant d'autant plus à l'aise que durant ma campagne

électorale où j'avais besoin des voix de tous, j'avais exprimé ma conviction de l'époque en mon âme et conscience et affirmé en conséquence que la question ne serait tranchée que sur la base d'un référendum populaire. Si j'écarte aujourd'hui le référendum populaire, c'est que je continue à craindre que sa réponse ne soit pas nécessairement positive. J'ai donc librement choisi de constitutionnaliser la langue amazighe en tant que langue nationale, n'ayant en vue que l'intérêt supérieur de l'Algérie. Mais tout aussi librement, j'ai décidé d'expliquer ici et ailleurs le pourquoi de l'évolution de ma réflexion. C'est avec la même franchise et la même sincérité que je parlerai du problème des responsabilités dans les événements tragiques que j'ai évoqués auparavant.

- En décidant la création d'une commission d'enquête indépendante, je n'ai pas choisi sa composition, ni limité son champ d'investigation, ni enfermé sa mission dans le temps. J'en attendais des réponses claires aux questions que pose la responsabilité dans ces événements
- J'userai pour ce qui me concerne des pouvoirs discrétionnaires que me confère la Constitution pour que la lumière, toute la lumière soit faite sur les tenants et aboutissants de cette tragédie nationale. Dans ce cadre, je veillerai particulièrement à ce que justice soit faite
- Je voudrais rendre hommage à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont, par leur sagesse, leur patience, leur raison, contribué à l'établissement et au succès de ce dialogue,
- Il y a là un rôle exaltant à jouer pour notre jeunesse à laquelle je voudrais aujourd'hui redire notre constante sollicitude et que j'appelle à se tourner vers les tâches constructives que nécessitent le redressement et le développement de son pays, de notre pays à tous, l'Algérie.
- Quant à moi, je pense avoir libéré ma conscience et accompli mon devoir envers l'Algérie et envers le peuple algérien. . Que Dieu soit témoin des efforts que j'ai fournis en ayant pour seul objectif le bonheur de notre pays dans l'unité de son peuple et le dynamisme créateur de sa jeunesse.
- Je vous remercie.

DISCOURS 6 :

- je ne saurai, tout comme vous, que m'en remettre à Dieu Tout Puissant dans le recueillement et la résignation à la volonté de Dieu. Et je lis la première sourate du coran, la sourate de la Clémence, la Fatiha, à la mémoire des martyrs du séisme.
- Je tiens à affirmer, à cette occasion, que je supervise personnellement les actions des institutions et des commissions mises en place à cet effet et suis de près les moindres détails des événements de cette tragédie et veille au déroulement des opérations de secours et de prise en charge des victimes et des sinistres et de la reconstruction pour garantir à l'avenir une vie décente à nos populations dans ces zones.
- ...je note dans ce sens, avec fierté, l'esprit de solidarité et le sens élevé de responsabilité dont a fait preuve notre armée populaire nationale.
- Je salue également le rôle joué par les médias dans notre pays
- Je tiens également à rendre hommage aux citoyens notamment les jeunes, qui armés de foi et de courage se sont précipités, juste après la catastrophe, dans une course contre la mort pour sauver leurs frères sinistrés ensevelis sous les décombres
- J'espère que l'ardeur des jeunes demeurera vive et que leur formidable élan de solidarité avec leur gouvernement et leur société ne soit pas conjoncturel,
- Je salue avec beaucoup de considération les efforts déployés par les personnels médical et paramédical qui se sont distingués par leur forte mobilisation en cette douloureuse épreuve
- Je tiens aussi, au nom du peuple algérien, à valoriser et à saluer les efforts consentis par les Etats et les gouvernements frères et amis
- ...je vous promets que j'œuvrerais, avec l'aide de dieu, inlassablement à redonner le sourire et l'espoir aux sinistrés de cette catastrophe
- En m'inclinant à la mémoire des martyrs, je prie dieu, le tout puissant, de les accueillir en son vaste paradis et d'assister par sa sérénité les leurs.

DISCOURS 7 :

- Aux milliers de familles endeuillées qui souffrent encore, je réaffirme que la nation entière partage leurs peines. A ceux qui ont perdu un ou plusieurs des leurs, je dis que toute l'Algérie est à leurs côtés et prie Dieu, le tout puissant, avec eux, d'accorder à nos morts sa miséricorde

- Tout en exprimant notre solidarité avec les sinistrés, je dois immanquablement exprimer notre fierté devant les manifestations d'altruisme, de bravoure, d'entraide et de prise en charge lors de cette épreuve
 - ...je ne peux, au nom de vous tous et au nom du peuple algérien, que les assurer de l'expression de notre profonde reconnaissance.
 - Je parle ici de cette campagne, qui, au lieu de contribuer à améliorer la situation des personnes sinistrées, ..., a versé dans l'alarmisme et tenté de semer le doute et la confusion dans les esprits et de freiner l'élan de solidarité nationale.
 - Je parle de cette campagne dont les auteurs n'ont pas pardonné à notre pays d'être tel qu'il veut être, rongés par la haine qui les habite.
 - Je reste ouvert à toute proposition et à toute opinion au service de l'Algérie
 - si vous me posez une question sur le terrorisme, je dirai: celui qui se repentit, dieu accepte son repentir et celui qui s'éloigne du droit chemin et de la raison, dieu le punira.
 - Si vous évoquez l'image de l'Algérie à l'extérieur, je répondrai que celle-ci est éclatante et respectable comme cela s'est traduit par la sympathie manifestée suite à cette dernière épreuve.
-
- Et si votre question concerne l'intérieur, je vous informe que nous comptons sur le peuple, tous les enfants du peuple.
 - Nous avons travaillé sincèrement - et tous en sont témoins - au profit de tous les courants nationaux sans préciser celui qui a été ma source et au sein duquel j'ai grandi et que je défends toujours.
 - je me dois de rappeler que nous avons fait face et traité le terrorisme aveugle, les années de sécheresse et le tremblement de terre de Aïn Témouchent et avons fait montre de notre détermination dans la prise en charge des conséquences des inondations de Bab El Oued et, aujourd'hui, sans négliger les programmes de wilayas qui doivent être réalisés dans les délais fixes, nous nous consacrons à prendre en charge les séquelles de la secousse qui a frappé certaines wilayas du pays.
 - je vous présente les chiffres arrêtés au 11 juin.
 - Je suis un homme de paix et en tant que tel j'appelle à la concorde et à la réconciliation nationale,

- Partant de l'acceptation de destin et la résignation face à la volonté de Dieu, je le prie de faire en sorte que la solidarité qu'elle a suscitée soit le premier pas vers des lendemains meilleurs pour notre nation.

DISCOURS 8 :

- ...je tiens à vous en remercier tout de suite, et à vous dire ma volonté de répondre à votre confiance en me consacrant, comme je l'ai fait dans le passé, et avec encore plus de conviction et d'énergie au service de notre pays, dont je place l'intérêt au-dessus de tout et au service de notre peuple, dont je connais les aspirations et dont je partage les douleurs et les joies.
- ...je vous ai présenté le bilan des cinq années de mon premier mandat et j'ai exposé les grandes lignes du programme que je me propose de développer durant ce nouveau mandat que vous venez de me confier.
- J'ai entendu vos doléances, j'ai pris note de vos difficultés, et les promesses que je vous ai faites, je les tiendrai parce qu'elles ne procèdent d'aucune démagogie et qu'elles reposent avant tout sur l'expérience que j'ai des affaires de l'Etat.
- Laissez-moi vous dire, en toute sincérité, que je suis fier de vous, je suis fier de mon peuple et de mon pays et que je n'aurai de cesse d'être en tout point digne de cette grandeur.
- ... une campagne électorale très animée et qui a donné lieu à des excès que je veux attribuer à la passion suscitée par une concurrence naturelle.
- Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, je continuerai à être le Président de toutes les Algériennes et de tous les Algériens.
- ...je voudrais exprimer mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance à tous les algériens.
- Avec l'aide de Dieu et leur aide, je m'efforcerai de me montrer digne de cette confiance dans la poursuite de l'action que j'ai menée durant les cinq années de mon premier mandat.
- ...je vous appelle à vous unir, à renforcer nos liens de solidarité et à être confiants dans l'avenir de notre pays.

DISCOURS 9 :

- Je ne me contenterai pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites, car je veux vous dire, en toute simplicité, mais avec une émotion,

qu'il m'est bien difficile de contenir, combien je suis fier de vous, de toutes les Algériennes et de tous les Algériens.

- ... dans leur immense majorité, les algériennes et les algériens voulaient que s'instaure enfin la Concorde Civile à laquelle je les appelais.
- Je peux donc, sans risque d'être contredit, affirmer que c'est grâce à la politique de Concorde Civile que les élections présidentielles ont pu être organisées de la manière la plus normale.
- Je voudrais que ce deuxième mandat, que vient de me confier le peuple algérien, serve à consolider les résultats de la Concorde Civile.
- Le peuple a livré son verdict d'adhésion. Je suis et resterai à son service pour cette cause. Je suis et resterai son fer de lance. Je ne peux imaginer mission plus exaltante.
- J'appelle chaque Algérienne, chaque Algérien, à s'investir pleinement dans cette œuvre de redressement et de renouveau national. J'appelle chacun, sans exclusive, à apporter sa contribution à l'effort commun. J'appelle chacun, à l'usine, au champ, à l'école, à l'université, au bureau, à son lieu de travail aussi bien qu'à la maison même, à s'investir pour produire le mieux-être.
- Il n'y a pas de miracle et je n'ai pas la prétention de pouvoir faire des miracles.
- J'appelle tout le peuple à renouer avec les valeurs du travail.
- J'appelle tout le peuple à partir en guerre contre le laisser-aller, le gaspillage, la mauvaise gestion.
- ...comme je l'ai maintes fois répété, la Kabylie ne serait rien sans l'Algérie, et l'Algérie ne serait pas l'Algérie sans la Kabylie.
- Je suis confiant que nous parviendrons à une solution satisfaisante.
- ...je ne peux manquer, en ce jour, d'accorder une pensée fraternelle à tous ceux de nos compatriotes expatriés et qui viennent de montrer, de la manière la plus éloquente, leur attachement à leur pays.
- Je les remercie d'avoir, eux aussi, exprimé avec tant de force et de conviction la confiance qu'ils ont voulu me témoigner.
- ... je tiens à les assurer qu'ils ont une place privilégiée dans nos préoccupations.
- Je veux également, m'adresser aux femmes algériennes, dont je connais les attentes et partage les revendications.
- Cette évolution, je m'en réjouis et je suis heureux d'y avoir apporté ma contribution.

- Je veux donc, dès à présent, rassurer toutes les femmes algériennes et leur demander d'apporter leur contribution éclairée et enthousiaste à cette lutte pour leurs droits,
- Je veux enfin, et avant de terminer, me tourner vers nos jeunes,
- J'invite donc, cette jeunesse ardente et peut-être désespérée à reprendre espoir,
- J'engage tous les jeunes à participer à cette grande et exaltante œuvre de construction d'une Algérie forte et digne.
- Si je vous remercie de votre confiance, je veux également, vous adresser un appel à reprendre espoir dans l'avenir de l'Algérie et dans le vôtre

DISCOURS 10 :

- Tout en exprimant ma fierté pour votre choix qui s'est porté sur moi, je n'en mesure pas moins le poids de la responsabilité qu'il implique car il s'agit de répondre à vos aspirations et à vos attentes
- Je tiens à adresser mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance.
- ...je veux assurer toutes les Algériennes et tous les Algériens de ma détermination à continuer d'agir dans la seule perspective des intérêts supérieurs de la nation.
- ...je suis déterminé d'abord, comme je m'y suis engagé, à poursuivre et à approfondir la démarche de réconciliation nationale.
- ...je reste pleinement conscient des difficultés que continuent de vivre des franges importantes de notre population,.
- L'accélération de la modernisation des services publics, la rationalisation de leur organisation, l'optimisation de leur gestion sont des objectifs à la réalisation desquels je veillerai tout particulièrement.
- C'est en pleine conscience de cette situation et de ces détresses particulières que j'ai fixé, comme objectif central, la création de trois millions d'emplois dans les 5 prochaines années
- Je veillerai avec constance à ce que tous les moyens de l'action publique soient pleinement tendus vers la réalisation de cet objectif.
- Je n'ai pas besoin de réaffirmer nos positions dans le monde arabe, en Afrique et dans le Tiers-Monde...
- Je vous remercie.

« VOUS »

DISCOURS1

- Je vous remercie des félicitations que vous m'avez adressées et des vœux que vous avez bien voulu former à mon endroit pour l'avenir de l'Algérie.
- Le processus que vous avez engagé en 1995, nous l'avons encouragé et soutenu car nous sommes convaincus, comme vous
- des élections présidentielles anticipées auxquelles vous n'étiez pas candidat, vous avez contribué, en dépit de vaines péripéties politiciennes,
- Monsieur le Président, Excellence, mesdames, messieurs, je vous remercie

DISCOURS 2

- Lorsque vous m'aviez témoigné votre confiance en m'élisant à la Présidence de la République, je n'ignorais pas les attentes légitimes de la collectivité nationale, comme vous connaissez, tous, la profondeur et les dimensions multiples de la crise qui meurtrit le pays.
- En m'adressant à vous, pour la première fois depuis ma prise de fonction, je veux vous faire part de certaines décisions que j'ai prises et d'orientations que j'ai fixées, mais principalement, vous préciser le cadre général et les priorités de l'action que je compte mettre en œuvre
- Aussi vous demanderai-je d'assurer avec constance votre soutien à la mise en œuvre de cette vaste entreprise que, pour ma part, fidèle à mon engagement et au mandat du peuple, je me déclare résolu, avec l'aide de Dieu et la vôtre, à poursuivre sans ménager mes efforts ni relâcher ma détermination.
- A partir de ces travaux préparatoires auxquels sera fixé un terme impératif, et dans le cadre des orientations du programme que vous avez ratifié en m'élisant,
- Car le malheur, je veux vous l'assurer mes chers compatriotes, n'est pas notre fatalité.
- « on m'a commandé de faire justice entre vous. Dieu est notre Seigneur tout comme votre Seigneur. A nous nos œuvres et à vous vos œuvres. Pas d'argumentation entre nous et vous. Dieu va réunir nous et vous. Et vers lui le devenir » (Coran-Consultation - 15)

DISCOURS 3

- Par votre vote massif et responsable, vous avez ouvert grandes les portes sur le chemin d'un renouveau national. Mais, si vous avez ainsi creusé des fondations solides, la construction reste à faire et l'effort le plus grand reste à venir. La paix que vous avez appelée hier, est, certes, aujourd'hui, en voie d'être réalisée
- A ceux-ci, ne leur rappelez pas leur condition d'hier, aidez-les à regarder vers l'avenir qu'ils ont choisi de bâtir avec vous.
- Mais, si j'ai tenu à m'adresser à vous de cette façon,....
- Pour cela, il faut consolider le processus que vous avez enclenché en vous rendant en masse aux urnes
- vous leur signifiez aussi,
- N'avez-vous pas dit, mon Dieu
- Je me suis évertué, de toute la force, que vous, mon Dieu,
- Je me suis adressé à vous aujourd'hui.... que je vous exhorte à saisir l'opportunité de la concorde retrouvée et, et vous saurez le faire, ensemble la main dans la main, aux défis qui vous menacent à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- A présent que vous avez choisi la voie de la paix et du salut, que tout le monde sache que la paix et le salut sont une culture.
- Sachez que tout un chacun d'entre vous a une part de responsabilité dans la consolidation des bases de l'édifice de la concorde retrouvée

DISCOURS 5

- Bien entendu, cet appel ne s'adresse pas uniquement aux populations de Kabylie. C'est la population algérienne tout entière, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud qui a rendez-vous avec son destin, et qui n'a d'autre choix que de savoir se montrer à la hauteur de ce destin, en démontrant sa maturité, sa lucidité et sa détermination.
- « Si vous le décidez ainsi, Dieu sera avec vous car il n'est pas de meilleur soutien que le Sien ! »
- Je vous remercie.

DISCOURS 6

- je ne saurai, tout comme vous, que m'en remettre à Dieu Tout Puissant dans le recueillement et la résignation à la volonté de Dieu
- Dieu a dit "très certainement, nous vous éprouverons de peur, de faim et de diminution des biens, de personnes et de fruits et
- Dieu le Tout Puissant a dit "attachez-vous fortement à Dieu et ne vous en séparez jamais et souvenez-vous de ses bienfaits lorsque, ennemis que vous étiez, il a réuni vos cœurs, et que par les effets de sa grâce vous êtes tous devenus un peuple de frères. Vous étiez au bord du précipice du feu et il vous en a retirés. C'est ainsi qu'il vous fait voir ses miracles afin que vous ayez un guide"
- Portons un regard serein vers l'avenir, aimons notre patrie et ayons de l'espoir pour nos enfants et je vous promets que j'œuvrerais, avec l'aide de dieu, inlassablement à redonner le sourire et l'espoir aux sinistrés de cette catastrophe

DISCOURS 7

- à l'aide précieuse dont nous avons bénéficié de pays frères et amis auxquels je ne peux, au nom de vous tous et au nom du peuple algérien
- Et partant, si vous me posez une question sur le terrorisme.... Si vous me questionnez sur la relance socio-économique,... Si vous évoquez l'image de l'Algérie à l'extérieur.... Et si votre question concerne l'intérieur, je vous informe que nous comptons sur le peuple
- Et pour vous permettre de constater, par vous-même, les efforts déployés par l'Etat, je vous présente les chiffres arrêtés au 11 juin,

DISCOURS 8

- Vous venez de me renouveler votre confiance pour un second mandat à la Présidence de la République.
- je tiens à vous en remercier tout de suite, et à vous dire ma volonté de répondre à votre confiance
- je vous ai présenté le bilan des cinq années de mon premier mandat... ce nouveau mandat que vous venez de me confier.
- les promesses que je vous ai faites, je les tiendrai

- est ma fierté de vous avoir vu remplir votre devoir de citoyens... que les épreuves que vous avez traversées n'ont pas brisé en vous le ressort de votre vitalité.... Au cours de cette élection présidentielle, vous avez démontré votre capacité à assumer pleinement les exigences de la démocratie et à vous hisser ainsi, au niveau des nations les plus modernes. Laissez-moi vous dire, en toute sincérité, que je suis fier de vous,
- Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, je continuerai à être le Président de toutes les Algériennes et de tous les Algériens
- Je vous appelle à vous unir,

DISCOURS 9

- Vous venez de me témoigner une fois encore votre confiance
- Je ne me contenterai pas de vous remercier du fond du cœur pour l'insigne honneur que vous me faites, car je veux vous dire, en toute simplicité, mais avec une émotion, qu'il m'est bien difficile de contenir, combien je suis fier de vous
- Comme vous le savez
- L'Algérie a plus que jamais besoin que les meilleures performances de ses enfants soient au rendez-vous.
- Vous venez de m'investir d'une très lourde responsabilité. Si je vous remercie de votre confiance, je veux également, vous adresser un appel à reprendre espoir dans l'avenir de l'Algérie et dans le vôtre

DISCOURS 10

- Vous m'avez renouvelé votre confiance pour continuer et parachever l'œuvre entamée avec votre approbation et votre soutien
- Je vous remercie.

B- LA DESIGNATION NOMINALE

1-LES DÉSIGNANTS TERRITORIAUX

- PATRIE
- NATION
- ÉTAT
- PAYS
- ALGERIE

2- LES DÉSIGNANTS SOCIO-POLITIQUES

- PEUPLE
- ALGERIEN

« Patrie »

DISCOURS 1

- Toutes les forces politiques et toutes les bonnes volontés, tous ceux qui voudront prendre conscience des exigences qu'impose la vie en commun dans la Patrie commune,
- C'est pourquoi, au nom du peuple, grâce à lui et pour lui, j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie, Patrie de tous les algériens

DISCOURS 2

- l'Armée Nationale Populaire et les forces de sécurité ont bien mérité de la patrie.
- Je lance un appel à la mobilisation de toutes les élites de l'Algérie au service de leur patrie

DISCOURS 3

- Par leur extraordinaire ferveur, nos frères immigrés, ont voulu lancer un grand cri de cœur à la mère-patrie

DISCOURS 4

- consolider l'attachement de nos jeunes, de nos femmes, de nos hommes et de nos vieux à notre patrie éternelle et unique pour nous

DISCOURS 6

- Même si la mobilisation de tous relève du sens du devoir envers la patrie
- aimons notre patrie et ayons de l'espoir pour nos enfants

DISCOURS 7

- La porte reste ouverte et les mains tendues à toute personne animée de bonnes intentions parmi les enfants de cette chère patrie.
- la réconciliation avec soi et la patrie notre conviction.
- tout au long de l'histoire pour la dignité et le progrès de la patrie.
- La patrie et les intérêts de la patrie restent notre finalité

DISCOURS 8

- Ils ont tous également mérité de notre patrie

DISCOURS 9

- réintégrer leur patrie et y prendre la place qui restera la leur

« NATION »

DISCOURS 1 :

- vous avez contribué, en dépit de vaines péripéties politiciennes, à une avancée déterminante de la culture et des principes démocratiques au sein de la Nation.
- Le plein rétablissement de la paix civile et l'élimination de la violence dans les actes et dans les esprits sont les objectifs prioritaires de toute politique qui réponde aux vœux profonds de la nation
- l'œuvre de restauration de la concorde civile à laquelle s'attachent tant d'enjeux vitaux pour la Nation
- a affaibli la conscience civique au sein de la Nation et contribué,
- En tout état de cause, le travail, la rigueur et l'effort se sont trouvés gravement déconsidérés comme valeurs dans la société et comme principes dans la gestion des activités de la nation.

DISCOURS 2 : DISCOURS A LA NATION

- il n'est que naturel, qu'ayant à peser essentiellement sur les processus de réalisation de son avenir, le peuple algérien soit informé régulièrement et le plus exactement possible de l'état et de la marche des affaires de la nation.
- Voyons où nous ont conduit certaines politiques irréfléchies qui ont gaspillé des chances et les ressources de la nation.
- Des politiques aventuristes qui ont ... affaibli l'Etat et affecté la confiance de la nation en elle-même
- ont menacé l'Etat d'effondrement et la nation d'éclatement.
- Face à ceux qui ont voulu contester à la nation, menacée dans ses fondements, le droit de se défendre et à l'Etat celui d'assumer son devoir impérieux
- du pacte social qui, seul, peut permettre à la nation de préserver son unité
- j'ai conscience de répondre au vœu profond de la nation, à son aspiration à la paix, l
- toutes circonstances qui ont affaibli l'esprit civique dans la nation... et perverti gravement le sens de l'Etat et du service public.
- la régénération de l'Etat conditionnait ... sans laquelle ne pourra être construit durablement quelque progrès que ce soit dans la vie économique, sociale et culturelle de la nation.
- Rebâtir la confiance en refondant l'Etat sur la base du droit et de la promotion des intérêts collectifs de la nation
- la construction d'un Etat fort et juste qui sera le catalyseur des efforts de la société et le ressort essentiel de la réalisation des aspirations de la nation.
- Dans ce cadre, et en toute priorité, je déclare solennellement à la nation
- dans le respect du génie particulier de la nation et de ses valeurs propres.
- la promotion et de la défense des intérêts de la nation
- Dans ce cadre, je veux affirmer que la nation a besoin, a crucialement besoin de ses élites

- développement économique, social et culturel que doit impulser la nation.
- combien nécessaires au développement économique et social de la nation.
- La cohésion sociale dont nous payons si chèrement l'ébranlement est tributaire de l'effort de solidarité de la nation,
- leur contribution aux charges communes de la nation
- l'Etat devra s'attacher à mieux cibler l'application de l'effort de solidarité en assurant que les prestations versées au titre du budget social de la nation
- Ainsi, encore, dans cette phase difficile de la vie de la nation, l'Etat, dans ses institutions et ses démembrements, se doit de réduire son train de vie
- de générosité que porte cette force de la nation
- de générosité que porte cette force de la nation
- Que tous nous acceptions les exigences que nous dicte le devoir vis-à-vis de la nation et de son unité

DISCOURS 3 : DISCOURS A LA NATION

- . Chaque fois qu'une question engageant le devenir de la nation

DISCOURS 4 : DECLARATION A LA NATION

- Je m'incline devant la mémoire de toutes les victimes et je présente à leurs familles mes condoléances et celles de la nation tout entière.
- Le jeudi 26 avril dernier, après deux années de préparation minutieuse, j'ai annoncé aux cadres de la Nation un plan de redressement
- Ce résultat a été obtenu grâce aux efforts, ... de toutes les forces vives de la nation
- dans mon discours du 26 avril aux cadres de la Nation.
- A cette heure ..., j'appelle l'ensemble des forces vives de la Nation, et particulièrement celles de la Kabylie

DISCOURS 5 : DISCOURS A LA NATION

- Les soubresauts qui traversent la vie d'une nation ne s'inscrivent dans l'histoire que dans la mesure de ce qu'ils apportent à la dynamique et à la consolidation de l'unité nationale
- ce qui fait le fondement même de la nation, à savoir la fierté d'un passé partagé par tous ses fils et...
- de l'engagement de tous à assurer en toute circonstance la pérennité des liens qui fondent notre existence en tant que nation.
- sans porter atteinte aux constantes de la nation

DISCOURS 6 : DISCOURS A LA NATION.

- Le séisme qui a frappé notre pays mercredi 21 mai 2003 a laissé un impact foudroyant et une douleur profonde au sein de la nation tout entière

DISCOURS 7 : DISCOURS A LA NATION.

- Aux milliers de familles endeuillées qui souffrent encore, je réaffirme que la nation entière partage leurs peines.
- La nation fera son possible pour alléger leurs douleurs et leurs peines et l'Etat ne ménagera aucun effort pour panser, moralement et matériellement, les blessures des victimes
- C'est, pour la nation, un important acquis à même de lui permettre de réaliser ses ambitions à l'unification de ses rangs et la réconciliation avec elle-même.
- la solidarité qu'elle a suscitée soit le premier pas vers des lendemains meilleurs pour notre nation.

DISCOURS 8 : DISCOURS A LA NATION

DISCOURS 9 :

- Mais en aucun cas, il ne saurait s'agir de brader le patrimoine national ni de dessaisir, de quelque manière que ce soit la puissance publique des intérêts stratégiques de la nation.

DISCOURS 10 : Discours du Président de la République à la nation

- Mais je veux assurer toutes les Algériennes et tous les Algériens de ma détermination à continuer d'agir dans la seule perspective des intérêts supérieurs de la nation et, dans ce cadre, de ma disponibilité à associer à la gestion publique toutes les forces vives de la nation.

« Etat »

DISCOURS 1

- menacé alors dans l'existence même de son Etat national
- l'Etat a pu écarter le spectre de l'effondrement, annoncé ici et là,
- c'est dans la voie de la démocratisation et de l'instauration de l'Etat de droit que se situent la sortie de la crise et la fin des épreuves que nous subissons.

- Dans ce cadre, je veux affirmer nettement que la sécurité des personnes et des biens est la responsabilité essentielle de l'Etat
- Construire le projet démocratique, c'est aussi œuvrer à redonner leur légitimité profonde aux institutions de l'Etat
- la moralisation et la rénovation de l'Etat portent en elles la réponse aux revendications fondamentales de la société
- C'est précisément au plan des relations internationales que nous ressentons dans notre dignité collective les dommages causés par l'affaiblissement de l'Etat
- ... dans le cadre de la consolidation de l'Etat national,

DISCOURS 2

- Des politiques aventuristes qui ont exacerbé les frustrations et les antagonismes au sein de la société, fissuré la cohésion sociale, affaibli l'Etat
- ont menacé l'Etat d'effondrement et la nation d'éclatement.
- et à l'Etat celui d'assumer son devoir impérieux
- une crise à l'origine de laquelle la déliquescence de l'Etat a eu une part considérable.
- et contre laquelle l'Etat, fidèle à son devoir, continuera de lutter
- C'est dire que les droits qu'elle comporte sont des principes fondateurs de l'Etat national
- Je le déclare nettement : l'Etat est malade
- et perverti gravement le sens de l'Etat et du service public.
- J'ai indiqué dans le programme que j'avais soumis à votre appréciation que la régénération de l'Etat conditionnait essentiellement le retour durable de la stabilité
- Rebâtir la confiance en refondant l'Etat sur la base du droit et de la promotion des intérêts collectifs de la nation
- Dans ce cadre de la réhabilitation de l'Etat et du service public, des décisions rapides s'imposent
- l'enjeu en cause : la construction d'un Etat fort et juste
- . Parce que c'est la justice, fondement de tout pouvoir, clé de voûte de l'Etat de droit
- La même détermination qui sera appliquée à l'œuvre de régénération de l'Etat,
- l'Etat a le devoir de leur garantir les conditions de la pleine expression de leurs ressources intellectuelles et techniques
- resteront en tout ou en partie sous contrôle de l'Etat.
- L'Etat, expression de la collectivité nationale et de son unité,
- l'Etat devra s'attacher à mieux cibler l'application de l'effort de solidarité
- l'Etat, dans ses institutions et ses démembrements, se doit de réduire son train de vie

DISCOURS 3

- L'engagement du peuple pour la concorde civile oblige tous les agents de l'Etat à faire preuve de diligence

- L'Etat et le peuple seront alors en droit et auront même le devoir de mettre en œuvre tous les moyens pour les empêcher de nuire davantage.
- , les rapports au sein de la classe politique et ceux entre la classe politique et l'Etat ne seront certainement plus comme avant.
- Tous sauront y lire votre volonté et celle de l'Etat algérien

DISCOURS 4

- demeurer mobilisées en vue de l'édification de l'Etat républicain et démocratique
- En tout état de cause, c'est entre Algériens, et entre Algériens seulement, qu'il nous faudra rechercher les solutions pour consolider les fondements modernes de l'Etat.

DISCOURS 5

- depuis plus d'une décennie une crise nationale multiforme qui a failli emporter l'Etat républicain.
- s'amorçait la mise en route des grandes réformes de l'Etat,
- mode de communication entre les citoyens et les représentants de l'Etat à tous les niveaux
- L'Etat est appelé à mettre en place les politiques nécessaires pour promouvoir, harmoniser et stabiliser la langue tamazight
- des dysfonctionnements éventuels de l'appareil de l'Etat.
- contre tous les agents de l'Etat sur lesquels pèsent des présomptions de fautes et selon la nature de ces fautes
- L'Etat de droit se construit.
- A l'égard des victimes, l'Etat assumera tout naturellement les conséquences découlant d'une faute de ses agents ou d'un dysfonctionnement de ses services
- . L'Etat ne tolérera aucun laxisme dans le règlement de toutes les situations et dans une totale transparence.
- , l'Etat continuera d'apporter son assistance à ceux qui en ont besoin
- Si l'Etat a assumé son devoir vis-à-vis des citoyens victimes des dépassements, il a aussi le devoir impérieux de préserver la paix publique
- L'Etat a le devoir de mettre en œuvre tous les moyens universellement admis, pour préserver l'ordre, protéger les personnes et les biens, dans le respect de l'Etat de droit.
- Tous les responsables des dépassements et principalement ceux impliqués dans la mort d'homme sont et seront poursuivis par l'Etat
- . En tout état de cause, l'Etat est déterminé à ne pas laisser place à l'impunité.
- Les épreuves répétées que subit notre pays représentent une lourde charge sociale pour le budget de l'Etat

- L'Etat s'évertue à les prendre en charge par une distribution équitable du fonds du sud dont j'ai décidé de doubler la dotation
- Les dégâts au niveau de la Kabylie seront pris en charge par l'Etat
- En ce qui concerne la Kabylie, l'Etat mènera une action à un double niveau

DISCOURS 6

- Les agents de l'Etat, officiers et les vaillants soldats de notre armée populaire
- ainsi que les autres cadres et agents de l'Etat,
- au peuple algérien, son Etat et ses institutions.

DISCOURS 7

- l'Etat ne ménagera aucun effort pour panser, moralement et matériellement, les blessures des victimes
- Les modalités de prise en charge, par l'Etat
- un projet de loi de finance complémentaire afin de prendre en charge l'intervention de l'Etat pour endiguer les effets du séisme
- Mais, du moment que l'Etat est l'Etat de tous les Algériens alors, il les entend tous avec leurs différences
- Et souvent nous entendons: où est l'Etat? Et bien, la voix de l'Etat ne s'est jamais tue
- Et c'est à cela qu'a appelé l'Etat à maintes reprises
- L'Etat a traité et traite les questions de notre peuple à partir de notre authenticité
- les efforts déployés par l'Etat

DISCOURS 8

- qu'elles reposent avant tout sur l'expérience que j'ai des affaires de l'Etat,

DISCOURS 9

- La voie a, déjà, été tracée durant mon premier mandat, pendant lequel des réformes fondamentales ont été préparées, touchant en particulier le système judiciaire, les missions et le fonctionnement de l'Etat et enfin le système éducatif.

DISCOURS 10

- Pour les favoriser, la réforme des structures et des missions de l'Etat sera accélérée
- L'Etat, pour ce qui le concerne, renforcera, ...son action en vue de promouvoir et de développer la conscience citoyenne et la culture civique parmi la jeunesse.
- L'Etat s'emploiera pleinement à le stimuler et le soutenir.
- l'Etat restant déterminé à agir pour faciliter davantage encore, et à tous égards, l'exercice et le développement de la profession

« PAYS »

DISCOURS 1

- des heures particulièrement sombres de la vie du pays,
- améliorer de manière significative la situation sécuritaire du pays
- Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays

DISCOURS 2

- la profondeur et les dimensions multiples de la crise qui meurtrit le pays.
- Depuis de longues, de trop longues années, maintenant, notre pays est en proie à de dures épreuves
- Et faut-il que, sans fin, dans notre pays bien-aimé, la douleur et la mort appellent la mort et la désolation ?
- Voyons où ont été réduites les espérances nées de la grandiose victoire de l'unité nationale qui avait consacré l'indépendance du pays
- Voyons de quel abaissement dans nos positions dans le monde et dans le prestige international de notre pays nous avons payé nos divisions et l'affaiblissement de la conscience nationale.
- Voyons à quel péril extrême a échappé notre pays
- Il est possible pour peu que nous achevions de nous convaincre, tous les patriotes de ce pays, que l'Algérie appartient à tous ses enfants
- ce n'est qu'en s'assurant dans toutes ses diversités que notre pays pourra s'ouvrir les chemins d'un avenir fécond.
- la reconnaissance du rôle des institutions étatiques et des patriotes qui ont sauvé le pays d'un chaos irrémédiable
- les ressorts profonds de notre grand pays n'ont pas été définitivement brisés
- celles de pays voisins et frères qui partagent nos appartenances
- du présent et de l'avenir du pays
- ce fléau qui mine la cohésion et les valeurs sociales et qui défigure notre pays aux yeux de l'étranger
- pour l'élargissement de la base productive du pays et le développement de l'emploi
- et la réalisation des immenses potentialités du sud du pays
- Au regard de la position géographique de l'Algérie, il nous fait, aussi, être conscients de ce que représente notre pays pour la paix et la sécurité dans la région et en Europe
- Alors, plus forts de la leçon de nos épreuves, nous pourrions conjuguer pleinement nos efforts, mobiliser les ressources de notre vaste pays et celles du génie national pour faire revivre l'espoir et édifier la société de justice et de progrès à laquelle, après tant de vicissitudes, a droit notre pays

DISCOURS 3

- Car la victoire finale signifie le retour définitif de la paix dans notre pays
- Mon langage peut sembler en décalage par rapport à la joie, à la liesse qui égaye toutes les contrées de notre pays bien-aimé
- ils proclament ainsi leur solidarité avec leur peuple et leur disponibilité à participer à la reconstruction du pays
- le moyen de faire de leur beau pays, un havre de paix,
- je sais, en toute certitude, que mon pays grouille de tendances qui s'entrechoquent telles les vagues de la mer .
- me résigner à la volonté de Dieu et admettre que tel était le destin de notre pays,
- ensemble la main dans la main, aux défis qui vous menacent à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

DISCOURS 4

- Ils sont encore une source de préoccupations et de dangers pour l'ensemble du pays
- Ce programme n'a pu être envisagé et élaboré que grâce aux progrès que nous avons accomplis sur le plan sécuritaire vers une sortie de la crise qui frappe notre pays depuis une décennie.
- La démocratie, option désormais irréversible dans notre pays, est encore imparfaite
- Nous savons que la Kabylie est confrontée aux problèmes de sécurité, de chômage, de logement, d'incertitude sur l'avenir, propres à toutes les régions du pays
- d'importantes suggestions qui feront l'objet d'un examen attentif par les instances appropriées du pays.
- Ce pays leur appartient, ils n'en ont pas de rechange.
- les Algériens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Centre ou du Sud, restent attachés à leur pays

DISCOURS 5

- c'est que les moments que traverse notre pays sont de ceux précisément dont on ne saurait ignorer l'importance historique
- des effets secondaires que notre pays mettra sans doute longtemps à effacer totalement.
- se sont produits dans certaines wilayas du pays des incidents d'autant plus graves qu'ils étaient imprévisibles
- d'entraîner la région, voire le pays tout entier vers des rives sans doute très inhospitalières pour ne pas dire catastrophiques.
- à travers toutes les régions du pays
- dans l'intérêt bien compris de nos concitoyens et donc de notre pays.

- il serait inconcevable, alors que le pays tout entier continue à lutter contre la barbarie terroriste et toutes les autres formes de la délinquance, d'en demander le démantèlement pur et simple
- et tous les fléaux sociaux qui ont affligé notre malheureux pays.
- Les épreuves répétées que subit notre pays représentent une lourde charge sociale pour le budget de l'Etat.
- l'Algérie reste l'un des rares pays au monde, voire le seul à octroyer des bourses à 84 % de ses étudiants tout en leur assurant le logement universitaire,
- pour les jeunes Algériens à travers l'ensemble du pays et pour toutes les entreprises sur le territoire national.
- Il faut cependant rappeler que les ressources financières du pays ne sont pas illimitées,
- Par ailleurs, l'effort social que notre pays fournit en faveur des couches les plus défavorisées
- , le développement de notre pays
- j'appelle à se tourner vers les tâches constructives que nécessitent le redressement et le développement de son pays, de notre pays à tous, l'Algérie.
- Que Dieu soit témoin des efforts que j'ai fournis en ayant pour seul objectif le bonheur de notre pays dans l'unité de son peuple

DISCOURS 6

- Le séisme qui a frappé notre pays mercredi 21 mai 2003 a laissé un impact foudroyant
- et relever le défi imposé par cette catastrophe qui a touché les habitants de quatre wilayas du centre du pays.
- La solidarité s'est manifestée dans ses plus belles images entre les citoyens sinistrés et le reste des habitants du pays.
- L'aide des citoyens et des établissements affluèrent des différentes régions du pays
- le terrorisme aveugle qui a semé destruction et massacre à travers le pays
- faire de la souffrance du peuple algérien des fonds de commerce aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
- Conscient de cette vérité, le peuple algérien s'est engagé à rétablir la concorde nationale à travers l'ensemble du pays.
- ce qui a permis au pays de renouer avec la stabilité et la sécurité
- . l'Algérie jouit d'une place de choix à l'extérieur grâce à son peuple qui s'est affirmé dans son pays en recouvrant sa place et son respect à l'extérieur,
- Les positions politiques équilibrées de notre pays et ses relations internationales basées sur le principe du respect mutuel
- Je salue également le rôle joué par les médias dans notre pays
- s'élargit à d'autres domaines du développement du pays,

DISCOURS 7

- Nous revoilà évoquant encore une fois la fatalité qui a frappé notre pays Nous revoilà évoquant encore une fois la fatalité qui a frappé notre pays
- séisme destructeur qui a touché une large partie de notre pays
- toutes ces femmes et ces hommes qui se sont précipités, dans toutes les régions du pays, vers les centres de transfusion sanguine
- informer et maintenir le contact entre les familles à l'intérieur et à l'extérieur du pays
- Nos remerciements et notre gratitude vont au mouvement de solidarité internationale qui s'est immédiatement manifestée pour aider notre pays
- Je parle de cette campagne dont les auteurs n'ont pas pardonné à notre pays d'être tel qu'il veut être
- Il est clair que certaines régions de notre pays présentent des failles
- connaissent parfaitement les potentialités du pays mais demandent néanmoins, des miracles
- de ceux qui désirent réellement résoudre les problèmes du pays
- Réagissons comme un seul homme qui n'accepte point de critique quant à l'image du pays
- l'unité notre objectif, la relance du pays notre finalité
- nous nous consacrons à prendre en charge les séquelles de la secousse qui a frappé certaines wilayas du pays.
- il n'y a pas de place à la confrontation quand le pays est à la dérive
- il n'y a pas de place à l'animosité quand le pays souffre

DISCOURS 8

- en me consacrant, ... avec encore plus de conviction et d'énergie au service de notre pays
- je suis fier de mon peuple et de mon pays
- Le succès total de cette élection du 8 avril place désormais, notre pays parmi les nations les plus modernes
- de son adhésion à une gestion démocratique du pays.
- à être confiants dans l'avenir de notre pays
- nous pouvons développer notre pays,

DISCOURS 9

- en me confiant la lourde et difficile responsabilité de diriger le pays
- Les élections qui viennent de se dérouler dans notre pays
- dans un même élan de solidarité et d'attachement à notre pays.
- Trop de sang avait coulé et notre pays donnait de lui une bien triste image
- consacrer l'ensemble de nos énergies et de nos ressources au développement de notre pays
- dans l'image que nous donnons de notre pays au monde entier

- continuer à redorer le blason terni du pays sur la scène internationale
- En matière économique, notre pays se trouve à un moment décisif de son redéploiement
- d'installer durablement le pays dans une trajectoire de croissance
- par la position financière extérieure considérablement renforcée de notre pays
- Il est vital pour notre pays de se dégager progressivement
- notre pays s'est renforcé par sa victoire démocratique
- , permettant à cette belle région de notre pays, de renouer avec la prospérité
- à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple.
- leur attachement à leur pays
- une preuve indéniable de l'intérêt qu'ils portent à l'évolution de notre pays
- La même situation s'est d'ailleurs, présentée dans beaucoup d'autres pays du monde
- en retrouvant à travers l'histoire de notre pays,
- pour faire de notre pays cette Algérie qui a redonné à ses enfants la dignité

DISCOURS 10

- et d'engager le pays sur le chemin d'un pays fort, serein et prospère dont nous rêvons tous.
- notre pays a pu reprendre résolument le chemin de son développement.
- qu'il contribue effectivement à la production et à la richesse nationale ainsi qu'au développement technologique du pays.
- à la richesse nationale ainsi qu'au développement technologique du pays.
- notre pays a retrouvé toute sa place dans le concert des nations

Pays

DISCOURS 1

- des heures particulièrement sombres de la vie du pays,
- améliorer de manière significative la situation sécuritaire du pays
- Car je mesure pleinement l'immensité des attentes et des besoins du pays

DISCOURS 2

- la profondeur et les dimensions multiples de la crise qui meurtrit le pays.
- Depuis de longues, de trop longues années, maintenant, notre pays est en proie à de dures épreuves
- Et faut-il que, sans fin, dans notre pays bien-aimé, la douleur et la mort appellent la mort et la désolation ?

- Voyons où ont été réduites les espérances nées de la grandiose victoire de l'unité nationale qui avait consacré l'indépendance du pays
- Voyons de quel abaissement dans nos positions dans le monde et dans le prestige international de notre pays nous avons payé nos divisions et l'affaiblissement de la conscience nationale.
- Voyons à quel péril extrême a échappé notre pays
- Il est possible pour peu que nous achevions de nous convaincre, tous les patriotes de ce pays, que l'Algérie appartient à tous ses enfants
- ce n'est qu'en s'assurant dans toutes ses diversités que notre pays pourra s'ouvrir les chemins d'un avenir fécond.
- la reconnaissance du rôle des institutions étatiques et des patriotes qui ont sauvé le pays d'un chaos irrémédiable
- les ressorts profonds de notre grand pays n'ont pas été définitivement brisés
- celles de pays voisins et frères qui partagent nos appartenances
- du présent et de l'avenir du pays
- ce fléau qui mine la cohésion et les valeurs sociales et qui défigure notre pays aux yeux de l'étranger
- pour l'élargissement de la base productive du pays et le développement de l'emploi
- et la réalisation des immenses potentialités du sud du pays
- Au regard de la position géographique de l'Algérie, il nous fait, aussi, être conscients de ce que représente notre pays pour la paix et la sécurité dans la région et en Europe
- Alors, plus forts de la leçon de nos épreuves, nous pourrons conjuguer pleinement nos efforts, mobiliser les ressources de notre vaste pays et celles du génie national pour faire revivre l'espoir et édifier la société de justice et de progrès à laquelle, après tant de vicissitudes, a droit notre pays

DISCOURS 3

- Car la victoire finale signifie le retour définitif de la paix dans notre pays
- Mon langage peut sembler en décalage par rapport à la joie, à la liesse qui égaye toutes les contrées de notre pays bien-aimé
- ils proclament ainsi leur solidarité avec leur peuple et leur disponibilité à participer à la reconstruction du pays
- le moyen de faire de leur beau pays, un havre de paix,
- je sais, en toute certitude, que mon pays grouille de tendances qui s'entrechoquent telles les vagues de la mer .
- me résigner à la volonté de Dieu et admettre que tel était le destin de notre pays,
- ensemble la main dans la main, aux défis qui vous menacent à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

DISCOURS 4

- Ils sont encore une source de préoccupations et de dangers pour l'ensemble du pays

- Ce programme n'a pu être envisagé et élaboré que grâce aux progrès que nous avons accomplis sur le plan sécuritaire vers une sortie de la crise qui frappe notre pays depuis une décennie.
- La démocratie, option désormais irréversible dans notre pays, est encore imparfaite
- Nous savons que la Kabylie est confrontée aux problèmes de sécurité, de chômage, de logement, d'incertitude sur l'avenir, propres à toutes les régions du pays
- d'importantes suggestions qui feront l'objet d'un examen attentif par les instances appropriées du pays.
- Ce pays leur appartient, ils n'en ont pas de rechange.
- les Algériens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Centre ou du Sud, restent attachés à leur pays

DISCOURS 5

- c'est que les moments que traverse notre pays sont de ceux précisément dont on ne saurait ignorer l'importance historique
- des effets secondaires que notre pays mettra sans doute longtemps à effacer totalement.
- se sont produits dans certaines wilayas du pays des incidents d'autant plus graves qu'ils étaient imprévisibles
- d'entraîner la région, voire le pays tout entier vers des rives sans doute très inhospitalières pour ne pas dire catastrophiques.
- à travers toutes les régions du pays
- dans l'intérêt bien compris de nos concitoyens et donc de notre pays.
- il serait inconcevable, alors que le pays tout entier continue à lutter contre la barbarie terroriste et toutes les autres formes de la délinquance, d'en demander le démantèlement pur et simple
- et tous les fléaux sociaux qui ont affligé notre malheureux pays.
- Les épreuves répétées que subit notre pays représentent une lourde charge sociale pour le budget de l'Etat.
- l'Algérie reste l'un des rares pays au monde, voire le seul à octroyer des bourses à 84 % de ses étudiants tout en leur assurant le logement universitaire,
- pour les jeunes Algériens à travers l'ensemble du pays et pour toutes les entreprises sur le territoire national.
- Il faut cependant rappeler que les ressources financières du pays ne sont pas illimitées,
- Par ailleurs, l'effort social que notre pays fournit en faveur des couches les plus défavorisées
- , le développement de notre pays

- j'appelle à se tourner vers les tâches constructives que nécessitent le redressement et le développement de son pays, de notre pays à tous, l'Algérie.
- Que Dieu soit témoin des efforts que j'ai fournis en ayant pour seul objectif le bonheur de notre pays dans l'unité de son peuple

DISCOURS 6

- Le séisme qui a frappé notre pays mercredi 21 mai 2003 a laissé un impact foudroyant
- et relever le défi imposé par cette catastrophe qui a touché les habitants de quatre wilayas du centre du pays.
- La solidarité s'est manifestée dans ses plus belles images entre les citoyens sinistrés et le reste des habitants du pays.
- L'aide des citoyens et des établissements affluèrent des différentes régions du pays
- le terrorisme aveugle qui a semé destruction et massacre à travers le pays
- faire de la souffrance du peuple algérien des fonds de commerce aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
- Conscient de cette vérité, le peuple algérien s'est engagé à rétablir la concorde nationale à travers l'ensemble du pays.
- ce qui a permis au pays de renouer avec la stabilité et la sécurité
- . l'Algérie jouit d'une place de choix à l'extérieur grâce à son peuple qui s'est affirmé dans son pays en recouvrant sa place et son respect à l'extérieur,
- Les positions politiques équilibrées de notre pays et ses relations internationales basées sur le principe du respect mutuel
- Je salue également le rôle joué par les médias dans notre pays
- s'élargit à d'autres domaines du développement du pays,

DISCOURS 7

- Nous revoilà évoquant encore une fois la fatalité qui a frappé notre pays Nous revoilà évoquant encore une fois la fatalité qui a frappé notre pays
- séisme destructeur qui a touché une large partie de notre pays
- toutes ces femmes et ces hommes qui se sont précipités, dans toutes les régions du pays, vers les centres de transfusion sanguine
- informer et maintenir le contact entre les familles à l'intérieur et à l'extérieur du pays
- Nos remerciements et notre gratitude vont au mouvement de solidarité internationale qui s'est immédiatement manifestée pour aider notre pays
- Je parle de cette campagne dont les auteurs n'ont pas pardonné à notre pays d'être tel qu'il veut être
- Il est clair que certaines régions de notre pays présentent des failles
- connaissent parfaitement les potentialités du pays mais demandent néanmoins, des miracles
- de ceux qui désirent réellement résoudre les problèmes du pays

- Réagissons comme un seul homme qui n'accepte point de critique quant à l'image du pays
- l'unité notre objectif, la relance du pays notre finalité
- nous nous consacrons à prendre en charge les séquelles de la secousse qui a frappé certaines wilayas du pays.
- il n'y a pas de place à la confrontation quand le pays est à la dérive
- il n'y a pas de place à l'animosité quand le pays souffre

DISCOURS 8

- en me consacrant, ... avec encore plus de conviction et d'énergie au service de notre pays
- je suis fier de mon peuple et de mon pays
- Le succès total de cette élection du 8 avril place désormais, notre pays parmi les nations les plus modernes
- de son adhésion à une gestion démocratique du pays.
- à être confiants dans l'avenir de notre pays
- nous pouvons développer notre pays,

DISCOURS 9

- en me confiant la lourde et difficile responsabilité de diriger le pays
- Les élections qui viennent de se dérouler dans notre pays
- dans un même élan de solidarité et d'attachement à notre pays.
- Trop de sang avait coulé et notre pays donnait de lui une bien triste image
- consacrer l'ensemble de nos énergies et de nos ressources au développement de notre pays
- dans l'image que nous donnons de notre pays au monde entier
- continuer à redorer le blason terni du pays sur la scène internationale
- En matière économique, notre pays se trouve à un moment décisif de son redéploiement
- d'installer durablement le pays dans une trajectoire de croissance
- par la position financière extérieure considérablement renforcée de notre pays
- Il est vital pour notre pays de se dégager progressivement
- notre pays s'est renforcé par sa victoire démocratique
- , permettant à cette belle région de notre pays, de renouer avec la prospérité
- à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple.
- leur attachement à leur pays
- une preuve indéniable de l'intérêt qu'ils portent à l'évolution de notre pays
- La même situation s'est d'ailleurs, présentée dans beaucoup d'autres pays du monde
- en retrouvant à travers l'histoire de notre pays,
- pour faire de notre pays cette Algérie qui a redonné à ses enfants la dignité
-

DISCOURS 10

- et d'engager le pays sur le chemin d'un pays fort, serein et prospère dont nous rêvons tous.
- notre pays a pu reprendre résolument le chemin de son développement.
- qu'il contribue effectivement à la production et à la richesse nationale ainsi qu'au développement technologique du pays.
- à la richesse nationale ainsi qu'au développement technologique du pays.
- notre pays a retrouvé toute sa place dans le concert des nations

« ALGERIE »

DISCOURS 1

- pour l'avenir de l'Algérie
- j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie
- l'Algérie se doit de se doter des moyens de s'intégrer à ce mouvement général
- L'Algérie a des potentialités réelles.
- Vive l'Algérie.

DISCOURS 2

- que l'Algérie appartient à tous ses enfants,
- ceux qui n'ont jamais cessé de croire en l'Algérie et en sa capacité à se relever des plus dures épreuves
- L'Algérie a le droit de compter sur ses cadres
- Je lance un appel à la mobilisation de toutes les élites de l'Algérie
- Nous entendons redevenir pleinement l'Algérie,
- Au regard de la position géographique de l'Algérie
- , l'Algérie n'a pas sombré
- Vive l'Algérie !

DISCOURS 3

- l'Algérie se réveillerait comme par enchantement dans la paix et la concorde civile.
- Mais, chacun a conscience ou, tout le moins, ressent que l'Algérie s'est réveillée différente
- toute la société civile s'est retrouvée en un seul front, celui de la paix, sous un seul étendard, celui de l'Algérie.
- la maison Algérie, exige qu'il n'y ait plus d'intégrisme du tout.
- C'est une grande école que l'Algérie vient d'inaugurer
- renouvelé le serment pour que vive l'Algérie.

- Vive l'Algérie.

DISCOURS 4

- à tous les jeunes d'Algérie
- Alors que je crains avant tout pour l'Algérie le mal qui peut lui venir de certains de ses propres enfants

DISCOURS 5

- Nous ne pouvons pas faire comme si l'Algérie ne venait pas de vivre depuis plus d'une décennie une crise nationale multiforme qui a failli emporter l'Etat républicain.
- de l'amour et du respect que les Algériens se doivent les uns aux autres du seul fait de leur appartenance à une Algérie une et indivisible
- De même, chaque Algérien doit comprendre qu'il n'est jamais légitime de prétendre à l'exclusivité lorsque sont en jeu des intérêts de dimension nationale, je veux dire les intérêts de l'Algérie et ceux de tous les Algériens où qu'ils se trouvent
- Je suis profondément convaincu que l'Algérie a aujourd'hui les capacités et les moyens d'assumer l'identité totale de son peuple, identité pleine et entière.
- Il en a été de même de la récupération de l'arabité de l'Algérie
- Elle implique surtout la valorisation de l'histoire millénaire de l'Algérie dans toutes ses étapes et la consécration des luttes qui ont contribué à forger la personnalité algérienne et à consolider l'unité du peuple algérien
- J'ai donc librement choisi de constitutionnaliser la langue amazighe en tant que langue nationale, n'ayant en vue que l'intérêt supérieur de l'Algérie.
- le terrorisme qui a terni l'image de l'Algérie et celle de l'Islam et des musulmans,
- jamais la facture sociale per capita de l'Algérie n'a été aussi lourde qu'aujourd'hui
- Il est donc normal, il est donc naturel que d'une frontière à l'autre de l'Algérie s'expriment des revendications socio-économiques
- En plus de la démocratisation de l'enseignement et de la gratuité de la médecine, l'Algérie reste l'un des rares pays au monde, voire le seul à octroyer des bourses à 84 % de ses étudiants
- L'Algérie a les capacités de réaliser ses ambitions
- Ils ont montré à travers la succession des générations que l'Algérie est capable de relever tous les défis.
- de notre pays à tous, l'Algérie.

- Quant à moi, je pense avoir libéré ma conscience et accompli mon devoir envers l'Algérie et envers le peuple algérien

DISCOURS 6

- les inondations et la sécheresse qui a touché l'Algérie des décennies durant et pour lesquels l'Algérie a consacré des fonds destinés initialement au développement du fait de l'homme en entretenant la discorde, la fitna et le terrorisme aveugle
- Un terrorisme contre lequel l'Algérie a lutté seule
- l'Algérie jouit d'une place de choix à l'extérieur grâce à son peuple

DISCOURS 7

- Aux milliers de familles endeuillées..., je dis que toute l'Algérie est à leurs côtés et prie Dieu, ...d'accorder à nos morts sa miséricorde.
- L'Algérie, toute l'Algérie, avec tous ses enfants animés des sentiments de fraternité et de sympathie se tient aux côtés de ceux qui pleurent leurs morts
- L'Algérie se tient aux côtés de tous ceux qui n'ont plus de toits pour les abriter
- L'Algérie est solidaire avec tous ceux-là
- D'autres estiment que l'Algérie ne pourra avancer tant que sa voix ne domine les autres.
- Je reste ouvert à toute proposition et à toute opinion au service de l'Algérie, l'Algérie et ses intérêts seulement
- Et si nous assistons, en Algérie, grâce à la méthode choisie par le peuple pour lutter contre le terrorisme, aux derniers épisodes de ce phénomène, le monde entier s'active dans ce sens après la propagation de ce dernier.
- Si vous évoquez l'image de l'Algérie à l'extérieur, je répondrai que celle-ci est éclatante et respectable comme cela s'est traduit par la sympathie manifestée suite à cette dernière épreuve.
- Je suis un homme de paix et en tant que tel j'appelle à la concorde et à la réconciliation nationale, à l'unification des rangs et au dialogue pour l'intérêt de l'Algérie et l'Algérie uniquement.

DISCOURS 8

- Ensemble, nous pourrons construire une Algérie forte et digne.

- Vive l'Algérie éternelle

DISCOURS 9

- Le seul miracle reste le travail, le travail du peuple algérien tout entier. Il fera l'Algérie d'aujourd'hui, et de demain
- L'Algérie a plus que jamais besoin que les meilleures performances de ses enfants soient au rendez-vous.
- Nous comprenons leurs préoccupations car, comme je l'ai maintes fois répété, la Kabylie ne serait rien sans l'Algérie, et l'Algérie ne serait pas l'Algérie sans la Kabylie
- ... et à sa jeunesse de contribuer, aux côtés de tous les jeunes d'Algérie, à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple.
- pour faire de notre pays cette Algérie qui a redonné à ses enfants la dignité et leur permet de faire des rêves d'avenir.
- J'engage tous les jeunes à participer à cette grande et exaltante œuvre de construction d'une Algérie forte et digne
- Vous venez de m'investir d'une très lourde responsabilité. Si je vous remercie de votre confiance, je veux également, vous adresser un appel à reprendre espoir dans l'avenir de l'Algérie et dans le vôtre.
- Apprenons à nous aimer et à nous comprendre, apprenons à joindre nos énergies vers un même but, celui d'être fidèles au rêve qui a animé nos martyrs, cette image d'une Algérie indépendante et d'un peuple algérien debout et fier, pour laquelle, ils ont souffert et accepté le sacrifice suprême.
- Vive l'Algérie éternelle

DISCOURS 10

- l'Algérie aura besoin de toutes les compétences qu'elle recèle
- Fidèle à cet héritage, l'Algérie continuera, sur la scène internationale, à agir pour la promotion d'un monde plus juste et plus solidaire.

« PEUPLE »

DISCOURS 1 :

- Au moment où je prends mes fonctions de Président de la République, de par la volonté libre et définitivement souveraine du peuple algérien, c'est un sentiment de profonde gravité que je ressens
- C'est pourquoi, au nom du peuple, grâce à lui et pour lui, j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie, ...

DISCOURS 2 :

Peuple algérien, (9fois)

- et il n'est que naturel, qu'ayant à peser essentiellement sur les processus de réalisation de son avenir, le peuple algérien soit informé régulièrement ... de l'état et de la marche des affaires de la nation.
- et grâce à l'action de l'Armée Nationale Populaire et des forces de sécurité, était alors conjuré le péril imminent de l'anéantissement national, préservées l'intégrité du territoire et l'unité du peuple,
- Pour ceux qui refusent d'être les ennemis de leur peuple.
- Exprimant les valeurs profondes de tolérance et de générosité de notre peuple.
- Aussi vous demanderai-je d'assurer avec constance votre soutien à la mise en œuvre de cette vaste entreprise que, pour ma part, fidèle à mon engagement et au mandat du peuple, je me déclare résolu, avec l'aide de Dieu et la vôtre, à poursuivre sans ménager mes efforts ni relâcher ma détermination.
- Loin de moi l'idée de provoquer quiconque, car, moi-même, j'ai longtemps célébré la fierté de notre grand peuple.
- nous ne pouvons prétendre, même à supposer que nous sommes le peuple élu de Dieu, à une place honorable dans le monde sans rompre avec la médiocrité
- Nous entendons désormais mettre en œuvre les choix décidés librement par le peuple loin de toute ingérence.

DISCOURS 3 :

- Le peuple algérien vient de dire son mot, il a choisi avec clarté, de dire oui ...
- Mais par delà la clarté du choix, le peuple, par son vote massif, ..., a exprimé, tout aussi clairement, un message sublime à tous ceux qui le croyait incapable de raison,
- C'est, tous simplement, la victoire du peuple sur lui-même.
- Cet espoir n'est pas irréaliste, car il prend sa source dans la grande leçon administrée par le peuple

- Puisse chacun y retenir les meilleurs enseignements, pour qu'à l'avenir, chacun des compétiteurs en politique, garde l'œil rivé à la société et l'oreille attentive à son peuple
- Chaque fois qu'une question engageant le devenir de la nation ou mettant en jeu des intérêts fondamentaux du peuple se pose, je n'hésiterai pas à en référer à lui,
- La souveraineté du peuple ne peut lui être confisquée indéfiniment, car il est le dernier recours lorsque s'entremêlent les intérêts et s'entrechoquent les idéologies.
- ou ceux qui, par les moments d'errements, ont répondu, enfin, à l'appel de leur peuple et réintégré les rangs de la société.
- L'engagement du peuple pour la concorde civile oblige tous les agents de l'Etat à faire preuve de diligence ... car la paix à construire signifie, pour le peuple, la fin de tous les terrorismes, et pas seulement du terrorisme armé.
- L'engagement du peuple est, enfin, une source d'émulation supplémentaire pour ceux qui sont encore dans la voie de la violence, pour se ressaisir et réintégrer la société.
- ceux qui restent sourds à l'appel généreux de leur peuple, ceux-là, se seront mis définitivement hors-la-loi. L'Etat et le peuple seront alors en droit et auront même le devoir de mettre en œuvre tous les moyens pour les empêcher de nuire davantage
- La loi est tolérante et, dans son immense générosité, le peuple leur a accordé sa clémence comme jamais ne l'a fait aucun peuple avant lui, si tant est qu'il existe un peuple qui a autant souffert.
- Je prends acte du changement, je prends acte que le peuple, dans sa majorité, a choisi la paix. C'est maintenant la responsabilité de tout le peuple, de toute la société civile. C'est un véritable contrat de civilisation que le peuple vient de conclure avec lui-même.
- J'y dérogerais pour ma part, car le peuple, aujourd'hui, a récupéré une grande part de sa souveraineté
- Par leur extraordinaire ferveur, nos frères immigrés, ont voulu lancer un grand cri de cœur à la mère-patrie, ils proclament ainsi leur solidarité avec leur peuple et leur disponibilité à participer à la reconstruction du pays..... pour y savourer le repos mérité au sein de son peuple.
- au cas où j'aurai failli à l'endroit de la société et du peuple.
- Dans une telle démarche, j'ai trouvé le soutien auprès de Dieu d'abord et ensuite du peuple,
- un référendum populaire qui a traduit la volonté de la majorité écrasante du peuple, ne signifie nullement que ce peuple adhère unanimement à cette démarche.
- Au nom du peuple algérien, et à son service exclusif, nous veillerons à accorder notre amitié à ses amis et à manifester notre inimitié à ses ennemis. Je ne répéterai jamais assez aux enfants de ce peuple qu'ils doivent comprendre une bonne fois pour toutes, que ni eux, ni les

DISCOURS 4 :

- dont la force réside dans l'unité du peuple,

DISCOURS 5 :

- Il n'est de vainqueurs que Dieu et le peuple algérien tout entier
- Je suis profondément convaincu que l'Algérie a aujourd'hui les capacités et les moyens d'assumer l'identité totale de son peuple,
- Cette unité identitaire du peuple algérien fut le ciment de sa résistance nationale
- C'est donc bien de l'identité du peuple algérien dans son intégralité qu'il s'agit lorsque l'on parle d'amazighité
- et la consécration des luttes qui ont contribué à forger la personnalité algérienne et à consolider l'unité du peuple algérien
- Nous appartenons à un peuple particulièrement éprouvé par l'Histoire.
- Avec l'aide de Dieu, avec la volonté de notre peuple, avec l'énergie de sa jeunesse, nous réussirons nous aussi à rattraper un monde qui progresse à pas de géant.
- Quant à moi, je pense avoir libéré ma conscience et accompli mon devoir envers l'Algérie et envers le peuple algérien. Que Dieu soit témoin des efforts que j'ai fournis en ayant pour seul objectif le bonheur de notre pays dans l'unité de son peuple et le dynamisme créateur de sa jeunesse.

DISCOURS 6 :

- En cette douloureuse circonstance où le peuple algérien continue d'enterrer ses morts
- Y a-t-il plus vraie que la parole de Dieu? Dieu, Tout Puissant, a mis le peuple algérien à l'épreuve à travers les temps et des circonstances différentes
- Et en toute situation, le peuple algérien a pu grâce à sa foi en Dieu, sa patience et son endurance face aux aléas et grâce aux mesures et décisions arrêtées par le gouvernement, surmonter les épreuves et les crises.
- C'est le cas du peuple algérien qui a donné à cet événement et à la patience tout leur sens
- Dieu ne vient en aide à un peuple si celle-ci n'agit pas dans ce sens.
- Le peuple algérien a saisi cela et a agit dans ce sens
- ceux qui veulent faire de la souffrance du peuple algérien des fonds de commerce aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
- Cependant, le peuple algérien, forgé par les épreuves ... ne prête plus attention aux porte-voix des tendancieux et des haineux qui distillent contre lui leur venin .
- Le peuple algérien a pris conscience que la réussite n'est possible que par la conjugaison des efforts de tous ses enfants, sans exception.

- Conscient de cette vérité, le peuple algérien s'est engagé à rétablir la concorde nationale à travers l'ensemble du pays.
- Nul doute que notre peuple, qui, isolé du monde, a lutté seul contre le terrorisme et fait face aux catastrophes des années durant, est très touché par la sympathie et la solidarité des peuples du monde entier
- Ces peuples n'auraient jamais réagi si notre peuple ne leur avait porté secours.
- L'Algérie jouit d'une place de choix à l'extérieur grâce à son peuple qui s'est affirmé dans son pays en recouvrant sa place et son respect à l'extérieur, et l'extérieur ne peut être que le reflet de l'intérieur.
- Cette appréciation s'est largement manifestée lors du drame qui a affecté notre peuple et où nous avons assisté à une expression noble et sincère de sympathie, de solidarité et d'amitié envers notre peuple face à cette épreuve
- Même si la mobilisation de tous relève du sens du devoir envers la patrie et le peuple ... je note ... avec fierté, l'esprit de solidarité et le sens élevé de responsabilité dont a fait preuve notre armée populaire nationale
- Je tiens aussi, au nom du peuple algérien, à valoriser et à saluer les efforts consentis par les Etats et les gouvernements frères
- Cette solidarité ... sont des marques de l'estime et de la considération que vouent le monde, ses souverains, ses chefs d'Etats et de gouvernements et ses peuples, au peuple algérien, son Etat et ses institutions.

DISCOURS 7 :

- au nom de vous tous et au nom du peuple algérien,
- A l'intérieur, par le respect de l'unité de son peuple et de son intégrité territoriale et la préservation de ses composantes et de son identité
- L'Etat a traité et traite les questions de notre peuple à partir de notre authenticité, de nos valeurs et traditions
- Et si nous assistons, en Algérie, grâce à la méthode choisie par le peuple pour lutter contre le terrorisme, aux derniers épisodes de ce phénomène, le monde entier s'active dans ce sens après la propagation de ce dernier.
- Et si votre question concerne l'intérieur, je vous informe que nous comptons sur le peuple, tous les enfants du peuple,
- , il n'y a pas de place à l'animosité quand le pays souffre il n'y a pas de place à tout cela quand le peuple appelle à l'unité et à la prise en charge des problèmes de toutes les régions sans exception.

DISCOURS 8 :

- en me consacrant, ... au service de notre pays, dont je place l'intérêt au-dessus de tout et au service de notre peuple, dont je connais les aspirations et dont je partage les douleurs et les joies.

- Laissez-moi vous dire, en toute sincérité, que je suis fier de vous, je suis fier de mon peuple et de mon pays
- Le succès total de cette élection du 8 avril place désormais, notre pays parmi les nations les plus modernes par la maturité de son peuple

DISCOURS 9

- celle d'un peuple conscient de ses responsabilités
- comme l'histoire l'a toujours montré, un peuple qui a une telle conscience de ses intérêts et de ses devoirs, ne pourra jamais être entraîné dans des aventures mettant en cause son devenir et l'avenir de ses jeunes générations.
- L'unanimité avec laquelle cette proposition a été appuyée par le peuple
- Je voudrais que ce deuxième mandat, que vient de me confier le peuple algérien, serve à consolider les résultats de la Concorde Civile.
- car l'épreuve douloureuse et tragique qu'il vient de traverser aura durci la volonté de notre peuple et affermi son aspiration au progrès et à la prospérité.
- Dans son message simple, mais puissant, avec une maturité exemplaire et un sens élevé des responsabilités, le peuple vient d'exprimer, avec force, son adhésion aux réalisations accomplies dans chaque secteur durant le premier quinquennat.
- Le peuple a livré son verdict d'adhésion. Je suis et resterai à son service
- Il n'y a pas de miracle et je n'ai pas la prétention de pouvoir faire des miracles. Le seul miracle reste le travail, le travail du peuple algérien tout entier.
- J'appelle tout le peuple à renouer avec les valeurs du travail. J'appelle tout le peuple à partir en guerre contre le laisser-aller, le gaspillage, la mauvaise gestion.
- Au sein du monde arabe, où il soutiendra, naturellement et sans faille, la juste lutte du peuple palestinien
- Je suis confiant que nous parviendrons à une solution satisfaisante, permettant à cette belle région de notre pays, de renouer avec la prospérité et avec la joie de vivre, et à sa jeunesse de contribuer, aux côtés de tous les jeunes d'Algérie, à porter haut la gloire de notre pays et la dignité de notre peuple.
- ...y prendre la place qui restera la leur, au sein de notre peuple pour contribuer avec nous à œuvrer pour sa prospérité et sa dignité.
- cette image d'une Algérie indépendante et d'un peuple algérien debout et fier

DISCOURS 10 :

- Une démarche que le peuple algérien a massivement soutenue,
- Notre peuple est en droit d'attendre que les immenses efforts qu'il a consentis pour la mise en place d'infrastructures de toute nature et des moyens de leur fonctionnement soient pleinement fructifiés.
- pour leur libération comme le peuple sahraoui et le peuple palestinien
- Les défis que nous devons relever sont immenses, mais le peuple algérien a prouvé que lorsqu'il est uni et mobilisé, il est capable de tous les prodiges.

« ALGERIENS »

DISCOURS 1

- tous ceux qui conviennent de l'impérieuse nécessité de tourner une page douloureuse de notre histoire et d'assumer avec responsabilité les séquelles d'une tragédie collective dont les Algériens seuls, et surtout les plus humbles, acquittent le tribut,
- Aussi, est-ce en manifestant clairement notre volonté de trouver ensemble, entre Algériens la solution de nos problèmes et celle d'assumer solidairement notre destin collectif que nous permettrons de soutenir plus fermement sur la scène internationale notre droit
- j'appelle tous les fils de la Patrie Algérie, Patrie de tous les Algériens, à prendre leur part à cette vaste entreprise
- C'est à tous les Algériens, par l'union, par l'effort et par la rigueur, de mériter l'avenir auquel nous aspirons.

DISCOURS 2 :

- Grâce au ressaisissement des Algériennes et des Algériens, qui condamnaient, largement et sans équivoque les voies de la violence
- Dans ce cadre, je lance un appel pressant à toutes les ressources d'initiatives et aux capacités financières des Algériens afin qu'elles se mobilisent au service du développement national
- Et, aujourd'hui, s'éclairent les chemins du dépassement d'une crise qui n'épargne ni le sang, ni les larmes, ni les souffrances des Algériens, et surtout les plus humbles.

DISCOURS 3 :

- les graines de la solidarité et du respect vis-à-vis de tous les Algériens,
- La concorde civile est, pour eux, comme pour tous les autres Algériens, le moyen de faire de leur beau pays, un havre de paix,
- Chaque Algérienne et chaque Algérien, qui adhère à cette démarche, a le devoir de répandre autour de lui, les graines de la solidarité et du respect
- Témoignez, mon Dieu, que je n'explique pas comment un Algérien puisse s'autoriser à ôter la vie d'un Algérien, ou comment un Algérien puisse, de ses propres mains, détruire son foyer
- Mon Dieu, soyez m'en témoin. Dans mon jugement, je n'ai favorisé aucun Algérien sur un autre Algérien
- c'est en interpellant la conscience de chaque Algérienne et de chaque Algérien, que je vous exhorte à saisir l'opportunité de la concorde retrouvée

DISCOURS 4 :

Algériennes, Algériens,

- C'est à nous Algériens et à nous seulement, qu'il appartient de résoudre nos difficultés
- c'est entre Algériens, et entre Algériens seulement, qu'il nous faudra rechercher les solutions pour consolider les fondements modernes de l'Etat.
- Alors que je crains avant tout pour l'Algérie le mal qui peut lui venir de certains de ses propres enfants, je suis convaincu que les Algériens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, du Centre ou du Sud, restent attachés à leur pays,

DISCOURS 5 :

- Nous nous inclinons tous avec beaucoup d'émotion et de tristesse, devant la mémoire de toutes les Algériennes et de tous les Algériens frappés par ces tragiques événements
- Il s'agit de le préserver des faiblesses de toute jeune expérience démocratique et de le développer en le nourrissant de la sincérité, de l'attachement profond au devenir collectif des Algériens, de l'amour et du respect que les Algériens se doivent les uns aux autres
- De même, chaque Algérien doit comprendre qu'il n'est jamais légitime de prétendre à l'exclusivité lorsque sont en jeu des intérêts de dimension nationale, je veux dire les intérêts de l'Algérie et ceux de tous les Algériens où qu'ils se trouvent
- Pour nous, la plate-forme d'El Kseur répond aux mêmes exigences car la dynamique dont elle est porteuse, interpelle l'ensemble des Algériennes et des Algériens et les concerne tous
- L'amazighité, l'arabité, l'islamité ne sont pas propres à une partie seulement des Algériens, elles définissent ensemble l'algérianité.
- . Les difficultés de ces régions sont partagées par tous les Algériens à travers le territoire national, leurs frustrations aussi.
- seul cadre à même de fournir de nouvelles opportunités pour les jeunes Algériens à travers l'ensemble du pays
- L'énergie de notre jeunesse, le talent, la créativité des Algériennes et des Algériens devront permettre d'assurer dans la continuité, le développement de notre pays
- Que les Algériens soient à leur tour à la hauteur de l'événement.

DISCOURS 6 :

- Les efforts se sont conjugués, les sentiments soudés et les Algériens se sont unifiés dans ce moment extrêmement difficile pour apporter aide et assistance et compatir à la douleur des éprouvés
- Les Algériens ont, dans un bel élan de générosité et de noblesse manifesté un soutien sans faille et une solidarité exemplaire avec les personnes touchées par ce malheur.
- notre peuple, ..., est très touché par la sympathie et la solidarité des peuples du monde entier venus pour aider les Algériens à sauver des vies humaines ensevelies sous les décombres.

DISCOURS 7 :

Algériennes, Algériens, (6fois)

- . Cependant, cette campagne n'entamera point la détermination de toutes les Algériennes et de tous les Algériens qui se sont mobilisés sur le terrain
- Mais, du moment que l'Etat est l'Etat de tous les Algériens alors, il les entend tous avec leurs différences et leurs tendances et avec le même intérêt.

DISCOURS 8 :

Algériennes, Algériens,

- Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, je continuerai à être le Président de toutes les Algériennes et de tous les Algériens,
- Encore une fois, je voudrais exprimer mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance à tous les Algériens jeunes et moins jeunes qui m'ont honoré de leur choix et de leur confiance.

DISCOURS 9 :

Algériennes, Algériens,(3fois)

- , combien je suis fier de vous, de toutes les Algériennes et de tous les Algériens, qui ont donné au monde une image digne de respect
- C'est parce que le terrorisme a été vigoureusement et efficacement réduit à quelques poches de résistance que les Algériens ont pu porter leur attention sur les problèmes qui ont fait l'objet de la campagne.
- Cette élection et la campagne qui l'a précédée ont, d'autre part, montré l'aptitude des Algériens à s'accommoder de la démocratie dans notre vie politique.
- . L'attitude des Algériens, qui ont eu à opérer des choix, engageant leur avenir et leur responsabilité,
- Notre tempérament d'Algériens ou plus généralement de méditerranéens, connus pour leur exubérance et la volubilité de leurs réactions, peut expliquer ces écarts
- Il fallait que cela cesse et que, ..., les Algériens oublient le langage de la haine et reviennent à la raison et à une vie normale
- les Algériennes et les Algériens voulaient que s'instaure enfin la Concorde Civile à laquelle je les appelais.
- En toute bonne foi, on doit reconnaître que cette politique a largement, réussi à rendre aux Algériens le goût de la vie,
- L'effort de construction nationale auquel tous les Algériens, ..., sont appelés à participer, sera fondé sur les valeurs sûres du travail, de la compétence, du mérite, ...
- J'appelle chaque Algérienne, chaque Algérien, à s'investir pleinement dans cette œuvre de redressement et de renouveau national.

DISCOURS 10 :

Algériennes, Algériens,

- . Mais je veux assurer toutes les Algériennes et tous les Algériens de ma détermination à continuer d'agir dans la seule perspective des intérêts supérieurs de la nation
- ...en rayonnant dans le monde et en contribuant à soutenir la fierté d'être Algérien.

INDEX DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Nombre des discours de Bouteflika de 1999 à 2009.....	138
<u>Tableau 2</u> : Style et catégories de mots dans le discours 1, présenté par Tropes.....	146
<u>Tableau 3</u> : Style et catégories de mots dans le discours 2 présenté par Tropes.....	147
<u>Tableau 4</u> : Style et catégories de mots dans le discours 3, présenté par Tropes.....	148
<u>Tableau 5</u> : Style et catégories de mots dans le discours 4, présenté par Tropes.....	149
<u>Tableau 6</u> : Style et catégories de mots dans le discours 5, présenté par Tropes.....	150
<u>Tableau 7</u> : Style et catégories de mots dans le discours 6, présenté par Tropes.....	151
<u>Tableau 8</u> : Style et catégories de mots dans le discours 7, présenté par Tropes.....	152
<u>Tableau 9</u> : Style et catégories de mots dans le discours 8, présenté par Tropes.....	153
<u>Tableau 10</u> : Style et catégories de mots dans le discours 9, présenté par Tropes.....	154
<u>Tableau 11</u> : Style et catégories de mots dans le discours 10, présenté par Tropes.....	155
<u>Tableau 12</u> : Les pronoms personnels dans les discours de Bouteflika.....	169
<u>Tableau 13</u> : La désignation nominale.....	170
<u>Tableau 14</u> : Les désignants nationaux.....	172
<u>Tableau 15</u> : Les désignants socio-politiques.....	175
<u>Tableau 16</u> : Les pronoms et adjectifs de la première personne.....	183
<u>Tableau 17</u> : Les verbes associés à la première personne du pluriel.....	186
<u>Tableau 18</u> : Les fonctions du Nous chez Bouteflika.....	190
<u>Tableau 19</u> : Les différentes valeurs du Nous dans les discours de Bouteflika.....	192
<u>Tableau 20</u> : Les valeurs référentielles des possessifs Notre et Nos.....	201
<u>Tableau 21</u> : Les différents énoncés de forme "si P, Q".....	226

<u>Tableau 22</u> : Les mots construits en RE- associés au substantif "État".....	253
<u>Tableau 23</u> : Les déterminants accompagnants le substantif "Pays".....	259
<u>Tableau 24</u> : Les déterminants qui accompagnent le substantif "Algérien".....	279
<u>Tableau 25</u> : Les termes d'adresse dans les discours de Bouteflika.....	283

TABLE DES MATIÈRES

DEDICACES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION.....4

CHAPITRE I. ANCRAGE THEORIQUE ET CHOIX METHODOLOGIQUES

I.1. L'ANALYSE DU DISCOURS.....	15
I.1.1- L'analyse du discours à la française.....	17
I.1.2.Origines philosophiques	21
I.1.3. Les Différentes approches en analyse du discours.....	24
I.1.3.1.Théories de l'énonciation	26
I.1.3.1.1. Énoncé / Énonciation.....	28
I.1.3.1.2. Les différents indices de la subjectivité	34
a) Embrayeurs et /ou déictiques	36
b) S'agit-il d'anaphores ?.....	37
c) Les différents embrayeurs.....	38
I.1.3.2. L'Approche pragmatique.....	44
I.1.3.2.1. Les étapes de l'évolution de la pragmatique.....	44
I.1.3.2.2.Pragmatique intégrée : Le point de vue de Ducrot.....	45
I.1.3.3- Dialogisme vs Polyphonie	48
I.1.3.3.1. Les concepts de dialogisme et de polyphonie chez Bakhtine.....	50
I.1.3.3.2. Nouvelle polyphonie : Oswald Ducrot.....	51
I.1.3- La notion de discours.....	54
I.1.3.1. La définition du mot Discours.....	57
I.1.3.2. Le discours une donnée sociale.....	58
I.1.3.3. Le discours comme action.....	59

I.2. THEORIE DE L'ARGUMENTATION.....	61
I.2.1. L'analyse argumentative.....	62
I.2.1.1. Fondements et approches d'une théorie de l'argumentation.....	62
I.2.1.1.1. Fondements rhétoriques.....	63
I.2.1.1.2. Fondements logiques.....	65
I.2.1.1.3. Fondements pragmatiques.....	66
I.2.1.1.4. Entre visée argumentative et dimension argumentative.....	68
I.2.1.2. Argumentation linguistique vs Argumentation discursive.....	70
I.2.1.2.1. Théorie de l'argumentation dans le discours développée par Amossy.....	71
I.2.1.2.2. Charaudeau et la problématique d'influence.....	74
I.2.1.3. Dispositif d'énonciation.....	76
I.2.1.3.1. Comment se définit un auditoire ?.....	77
I.2.1.4. Les savoirs partagés : fondement de l'argumentation.....	81
I.2.1.4.1. La notion de doxa.....	83
I.2.1.4.2. La notion de "lieu commun" comme schème logico-discursif.....	84
I.2.2. Stratégies argumentatives.....	87
I.2.2.1. Approche définitoire.....	87
I.2.2.2. Logos ou raisonnement logique.....	88
I.2.2.3. Stratégies éthiques et stratégies pathétiques.....	90
I.2.2.3.1. Stratégies éthiques.....	90
I.2.2.3.2. Stratégies pathétiques.....	95

CHAPITRE II : OBJET, CORPUS ET OUTILS D'ETUDE.

II.1. OBJET D'ETUDE : LE DISCOURS POLITIQUE.....	100
II.1.1. Le Discours politique : un genre discursif.....	100
II.1.1.1. La notion de genre aujourd'hui.....	101
II.1.1.2. La notion de genre selon différents points de vue.....	104
II.1.1.3. Les différentes conceptions de la notion de genre discursif.....	107
II.1.1.3.1. Selon Bakhtine.....	107
II.1.1.3.2. Selon Charaudeau.....	108
II.1.1.3.3. Selon Maingueneau.....	112
II.1.2. Le genre politique.....	115

II.1.2.1. Idéologie vs Politique.....	115
II.1.2.1.1. La notion d'idéologie.....	116
II.1.2.1.2. La notion de représentation sociale chez Charaudeau.....	118
II. 1.2.2. Les caractéristiques du discours politique.....	119
II.1.2.3. Les contraintes du discours politique.....	122
II.1.3 L'argumentation dans le discours politique.....	126
II.1.3.1. Le discours politique entre convaincre et persuader.....	126
II.1.3.2. Les différents types d'arguments dans le discours politique.....	127
II.1.4. Le discours politique algérien : un discours populiste.....	128
II.1.4.1. Le populisme en Algérie.....	130
II.1.4.2. Le discours populiste en Algérie.....	131
II.1.4.3. La notion de peuple dans le discours politique algérien.....	132
II.2. CHOIX DU CORPUS.....	133
II.2.1. Pourquoi les discours du président Bouteflika ?.....	135
II.2.2. Présentation du corpus existant.....	136
II.2.3. Constitution du corpus de référence.....	139
II.2.3.1. Présentation et description du corpus de référence.....	139
II.2.3.2. Tropes V8, un outil de travail.....	143
II.2.3.3. Présentation de chaque discours.....	145
II.2.4. Corpus d'analyse.....	156
II.2.4.1. Constitution du corpus d'analyse : Les désignants.....	158
II.2.4.1.1. La notion de désignation.....	159
II.2.4.1.2. Les différentes conceptions de l'acte de nommer.....	159
II.2.4.1.3. Désignation vs Référence.....	160
II.2.4.1.4. Les descriptions définies.....	163
II.2.4.1.5. Les noms propres.....	163
II.2.4.1.6. Les démonstratifs.....	165
II.2.4.1.7. Les pronoms.....	165
II.2.4.2. Premier corpus de travail : la désignation pronominale.....	166
II.2.4.3. Deuxième corpus de travail: la désignation nominale	170

CHAPITRE III : LA DESIGNATION COMME STRATEGIE ARGUMENTATIVE DANS LE DISCOURS D’A. BOUTEFLIKA : ANALYSE ET INTERPRETATION.

INTRODUCTION	177
III.1. LA DESIGNATION PRONOMINALE : Je/Nous et les autres.....	180
III.1.1. Etude de la désignation pronominale de la première personne.....	181
III.1.1.1. La première personne du pluriel : Nous.....	184
III.1.1.1.1. Les fonctions du Nous chez Bouteflika.....	185
III.1.1.1.2. Les valeurs du nous chez Bouteflika.....	191
a) Le Nous national.....	191
b) Le Nous locuteur collectif.....	193
c) Le Nous idéologique.....	194
III.1.1.1.3. Les formes adjectivales de Nous : Notre et Nos.....	199
III.1.1.2. Quand Bouteflika dit Je : construction des différents ethos	202
III.1.1.2.1. Les verbes associés à Je.....	204
a) Les verbes déclaratifs.....	204
b) Les verbes d’opinion.....	206
c) Les verbes de sentiments.....	207
d) Les verbes exhortatifs.....	209
III.1.1.2.2. Les autres procédés énonciatifs employés par Bouteflika.....	210
a) L’emploi des adjectifs.....	210
b) L’emploi des adverbes.....	211
c) L’emploi des substantifs.....	212
d) La négation polémique.....	212
III.1.1.2.3. La référence religieuse et la construction de l’ethos.....	214
III.1.1.2.4. Les figures identitaires dans les discours de Bouteflika.....	215
a) Les ethos de crédibilité.....	216
b) Les ethos d’identification développés par Bouteflika.....	219
III.1.2- Les autres ou l’auditoire visé : L’emploi du vous..... ;.....	223
III.2. LA DESIGNATION NOMINALE : Etude des désignants nationaux	233
III.2.1- Les désignants territoriaux: Pays, Nation, Algérie, Patrie, État.....	233

III. 2.1.1- Marginalisation ou sous-emploi de Patrie.....	235
III.2.1.2.- Equivalence entre Nation et État.....	241
III.2.1.2.1. Nation :Entité collective et objet passif.....	241
III.2.1.2.2. État : L’institution officielle et l’agent actif.....	247
III.2.1.3- Pays, un bien commun.....	258
III.2.1.4. Algérie, lieu d’appartenance et de possession.....	261
III.2.2. Les désignants sociopolitiques	269
III.2.2.1. Peuple : le désignant collectif.....	271
III.2.2.1.1. La notion de peuple dans les discours de Bouteflika.....	271
III.2.2.1.2. La représentation du peuple.....	272
III.2.2.1.3. Peuple et religion dans les discours de Bouteflika.....	276
III.2.2.2. Les Algériens entre eux.....	277
III.3. LA DESIGNATION INTERPELLATIVE.....	281
III.3.1. Citoyens, citoyennes.....	284
III.3.2. Mes chers compatriotes.....	285
III.3.3. Chères sœurs, chers frères	285
CONCLUSION	287
BIBLIOGRAPHIE	292
ANNEXES	307
A- La désignation pronominale.....	308
B- La désignation nominale.....	332
INDEX DES TABLEAUX	362
TABLE DES MATIÈRES	363

Résumé :

Notre projet de recherche est fondé sur une analyse lexico-sémantique du discours politique. Nous nous proposons d'étudier les stratégies argumentatives dans les discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika en nous penchant particulièrement sur l'étude de la désignation. Notre objectif est de voir sur quoi se base le président pour donner plus de force à sa parole en s'adressant à toute la population algérienne.

Comment se désigne-t-il lui-même et comment désigne-t-il l'autre dans ses discours ?

Mots clés :

Discours politique - Argumentation-Désignation – Enonciation.

Abstract :

The present research project is founded on a lexico-semantic analysis of political speeches. Hereby, we suggest to study the argumentative strategies within the speeches delivered by the Algerian MR President Abdelaziz Bouteflika with view to target our study on designation. Our objective is, therefore, to find the bases he holds, in his speeches, in order to strengthen what he intends to convey to the Algerian population.

How does he denote himself and how does he denote the other in his speeches?

Key words:

Political speeches – Argumentation – Designation- Enonciation

ملخص

مشروع بحثنا يستند على تحليل ليكسيكو- دلالي للخطاب السياسي. نقترح دراسة استراتيجيات جدلية في خطاب الرئيس الجزائري عبد العزيز بوتفليقة ونركز خاصة على دراسة التعيين.

هدفنا هو معرفة على ماذا يركز الرئيس لإعطاء المزيد من القوة لكلمته في حديثه إلى الشعب الجزائري بأسره. كيف يشير إلى نفسه وكيف يشير إلى الآخر في خطابه؟

كلمات مفتاحية

الخطاب السياسي- التعيين- - نظرية الحجاج

Résumé de la thèse

Notre objectif de départ était de voir sur quoi se base le président algérien Abdelaziz Bouteflika pour donner plus de force à sa parole et faire adhérer son auditoire aux thèses qu'il défend. En effet, Bouteflika s'est fait remarquer, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, par son talent d'orateur. Il a su par son discours convaincre le peuple algérien de ses plus grands projets politiques, et a été élu président à trois reprises pour trois mandats consécutifs.

Nous avons travaillé sur un corpus constitué de dix (10) discours de Bouteflika, allant de 1999 à 2009. Dans ces discours l'auditoire visé est le même : le peuple algérien. Cette étude a permis de repérer et d'analyser les procédés énonciatifs utilisés par le locuteur pour référer à lui-même, à son auditoire et à l'objet de son discours.

Notre intérêt pour l'analyse du discours politique a commencé lors du travail de recherche que nous avons effectué dans le cadre du magistère. Nous nous sommes intéressée, à ce moment, aux différentes stratégies discursives auxquelles fait appel le président algérien Abdelaziz Bouteflika dans ses discours. Voulant affiner un peu plus notre travail en doctorat, nous nous sommes penchée sur l'étude d'un cas en particulier, celui de la désignation. Nous nous sommes interrogée sur les différents moyens verbaux auxquels fait appel Bouteflika pour s'adresser aux Algériens et pour les désigner dans ses discours. Ce travail porte donc sur l'emploi spécifique des désignants dans le discours politique. De là, est née la question principale de notre recherche, et qui peut être formulée comme suite : **Peut-on considérer l'emploi de certains désignants dans les discours de Bouteflika comme stratégies argumentatives ?**

Ces dernières décennies ont été marquées en Algérie par le multipartisme, suite à quoi on assiste à une multitude de discours à travers lesquels les acteurs politiques s'adressent aux citoyens pour présenter leurs programmes, défendre leurs thèses ou exprimer leurs oppositions :

- A quels types de stratégies fait appel l'homme politique algérien en s'adressant au peuple ?
- S'agit-il des mêmes stratégies employées dans différentes situations de prise de parole ou à chaque situation correspondent ses propres stratégies ?
- Les mots et expressions qui reviennent dans les différents discours ont-ils le même sens ou leur sens varie selon les situations et conditions d'emploi ?
- Quels sont les moyens verbaux utilisés par Bouteflika pour assurer à sa parole plus d'efficacité ?
- Quelles sont les modalités d'inscription du locuteur et de l'allocataire dans le discours ?

A partir de cette problématique et des différentes questions qu'elle suscite, trois hypothèses se présentent à nous. La première, est que le président algérien Abdelaziz Bouteflika donne force à son discours à travers des stratégies bien déterminées qu'il développe dans chaque situation où il est appelé à prendre la parole, en insérant toutes les catégories sociales (jeunes, femmes, intellectuels, etc.) dans une argumentation politique globale. La seconde hypothèse est que les désignants nominaux et pronominaux utilisés par Bouteflika pour référer à soi-même ou à son auditoire ne servent pas seulement d'outil de référence et d'identification, mais constituent en plus une stratégie énonciative visant à emporter l'adhésion de l'auditoire aux arguments présentés. Enfin, nous pensons qu'il existe un dénominateur commun sur lequel il fonde ses discours pour faire adhérer le plus grand nombre possible de citoyens à son/ses projet(s).

Le premier objectif de cette étude est d'examiner la façon dont le locuteur a choisi de disposer les éléments de son discours à l'intention de son auditoire. En effet, il n'est pas question d'analyser les discours du président comme matériel textuel afin de mieux comprendre la réalité politique, mais de chercher à dégager comment le locuteur s'inscrit dans ses énoncés, en montrant comment le sens d'un discours, n'est pas tributaire de son seul contenu thématique, mais aussi de son mode d'énonciation et notamment du rapport entre locuteur / allocataire. Un mode d'énonciation qui laisse des traces dans l'énoncé.

Pour cela, nous nous sommes intéressée particulièrement à l'étude de la désignation dans les discours de Bouteflika. D'une part, nous avons étudié la désignation pronominale pour voir vers quoi s'oriente le choix du président dans l'emploi des pronoms. D'autre part, nous avons analysé les désignants nominaux (sociopolitiques) en fonction des noms qui marquent les différents discours. Nous cherchons à savoir ce que l'analyse des désignants peut apporter à la compréhension et à l'interprétation des discours choisis.

Afin de répondre à ces différentes questions et vérifier le degré de validité de nos hypothèses, nous avons constitué un corpus composé de dix (10) discours de Bouteflika. Nous nous sommes située, dans cette analyse, dans la plus petite dimension de notre corpus, c'est-à-dire au niveau du mot, en s'intéressant particulièrement au système désignatif de soi, de l'autre et des objets du monde auquel fait appel le locuteur. Nous y avons appliqué la méthode des champs lexico-sémantiques telle qu'elle fut adaptée et développée par J. Dubois dans l'étude du vocabulaire de la commune de Paris, ensuite reprise par Marcellesi et Chauveau (1971), Bonnafous (1991). Il s'agit d'appliquer les principes de l'analyse distributionnelle en considérant que pour définir une unité lexicale, il doit être fait appel aux combinaisons dans lesquelles elle entre, ainsi qu'aux propositions dans lesquelles elle est impliquée. À l'instar de Benveniste (1974), nous considérons que l'analyse sémantique nous permet d'approcher le sens des mots à partir de leur emploi en discours. Nous avons d'abord étudié les unités en prenant en considération leur environnement immédiat (analyse paradigmatique), ensuite nous avons procédé à l'analyse des propositions dans lesquelles apparaissent ces unités.

À travers ce choix de l'objet d'étude en tant que genre spécifique, nous avons envisagé de montrer que les mots utilisés par Bouteflika sont chargés de valeurs et de croyances qui renvoient à une idéologie déterminée. L'objectif sera donc de dégager, à travers l'étude du choix lexical du président son identité discursive, et par suite donc son positionnement politique.

Le présent travail se situe dans le cadre de l'analyse du discours (AD) comme technique de recherche tel qu'elle a été développée en France dans les années soixante. Nous avons opté pour ce choix, car il exprime un positionnement de l'objet de recherche considéré entre social et langagier, ce qui nous permet de savoir plus sur la face sociale qui peut nous être accessible par celle du discours. Particulièrement en ce qui concerne la détermination socio-historique des énoncés et l'événement social qu'ils constituent.

La méthode appliquée ici est celle de l'analyse du discours, dans la mesure où elle se donne l'objectif de rendre compte de faits de parole transphrastiques. Par là, nous rejoignons la dimension de l'analyse qui oppose le discours à la phrase (Gary-Prieur 2009).

Nous nous sommes engagée sur la voie de la caractérisation des discours choisis en faisant appel à trois approches issues de théories différentes.

- Tout d'abord, à la théorie énonciative telle qu'elle a été développée en France par les travaux de Benveniste (1966 et 1974), Maingueneau (1981) et Orecchioni (1999) qui repose sur l'étude du fait de langue qui renvoie à une situation de communication et met en évidence la notion de subjectivité. Nous avons cherché à dégager les traces du locuteur dans son énoncé ainsi que son positionnement par rapport à ce dernier, à son interlocuteur et au monde. Nous avons pu ainsi déterminer selon quelles règles sont établies les relations énonciateur / énonciataire, ainsi que l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé.
- Ensuite à la pragmatique considérée comme partie intégrante de la linguistique développée par certains chercheurs français tels que Diller et Récanati (1979) !!!!!, Récanati (1981) !!!!!, Ducrot (1984) !!!!!. Nous y avons fait appel, dans la mesure où elle prend en charge tous les éléments pertinents pour une interprétation complète des énoncés en contexte. A travers des aspects liés à l'énonciation des discours choisis, il s'agit de dégager le sens de l'énoncé.

- Enfin à la théorie du dialogisme de Bakhtine (1920) telle qu'elle a été présentée par Bres (2005).

Sur le plan de la méthodologie, ce travail s'inscrit dans le champ de l'analyse argumentative et plus précisément dans la tendance représentée par les travaux de chercheurs français, Charaudeau (2001, 2002b, 2005a, 2008) et Amossy (2000, 2008, 2012), qui abordent l'argumentation dans le discours d'un point de vue *non normatif*¹.

Charaudeau voit dans cette approche une pleine intégration de l'argumentation dans l'analyse du discours. D'après lui, l'analyste ne se limite pas à étudier l'usage des arguments ou le modèle d'enchaînement argumentatif, mais examine les tentatives d'agir sur l'autre par les moyens verbaux. En se plaçant dans une "problématique de l'influence", l'argumentation permet de dégager les jeux de force et insiste sur le rapport du discours au pouvoir.

Amossy situe la théorie de l'argumentation dans le discours dans la lignée de la rhétorique, en particulier celle de Perelman, comme "négociation de la différence". Présentée ainsi, l'argumentation examine la façon dont les gens s'influencent les uns les autres en utilisant les moyens verbaux en relation avec l'ethos, le pathos et le logos. Ces échanges doivent être étudiés en fonction de deux éléments : le cadre institutionnel dans lequel ils se développent et le genre discursif.

Dans leurs travaux, ces chercheurs ne visent pas à distinguer l'argumentation "fallacieuse" de l'argumentation "rationnelle", ce qui les oppose aux travaux anglophones qui se réclament de la nouvelle dialectique ou de la logique informelle et qui ont un aspect normatif, car ils examinent la validité logique des raisonnements soumis à l'autre et tentent de repérer tout ce qui ne respecte pas les règles de la délibération.

Le point de vue adopté ici est, à l'instar de Charaudeau et d'Amossy, purement *descriptif*. En effet, il s'agit de déconstruire le discours et d'essayer de retrouver ses

¹Nous parlerons en détail des points de vue de chaque linguiste dans le second point du premier chapitre.

composantes afin de dégager la logique qui préside à l'élaboration d'un discours en fonction de données socio-institutionnelles. Micheli (2012) présente l'approche descriptive comme issue de la rhétorique et des sciences du langage, elle s'intéresse aux ressources subjectives et émotionnelles du discours et à sa capacité de représenter le réel.

Ce travail est divisé en trois grands chapitres. Le premier constitue l'arrière-plan de l'analyse, à savoir le cadre théorique et méthodologique pour cerner les désignants. En un premier point, nous avons exposé les notions clés en analyse du discours ainsi que les différentes approches auxquelles nous avons fait appel. La notion de discours, au cœur de cette étude, est présentée selon deux acceptions : celle d'objet d'étude de l'analyse du discours, d'une part, et celle du genre du discours d'autre part.

Dans un deuxième point nous avons présenté la théorie de l'argumentation dans le discours (Amossy 2000). Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du corpus, aux différentes étapes de sa constitution ainsi qu'à l'outil d'analyse utilisé. Nous nous sommes penchée par ailleurs sur le genre politique en tant qu'objet de la recherche. Nous avons procédé également, dans le dernier point de ce chapitre, à une analyse quantitative des données relevées après avoir introduit la notion de désignation qui constitue l'élément clé de notre analyse.

Le dernier chapitre est consacré à l'étude de la désignation dans les discours du président Abdelaziz Bouteflika. Nous avons d'abord parlé de la désignation pronominale pour voir quand et comment sont utilisés les différents pronoms personnels pour référer au locuteur, à l'auditoire ou à l'objet du discours, en nous appuyant essentiellement sur les travaux de Benveniste (1966-1974), Amossy(2000), Orecchioni (1999) et Charaudeau (2005). Ensuite, dans un deuxième point, nous nous sommes intéressée à la désignation nominale en étudiant les mots auxquels fait appel Bouteflika dans sa désignation des différents éléments (objets ou individus) de son discours. Dans un troisième point, nous avons abordé la désignation interpellative.

Ce travail se situe essentiellement dans le cadre d'une approche analytique et plus précisément représentative. En effet, à partir de l'analyse de mots relevés dans les discours de Bouteflika et que nous considérons comme représentatifs d'un positionnement, nous visons à dégager les stratégies déployées par le locuteur à l'intention de son auditoire ; et à déterminer la façon dont il a choisi de disposer les éléments de son discours.

Comme interprétation des résultats obtenus, nous pouvons dire que le jeu des pronoms personnels a toujours été une stratégie présente dans le discours politique. Le *tu* étant totalement absent dans le corpus analyse, *je/ nous /vous* sont les personnes de l'interlocution qui mettent en prise direct le locuteur et son auditoire.

Le discours s'organise autour du *je* en appelant le pronom de la deuxième personne du pluriel *vous* aux moments des élections ou lorsque le président interpelle les Algériens pour différentes causes. Par exemple, dans le discours n°3, il est question du referendum organisé autour de la question de la concorde civile basée sur la volonté de pardonner. Il s'agit du pardon que l'état accorde aux personnes, qui pendant la décennie noire, se sont engagées sur la voie de la violence, et ont été à l'origine de crimes qui n'ont causé que des dégâts matériels.

Dans ces cas, le *nous* disparaît pour laisser la place au *je* qui prend en charge son discours et l'assume en toute responsabilité. Le discours est ainsi "*personnalisé*". C'est une stratégie qui permet à Bouteflika de s'affirmer en tant que président et de convaincre le peuple algérien du bien-fondé de cette action politique qu'il présente comme étant la meilleure solution , si ce n'est la seule, pour pouvoir sortir de la crise que vit l'Algérie. L'usage de la première personne du singulier, crée ainsi dans le discours, une situation de tension avec le *vous*. Ce *vous* qui se trouve lui aussi engagé dans l'action.

L'emploi du pronom *je* par Bouteflika marque son implication personnelle, il lui permet d'assumer ses positions et de prendre en charge ses dires. Une prise en charge totale est ainsi affichée dans chacun des discours analysés. En effet, nous avons vu, par l'étude des différents verbes qui accompagnent le pronom "Je", que Bouteflika

exprime clairement et avec certitude sa vision du monde. Une vision à laquelle il essaie de faire adhérer son auditoire. Il ne cache pas non plus ses sentiments et ses émotions en essayant d'en faire un argument de motivation et d'action.

L'étude des différents subjectivèmes (ORECCHIONI 1999) qui accompagnent l'emploi du "Je", a permis de relever le degré d'implication du président dans son discours.

Ainsi se dessine l'image d'un président soucieux de l'avenir de son pays et du bien-être de ses concitoyens. À travers ses discours, Bouteflika donne à voir de lui-même une image à laquelle chaque Algérien et chaque Algérienne pourrait et/ou aimerait s'identifier. Son argumentation est fondée sur un discours consacré à la présentation de soi .

Ainsi, le "dire" ne se limite pas qu'à un "faire", mais va vers "un faire faire" (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 18). Cette relation ou tension créée par l'emploi des deux pronoms personnels *je* et *vous* permet aussi l'exclusion de l'*autre*. Cet *autre* qui est désigné par Bouteflika comme celui qui ne veut pas du bien à l'Algérie, celui qui refuse aux Algériens le droit à la paix. Cet *autre* qui est, sans doute, à l'origine de tous les malheurs du peuple algérien. Enfin, cet *autre* de qui il faut se méfier et en qui il ne faut pas avoir confiance. Mais si cet *autren'*est jamais "désigné du doigt" pour pouvoir être identifié, alors autant se tourner vers celui qui est désigné par *je* et se présente comme celui qui détient l'initiative et peut mener le pays vers la paix. Dans ce cas le *vousn'*a plus qu'à suivre.

L'usage du *je* permet ainsi, au locuteur, l'affirmation de soi et en même temps l'expulsion de l'*autre* de son champ énonciatif. Cet *autre* qui n'est qu'implicitement évoqué dans les discours de Bouteflika.

En effet, les réponses aux propos des adversaires se font par des formes d'allusion ou de renvoi à d'autres discours déjà tenus, sans que l'identité de cet adversaire ne soit donnée explicitement. Le locuteur y fait référence par l'emploi des deux pronoms "*ceux*" et "*certains*". Toutefois, les deux formes sont employées

nominalement pour désigner des personnes. Riegel et *al* précisent qu'avec l'emploi de *certain*s, « l'énonciateur laisse volontiers entendre qu'il pourrait préciser l'identité du référent » (2004 : 160).

L'usage du *nous*, marque quant à lui une des données importantes dans le projet de Bouteflika et auxquelles il veut faire adhérer tous les Algériens : celui de l'unité nationale.

Même si certains emplois du *nous* restent ambigus dans les discours que nous avons analysés, le *nous* national est celui qui marque le plus grand pourcentage parmi tous les *nous* utilisés par Bouteflika.

L'étude de la référence discursive du *nous* permet de dire que dans les discours de Bouteflika, la collectivité la plus désignée par *nous* est les Algériens. Ce *nous* national marque l'unité à laquelle appelle le président dans chacun de ses discours. À travers ce *nous* national chaque citoyen a sa part de responsabilité envers la nation. Ce *nous* permet de plus, au président, de faire de son projet politique, un projet national et de se présenter comme le porte-parole légitime du peuple algérien.

L'étude de la fonction du pronom de la première personne du pluriel a, par ailleurs, révélé un *nous* sujet qui est et/ou doit rester maître de son destin et doit prendre en charge et assumer la reconstruction du Pays. Autours du *nous* se construit un univers dominé par la nécessité de l'action. C'est un univers de l'unité et de la cohésion.

En ce qui concerne le pronom *vous*, il apparaît peu dans les discours de Bouteflika, et désigne presque toujours des pluriels. Nous avons, par ailleurs, remarqué que son emploi est associé à celui du *je* dans un grand nombre d'énoncés où il apparaît. Il s'agit dans ces cas de *vous* destinataires dont le sujet de la phrase est *je*, ce qui permet au locuteur d'établir et de maintenir le contact avec son auditoire.

L'étude de la désignation nominale a permis de faire apparaître les traits spécifiques qui donnent à chaque désignant, national ou socio-politique, son

individualité et ses valeurs propres. Nous sommes à chaque fois, revenue au contexte de production pour montrer à quel point ce qui est dit est en relation avec les circonstances dans lesquelles cela est dit.

Pour le même référent, Bouteflika utilise des désignants différents selon une visée bien déterminée. Quand il veut référer à l'institution officielle et confirmer sa présence et son autorité, il s'agit de *l'Etat*. Une fois qu'il faut être plus clément et savoir pardonner et réconcilier, il fait appel à la *patrie* qui est représentée à l'image de la mère, source de tendresse et de compréhension. Le *pays* est convoqué pour rappeler l'unité et l'union, le bien commun que chacun doit penser à préserver. Lorsqu'il s'agit de la question identitaire, c'est le mot *nation* qui vient effacer tous les doutes en rappelant les racines et le passé historique glorieux écrit par les aïeux. Enfin, le nom de lieu *Algérie*, chargé de contenus symboliques variés, permet à Bouteflika d'en retracer l'image sur la scène nationale et surtout internationale, en référent à une entité souveraine dotée d'une autorité reconnue.

C'est ainsi que Bouteflika fait du choix de chacun de ces désignants un procédé argumentatif à partir duquel il évoque une particularité de ce territoire qui mérite d'être sauvé et pour lequel la mobilisation doit être générale.

Cette étude a montré que lorsque Bouteflika s'adresse à la Nation, il construit son discours sur deux composantes : l'ethos et le pathos au détriment du logos qui se présente plus comme un raisonnement causale qui s'appuie sur les croyances fortes supposées partagées par la majorité de son auditoire que sur des idées dont la visée est explicative ou démonstrative. Ces deux composantes structurent ses discours et en constituent leur système argumentatif.

L'ethos qui est une implication et un signe d'engagement du locuteur dans son discours, constitue une réponse à l'attente de l'auditoire et un support d'identification pour ce dernier.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'argumentation chez Bouteflika se base, en premier lieu, sur une persuasion qui vise la séduction, en s'appuyant sur tout ce qui peut toucher l'auditoire en captant son attention et en l'interpellant. .

De plus, nous avons décelé au cours de cette étude une donnée qui caractérise ces discours et à laquelle nous n'avions pas pensé au départ, mais qui pourrait faire l'objet de recherches futures plus approfondies : celle du discours populiste. Au terme de l'analyse effectuée, nous pensons que le discours de Bouteflika est un discours populiste car il est développé autour de la construction d'une image de soi. Bouteflika confirme le long de ses discours qu'il est là pour répondre à l'appel et aux attentes du peuple qu'il place au-dessus de tout.

Introduction en anglais

In Algeria, as everywhere in the world, the citizen can be found at the centre of a complex network of communication produced by and through various instances.

Speaking of communication, we first refer to this Act to establish relationships with each other and exchanging remarks favouring the creation of social links between men. This idea we put that analysis speech thinking "the impossibility of not to communicate" (Walzlawick et al. 1972: 45, cited by Charaudeau et Maingueneau 2002:111) and consider communication as a mixture of explicit and implicit, conscious and unconscious to produce and interpret meaning.)

Communication is a contract that we need to know the terms in order to ensure a correct interpretation. Indeed, the meaning arises from any act of communication, depending on the situation of communication itself. It is a form of dialogue between interlocutors who are pooling what they have to say, exchange and discuss to clarify their points of agreement or disagreement. This presentation assumes an alternation in the Exchange. However, what we are interested in our work, is much more a one-way transmission of message one-way, in which the trial of communication is seen in its dissemination phase ranging from sender to a recipient who does not have the word. In this case, it comes very often a communication where the enunciator is a political or administrative power so a legitimate institution to an audience that has no possibility of speech, and presents itself as a receiver only.

We think of the political speeches from politicians and considered by many researchers as a discourse of power Salavastru (2003), Charaudeau (2005). Indeed, any person who wishes to gain power is appealed to the speech as an instrument of persuasion. It is through the speech the politician exposes his ideas and his program. Thus, political action is bound to political discourse.

However speaking of political discourse, it must take into account some factors that will come into play in the constitution of this discourse, such as the historical situations, different ideological affiliations within the same company, common and shared knowledge between the members of society; thus, constituting a "doxa", etc.

All these elements must be taken into account by the politician when he thinks to speak to an heterogeneous audience, which should seek to find what can unite and unify this audience. This fact appeals a number of strategies that are adapted to the situation of communication and has the audience to win the support of the latter to the defended thesis.

Speaking of strategies, we usually thought to organized and well-studied in order to achieve a specific objective, such as a strategy of war, defence strategy... etc. But in the field of communication, that makes us think more often what is not clearly told and frankly stated, what is behind the word, in order to join a program or a thesis in particular. This is felt much more towards the considered words as being persuasive by excellence, such as political speech.

The use of the concept of strategy is necessary insofar as what we are interested in our work is the study of the speech put in relation to the practices of the subjects speaking situation, with their goals, and their communicative intentions. Our analysis will rely on the identification of linguistic marks that provide an argumentative organization of discourse, designed as an indicator of strategies. It starts from the hypothesis that speech indexes found in a speech may be strategies used by the speaker to give more strength to his argument.

The interest for the analysis of political discourse has begun, therefore during the research work we have done in the context of the Magister. We are interested in, at that time, at the different discursive strategies which appealed the Algerian president Abdelaziz Bouteflika in his speeches. Wanting a little more refine our doctoral work, we are leaning on the study of one case in particular, which is, the designation. We asked about verbal ways which appealed BOUTEFLIKA to address the Algerians and to designate in his speeches. Our work, therefore, focuses on the specific use of the other in political discourse. From there was born the main issue of our research, and which may be formulated as follows: can we consider the use of some other in the speeches of Bouteflika as an argumentative strategy?

The recent decades have been marked in Algeria by a multi-party system, after which there is a multitude of speech through which politicians cater to the citizens to submit their programmes, defend their theses or express their objections: what types of strategies call the Algerian politician in speaking to the people? Is it the same strategy in different situations of speech or each situation has its own policy? Words and expressions returning in the various speeches have the same meaning or their meaning varies according to the situations and conditions of employment? What are the verbal means used by Bouteflika to ensure his word more efficiently? What are the modalities for the inclusion of the speaker and the hearer in the speech?

From this issue and different issues that are raised, the first hypothesis of meaning which is presented to us is that the Algerian president Abdelaziz Bouteflika gives strength to his speech through well-defined strategies developed in every situation where he is called to speak, by inserting all social groups (youth, women, intellectual, etc.) in a global political argument. Our second hypothesis is that delegating nominals and pronominals that are used by Bouteflika to refer to himself or his audience are not only for identification and as a reference tool, but are more a declarative strategy to win the support of the audience to the arguments presented. Finally, we believe that there is a common point on which Bouteflika based his speeches to join as many citizens as possible to his project (s).

The first goal from this study is, therefore, to examine the way in which the speaker chose to have the elements of his speech to his audience. Indeed, the objective of our work is not to analyze the speech of president Bouteflika, as textual material to better understand the political reality. We seek to identify how the speaker fits in his statements, showing how the meaning of a speech, is not dependent of its thematic content only, but its mode of utterance and in particular the relationship between speaker / hearer. A mode of enunciation that leaves traces in the statement.

For this, we look particularly to the study of the designation in the speeches of Bouteflika. Firstly, we will study the pronominal designation to see what orients the choice of president in the use of pronouns. On the other hand, we will analyze the nominal delegating (socio) based on names that mark the various speeches. It,

therefore, seeks to know what the other analysis can contribute to the understanding and interpretation of selected speeches.

To respond to these various issues and check the validity of our assumptions, we created a corpus made up of ten discourses of Bouteflika. We situate, in our analysis, in the smallest dimension of our corpus, i.e. at the level of the word. We look especially to the designator system itself, the other and the objects in the world that call the speaker. We will apply to our corpus the method of lexico-semantic fields as it was adapted and developed by J. Dubois in the study of the vocabulary of the Parisian community, then taken over by Marcellesi and Chauveau (1971), Blackstone (1991). It is to apply the principles of distributional analysis by considering the definition of a lexical unit, we must appeal to the combinations in which she entered as well as the proposals in which it is involved. Like Benveniste (1974), we consider that the semantic analysis will allow us to approach the meaning of the words from their jobs in speech. We will first study units taking into consideration their immediate environment (paradigmatic analysis), then we will proceed to the analysis of the proposals in which appear these units.

Through our choice of the subject of study as a specific genre, we intend to show that the words used by Bouteflika are values and beliefs that refer to a particular ideology. Our goal will be to identify its discursive identity through the study of lexical choice of president, and subsequently its political positioning.

Our work lies on the analysis of discourse (AD) as a search technique as it was developed in France in the 1960s. We opted for this choice because it expresses a positioning of the object of research considered between social and language, which will allow us to try to find out more about the social side which may be accessible by speech. Particularly as regards the socio-historical determination of statements, social event they constitute.

Our method is a method of discourse analysis, insofar as it gives the objective of reporting facts of an intersentential floor. Thereby, we reach the dimension of analysis between the speech in the sentence (Gary-Prieur 2009).

We are committed towards the characterization chosen speeches using three approaches: firstly, in the theory of enunciation as it was developed in France by the work of Benveniste (1966, 1974), MacLean (1981) and Orecchioni (1999) and is based on the study of the fact of language that refers to a communication situation and highlights the notion of subjectivity. We will seek to remove the traces of the speaker in its statement as well as its positioning compared to the latter, his interlocutor, and the world. We can thus determine according to which rules are established to the enunciator relations, as well as the attitude of the subject speaking for his statement. We will also use the work of the pragmatic considered part of Linguistics developed by french scholars such as Diller and Recanati (1979), Recanati (1981), Ducrot (1984). Therefore, we will try through aspects associated with the enunciation of the speeches chosen by ascertaining the meaning of the statement. We will use the pragmatics in the direction where it supports all the relevant elements for a complete interpretation of the statements in context. Finally, we will use the theory of Bakhtine dialogism (1920) as it was presented by Bres (2005).

In terms of methodology, our work is part of the scope of the argumentative analysis and in the trend represented by the work of french researchers, Patrick Charaudeau specifically (2001, 2002, 2005, 2008) and Ruth Amossy (2000, 2008, 2012), address the argument in the speech of non-normative. Charaudeau sees this approach a full integration of argument in its analysis of the speech. According to him, the analyst is not limited to study the use of the arguments or the argumentative Web model, but examines attempts to influence another verbal means. Placing in a "problematics of the influence", the argument reveals the games of strength and insists on the report of the speech to power.

Amossy situated theory of argument in the speech in the tradition of rhetoric, in particular that of Perelman, as "negociation of the difference". Presented as well, the argument examines how people influence each other using verbal means in relation to the ethos, pathos and logos. These exchanges should be considered on the basis of the institutional framework in which they grow and the discursive kind.

In their work, these researchers are not intended to distinguish argument "fallacieuse" argument "rationnelle", which contrasts this with the Anglophone work claiming new dialectical or informal logic and have a normative aspect because they examine the logical validity of the arguments submitted to another and try to identify everything that does not respect the rules of deliberation.

The point of view that we will adopt in our work will be, like Charaudeau and Amossy, a descriptive point of view. Indeed, it is to deconstruct the speech and try to find its components in order to identify the logic that presides over the development of a speech based talk data. Micheli (2012) presents the descriptive approach as an exit of rhetoric and language sciences, she is interested to subjective and emotional speech, resources and ability to represent the real.

Our work is divided into three major chapters. The first is the background of our analytical work, it will present the theoretical and methodological framework to analyze the other. In a first point, we will be exhibiting the key concepts in discourse analysis and the different approaches which we will call. The notion of speech, in the heart of this study will be presented according to two meanings: the object of study of the discourse analysis, a hand, and that of the kind of discourse on the other hand. In a second point we will present the theory of argument based on research of the argument in the speech (Amossy 2000).

The second chapter is devoted to the presentation of the corpus as well as the various stages of its content. We will also address the political kind as an object of our research and will present the analysis tool. We will proceed in the last point of this chapter to a quantitative analysis of data after having introduced the concept of designation that constitutes the key element of our analysis.

The third part is devoted to the study of the designation in the speeches of president Abdelaziz Bouteflika. We talk about as a first point of the pronominal to see when designation and how different personal pronouns are used to refer to the speaker, the audience or the subject of the speech are based mainly on the work of Benveniste (1966-1974), Amossy (2000), Orecchioni (1999) and Charaudeau (2005). In the

second point we will look at the nominal designation by studying the words to the what appeals Bouteflika in his designation of the various elements (objects or individuals) of his speech.

Our work is essentially located within an analytical and specifically representative approach. Indeed from the analysis of words in the speech of Bouteflika and that we consider as representative of a positioning, we aim to identify the strategies deployed by the speaker for his audience; and to determine the way in which he chose to have the elements of his speech

Conclusion en anglais

Our initial goal was to see on what basis the Algerian president Abdelaziz Bouteflika to give more strength to his words in order to make his audience joins his theses which he defends. Indeed, Bouteflika has been noted, both on the national and international stage, by his talent as an orator. He knew, by his speeches, to convince the Algerian people of his great political projects, and was elected president three times for three consecutive terms.

We worked on a corpus consisting of ten Bouteflika's speeches, from 1999 to 2009. In the ten speeches, the audience is the same: the Algerian people. This study allowed us to identify and analyse enonciatif processes used by the speaker to refer to himself, his audience and the subject of his speech.

In our research, we are interested in the study of the designation in particular because we believe that in addition to their descriptive value, delegating that Bouteflika appealed acquires an argumentative value depending on the situation of communication in which they are updated.

A quantitative analysis of the data has allowed us to have a first guidance on the choices made by the speaker. With regard to the pronominal designation, the Bouteflika's speech is built around an I / we. Concerning nominal and socio-political designation, country and people occupy the first place each in its field of reference.

To confirm and explain these quantitative data we conducted an analysis of the semantic entourage of delegatings that score a representative percentage in our corpus. From there, we could determine the values updated by every use in the various statements. We have also shown that this update is linked to the speaker and to the situation of each speech production.

The study of the discursive reference of *us* allows us to say that in the speeches of Bouteflika, the designated community by *us* is the Algerians. This *us* national shows the unit to which calls the Algerian president in each of his speeches. Through this national *us* every citizen has its part of responsibility towards the nation. This *us* allows

the president to make his political project, a national project and to present himself as the president legitimate of the Algerian people.

The study of the function of the first person pronoun at plural also revealed an *us* subject that is/ or must be master of its own destiny and must take over and assume the reconstruction of the country.

The use of the pronoun *"I"* by Bouteflika marks his personal involvement; it allows him to assume his positions and his statements. Total support is thus displayed in each of the analysed speech. Indeed, we have seen, by the study of different verbs that are with the pronoun *"I"*, that Bouteflika expresses clearly his vision of the world. A vision in which he tries to involve his audience. He does not hide his feelings and emotions when trying to use them as an argument for motivation and action.

The study of the different subjectivemes (ORECCHIONI 1999) that accompany the use of the *"I"*, allowed us to raise the degree of involvement of the president in his speech.

By this way emerges the image of a president conscious about the future of his country and the well-being of his citizens. Through his speeches, Bouteflika gives a picture to which each Algerian could and/or would like to identify himself. His argument is based on a speech about the presentation of self.

Our study for nominal designation allowed us to show the specific characteristics that give each designation, national or socio-political, its individuality and its own values. Each terme, we returned to the context of production to show how much what is said is in relation to the circumstances in which it is said

This study has shown that when Bouteflika speaks to the Nation, he constructs his speech on two components: the ethos and pathos at the expense of the logos that presents himself more as a causal reasoning that relies on strong supposed beliefs shared by the majority of his audience than on ideas whose aim is explicative or demonstrative. These two components structure these speeches and are their argumentative system.

Ethos which is an involvement and a sign of commitment to the speaker in his speech, is a response to the expectation of the audience and support for this last identification.

To conclude, we can say that argument at Bouteflika is based, first, on a persuasion which aims the seduction, in relying on anything that can touch the audience by capturing his attention and by questioning.

In addition, we detected during this study a given that characterizes these speeches and to which we had not thought initially, but that could be the subject of further future research: populist speech. At the end of the analysis, we can affirm that the Bouteflika's speeches is a populist speech because it is developed around the construction of a self image. Bouteflika confirms along his speeches that he is there to respond to the call and the expectations of the people he places above all else.

Numéro 6-7

Résolang

Littérature, linguistique & didactique

revue semestrielle

2e semestre 2011

ISSN 1112-8550

Les outils linguistiques

Colloque Jeunes Chercheurs 2009

Métissage(s)

Colloque Jeunes Chercheurs 2010

Varia

La revue *Résolang* entend promouvoir, en littérature, linguistique et didactique françaises et francophones, une recherche fondée sur le dialogue entre les disciplines et le réseau des chercheurs et équipes de recherche qui s'y consacrent, au sein des universités algériennes et avec leurs partenaires internationaux.

Attachée à refléter une recherche vivante et actuelle, elle s'ouvre aussi bien aux études des jeunes chercheurs et doctorants qu'à des programmes thématiques sollicitant des spécialistes d'origine géographique et de champs disciplinaires les plus divers. *Résolang* ne publie que des articles inédits. Les contributions présentées dans chaque numéro sont soumises à l'aval du conseil scientifique et d'un comité de lecture international anonyme.

Comité d'édition

Présidente : Rahmouna Mehadji Zarior, *Université d'Oran*

Fewzia Sari Mostefa-Kara, *Université d'Oran*

Anne-Marie Mortier, *Université Lyon 2*

Conseil scientifique

Président : Bruno Gelas, *Université Lyon 2*

Boumediène Benmoussat, *Université de Tlemcen*

Jacqueline Billiez, *Université Grenoble 3*

Jean-Paul Meyer, *Université de Strasbourg*

Hadj Miliani, *Université de Mostaganem*

Fewzia Sari Kara Mostefa, *Université d'Oran*

Djamel Zenati, *Université d'Alger*

Secrétariat de rédaction

resolang@gmail.com

Université d'Oran – Faculté des lettres, des langues et des arts

B.P. 1524, El M'naouer, Oran 31000

Directeur de la publication

Monsieur le Recteur de l'Université d'Oran

B.P. 1524, El M'naouer, Oran 31000, Algérie

Les conditions de soumission des articles, les recommandations aux auteurs, la charte typographique *Résolang* et les mentions légales sont consultables sur les sites :

site institutionnel : <http://www.univ-oran.dz/revues/ruo/resolang/presentation.html>

site d'information : sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php

« Mais... » pour quelle stratégie argumentative dans le discours d'Abdelaziz Bouteflika

L'enchaînement des phrases et les liens qu'elles entretiennent entre elles nous mènent souvent à « une conclusion déterminée » (Ducrot 1980, p. 13). C'est à ce type d'enchaînement que s'intéressent les nouvelles théories linguistiques de l'argumentation.

En effet, bien souvent, la force du discours argumentatif n'est pas dans le choix des arguments mais dans la manière d'assurer « la connexité » et l'organisation des différents énoncés. Moeschler & Reboul (1994, p. 465) définissent la connexité comme étant « les relations linguistiquement marquées entre énoncés ».

Ces marqueurs linguistiques, appelés aussi connecteurs, sont d'abord considérés comme assurant une relation logique de coordination ou de subordination lorsque les deux éléments reliés entretiennent entre eux une relation de dépendance :

« Les connecteurs sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions, ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent » (Riegel *et al.* 2004, p. 616).

À la lecture d'un discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika¹ l'emploi répété (19 fois) du morphème « mais... » semble être utilisé par le locuteur comme une stratégie argumentative dans le but de donner plus de poids à sa parole. Deux autres éléments semblent venir appuyer ce « mais » : d'une part la négation qui suit le segment introduit par « mais », d'autre part la locution « c'est pourquoi » qui l'accompagne à cinq reprises.

Selon les points de vue adoptés par les chercheurs, nous retrouvons des catégorisations des mêmes morphèmes sont multiples et différentes. Dans notre travail, et comme il s'agit d'un corpus extrait d'un discours politique dont la visée première est d'agir et de faire agir, nous adopterons le classement présenté par R. Ghiglione dans son article de la revue *Hermès* n° 15 (1995) intitulé « Opérateurs argumentatifs et stratégies langagières ». Il y procède à une re-catégorisation des différents connecteurs en suivant différentes théorisations basées sur les fonctions accomplies dans un cadre communicatif.

Ainsi, il considère que « mais », en plus d'assurer une relation logique de base, « relève de la fonction de la langue renvoyant à une négociation avec un interlocuteur présent ou absent [...]

¹ Une communication faite au meeting de Rimini (Italie) le 23 Août 1999, où il lui est demandé de parler de son programme de réforme qui vise à sortir l'Algérie des difficultés dans lesquelles elle se débat depuis plusieurs années

dans une communication porteuse d'un enjeu, négocié dans le cours de l'interlocution » (Ghiglione 1995, p. 236).

Prenons ces exemples, où apparaissent les connecteurs qui nous occupent :

(1) « Il y a quelques années à peine, l'organisation d'un scrutin en Algérie relevait de l'utopie. Mais l'élection, aussi incontournable soit-elle, n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen pour réaliser le renouveau national, qui passe d'abord par la paix, la concorde civile, la concorde nationale. C'est pourquoi j'en ai fait [...] l'axe principal de mon programme électoral. »

(2) « L'État algérien, en tendant sa main généreuse à tous ses enfants, entend le faire en tant que souverain. Il exprime sa force en limitant dans le temps l'opportunité qu'il offre à tous, de saisir leur chance, de reprendre la voie de la normalité sociale. Mais j'ai dit que la concorde civile est un état des relations sociales qui suppose de réaliser l'adhésion de la majorité du peuple au projet qui détermine leur avenir commun. C'est pourquoi, après avoir mis en place, institutionnellement, l'instrument juridique de rétablissement de la concorde civile, j'ai décidé de recourir au référendum... »

(3) « Mais en pardonnant ainsi, l'État n'est pas candide ; il sait que les démons de la violence ne s'extirpent pas spontanément des comportements de ceux qui l'ont pratiquée ou soutenue [...] C'est pourquoi la loi les prive du droit de créer un parti, ou d'être élus pendant un certain temps. »

▸ « *Un interlocuteur présent ou absent* »

Dans le corpus que nous avons choisi, la nature des allocutaires potentiels est difficile à déterminer. L'auditoire peut en effet être considéré comme présent et absent en même temps. D'une part, il est présent car il est là : ce sont toutes les personnes qui sont dans la salle du meeting et qui écoutent le discours : des hommes politiques italiens, des journalistes, etc. qui s'intéressent de près ou de loin à la politique de l'état algérien, à la communauté politique internationale, aux hommes d'états et à leurs peuples. Le Président s'adresse *directement* à cet auditoire, qu'il faut distinguer de l'*auditoire indirect*, non présent dans la salle, qu'est le peuple algérien.

D'autre part on peut considérer que cet auditoire direct est malgré tout absent, malgré sa présence dans la salle, dans le sens où il ne prend pas la parole pour répliquer à ce qui est dit par le locuteur.

▸ « *Une communication porteuse d'un enjeu, négocié dans le cours de l'interlocution* »

Quant à l'enjeu, il est grand est doit être « négocié ». En effet, le discours est produit à une période particulière de l'histoire de l'Algérie : le Président se prépare d'un côté à rétablir la stabilité à l'intérieur du pays, et d'un autre côté à faire retrouver à l'Algérie sa place sur le plan international.

Cependant, à la lecture des passages choisis, il est très difficile de déterminer quel est l'enjeu réel sur lequel porte la négociation parce que, comme l'écrit Ducrot, « les connecteurs de la langue concernent non point des segments matériels du texte, mais des entités sémantiques qui peuvent n'avoir qu'un rapport très indirect avec de tels arguments » (Ducrot *et al.* 1980, p. 15).

C'est donc au récepteur du message de chercher ces entités sémantiques afin de pouvoir donner une interprétation au message reçu.

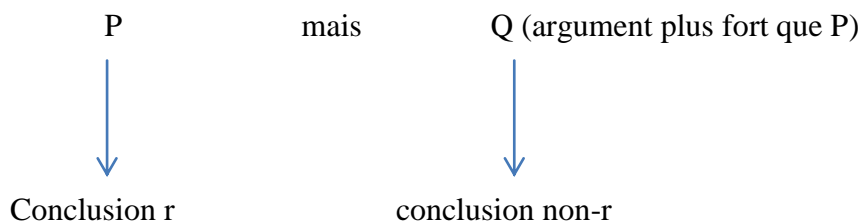
Souâd Ain-Sebaâ Taleb – “Mais...” pour quelle stratégie argumentative...

À partir de là, nous pouvons suivre le raisonnement du locuteur et dégager l'enjeu réel de la négociation en repérant les arguments et en les interprétant afin de déterminer la conclusion visée.

Rappelons d'abord la schématisation proposée par Ducrot :

- Les propositions grammaticales précédant et suivant immédiatement le connecteur seront notées X et Y.
- Les entités sémantiques articulées par ce même connecteur seront notées P et Q.

On aura donc :



(P et Q s'opposent par rapport à un mouvement argumentatif)

⇒ Q dépasse P sans l'annuler

- Dépasse, c'est-à-dire la disqualifie du point de vue argumentatif.
- Sans l'annuler, c'est-à-dire la maintient au niveau des faits.

Dans l'exemple (1), les segments discursifs ainsi que les entités sémantiques pourraient être reconstitués comme suit :

X : *Il y a quelques années l'organisation d'un scrutin en Algérie relevait de l'utopie.*

Y : *L'objectif est la réalisation d'un renouveau national.*

À partir de là on peut formuler P et Q comme suit :

P : *Nous sommes arrivés à réaliser un exploit en organisant ce scrutin en Algérie*

La conclusion r serait donc : *nous avons atteint notre objectif.* Cependant la présence de Q, qui est considéré comme un argument plus fort, va annuler la conclusion r et orienter l'argumentation vers une conclusion non-r :

Q : *la réalisation de la concorde civile*

Conclusion non-r : *notre objectif n'est pas l'élection présidentielle mais le vote en faveur du projet de la concorde civile.*

Car il y a des conditions pour la réalisation de ce renouveau national : c'est d'abord la paix, c'est ensuite la concorde *civile*, la concorde *nationale*. L'emploi de ces deux adjectifs, « civile » et « nationale », met la balle dans le camp du peuple algérien tout en disant : si la paix (la sécurité) doit être assurée par l'état, la concorde, elle, fait intervenir le deuxième élément clé qui est le citoyen qui devra participer au vote et voter « pour ».

Dans l'exemple (2), nous pouvons déterminer P et Q ainsi :

X : *l'état est souverain.*

Y : *La concorde civile est un état de relations.*

P serait alors :

P : *L'État a l'autorité suprême et peut décider ce qu'elle juge être bénéfique pour son peuple.*

Conclusion r : *Donc, il (l'État) n'a pas besoin d'organiser un référendum sur la question de la concorde civile.*

Mais Q (argument plus fort) : *il s'agit de déterminer un avenir commun sur la base de relations sociales (entre les citoyens) – ce qui ne pourra pas se faire si eux-mêmes n'y participent pas.*

Conclusion non-r : *La décision ne doit pas venir de (ou être imposée par) l'État ; elle doit représenter le choix du peuple, la majorité du peuple algérien.*

P « mais » Q ⇒ *L'État pouvait très bien instaurer ce projet de loi et l'appliquer, mais il préfère consulter le peuple algérien, espérant de lui une réponse favorable pour que tous puissent se sentir concernés et adhérent à la réalisation ainsi qu'à la réussite de ce projet.*

À partir de ces deux exemples, on peut donc dire que l'argumentation se déroule sur deux points : le premier est, vu la situation que vit l'Algérie, de convaincre les citoyens d'aller voter ; le second est d'approuver le projet du président en votant par oui.

*

Selon le contexte dans lequel il est employé, nous pouvons déterminer la fonction de « mais » et voir quelle stratégie argumentative il assure dans cet enchaînement. Deux stratégies peuvent être dégagées, qui entretiennent d'ailleurs entre elles un rapport étroit.

La première est celle de la négation polémique, que Mariana Tutescu définit comme « une stratégie argumentative basée sur la contestation d'un énoncé antérieur. Sa valeur polyphonique est incontestable ; elle fait intervenir deux instances énonciatives : l'énonciateur de l'affirmation antérieure et le locuteur de l'énoncé qui rejette celle-ci » (Tutescu 2003, Chap. III. 2).

Reprenons l'exemple (1). La phrase peut avoir la structure suivante :

P mais Q

P : L'élection n'est pas une fin.

Q : C'est un moyen.

⇒ L'élection n'est pas une fin mais un moyen.

Il y a d'abord refus de la proposition P suivie d'une correction qui donne sa valeur argumentative à l'énoncé : « À remarquer la structure généralement binaire de la négation polémique : la première partie de l'énoncé, de forme négative, refus de l'affirmation antérieure, est suivie d'une correction, précédée ou non du mais réfutatif » (Tutescu 2003, Chap. III. 2).

Nous pouvons en déduire que le « mais » qui se trouve en tête de la phrase ne marque pas dans le discours une opposition avec ce qui précède mais plutôt avec ce qui suit. La phrase serait donc :

L'élection, aussi incontournable soit-elle n'est pas une fin, mais un moyen pour réaliser le renouveau national.

L'opposition instaurée à ce niveau, comme le fait remarquer Mariana Tutescu, n'est pas entre locuteurs mais entre points de vue. Ce type de négation permet de garder le présupposé, qui est vrai (l'élection est une fin), tout en l'abaissant par l'introduction d'un argument plus fort (c'est un moyen).

La conclusion serait alors : *la fin à laquelle nous aspirons est tout autre, elle est plus importante.*

Dans l'exemple (3) la négation marque bien l'opposition à un point de vue, sans prendre en considération l'énonciateur de ce point de vue. Il s'agit bien de garder l'idée véhiculée, à savoir : l'État pardonne / c'est vrai / mais l'État n'est pas candide au point de réintégrer ces personnes sans aucune condition. Intervient ici l'emploi de « c'est pourquoi », qui sert, d'après la catégorisation faite par Ghiglione, à « exprimer une logique, la cohérence d'une pensée » (Ghiglione 1995, p. 240).

La deuxième stratégie argumentative à laquelle nous font penser les exemples choisis est celle de la réfutation, qui rejoint de près celle de la négation polémique : « l'opérateur de négation, plus précisément la négation polémique joue un rôle fondamental dans l'acte de réfutation » (Tutescu 2003, chap. IV.1).

Rappelons qu'il existe deux manières de réfuter la thèse de son adversaire : en développant une contre-argumentation ou en marquant son objection.

Dans son discours, le Président Bouteflika ne marque pas directement son objection, car il s'oppose à un présupposé pouvant conduire à une conclusion r. Il procède donc à une contre-argumentation c'est-à-dire à une « argumentation qui contredit la conclusion de l'adversaire » – d'où la nécessité pour l'énonciateur de donner des justifications lui permettant d'appuyer davantage ses dires : « La condition d'argumentativité met l'énonciateur de la réfutation dans l'obligation, virtuelle, de justifier son dire c'est-à-dire de donner des arguments en faveur de la réfutation » (Tutescu 2003, chap. IV.2.2.2).

En reprenant l'exemple (1), la justification serait la proposition introduite par « c'est pourquoi », c'est-à-dire : « j'ai fait de la concorde civile l'axe principal de ma campagne électorale ».

La réfutation dans ce cas est une opposition à ce que pourraient dire ou penser tous les opposants au président et à son programme de réforme (qui pourrait être considéré comme une utopie – le mot est utilisé par le Président lui-même au début de ce passage).

Victor Allouche¹, distingue trois types de stratégies de réfutation :

1. Les stratégies de refus : stratégies qui sont conséquentes d'une attente du destinataire de dire ou de faire.
2. Les stratégies de rejet : stratégies qui sont conséquentes d'une interprétation du propos.
3. Les stratégies d'affrontement ou d'opposition : stratégies qui mettent en jeu des rapports de forces entre les protagonistes.

Dans le cas du discours choisis, le dernier type de stratégie peut être écarté : il n'y a aucun rapport de forces entre les protagonistes, puisque, comme nous l'avons dit, l'auditoire ne prend pas la parole pour répondre ou s'opposer à ce qui est dit. Reste donc à étudier le premier et le deuxième type de stratégies présentés par Victor Allouche.

¹ Allouche, Victor. 1992. « Négation, signification et stratégies de parole », dans *Langue française*, n° 94, *Les négations*, p. 68-79, cité par Tutescu (2003).

Dans le premier type, le refus est considéré comme étant une réponse négative à une demande qui a été faite. Le refus peut alors être direct (par un non) ou indirect, en essayant de donner une justification qui conduit à l'idée de refus.

Or, la négation utilisée dans l'exemple (1) n'est pas une négation qui se contente de marquer un simple refus. C'est une négation polémique qui marque un rejet de l'énoncé (« La négation polémique reste la terre élie des stratégies de rejet » (Tutescu 2003, chap. IV. 5, 2). On retrouve le deuxième type de stratégies de réfutation présenté par Victor Allouche (rejeter une idée après avoir interprété le propos) : le rejet, dans notre exemple, concerne en effet l'idée selon laquelle le but essentiel du président serait de réussir et d'être élu président. C'est cette assertion-interprétation que le locuteur remet en cause en introduisant la négation.

L'hypothèse de Claude Muller, reprise par Mariana Tutescu (2003), va dans le même sens : « Le rejet est un refus de l'énoncé ; la négation formelle, linguistique, est, préférentiellement, l'expression du rejet plutôt que du refus ».

*

Pour conclure, nous pouvons dire que l'emploi du « mais » dans le discours du président marque bien une stratégie argumentative très importante et qui est celle de la réfutation.

Cependant, il est essentiel de faire remarquer que, dans les exemples étudiés, la stratégie de réfutation, qui marque à chaque fois un rejet, est appuyée par celle de la négation polémique, ce qui donne plus de force à l'argumentation. Grâce à cette combinaison de stratégies, le destinataire se voit amené vers une seule conclusion possible, la seule « conclusion déterminée » par le locuteur.

BIBLIOGRAPHIE

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.

DUCROT Oswald et al. (dir.). 1980. *Les Mots du discours*. Paris : Les Éditions de Minuit.

GHIGLIONE, Rodolphe. 1995. « Opérateurs argumentatifs et stratégies langagières ». Dans *Revue Hermès*. 1995, n° 15, *Argumentation et rhétorique (I)* [En ligne]. Paris : CNRS Éditions. Pages 227-244. <<http://hdl.handle.net/2042/15169>>.

MOESCHLER Jacques, REBOUL Anne. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René. [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2004.

TUTESCU, Mariana. 2003. *L'argumentation : Introduction à l'étude du discours*.

[En ligne]. Bucarest (Roumanie) : Université de Bucarest.

<<http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-Argumentation/index.htm>>. Consulté le 8/2/2010.

Souâd Ain-Sebaâ Taleb – “Mais...” pour quelle stratégie argumentative...

RESUME

Dans le but de convaincre son auditoire, le locuteur peut avoir recours à différentes stratégies argumentatives. Qu'est ce qui peut donner plus de poids à une parole face à une autre parole réelle ou potentielle ? Comment peut-on agencer les différents éléments d'un discours afin de les orienter vers une conclusion déterminée ? Par l'analyse du connecteur « mais » dans un discours du Président algérien Bouteflika, nous essayons de dégager les différentes stratégies argumentatives mises en œuvre.

MOTS CLES

Stratégies argumentatives – réfutation – négation polémique – le connecteur « mais » – discours politique

Résolang

Revue publiée par les Revues de l'Université d'Oran

Numéros parus

N° 1 – 1er semestre 2008
N° 2 – 2e semestre 2008
N° 3 – 1er semestre 2009
N° 4 – 2e semestre 2009
N° 5 – 1er semestre 2011
N° 6/7 – 2e semestre 2011

À paraître

N° 8 – 1er semestre 2012
N° 9 – 2e semestre 2012

Sommaires et appels à contributions disponibles sur :
<http://sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php>

Achévé d'imprimé en avril 1012
sur les presses de l'imprimerie Manguin
18, place du 1er novembre, 09000 Blida

ISSN 1112-8550

IMPRIME EN ALGERIE (*printed in Algeria*)

Colloque
Jeunes Chercheurs 2009
Les outils linguistiques

Souâd AIN-SEBAÂ TALEB
« Mais... » pour quelle stratégie argumentative dans le discours
d'Abdelaziz Bouteflika
Yahia Abdeldjebar ATMANE
Hétérogénéité énonciative liée à l'emploi du pronom *on*
Abdelnour BENAZZOUZ
Individuation et/ou territorialisation socio linguistique. L'usage du
français comme marqueur de différenciation sociétale
Abdelkrim BENSELIM
L'intertextualité comme approche herméneutique. Essai de lecture
intertextuelle de l'écriture de Maalouf
Naouël DELLALOU KHERCHOUCHE
L'onomastique dans le polar de Yasmina Khadra. De l'intérêt de
l'outil linguistique pour une approche du texte littéraire au collège

Colloque
Jeunes Chercheurs 2010
Métissage(s) ?

Jean-Pascal SIMON
Métissage et didactique des langues ?
Mohamed Salah AÏT MENGUELLAT
Le *melting-pot* comme stratégie scripturale. *Izuran* de Fatima Bakhai
Dihia BELKHOUS
Histoire et fiction dans *Le Dernier Été de la Raison* de Tahar Djaout
Ibtissem CHACHOU
Le mixage linguistique dans la publicité en Algérie : de la niche
écomédiatique aux connotés diatopiques
Aicha CHEDED
La genericité à l'épreuve du métissage ou la question du genre dans
Simorgh de Mohammed Dib
Messaouda HASSI MOKHTARI
L'alternance codique dans le slogan publicitaire algérien d'expression
française. De quelques aspects morphosyntaxiques
Lineda KENOUCHE
Le métissage à travers les affiches publicitaires en Algérie. Relevé des
phénomènes interculturels dans trois affiches publicitaires algériennes
Naima MEDJAHED
L'alternance codique dans la transmission des connaissances
scientifiques au département d'agronomie
Kahena OULD KADI BENTAYEB
Du *Petit Chaperon rouge* à *Leïla et le loup*. Renouveau du conte dans
la littérature de jeunesse en Algérie
Wafaâ YAALAOUI
L'alternance codique au service de l'enseignement / apprentissage de
la grammaire en FLE
Rajaa AL-TAMIMI SUBHI
Saint-Marc de Venise et Michel Butor : une passerelle entre
architecture et écriture
Hassen BOUSSAHA
La traduction et les échanges littéraires internationaux à l'ère de la
révolution informatique

ISSN 1112-8550